Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15511 – 7 F

VENDREDI 9 DÉCEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Israël doit bouger

IL n'y aura pas lieu de pavoiser à Oslo, samedi 10 décembre, lors de la remise du prix Nobel de la paix 1994. Déjà l'annonce de son attribution à Yasser Arafat, Shimon Pérès et Itzhak Rabin, le 15 octobre, était tombé à un mauvais moment. Le grand espoir provoqué par la révélation de l'accord historique conclu entre Israël et l'OLP, en Norvège, fin août 1993, *n'avait cessé d'être déçu* au fil des mois. Déjà, accumulant les retards, la paix paraissait gravement en panne.

Aujourd'hui, elle semble encore plus mal en point. Entretemps, le spectre d'une *guerre civile entre Palestiniens* s'est profilé dans les rues de Gaza : les hommes de Yasser Arafat ont ouvert le feu, le 18 novembre, sur la foule qui, à l'appel des islamistes, manifestait son hostilité au processus *défini l'an passé en Norvège*. Le gouvernement israélien vient de se réunir, dimanche et mercredi, pour dresser un bilan complet de la situation et réexaminer son attitude, alors que les voix se font de plus en plus nombreuses au sein de l'Etat juif pour l'inciter à geler ce processus. Dans cet inquiétant contexte, la reprise des négociations entre Israéliens et Palestiniens, mardi, paraît n'avoir guère de sens.

L'AUTONOMIE palestinienne *est toujours réduite à sa plus* simple expression. Les Palestiniens ne voient aucune amélioration de leur sort, et ce constat renforce de jour en jour la contestation de ceux, islamistes en tête, qui refusent la voie du compromis acceptée *par Yasser Arafat. Si, face aux* Israéliens, ce dernier était en état de faiblesse au moment de signer l'accord d'Oslo, que dire maintenant de sa position ?

Le chef de l'OLP porte une part de responsabilité dans le *désordre qui règne dans* le territoire de Gaza et en Cisjordanie. Imposant son pouvoir et ses hommes, ainsi que des méthodes contestables, il s'est aliéné une grande partie de l'intelligentsia qui avait pourtant *préparé son retour et qui* pourrait à présent lui être d'un grand secours pour faire pièce aux menées des ennemis inconditionnels de la paix. Mais sa marge de manœuvre est des plus étroites.

LES Israéliens peuvent-ils, à son égard, continuer de se montrer aussi exigeants, le sommant de rétablir l'ordre et d'empêcher le terrorisme ? Le chef de l'Autorité palestinienne en *est incapable, en tout* cas tant que le gouvernement d'Itzhak Rabin n'aura pas fait un geste significatif pour relancer le processus de paix. Certes, les Israéliens doivent se soucier de leur sécurité, les attentats sanglants du Hamas et du Djihad islamique s'étant multipliés ces derniers mois. Il n'en est pas moins vrai que, selon le calendrier de l'accord d'Oslo, ils auraient dû, depuis longtemps, commencer un repli de leurs troupes en Cisjordanie pour permettre l'organisation des élections du Conseil de l'autonomie. L'argument de la protection des colonies – qui continuent d'être étendues – est évidemment *inacceptable pour les Palestiniens*. En position de force, Israël est en mesure de mettre un terme à un immobilisme dont on a déjà vu tous les dangers.

page 7

M 0147 - 1209 - 7,00 F

Le sommet des Quinze à Essen

L'Union européenne s'entrouvre à l'Est

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne se réunissent, vendredi 9 et samedi 10 décembre, à Essen, en Allemagne, sous la présidence du chancelier Kohl. Pour la première fois, la Suède, la Finlande et l'Autriche, qui seront membres à part entière de l'Union le 1er janvier 1995, participent aux travaux. Les Quinze devraient entériner une stratégie d'ouverture progressive de l'Union aux pays d'Europe centrale. Un « sommet des Amériques » se réunira, d'autre part, les 10 et 11 décembre à Miami.

Éloge de la proximité

Si l'économie mondiale tend à devenir un village planétaire, elle n'en conserve pas moins une vie de quartier. La simultanéité, en cette fin de semaine, des sommets d'Essen en Allemagne (9 et 10 décembre) et de Miami aux Etats-Unis (10 et 11 décembre) en est une nouvelle illustration. Pour organiser, chacun, leur vie de quartier, les dirigeants du Conseil européen, comme les *trente-quatre chefs d'Etat du* « Sommet des Amériques » sont pris dans une même logique, géographique et commerciale.

Mais entre l'intégration accélérée de leurs économies et la création d'une simple zone de libre-échange, les Européens (de l'Est et de l'Ouest) comme les Américains (du Nord et du Sud) ont un choix crucial à opérer. L'Amérique préfère la seconde voie. L'Europe hésite encore.

Malgré la mondialisation de l'économie, sa globalisation, la géographie conserve en réalité tous ses droits.

ERIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 3 et nos informations pages 3 et 4

Cherchant à justifier la compétition au sein du RPR

Les chiraquiens exploitent le doute sur la candidature de M. Delors

Les déclarations de M. Delors, indiquant qu'il avait « pris sa décision » quant à sa candidature éventuelle à l'Elysée, alimentent des rumeurs sur son possible renoncement. Ce doute est mis à profit par les partisans de M. Chirac – M. Juppé en tête – pour faire avancer l'idée d'une compétition entre le maire de Paris et le premier ministre.

L'hypothèse de la candidature de Jacques Delors à l'élection présidentielle a eu un effet dévastateur pour celle de Jacques Chirac. Dès lors que la droite paraissait menacée d'une nouvelle défaite, la campagne de premier tour lancée par le maire de Paris s'annonçait suicidaire. Edouard Balladur, qui est assuré, lui, de pouvoir compter sur la plus grande partie de l'UDF et sur une part – à déterminer – du RPR, voyait sa position renforcée.

Cause inverse, même effet : c'est, à présent, la rumeur d'une non-candidature du président de la Commission européenne qui ranime, à droite, l'affrontement *entre balladuriens et chiraquiens*. Si M. Delors renonce, alors qu'aucun autre candidat de gauche ne pourrait l'emporter ni, même, être certain de figurer au second tour, il redevient envisageable que l'élection présidentielle se joue à droite.

PATRICK JARREAU

Lire la suite et nos informations page 9





Bosnie : rester ou partir ?

M. Juppé évoque un éventuel retrait des « casques bleus », mais aucune décision n'a été prise

Est-on à la veille d'un retrait généralisé des « casques bleus » de Bosnie ? Aucune décision de cette nature n'a été prise, ni à Paris, ni à Londres, ni aux Nations unies à New-York. Mais le ministre français des affaires étrangères a évoqué plus fortement que jamais, mercredi 7 décembre, devant l'Assemblée nationale, cette éventualité.

« La situation sur le terrain est intenable pour les casques bleus. On ne pourra pas accepter longtemps encore que des soldats soient régulièrement pris en otages comme ils le sont aujourd'hui et, d'une certaine manière, malgré leur courage. humiliés », a déclaré Alain Juppé. *« Il est aussi de mon devoir*, a-t-il poursuivi, *d'avertir que la décision, à laquelle on est en train de nous contraindre faute de détermination de la communauté internationale, engendrera la guerre, c'est-à-dire plus de malheur et plus de souffrances pour les populations. »* Il y a plusieurs éléments dans ces deux phrases du ministre : une menace de retrait plus appuyée que jamais, mais aussi la réaffirmation que ce serait la politique du pire et la désignation implicite de ceux qui porteraient la responsabilité d'une telle décision, dont M. Juppé évoque les conséquences catastrophiques.

En l'état actuel du conflit et de la situation sur le terrain, où les hommes de la FORPRONU sont la cible du harcèlement des forces serbes, il serait irresponsable de la part des pays contributeurs de ne pas envisager l'éventualité d'un retrait et les dispositions nécessaires pour qu'il s'effectue sans encombre. L'ONU et l'OTAN travaillent depuis plusieurs semaines à la mise au point de ces dispositions militaires. Mais la décision de retrait (qui devrait être énoncée par le Conseil de sécurité, à la demande des pays contributeurs de la FORPRONU) n'est ni prise, ni programmée pour une date précise.

Sauf agression majeure contre les « casques bleus » sur le terrain qui pourrait évidemment précipiter les choses, la position française n'a pas changé : il faut donner encore ses chances à la diplomatie et poursuivre les efforts pour que le plan de règlement international soit accepté par les belligérants.

FLORENCE HARTMANN et CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 6

Lire aussi

- **Un entretien avec Volker Rühe, ministre allemand de la défense** *page 6*

Au pays des quotidiens

Enquête sur huit titres étrangers. Aujourd'hui le « New York Times »

Comment un vieux journaliste des *Izvestia* ayant débuté sous Staline ressent-il la révolution qui secoue son journal ? Comment les trois mille journalistes *de l'Asahi Shimbun*, qui fabriquent chaque jour huit éditions et vendent à travers le Japon plus de quatorze millions d'exemplaires, trouvent-ils le temps de vivre ? Qu'est-ce qui pousse le quotidien *El Espectador, malgré ses meurtrissures*, à continuer sa lutte contre les narcotrafiquants colombiens ? Qu'appelle-t-on un *« bon journaliste »* dans l'enceinte de l'imperturbable *Quotidien du peuple* de Pékin ? Peut-on être reporter quand on porte le tchador ?

On a connu mission plus douloureuse que tenter de répondre à ces questions. Il s'agissait d'aller rendre visite aux confrères et d'entreprendre une formidable balade dans l'univers des grands quotidiens, ces usines d'histoires et de mots qui respirent au rythme de la planète et écrivent chaque jour à plusieurs mains l'équivalent d'un livre.

Il s'agissait de se fondre dans leur intimité pour savoir de quel grain ils sont faits. Sentir ce qui les anime, les contraint, les fait vivre. Discerner leurs valeurs, parfois leur code d'honneur ; découvrir l'alchimie qui, comme par miracle, les fait paraître chaque jour, missives éphémères mais bourrées d'ambitions.

Des critères ? Redoutable question ! Confessons plutôt une curiosité toute subjective pour quelques vieux titres mythiques. La longévité dans le club des quotidiens est bien plus qu'un passeport. Elle témoigne d'une assise, d'une maturité, d'une confiance. Avouons l'envie de humer des odeurs de presse dans des environnements, des cultures, des systèmes très différents, pourvu que le journal soit un titre national et ouvre aussi ses pages à l'international. Avouons, enfin, la volonté de s'interroger chaque fois sur la notion de liberté, y compris dans des systèmes proches du nôtre.

Une balade donc. Une balade dans huit rédactions pour saluer la presse écrite et pour fêter à notre manière le cinquantième anniversaire du *Monde*. Une balade au pays des quotidiens, ces corps si vivants, si intenses qu'en y collant une oreille on entend battre le cœur d'une société.

ANNICK COJEAN

page 14

L'Iran satisfait du verdict de l'affaire Bakhtiar

Le ministre des affaires étrangères iranien, Ali Akbar Velayati, a exprimé, mercredi 7 décembre, sa satisfaction à la suite de l'acquittement, par la cour d'assises de Paris, de Zeynalabidine Sahradi dans le procès de l'assassinat de Chapour Bakhtiar. Ce verdict a *« donné raison »* à Téhéran, a t-il ajouté.

page 11

Les députés kurdes échappent à la peine de mort

Les huit députés turcs d'origine kurde jugés pour *« séparatisme »* à Ankara ont échappé à la peine de mort. Cinq ont été condamnés, jeudi 8 décembre, à quinze ans d'emprisonnement et les trois autres à des peines allant de trois à sept années et demie de prison. La violente répression menée par l'armée turque dans l'est du pays est de plus en plus critiquée à l'étranger.

page 6

RÉPUBLIQUE

Egalité ou équité ?

Secrétaire général de la confédération Force ouvrière, Marc Blondel n'apprécie guère l'enthousiasme de certaines élites pour l'« équité ». Préférer l'équité à l'égalité, c'est tourner le dos aux valeurs républicaines en optant pour une « égalité flexible ». L'équité est à l'égalité ce que l'humanitaire spectacle est à la politique.

par Marc Blondel

L'ÉQUITÉ est à la mode. A première vue, cela peut sembler une bonne chose. Il n'en est cependant rien. Car au travers de l'équité, ce que certains politiques ou experts – tel Alain Minc – véhiculent, c'est une remise en cause importante des valeurs républicaines. Si les deux mots, égalité et équité, ont la même racine latine, leur sens n'en est pas moins différent.

Selon le dictionnaire Larousse, l'équité est autant *« la vertu de celui qui possède un sens naturel de la justice, impartial »* que *« la justice morale ou naturelle, considérée indépendamment du droit en vigueur »*. L'égalité, selon la même référence, est *« le rapport entre individus, citoyens, égaux en droits et soumis aux mêmes obligations »*. De fait, l'équité s'apparente à une « égalité flexible », permettant des interprétations multiples. Que ce soit en fonction de la situation, de celui qui parle ou est concerné, d'impératifs divers, économiques par exemple.

Les partisans de l'équité, par opposition à l'égalité, ont notamment comme référence un professeur américain, le professeur Rawls, selon lequel il convient de distinguer parmi les inégalités celles qui sont justes de celles qui sont injustes. Seules seraient justifiées les inégalités profitant aux plus défavorisés et n'affectant pas les droits fondamentaux. Mais de quel type d'inégalités peut-il s'agir ? D'une inégalité vis-à-vis du droit. Il faut pouvoir déroger au droit pour peu que cette dérogation bénéficie aux plus défavorisés.

Qui juge le fait que la dérogation sera bénéfique ? Qu'est-ce qui est juste ou injuste ? Qu'est-ce qu'un « juste » salaire ? En vertu de quoi le principe de la dérogation ne conduit pas à minimiser et affaiblir le droit ? Autant de questions que ne se posent pas les partisans de l'équité contre l'égalité. Ce principe de la dérogation revêt, dans le domaine social notamment, une appellation que nous avons rencontrée à plusieurs reprises, celle de « *discrimination positive* ». C'est en son nom, par exemple, que les femmes doivent être autorisées à travailler la nuit. En ce domaine, les partisans de la « discrimination positive » n'ont nullement pensé à limiter sérieusement le travail de nuit des hommes.

A partir du moment où celui qui décide est celui qui fixe le caractère juste ou injuste, l'équité ne peut qu'être facteur d'inégalités croissantes. D'autant d'ailleurs que ses partisans s'appuient sur une mécanique bien connue. Certains droits n'étant plus universellement respectés, il convient de les modifier pour tenir compte de la réalité. Le droit au travail n'est plus respecté. Créons le droit à l'activité ou à l'insertion ! Le droit du travail n'est plus respecté. Déréglementons-le !

Il ne viendrait pas à l'esprit, par exemple, de renforcer le rôle des inspecteurs du travail en matière de contrôle ou de mettre en œuvre une politique économique orientée vers l'objectif de plein emploi. Car – et c'est là l'un des points caractéristiques du raisonnement des Saint-Just de l'équité –, les contraintes économiques sont incontournables et il faut s'y adapter. Liberté, égalité, fraternité, ces valeurs républicaines issues du souffle de la Révolution ont toujours revêtu un caractère d'objectif et d'utopie. Qu'elles n'aient jamais été totalement respectées n'est pas une nouveauté. Ce n'est pas une raison pour les considérer comme dépassées et archaïques et les remplacer par « libéralisme, équité, individualisme ».

Soumission ou rébellion

En prenant référence sur des travaux américains, les partisans de l'équité oublient tout simplement que la démocratie américaine est très différente de la démocratie française. Aux Etats-Unis, les droits sont avant tout individuels. Cela explique notamment tous les débats du syndicalisme, en son temps, autour du port d'armes ou de la sécurité sociale. En France, droits individuels et collectifs sont intimement liés dans la conception républicaine. C'est aussi ce qui est à l'origine de la laïcité.

Pour respecter l'égalité, il faut certes être impartial, mais s'appuyer sur des droits reconnus par la loi. Un bon prince, soucieux du bien de ses sujets, peut être équitable. Dans cet ordre d'idée, le RMI devient équitable, puisque le droit au travail est devenu impossible. L'équité est à l'égalité ce que l'humanitaire spectacle est à la politique : un alibi pour ne pas s'attaquer aux vrais problèmes. Penser équité, c'est être finalement soumis. Penser égalité, c'est être rebelle.

▶ Marc Blondel est secrétaire général de Force ouvrière.

JUSTICE

Préserver la présomption d'innocence

Le débat sur le secret de l'instruction se heurte aux corporatismes de ceux qui n'ont pas intérêt à ce que nos concitoyens bénéficient d'une authentique présomption d'innocence. Evitons les faux débats et les procès d'intention quand il s'agit des libertés. La question essentielle est celle-ci : doit-on continuer à rendre la justice sur la place publique avant qu'elle ne le soit dans les prétoires ?

par Alain Marsaud

LES réformes que proposent les hommes politiques sont-elles condamnées à n'être que tantôt démagogiques, tantôt machiavéliques ? On pourrait le croire en observant les réactions passionnées et irrationnelles que suscite désormais chaque nouvelle proposition de réforme, même lorsqu'elle a pour objet d'apporter des réponses concrètes à de véritables questions de fond, comme la présomption d'innocence.

L'amendement qui est abondamment commenté par les médias n'a ainsi plus rien de commun avec celui que l'Assemblée nationale a adopté le 21 novembre 1994. Que les corporatismes de tout poil aient vu dans ce texte une atteinte aux intérêts particuliers qu'ils défendent, je n'y vois rien d'anormal, puisqu'il avait pour objet de protéger le plus grand nombre. Il est cependant étonnant que ce conglomérat de corporatismes ne soit composé que de ceux qui ont le moins intérêt à ce que nos concitoyens bénéficient d'une authentique présomption d'innocence.

La législation existante prévoit que la violation du secret de l'instruction est punie d'une peine d'emprisonnement d'un an et d'une amende de 100 000 francs. De même, en vertu de l'article 38 de la loi de 1881 sur la liberté de la presse, la publication d'actes de procédure criminelle ou correctionnelle est sanctionnée par une peine d'amende de 25 000 francs. Enfin, la publication, avant une décision judiciaire, de toute information relative à des constitutions de parties civiles est punie d'une peine de 120 000 francs d'amende.

La nouvelle liberté des juges

Pourquoi ces textes ne sont-ils pas appliqués alors que, dans notre République, seule la loi, expression de la volonté générale, devrait faire autorité ? Essentiellement pour deux raisons : la première est que la période visée par le secret de l'instruction est imprécise et interprétée d'une manière restrictive ; la seconde est que les personnes susceptibles de violer ce secret sont précisément celles qui n'y sont pas tenues. Qu'en serait-il de la liberté de la presse si la loi était réellement appliquée ? Je n'ose imaginer le concert de réprobations qui s'ensuivrait.

Faut-il pour autant, comme le proposent certains, remettre en cause le secret des enquêtes judiciaires, voire la présomption d'innocence ? Rien ne me semble plus contraire au souci de justice que de refuser à une personne présumée innocente le droit de répondre à ses accusateurs, fussent-ils involontaires. Les juges ont désormais conquis leur liberté et nul ne pourra la leur reprendre. L'accusation publique est l'apanage du seul procureur de la République, qui l'exerce au nom de la société. Nul autre que lui ne saurait se l'approprier. Il est vrai que, à l'heure actuelle, nous avons la fâcheuse tendance à rendre la justice sur la place publique avant qu'elle ne le soit dans le *prétoire*. Cette dérive, si on l'accepte, implique un profond changement de société auquel, je crois, nous ne sommes pas prêts. Des lois existent, seule la volonté politique fait aujourd'hui défaut. C'est essentiellement à cela qu'il convient de remédier.

Que resterait-il de notre justice si, comme l'affirment ceux qui n'ont à l'esprit que les affaires, par nature « politiques », chacun d'entre nous – c'est-à-dire surtout les plus faibles, ceux qui subissent dans leur dignité, dans leur vie quotidienne et dans leur profession des atteintes à leur présomption d'innocence – devait accepter la remise en cause de ce droit fondamental ? N'est-ce pas d'ailleurs pour cette raison qu'un certain nombre d'autorités se sont prononcées en faveur d'une meilleure prise en compte du secret des enquêtes judiciaires dans notre droit ?

Un « droit de réponse » en temps réel

L'amendement adopté par la commission des lois et par l'Assemblée nationale vise à définir clairement la période « critique », au cours de laquelle la présomption d'innocence devrait être la plus protégée et durant laquelle elle est pourtant la plus menacée. Ce texte prévoit que le secret de l'enquête ne couvre que les informations susceptibles de remettre en cause la présomption d'innocence. Il appartiendra aux tribunaux de définir au cas par cas les informations portant atteinte à cette présomption. Il n'est donc nullement question d'instaurer un secret absolu, qui serait d'ailleurs totalement illusoire.

Mon amendement ne visait en aucun cas à limiter la liberté de la presse. Il avait pour seul objet de donner à la justice, et à elle seule, les moyens d'appliquer la loi et de protéger les droits fondamentaux de nos concitoyens. Telle est, en effet, et quoi qu'on en dise, la vocation première du législateur. Il appartient désormais à chacun d'entre nous, hommes politiques, journalistes, magistrats ou avocats, de prendre nos responsabilités, en ayant le courage d'épargner aux Français les faux débats et les procès d'intention, surtout lorsqu'ils impliquent leurs libertés.

Bien que la plupart de mes actuels détracteurs aient tous été, un jour ou l'autre, favorables au renforcement du secret de l'instruction, j'admets volontiers que le climat politique et judiciaire les ait orientés vers plus de prudence sur le sujet. Aussi je propose qu'une disposition garantisse la présomption d'innocence des personnes mises en cause par voie de presse ou audiovisuelle. Lorsque cette présomption aura été altérée, elles pourraient disposer d'un droit de réponse « en temps réel », dont la publication devra intervenir dans un bref délai.

▶ Alain Marsaud est député RPR de la Haute-Vienne.

EUROPE

Intégrer les pays d'Europe centrale

Revenant sur les propositions d'une conférence tenue à Bruges au début de l'été, Raymond Barre et Bronislaw Geremek proposent une stratégie afin de réussir l'intégration des pays de l'Europe centrale dans l'Union européenne. Le Français et le Polonais plaident pour la création d'une organisation d'experts, mandatée par les gouvernements pour formuler des propositions.

par Raymond Barre et Bronislaw Geremek

IL y a quelques mois, le 27 juin, des personnalités de quatre pays de l'Europe centrale – Hongrie, Pologne, Slovaquie, République tchèque – occupant des postes de haute responsabilité, se réunissaient à Bruges afin de mettre en œuvre un processus tendant à surmonter les obstacles qui subsistent encore sur la voie de l'adhésion de leurs pays à l'Union européenne.

Elles ont relevé en particulier la nécessité d'une stratégie bien définie, et qui a fait jusqu'ici défaut, en vue de préparer de part et d'autre l'intégration des pays de l'Europe centrale dans l'Union européenne. Elles ont aussi souligné les difficultés actuelles de la communication entre les parties concernées qui conduisent à des perceptions erronées de la situation ou à des craintes non fondées vis-à-vis des conséquences de cette intégration. Elles ont encore noté l'absence d'une réelle approche concertée de questions d'intérêt commun comme la modernisation des infrastructures, la sauvegarde de l'environnement, les restructurations de certaines activités ou encore l'harmonisation de certaines réformes. Même si les transformations en cours dans ces pays en vue de leur passage complet à l'économie de marché ont acquis désormais un caractère irréversible et sont, à bien des égards, très positives, ces lacunes, s'il n'y est pas remédié, peuvent compromettre la réalisation du grand dessein de l'intégration européenne des pays considérés.

Ce grand dessein, pour être pleinement exécuté, implique aujourd'hui une stratégie d'approche et d'adaptation réciproque qui devra être acceptée à la fois par l'Union européenne et par les pays aspirant à y adhérer. Cette stratégie devra être élaborée de concert par les candidats à l'adhésion, mais cela ne requiert pas, pour autant, que l'on préconise un traitement collectif de ces candidats par l'Union européenne, traitement collectif dont ils ne veulent pas.

Les pays considérés restent, en effet, fortement attachés à leur indépendance en ce qui concerne les négociations avec l'Union européenne : celles-ci aujourd'hui, ne peuvent être conçues que de façon bilatérale. Mais une communauté d'intérêt serait souhaitable : une communauté d'intérêt entre pays qui, loin d'être les « semeurs de désordre » comme on les présente parfois à l'opinion occidentale, partagent la même volonté de passer à l'économie de marché et de rejoindre les autres nations de l'Union européenne. Ils l'ont prouvé par les succès qu'ils ont déjà obtenus, par leur propre action et sans aucun conflit intérieur, dans le domaine économique et par l'acceptation anticipée des règles de conduite appliquées par l'Union européenne. Une telle communauté d'intérêt implique la possibilité et, au-delà, la nécessité de rechercher ensemble des solutions aux problèmes, souvent identiques, qui se posent sur le chemin de la transformation en cours.

En travaillant ensemble, en montrant qu'ils peuvent coopérer dans certains domaines, ces pays veulent aussi donner plus de crédibilité à leur candidature à l'adhésion à l'Union européenne, à un moment où cette crédibilité est parfois mise en doute. A cet égard, ils peuvent prendre comme référence l'organisation qui s'est constituée face au plan Marshall en Europe, en 1948, l'OECE (Organisation européenne de coopération économique), et s'inspirer de l'exemple de coopération réussie qui a été donné par les pays de l'Europe occidentale au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Le « noyau » de Visegrad

C'est pourquoi, à Bruges, les représentants de ces pays ont décidé de proposer à leurs gouvernements et à l'Union européenne de créer une organisation légère et flexible d'experts, qui, sans être explicitement une structure intergouvernementale, serait soutenue et mandatée par les gouvernements afin d'effectuer des analyses et de formuler des propositions qui pourraient beaucoup faciliter les rapports entre l'Union européenne et les pays de l'Europe centrale.

Cette organisation pourra œuvrer selon trois axes principaux : contribuer à surmonter les obstacles qui se dressent sur le chemin de l'intégration européenne des pays candidats de l'Europe centrale notamment en ce qui concerne leurs exportations vers l'Union européenne ; trouver, ensemble, les solutions aux problèmes que pose à ces pays la difficile et souvent douloureuse transition vers l'économie de marché, sans accepter aucune intervention extérieure ; faciliter le développement de leurs relations économiques avec l'Union européenne, mais aussi entre eux, et contribuer à traiter ensemble des questions « transfrontières » (communications et autres infrastructures, environnement, etc.), de manière à assurer leur mise à niveau pour l'adhésion à l'Union européenne.

En réalisant ce projet, les pays considérés se proposent, ainsi, de donner un exemple de coopération régionale, réalisé d'abord sur la base du « noyau » de Visegrad, mais qui pourra être suivi par d'autres pays de la région. Nous appelons donc les gouvernements concernés des pays de l'Europe centrale et les responsables de l'Union européenne, Commission et gouvernements des Etats membres, à soutenir une initiative qui nous apparaît opportune et importante pour l'avenir de l'Europe.

▶ Ancien premier ministre, Raymond Barre est député du Rhône (app. UDF) ; ancien dirigeant de « Solidarité », aujourd'hui député à la Diète polonaise, Bronislaw Geremek y préside la commission des affaires étrangères.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur de la gestion
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Le Conseil européen d'Essen et le débat sur l'élargissement de l'Union

Les Quinze ouvrent leurs portes aux pays d'Europe de l'Est

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne, réunis, vendredi 9 et samedi 10 décembre, à Essen (RFA), devraient entériner une stratégie d'ouverture progressive de l'Europe des Quinze en direction des pays d'Europe centrale.

■ ARMÉE : Edouard Balladur déclare devant l'Assemblée nationale que l'armée européenne est un « but » vers lequel l'Union devrait se diriger.

■ POLICE : François Mitterrand regrette que des obstacles techniques aient retardé la mise en place de l'Office européen de police (Europol). Le peu d'empressement du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, à développer cette institution pprovoque l'irritation de partenaires de la France, notamment celle du chancelier Kohl.

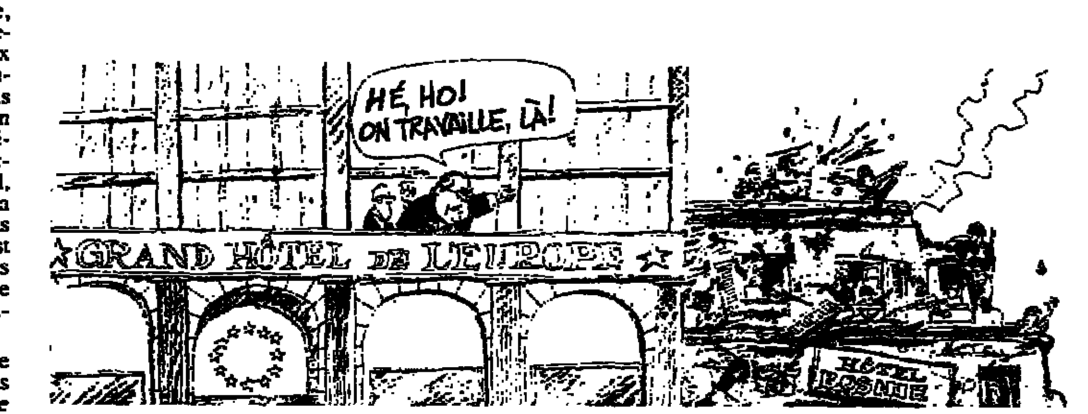
■ ÉLARGISSEMENT : Une étude de la Fondation Bertelsmann établit que l'intégration des pays de l'Est à l'Union européenne serait très coûteuse et exigerait une réforme profonde de la politique agricole commune (*lire aussi page 4*).

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

En adoptant une « stratégie de pré-adhésion », les Quinze vont donner un coup d'envoi solennel au processus devant conduire, vers la fin du siècle, à l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Il y a désormais accord pour considérer l'opération comme inéluctable. Afin de célébrer cette détermination collective, le chancelier Helmut Kohl, qui préside ce Conseil européen, a invité les chefs de gouvernements des six pays d'Europe de l'est avec lesquels l'Union a conclu des accords d'association à se joindre samedi aux Quinze pour le déjeuner de clôture.

Au-delà de cette décision de principe, le niveau de consensus aujourd'hui atteint est encore limité. Il est acquis que les négociations d'élargissement ne débuteront pas avant que les Quinze soient parvenus à s'entendre sur l'organisation politique et institutionnelle de la « Grande Europe ». Ce sera la mission de la Conférence intergouvernementale qui, au terme du Traité de Maastricht, se déroulera en 1996 et commencera à être préparée à compter de l'été prochain.

Pour le reste, avec qui négociera-ton ? Dans quel ordre ? Pour aboutir à quelle échéance ? Et à une Union de quelle nature ? Entretenant quel type de relations avec la Russie, l'Ukraine, la Turquie et ses autres voisins méditerranéens ? Il n'existe pas de réponses un tant soit peu précises à ces questions. Les Quinze organisent tant bien que mal une fuite en avant avec le sentiment, unanimement partagé, qu'il n'y a pas d'autre choix, qu'il n'est ni possible, ni souhaitable, d'accueillir avec réticence les sollications des pays PECO.



La stratégie de pré-adhésion s'apparente à l'un de ces exercices, fait de procédures et rendez-vous, dont l'Union a le secret. Elle prévoit pour l'année à venir un *« dialogue structuré »*, expression ampoulée qui signifie que les quinze se réuniront à plusieurs reprises au niveau ministériel avec *leurs partenaires de l'est. Mais* pour se dire quoi ? *« Ce sont des exercices d'un académisme effrayant ; on ne s'est pas posé la question de savoir comment on pourrait, à ce stade, délibérer avec eux de manière utile »*, commente un diplomate à propos des deux ou trois réunions de ce genre nouveau qui se sont tenues cet automne.

L'adhésion impliquera l'insertion des pays PECO dans le Marché unique, une aventure à haut risque pour des économies qui sont loin d'atteindre le niveau de compétitivité de l'Europe occidentale.

Le dernier Conseil de Jacques Delors

Comme prévu, les chefs d'État et de gouvernements inviteront la Commission à rédiger, pour leur prochain rendez-vous, en juin à Cannes, un Livre Blanc décrivant comment les pays PECO devront, dans cette perspective, rapprocher leur législation de celle de l'Union. L'intention est excellente, mais pas forcément évidente à concrétiser, s'agissant de pays très différents les uns des autres et qui n'ont pas les mêmes priorités.

« Il ne faut pas attendre du Sommet qu'il ait une vue claire sur ce qu'on va faire avec les pays PECO. On est, en effet en profond désaccord entre nous », explique une personnalité bruxelloise. Les Britanniques rêvent de saisir l'occasion de ce débat pour venir à bout de la politique agricole commune (PAC), une perspective dont ne veulent évidemment pas *entendre parler plusieurs États* membres, au premier rang desquels les Français. Ceux-ci, proches cette fois des Britanniques et des Allemands, expliqueraient en revanche volontiers aux « pays de la cohésion », Espagne en tête, qu'il faudra réduire les crédits des Fonds structurels. Bref, le débat n'est pas, pour le moins du monde, ordonné, et, sauf surprise, il ne le deviendra pas davantage à Essen, car les Quinze ne sont pas prêts à délibérer des adaptations des politiques communes.

Dans le domaine économique et social, le Livre blanc de la Commission sur la croissance, la compétitivité et l'emploi sert de trame depuis un an aux discussions. Jacques Delors présentera de nouveaux rapports préparés par ses services qui traitent, sous divers angles, de sa mise en œuvre. *Cependant l'intérêt des* gouvernements s'émousse, comme si, dans leur esprit, la reprise pouvait dispenser d'une réflexion collective sur les actions à mener en matière d'emploi. On peut craindre que le débat se limite à un effort de rédaction. L'exercice Livre blanc, une tentative courageuse pour mobiliser *l'Union et ses états membres* contre le chômage, se perd dans les sables.

Sa partie la plus opérationnelle portait sur la mise en œuvre d'un ambitieux programme d'infrastructures de transport. Les Quinze vont approuver une liste de projets prioritaires à lancer d'ici la fin 1996, mais risquent fort d'en rester là. Aucun financement complémentaire n'est envisagé. On s'apprête donc à assister, au delà *du Conseil européen, à une* bataille au couteau pour se partager les quelques moyens disponibles et, en particulier les 2 petits milliards d'écus (13 milliards de francs) inscrits dans le budget communautaire pour contribuer au financement des réseaux transeuropéens au cours des cinq prochaines années. Les Français ont pour objectif unique dans cette affaire d'en récolter un maximum – qu'ils chiffrent autour de *400 millions d'écus (2,6 milliards* de francs) – pour financer le TGV-Est.

Le Chancelier Kohl est très attaché à voir progresser la coopération en matière policière et judiciaire. Or, elle piétine, comme l'illustre l'incapacité des ministres de l'intérieur à approuver dans les délais la Convention créant *« Europol ». Le blocage vient de* la France et témoigne de la dégradation des relations entre Paris et *Bonn. Les Allemands souhaitent* que le dossier soit ouvert par le Sommet, avec la volonté d'inviter les ministres, avec plus de fermeté que dans le passé, à trouver une solution de compromis.

Ce sera le dernier Conseil européen de Jacques Delors, au moins en tant que président de la Commission. La présidence allemande a prévu qu'il s'adresse au Conseil européen pour faire part de ses réflexions sur l'avenir de l'Union. On peut s'attendre à ce que le Chancelier enchaîne pour marquer sa volonté de donner la priorité, durant son dernier mandat à la tête du gouvernement allemand, au renforcement de la construction communautaire.

PHILIPPE LEMAITRE

Éloge de la proximité

Suite de la première page

La révolution des moyens de *communication comme la montée en* puissance des activités immatérielles (les services en général) a certes réduit les distances. La mobilité des hommes, des marchandises et des capitaux a atteint un niveau exceptionnel.

Le fonctionnement en continu des marchés financiers – où de simples signes sur des écrans suffisent à bouleverser des équilibres économiques et sociaux locaux – en est sans doute la manifestation la plus visible. Les accords du cycle de l'Uruguay, signés par 124 pays et destinés à réduire les obstacles aux échanges, en marquent la sanction.

S'il est désormais relativement aisé de coopérer avec des économies lointaines, le monde redécouvre aujourd'hui qu'il est tout de même plus facile de travailler avec ses voisins. Quoi que l'on ait pu en penser, la proximité facilite les échanges. Abandonné un temps, le constat vaut pour l'Europe comme pour les Amériques.

Au lendemain des révolutions démocratiques en Europe de l'Est, les pays d'Europe centrale (la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Pologne) avaient violemment rejeté l'idée, suggérée alors par certains Occidentaux, d'une coopération économique régionale entre eux. Elle fut inéluctable. Ils se retrouvent aujourd'hui au sein du groupe de Visegrad, un club qui tente de favoriser les relations entre ses membres. Un même phénomène a conduit quatre pays d'Amérique latine (le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay et le Paraguay) à se regrouper *au sein* d'une zone de libre-échange, le Mercosur. Ils veulent en faire aujourd'hui un véritable marché commun.

Une même logique, géographique et commerciale, pousse donc, en Europe comme en Amérique, à un développement de la coopération économique régionale. Des deux côtés de l'Atlantique, une même réticence freine aussi l'ouverture des frontières, celle des pays riches à l'égard de leurs voisins moins favorisés. Les Etats-Unis ont accepté – avec difficulté – la création de l'ALENA (l'accord de libre-échange nord-américain), un vaste marché libre avec le Canada et le Mexique.

Plusieurs nations d'Amérique latine – le Chili, l'Argentine et le Venezuela notamment – souhaitent aujourd'hui adhérer à ce club. A Miami, le président américain, Bill Clinton, escamotera la question en proposant une réflexion sur la création, à très long terme, d'une vaste zone de libre-échange, de « l'Alaska à la Terre de feu ». Une méthode pour ne pas avoir à répondre par la négative aux candidats à l'ALENA.

L'Europe de l'Ouest, elle, se trouve dans une situation assez proche. Elle tente en fait de retarder l'adhésion à l'Union Européenne de ses voisins de l'Est. L'élargissement sera à l'ordre du jour du Conseil européen d'Essen. Des deux côtés de l'océan, les pays les plus industrialisés hésitent à ouvrir leurs marchés à leurs voisins, craignant de perdre leurs emplois et leur niveau de vie.

Un gouvernement économique pour l'Europe

A court terme, l'ouverture pourrait effectivement se traduire par une déstabilisation sociale et avoir un coût élevé pour les pays riches. A long terme pourtant, elle devrait favoriser ceux qui y procéderont les premiers. L'ALENA a connu, en 1994, *des débuts modestes, mais* favorables aussi bien au Mexique, sorti de la récession, qu'aux deux puissances d'Amérique du Nord. L'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté européenne avait profité, en son temps, aux anciens comme aux nouveaux membres.

Du fait de la présence, en Amérique, d'une puissance économique très largement dominante, le parallèle avec l'Europe s'arrête là. A Miami, ce sont les Etats-Unis qui, sur le plan économique, imposeront leur loi. Leur choix est celui du libre-échange, plutôt que celui de l'intégration. On peut certes considérer qu'existe déjà outre-Atlantique, avec l'ALENA, un embryon de « noyau dur » et avec le dollar, la perspective d'une monnaie unique.

A l'instar du Chili, de l'Argentine et aujourd'hui du Brésil, de nombreux pays latino-américains ont assis leur stratégie de redressement sur une parité monétaire stable, fixée par rapport au billet vert. Mais il n'est pas question là-bas d'un partage de souverainetés. Le rapport des forces économiques amène en fait les pays les moins développés à rechercher d'eux-mêmes la convergence.

En Europe, l'économie allemande est certes la plus puissante. Elle ne dispose pas néanmoins d'une position aussi exclusive que celle des Etats-Unis en Amérique. Les écarts de développement et de culture entre les pays européens – même de l'Est et de l'Ouest – ne sont en outre pas aussi grands que ceux qui opposent l'Amérique du Nord et celle du Sud.

Les membres de l'Union européenne, actuels et à venir, se trouvent donc confrontés à un choix entre la création d'une simple zone de libre-échange et la constitution d'une véritable économie régionale intégrée. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les débats d'Essen autour de la monnaie unique, des grands travaux d'infrastructure, et, au delà, d'un gouvernement économique pour l'Europe.

Si la géographie conduit l'Europe à élargir sa coopération, l'histoire devrait la pousser à l'approfondir, à faire le choix d'une intégration économique plus poussée. Comparée à l'Amérique, l'Europe offre en effet deux grandes particularités : un vieillissement de sa population et plus généralement de son économie et un Etat-Providence très développé.

Si elle veut compenser son handicap *démographique – par rapport à* l'Amérique – et préserver l'essentiel de son organisation sociale, elle aurait intérêt à renforcer, par tous les moyens, la coopération économique régionale. Malgré ses multiples difficultés, l'Europe pourrait néanmoins rester ainsi, dans le village planétaire, le quartier le plus agréable à vivre.

ERIK IZRAELEWICZ

AFRIQUE

RWANDA

Découverte de nouveaux charniers

Les « casques bleus » stationnés au Rwanda viennent de découvrir vingt-cinq charniers contenant les cadavres de Tutsis victimes des escadrons de la mort hutus. *« Notre première impression, c'est qu'il s'agit de vieilles tombes qui datent d'avant juillet, d'avant l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement »*, a déclaré, mercredi 7 décembre, le porte-parole de la MINUAR (Mission d'assistance des Nations unies au Rwanda). Ces charniers ont été découverts dans le nord-ouest du Rwanda, près du lac Kivu. Le porte-parole de la MINUAR n'a pas été en mesure de chiffrer le nombre de squelettes mis au jour. Compte tenu du nombre de charniers découverts au Rwanda, les enquêteurs de l'ONU se bornent à enregistrer leur localisation et à en estimer le contenu.

D'autre part, le vice-président rwandais, Paul Kagame, a dénoncé mercredi 7 décembre, à Londres, *« l'attitude hostile »* de la France, l'accusant de bloquer l'aide internationale au Rwanda, après avoir été *« associée au régime responsable du génocide »* contre la minorité tutsie. *« Les Français ne veulent pas pardonner au gouvernement actuel d'avoir remplacé l'ancien régime »* hutu, a ajouté M. Kagame. – (*AFP, Reuter.*)

SOMALIE

Retrait des « casques bleus » dans le Sud

Les troupes indiennes de l'ONU stationnées à Kismayo, dans le sud du pays, devaient se retirer, jeudi 8 décembre, de cette cité portuaire. Le responsable de la mission de Médecins sans frontières (MSF) à Kismayo, Jo Robays, a estimé que le retrait devrait s'effectuer sans grosse difficulté, car le port est facilement défendable. En revanche, il craint que des combats aient lieu entre factions rivales après le départ des « casques bleus ».

Le repli des soldats indiens fait partie du plan de retrait des 15 000 soldats de l'ONU déployés en Somalie, qui doit être achevé d'ici au 31 mars, les chefs de guerre du pays n'ayant pas réussi à se mettre d'accord sur un gouvernement d'unité nationale. – (*AFP.*)

EUROPE

Le Conseil européen d'Essen et le débat sur l'élargissement de l'Union

Une fondation allemande insiste sur le coût de l'élargissement à l'Est de l'Union européenne

BONN

de notre correspondant

Les quatre pays du groupe de Visegrad (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie) sont les mieux qualifiés pour devenir les prochains membres de l'Union européenne. Telle est une des conclusions d'une étude de la très réputée fondation Bertelsmann consacrée à *« la capacité d'intégration des pays d'Europe centrale et orientale »* (PECO), présentée jeudi 1er décembre. Cette analyse a été établie avec le soutien de la Commission européenne, qui doit, elle-même, rédiger l'an prochain un « Livre blanc » consacré au même sujet.

Pays par pays, la fondation Bertelsmann analyse le niveau de développement des PECO en fonction de critères d'intégration sélectifs, passant en revue la politique, l'économie, l'agriculture, les infrastructures, la société... Malgré des difficultés d'ordre statistique, les auteurs se prononcent pour une stratégie de *« rapprochement mesuré »*, en insistant sur les *« énormes problèmes »* liés à la transformation du système post-communiste dans tous ces pays.

Certes, certains acquis de l'après-communisme invitent à une prudent optimisme : les six pays analysés ont adopté des institutions démocratiques et connaissent, à des degrés divers, une certaine stabilité politique et économique. *« L'inflation a atteint en République tchèque et en Hongrie un niveau comparable à celui de la Grèce »*, écrivent les auteurs de l'étude, qui ajoutent que *« la Pologne a été le premier pays postsocialiste à réaliser plus de la moitié de son PIB dans le secteur privé »*. On observe par ailleurs que le contrôle civil des forces armées, un autre critère de compatibilité avec les démocraties occidentales, est assuré dans l'ensemble des PECO, même si la Roumanie n'a nommé une personnalité civile à la tête de son ministère de la défense qu'en mars 1994.

Les handicaps et les pesanteurs sont malheureusement bien plus importants que le reste. La transformation de l'agriculture apparaît, selon l'étude, en tête des points noirs. Peu compétitive, l'agriculture des PECO emploie encore une part considérable de la population active : 28 % en Pologne, 13 à 14 % en République tchèque,... L'ouverture des marchés pourrait entraîner des coûts considérables dans le cadre de la politique agricole commune en provoquant une baisse des prix et donc une augmentation des subventions. L'étude ne s'aventure pas à citer le coût de l'opération ni à proposer une réforme de la PAC, mais se prononce pour une stratégie d'ouverture progressive et ciblée des marchés.

Dans un passage consacré à l'extension des fonds structurels aux PECO, l'étude de la fondation Bertelsmann se fait plus précise : si les quatre pays de Visegrad étaient déjà membres de l'Union, ils toucheraient chaque année 20 milliards de deutschemarks. La Bulgarie et la Roumanie recevraient, quant à elles, 6 à 10 milliards de marks. Par comparaison, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Irlande touchent, chaque année, 18 milliards de marks en provenance des fonds structurels et des fonds de cohésion. Selon les auteurs de l'étude, les contributions nettes des nouveaux membres de l'Union, l'Autriche, la Suède et la Finlande, ne suffiront pas à couvrir les besoins, à moins qu'on engage une réforme des finances de l'Union, comme il est prévu de le faire, en 1997. *« Comme l'Allemagne encourage avec particulièrement de force l'élargissement à l'Est, on pourrait attendre d'elle qu'elle augmente ses transferts au budget européen »*, note la fondation Bertelsmann, qui est, ici, en totale contradiction avec les objectifs politiques affichés par le gouvernement de Bonn.

LUCAS DELATTRE

M. Balladur propose la construction d'une « armée européenne »

Edouard Balladur a présenté, mercredi 7 décembre, à l'Assemblée nationale, la conception française de l'Europe à la veille de la présidence par la France de l'Union européenne, qui commencera en janvier. Eludant le débat sur les institutions, le premier ministre a été plus explicite sur la question de la défense européenne. Il a ainsi déclaré qu'une « armée européenne » était un « but » vers lequel l'Union « devait se diriger ».

Edouard Balladur se targue rituellement de refuser de céder au vertige des mots. Le « fédéralisme » fait partie de ces termes qui enfièvrent les esprits : le premier ministre s'est donc bien gardé de le prononcer – même pour le récuser – lors du débat, à l'Assemblée nationale, mercredi 7 décembre, sur les objectifs de la prochaine présidence française de l'Union européenne. Si nul n'ignore sa pensée sur la question – *« Une Europe élargie comprenant un plus grand nombre d'Etats ne pourrait être fédérale »*, avait-il écrit dans *le Monde* du 30 novembre – M. Balladur s'est employé à éluder toute fâcheuse controverse en faisant observer que le défi européen est plus affaire de *« volonté »* politique que de *« schéma institutionnel parfois bien théorique »*.

Avec sa manière coutumière d'écarter d'un revers de la main les débats qui lui paraissent artificiels, il a lancé : *« N'opposons pas la nation et l'Europe ; nous avons besoin pour assurer notre avenir de l'une et de l'autre. »*

Soucieux d'apaiser la querelle, M. Balladur ne pouvait pourtant pas ne pas prendre ses distances à l'égard du document de la CDU-CSU allemande sur le « noyau dur ». *« Faut-il, sur un critère de performance économique, couper l'Europe en deux ? »*, s'est interrogé le premier ministre. *« Ce n'est pas notre vision de la construction européenne »*, a-t-il répondu. A la conception des démocrates-chrétiens allemands, il a donc opposé la configuration d'une Europe bâtie sur des *« cercles de coopération renforcée qui ne regrouperont pas forcément sur chaque sujet les mêmes Etats membres »*.

Parmi ces domaines de *« coopération renforcée »*, M. Balladur s'est étendu avec une insistance particulière sur la défense. Tout en précisant que *« la solidarité atlantique demeure »*, il a jugé *« nécessaire d'aller au-delà »*. Les Européens, a-t-il souligné, *« ne devront plus se contenter d'attendre ou de soutenir une action proposée par leur allié américain mais* [...] *ils devront se décider à prendre l'initiative »*. *« Lorsqu'il le faut*, a-t-il ajouté, *les Européens doivent mobiliser leurs forces et être capables de les faire agir sans délai sur des théâtres extérieurs où leurs intérêts sont en jeu, s'ils le décident. »* Evoquant l'élargissement de l'Eurocorps, M. Balladur a estimé qu'*« il serait illusoire, aujourd'hui, de parler d'armée européenne »*. *« Mais ce sont bien les premiers jalons d'un tel projet qui sont ici posés*, a-t-il assuré. *C'est bien le but vers lequel nous devons nous diriger. »*

Le catastrophisme de M. Borotra

Les députés RPR n'avaient pas de raison d'être aussi prudents sur les institutions que le premier ministre. Il ne fallait pas compter sur Franck Borotra (Yvelines), mandaté par le groupe néogaulliste, pour éluder le sulfureux débat sur le fédéralisme. *« On a beau dire que la querelle sur le fédéralisme est close*, s'est exclamé cet opposant farouche à Maastricht, *que personne ne songe à défaire la nation ni à déposséder les peuples de leur identité, cela ne suffit pas. »*

Usant d'un vocabulaire empruntant à la phraséologie du catastrophisme, M. Borotra a brossé le tableau d'une France minée depuis des années par une succession de *« renoncements »* et *d'« abandons »*. M. Balladur ne sort pas complètement indemne du réquisitoire puisque l'orateur du RPR a estimé qu'*« on ne peut pas faire la monnaie unique sans le fédéralisme »*.

Valéry Giscard d'Estaing, lui aussi, est inquiet, mais ses motivations sont inverses. Le président de l'UDF a ainsi vivement regretté les procédures actuelles d'élargissement qui consacrent la victoire de l'*« Europe espace » – « qui ne peut être que faiblement intégrée »*, a-t-il précisé – sur l'*« Europe puissance »*. Soucieux d'impulser une nouvelle dynamique européenne, l'ancien président de la République a appelé de ses vœux *« la réalisation de l'union monétaire »* qui, à ses yeux, constitue la *« seule démarche possible dans le sens d'une Europe puissance à vocation fédérative »*.

FRÉDÉRIC BOBIN

François Mitterrand presse Charles Pasqua de ne pas freiner la mise en place d'Europol

Le président de la République a souligné, lors du conseil des ministres du mercredi 7 décembre, que la France est « engagée » dans la création de l'office européen de police (Europol), prévu par les dispositions du traité de Maastricht, François Mitterrand a regretté que la mise en place d'Europol ait été retardée en raison « d'objections techniques » émanant du ministère de l'intérieur.

Le rappel à l'ordre élyséen fait suite aux interventions répétées du chancelier Helmut Kohl qui a regretté, lors du dernier sommet franco-allemand notamment, les retards pris par la réalisation d'Europol. Aux yeux du chancelier, le projet d'office européen de police serait bloqué à cause de la France. Le désaccord entre les positions française et allemande avait été patent à la réunion des ministres de l'intérieur des Douze, le 30 novembre à Bruxelles, où l'absence de Charles Pasqua avait été considérée comme une preuve de plus de l'opposition du « premier flic de France » à la mise en œuvre de l'embryon de police européenne voulu par les Allemands (*le Monde* daté 4-5 décembre). M. Pasqua avait une bonne raison de ne pas effectuer le déplacement bruxellois, commente aujourd'hui son entourage : un rendez-vous accordé *in extremis* par le pape, à Rome, l'en a empêché...

Cette histoire pasquaïenne, plus vraie que nature, peut prêter à sourire. Mais elle ne doit pas masquer les divergences de vues existant, sur la coopération policière en Europe, au sein du couple franco-allemand. La principale difficulté porte sur l'organisation de ce réseau d'échanges des données opérationnelles entre les polices des Douze que sera Europol. Sa mise en place pose certes des problèmes techniques. Mais, sur des dossiers de sécurité évidemment au cœur de la souveraineté nationale, Bonn et Paris se sont aussi faits les porte-drapeaux de deux conceptions souvent antagonistes reflétant des différences de cultures nationales. A la différence du réseau d'Interpol qui transmet des documents judiciaires (fiches de recherches, commissions rogatoires internationales), le réseau Europol échangera des données sur des personnes qui seront seulement l'objet de surveillances policières, voire de simples soupçons.

Se prononçant pour le modèle d'un *« FBI européen »*, le ministre allemand de l'intérieur est favorable à un système qui décalquerait, à l'échelle européenne, l'organisation de la police criminelle allemande (le BKA). Ce type de réseau fonctionnerait de manière relativement autonome, réservant aux agents d'Europol l'accès aux renseignements policiers sur les enquêtes en cours – les banques de données en temps réel. Ce mode de fonctionnement est notamment soutenu par les Pays-Bas, où l'Unité drogues européenne (UDE, première étape d'Europol) est installée depuis 1993.

C'est précisément à une telle architecture informatique que le ministère de l'intérieur français s'oppose : les « officiers de liaison » présents à Europol (des policiers sous l'autorité hiérarchique de leur Etat national) devraient pouvoir accéder aux informations circulant en temps réel sur le réseau. Au nom de l'efficacité contre la délinquance, M. Pasqua voudrait que les policiers profitent des données d'Europol pour travailler en temps réel sur des affaires en cours.

Le dossier Europol figure en tout cas à l'ordre du jour du conseil européen d'Essen. Il devra ensuite progresser sous la présidence de la France qui, au 1er janvier et pour six mois, prend le relais de l'Allemagne à la tête des ministres de l'intérieur des Douze.

ERICH INCIYAN

ITALIE

Antonio Di Pietro, « mine flottante »

La classe politique italienne s'interroge sur l'avenir du magistrat démisionnaire, qui recueille sur son nom plus de 90 % de suffrages favorables.

ROME

de notre correspondante

Antonio Di Pietro, qui dirigeait le groupe des magistrats milanais chargés de l'enquête anti-corruption « Mani Pulite », est donc parti en vacances. Deux mois au cours desquels il compte, paraît-il, se remarier ; commencer un livre de souvenirs ; se ressourcer dans sa campagne natale à Montenero di Bisaccia (Molise) ; réfléchir. Il lui restera, surtout, à préparer l'avenir. Une perspective qui, il faut bien le dire, au delà des superlatifs et de l'émotion liés à son départ, embarrasse, en fait, tout le monde. Connaissant le goût pour l'action et les projecteurs du nouveau Cincinnatus du Molise, nul doute, en effet, qu'il se lassera très vite de jouer avec ses tracteurs.

Quel sera, alors, l'avenir d'un homme, qui recueille sur son nom plus de 90 % de suffrages favorables, de ce tribun populaire, symbole intègre de la lutte contre la corruption qui, mercredi 7 novembre encore, a mobilisé dans les rues d'Italie des milliers de manifestants, droite et gauche parfois mêlés, ce qui n'est pas allé sans quelques frictions. Car c'est un des paradoxes d'Antonio Di Pietro que d'être, en même temps, un symbole pour les progressiste et la parfaite figure du « justicier » aux yeux d'une certaine droite.

Et si cet homme entrait en politique ? Cette perspective, une véritable « mine flottante » selon plusieurs commentateurs, a mis le monde politique en ébullition. Non que l'Italie, déroutée et décidément peu enthousiasmée par ses politiciens de métier, soit prête, après avoir cru exagérément au miracle de l'entrepreneur Berlusconi à se jeter les yeux fermés dans l'aventure d'un gouvernement des juges. Du moins on l'espère, car la démarche aurait quelque chose de démocratiquement malsain.

Le parachute d'Umberto Bossi

Il n'empêche : l'hypothèse d'une entrée en politique de « Tonino » Di Pietro donne lieu, au corps défendant de l'intéressé, à toutes les spéculations. Si, ouvrant, le premier, son parachute, Umberto Bossi, le chef de la Ligue du nord, explique qu'au Palais Chigi *« il faut un homme politique et pas un magistrat »*, beaucoup imaginent Di Pietro ministre, ou « locomotive » d'une alliance de centre-droit à créer, voire l'« homme du recours » en cas de gouvernement institutionnel, si M. Berlusconi venait à chuter. Une seule certitude : M. Bossi compte bien utiliser le départ du juge préféré des Italiens comme un argument supplémentaire en janvier, lorsqu'aura théoriquement lieu la « vérification » de l'état de santé de la majorité.

En attendant, les polémiques continuent dans un climat de grande confusion. L'opposition demande la démission du ministre de la justice, Alfredo Biondi, dont l'initiative d'envoyer des inspecteurs pour vérifier les méthodes de travail des juges milanais aurait pesé lourd dans la décision du juge Di Pietro. Quant au procureur de Palerme, Giancarlo Caselli, il vient d'envoyer une lettre en forme de SOS au Président de la République Oscar Luigi Scalfaro, dénonçant les pressions dont les magistrats sont l'objet.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Une décision judiciaire menace le duopôle de la RAI et de M. Berlusconi

La Cour constitutionnelle italienne a rendu, mercredi 7 décembre, un arrêt qui risque fort de marquer la fin du duopôle de fait que la RAI et le groupe d'édition Fininvest de Silvio Berlusconi exercent sur la télévision nationale. Cet arrêt pourrait, en effet, obliger tant la compagnie nationale italienne de radio-télévision que le président du conseil à se séparer d'une ou plusieurs des trois chaînes de télévision que chacun possède.

Cette décision contredit une importante disposition d'une loi de 1992 qui permettait à un même propriétaire de contrôler jusqu'à trois chaînes de télévision de diffusion nationale. La Cour a estimé que cette disposition allait à l'encontre de la liberté de l'information. La décision de la Cour n'ayant pas une portée rétroactive, la loi de 1992 ne sera donc pas abolie. Ce jugement ne manquera pas, toutefois, de renforcer les pressions qui s'exercent pour qu'à l'occasion du réexamen de ce texte, prévu en 1996, des mesures soient prises pour lutter contre les concentrations dans les médias. Avec ses trois chaînes nationales, Silvio Berlusconi se taille la part du lion de la télévision privée, d'autant qu'il détient, aussi, une part minoritaire dans le groupe Telepiu, qui possède trois autres chaînes, dont deux chaînes à péage. M. Berlusconi a annoncé, le mois dernier, son intention de céder le contrôle de ses chaînes de télévision. – (*Reuter.*)

هكذا من الأصل

هكذا من الامل

Et si cette année vous offriez un cadeau littéraire qui n'a pas de prix ?

Inattendu, prophétique et rebelle, *Paris au XXe siècle* est le dernier roman inédit de Jules Verne. Une découverte qui n'a pas de prix.



PARIS AU XXe SIÈCLE,

LE ROMAN RETROUVÉ

DE JULES VERNE.

Une coédition Hachette Référence - le cherche midi éditeur



La situation dans l'ex-Yougoslavie et un entretien avec le ministre allemand de la défense

Bosnie : rester ou partir ?

Suite de la première page

S'il ne l'est pas, si les Serbes s'obstinent dans le refus, alors et alors seulement (sans échéance précise donc), les « casques bleus » s'en iront. On l'a déjà beaucoup dit, mais cette fois cela semble vrai : cette chance donnée encore aux efforts diplomatiques sera la dernière. Les dirigeants américains sont pour l'instant sur la même ligne que les Européens et les Russes, mais dans quelques semaines ils feront de nouveau l'objet des pressions du Congrès en faveur d'une levée de l'embargo sur les armes et seront donc poussés vers une autre logique qu'en substance, M. Juppé résumait ainsi mercredi : retrait des « casques bleus », levée de l'embargo sur les armes, guerre à outrance en Bosnie et embrasement prévisible des Balkans.

Les événements de ces dernières semaines à Bihac ont été une sorte d'avant-goût de ce qui pourrait survenir. L'affaire a commencé – on l'oublie à Paris – par le départ des « casques bleus » français de la poche musulmane, à la demande de M. Balladur, et leur remplacement par des Bangladais non armés et tellement démunis que l'on ne peut plus aujourd'hui que tenter, avec difficulté, d'organiser leur départ progressif. Après ce départ des Français et le mauvais signal lancé par Washington, laissant espérer aux Musulmans une levée à terme de l'embargo sur les armes, l'armée bosniaque a lancé l'offensive contre les forces serbes. Quelques jours plus tard ces dernières lançaient leur violente contre-offensive et investissaient la « zone de sécurité » de Bihac, sans que quiconque ne vole au secours de l'armée bosniaque.

signature sur le plan de règlement. Dans son fief de Pale, leur chef, Radovan Karadzic, s'est dit prêt, mercredi, à reprendre les négociations avec le « goupe de contact » des grandes puissances. Il a ajouté, grand seigneur, qu'en cas d'échec des pourparlers, il garantirait la sécurité d'un éventuel retrait des « casques bleus », à condition qu'*« ils emportent leurs armes et qu'ils ne les laissent pas aux Musulmans »*.

Radovan Karadzic aurait-il cédé à la pression du président serbe, Slobodan Milosevic ? Le leader serbe bosniaque a reconnu, mercredi, que *« les nouvelles interprétations »* du plan de paix international données par M. Milosevic offraient *« un bon point de départ à de nouvelles discussions avec le groupe de contact »*. Radovan Karadzic n'est, certes, pas prêt à signer sur le champ le plan de paix, mais il ne veut pas pour autant rompre le dialogue alors que, selon lui, le « groupe de contact » a laissé la possibilité *« de réviser et d'améliorer le plan »*.

De plus, Belgrade affirme avoir été informé par des membres du « groupe de contact » que le plan de paix pour la Bosnie serait mis en application une fois seulement que la délimitation des territoires entre les Serbes bosniaques et la fédération croato-musulmane ainsi que les arrangements constitutionnels de la future Bosnie-Herzégovine auront été convenus entre toutes les parties. C'est donc l'assurance du maintien du *statu quo* pendant les négociations qui a poussé Radovan Karadzic à envisager la reprise d'un dialogue dont l'issue reste incertaine.

FLORENCE HARTMANN et CLAIRE TRÉAN

L'attitude de Radovan Karadzic

En dénonçant le *« manque de détermination »* de la communauté internationale, Alain Juppé veut signifier que les chances du plan de paix sont aussi liées à la fermeté des Occidentaux à défendre les engagements qu'ils ont pris envers les Musulmans bosniaques, notamment celui de faire respecter ces « zones de sécurité ». Faute d'une telle détermination, dont lui-même était partisan à Bihac, c'est sur le terrain que le « plan de paix » volerait en éclats. Le découpage territorial mis au point par les grandes puissances serait révisé au canon par les Serbes.

Les Français, les Britanniques et les autres pays contributeurs à la FORPRONU ne peuvent cependant pas maintenir indéfiniment leur présence en Bosnie, en l'absence de toute perspective de règlement. La balle est donc aujourd'hui dans le camp des Serbes de Bosnie dont on attend la

Deux photographes occidentaux libérés par les Serbes déclarent avoir été frappés

Les deux reporters-photographes, un Français et un Américain, détenus pendant trois jours par les Serbes sécessionnistes de Croatie, ont été libérés mercredi 7 décembre à la suite d'une démarche de l'ambassadeur des Etats-Unis à Zagreb. A leur arrivée dans la capitale croate, Luc Delahaye de l'agence française Magnum et Ron Jacques de l'agence américaine Saba, ont déclaré avoir été battus et menacés de mort pendant leur détention par des miliciens serbes près de positions d'artillerie situées non loin de la poche de Bihac (Bosnie), les deux photographes qui étaient accusés d'espionnage au profit des Musulmans bosniaques, ont été enfermés dans une pièce glaciale, menottes aux poignets. Au cours d'interrogatoires séparés ils ont été frappés, aspergés d'eau froide et menacés de mort. Luc Delahaye et Ron Jacques étaient dûment accrédités par les autorités locales serbes. Leur voiture, leur équipement et leurs papiers n'ont pas été restitués. – *(AFP, Reuter.)*

Volker Rühe : « Il ne peut y avoir qu'une solution politique au conflit »

Dans un entretien accordé aux correspondants à Bonn du « Monde », de « La Repubblica », « The Independant » et « El Pais », le ministre allemand de la défense, Volker Rühe, s'exprime sur les nouvelles missions de l'armée allemande et les futures structures de sécurité du continent. Il souligne qu'il ne faut pas demander à l'Allemagne de participer à des missions de sécurité selon les mêmes modalités que ses alliés.

BONN

de notre correspondant

« Il y a quelques jours, le commandant suprême des forces alliées en Europe a demandé à l'Allemagne de renforcer sa participation aux opérations de l'OTAN en Bosnie et de fournir six à huit avions Tornado. Va-t-on assister à la première intervention militaire de l'armée allemande depuis la seconde guerre mondiale ?

– Au vu de la situation actuelle, il n'est pas nécessaire que le gouvernement allemand prenne une décision. Il ne s'agit pas d'une demande officielle de l'OTAN, comme l'a confirmé entre-temps le secrétaire général de l'Alliance dans une lettre au gouvernement de Bonn.

– Est-ce que le jugement de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe du 12 juillet dernier rend désormais politiquement tout possible ?

– En principe, la situation juridique est claire depuis le 12 juillet. Mais nous déciderons au cas par cas et ne prendrons jamais d'initiative isolée. Il doit toujours y avoir une légitimation, à travers l'ONU ou la CSCE. En Bosnie, j'ai toujours exclu d'envoyer des troupes allemandes au sol parce que nous avons besoin de la confiance de toutes les parties en conflit et que la présence de soldats allemands serait davantage un élément du problème que l'inverse. En outre, nous sommes déjà associés à des missions de combat dans la région : nos bateaux qui patrouillent dans l'Adriatique ont la possibilité d'utiliser la force, et les avions-radars AWACS, pour lesquels nous fournissons des équipages, guident les avions d'autres nations de l'OTAN vers des buts militaires. Mais, encore une fois, politiquement, notre décision dépendra toujours d'une situation concrète.

– On parle d'une participation de la Bundeswehr à une mission au Haut-Karabakh ?

– Je suis sceptique sur la participation de soldats allemands. Aucune condition d'un engagement n'est remplie, que ce soit politiquement, militairement, ou au plan organisationnel.

– En Allemagne, un argument courant consiste à dire : l'Allemagne devrait s'abstenir d'intervenir partout où la Wehrmacht a joué un rôle d'occupant pendant la seconde guerre mondiale...

– Il peut y avoir des régions où il y a eu une agression allemande dans le passé, mais où, dans le contexte actuel, toutes les parties du conflit souhaitent une intervention de la Bundeswehr et ont confiance en nous. Le critère décisif c'est que nous représentions un élément de la solution plutôt que l'inverse. Ce principe pragmatique me semble plus juste que celui qui consiste à se référer en permanence au passé.

– Pensez-vous que l'actuelle Realpolitik envers les Serbes soit la meilleure solution pour mettre un terme au conflit yougoslave ?

– Il ne peut y avoir qu'une solution politique au conflit. Le plan de paix du groupe de contact doit être mis en œuvre. Mais la Bosnie ne doit pas devenir un signal pour tous ceux qui pensent qu'on peut modifier les frontières par la force en Europe et s'en trouver récompensés au bout du compte. Le principe du *peaceful change* ne doit pas être remis en cause. Un des meilleurs exemples de changement pacifique est l'unification allemande.

– Vous êtes, depuis quelque temps, un des avocats les plus engagés en faveur d'un élargissement rapide de l'OTAN aux pays d'Europe centrale et orientale. Etes-vous déçu par les décisions du dernier conseil des ministres de l'OTAN et par la position négative de Moscou en la matière ?

– Non, je ne suis pas déçu par les décisions de l'OTAN. Il faut prendre du temps, et dans une première phase on va s'interroger sur le « comment » de l'élargissement, avant de se demander « qui » et « quand ». Il y a ici – en ce qui me concerne – un parfait accord avec les idées américaines. Concernant Moscou, il est important de dire que l'intégration de l'Europe doit aller de pair avec le renforcement de la coopération avec la Russie. Les deux aspects doivent être abordés de front. On aurait du mal à imaginer l'armée russe sous commandement du SHAPE, ou la Russie intégrée dans une Europe dirigée depuis Bruxelles. Mais plus le partenariat entre l'OTAN et la Russie sera concret, plus les Russes comprendront qu'il est logique que les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale en voie d'intégration à l'Union européenne aient les mêmes conditions de sécurité que l'Allemagne ou la France. L'intégration de ces pays dans l'UEO ou l'OTAN n'est dirigée contre personne. Il s'agit de créer les conditions d'un bon développement de l'économie et de la démocratie dans ces pays.

– Quels pays d'Europe centrale et orientale seriez-vous prêt à proposer pour une rapide intégration dans les structures de sécurité occidentales ? Est-ce que ce processus peut être mené à bien par les Européens eux-mêmes, autrement dit est-ce que Washington doit donner son avis si, par exemple, la Pologne devait entrer dans l'UEO ?

– Je ne veux pas, aujourd'hui, dresser une liste de pays prioritaires, désignant qui doit être accueilli en premier et quand cela se fera. L'important, c'est que ce processus fasse l'objet de consultations entre l'Union européenne, l'UEO et l'OTAN. Il ne doit pas y avoir compétition en la matière. En principe, il doit y avoir un parallélisme dans l'adhésion à l'un et l'autre de ces ensembles, sinon il y a risque de divergence entre l'Europe et l'Amérique. C'est aussi la raison pour laquelle les Américains encouragent désormais activement ce processus. Ils pensent que, s'ils attendent, ils seront placés devant le fait accompli. Par exemple, si la Pologne devient membre de l'UEO, l'OTAN est automatiquement dans l'obligation de lui porter secours en cas de menace. L'UEO a en effet une double fonction : elle est le pilier européen de l'OTAN, et elle incarne l'identité de défense européenne. Les Européens et les Américains doivent travailler ensemble à l'élargissement des structures de sécurité de l'Ouest. L'OTAN est le seul facteur de stabilité qui fonctionne en Europe, et ne peut pas être remplacée par autre chose, comme par exemple la CSCE.

– Combien de temps encore assistera-t-on à des débats passionnés à chaque fois qu'il s'agit d'envoyer des soldats allemands à l'étranger ?

– Nous sommes encore dans un processus. Mais on doit quand même noter tout ce qui a changé dans les deux ans et demi qui viennent de s'écouler. Il y a une évolution très forte dans l'opinion, mais il faut encore être patient avec les Allemands. Cette évolution a été plus rapide que ce que beaucoup pensaient. Le Cambodge, où nous avons envoyé nos premiers « casques bleus » en mai 1992, la Somalie, l'Adriatique, le nord de l'Irak, le Rwanda, cela fait beaucoup. Pour l'opinion allemande, l'événement le plus spectaculaire a été l'envoi de 1 700 soldats allemands en Somalie. Mais d'un point de vue politique, le plus important a été la participation d'équipages allemands aux missions des avions AWACS au-dessus du ciel de la Bosnie.

» On ne doit pas poser la question de savoir si la Bundeswehr participera à des missions extérieures sur le même modèle que d'autres Etats. Nous ne copierons personne. Il y a des différences entre nous et d'autres pays, notamment avec ceux qui ont des obligations dans leurs anciennes colonies. Nous ne pouvons avoir la même attitude que ces Etats. L'important pour nous, c'est de pouvoir participer à des missions avec nos partenaires de l'OTAN et de l'UEO. Et nous savons qu'on attend de nous que nous participions à des missions de combat. Nous devons être à la hauteur de ces attentes. »

Propos recueillis par LUCAS DELATTRE

Pas de Tornado pour la Bosnie. – Le gouvernement allemand n'enverra pas dans l'immédiat de chasseurs Tornado pour des opérations en Bosnie, comme le lui avait demandé le commandement de l'OTAN. A l'issue d'une discussion, mercredi 7 décembre, entre les responsables de la coalition, Bonn a estimé que la requête de l'OTAN n'était que *« préliminaire »*. – *(AFP.)*

TURQUIE

La guerre menée contre les Kurdes a fait au moins 13 000 morts en dix ans

A la veille du dénouement, vendredi 9 décembre, du procès de huit députés kurdes, les autorités turques sont soumises à des pressions de plus en plus intenses de la part des gouvernements occidentaux. Dans une lettre adressée à ses homologues européens, François Mitterrand a suggéré une démarche commune auprès d'Ankara. Les Occidentaux demandent aussi la recherche d'une solution politique au conflit.

ISTANBUL

de notre correspondante

Qui aurait imaginé, en août 1984, lorsque le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a lancé sa lutte armée, que près d'un tiers de l'armée turque serait un jour mobilisée pour lutter contre ceux qui étaient perçus comme un groupe de bandits sans influence ? Et qui aurait cru que la question kurde deviendrait, un jour, l'obstacle principal au développement des relations entre la Turquie et l'Europe ?

Dix ans plus tard, le bilan des combats se chiffre à plus de 13 000 morts et les autorités turques ne donnent aucun signe d'un changement dans leur politique de répression à l'égard des Kurdes.

Les forces gouvernementales, qui affirment avoir abattu 3 700 combattants kurdes au cours des dix premiers mois de 1994 ont, certes, marqué quelques points sur le terrain. *« Le PKK a pris une gifle, qui risque d'affecter son efficacité et sa capacité de contrôle politique »*, commente un diplomate occidental. Si le PKK continue de recruter activement parmi la jeunesse kurde, le renouvellement constant de ses effectifs affecte probablement le sens de ses opérations, ce qui explique peut-être les attaques spectaculaires et brutales contre le personnel enseignant, qui ont particulièrement choqué l'opinion publique turque.

Les autorités ont rétabli un certain degré de contrôle, notamment sur les axes routiers, dans certaines régions du Sud-Est anatolien. Des villes, telles que Diyarbakir, Cizre ou Sirnak, ont retrouvé un peu de calme. Mais à quel prix ? Sirnak a été partiellement détruite, une partie importante de la population de Cizre a quitté la région, remplacée par des tribus favorables au gouvernement. Quant à Diyarbakir, la capitale régionale, elle a vu sa population doubler au cours des dix-huit mois écoulés pour atteindre 1,2 million, avec l'arrivée des villageois forcés de quitter leurs hameaux.



Selon l'Association turque des droits de l'homme, plus de 1 400 villages et hameaux ont été évacués, totalement ou partiellement, et dans certains cas brûlés, depuis 1987. Le parti de la prospérité (RP, islamiste) affirme, de son côté, que 800 000 personnes ont été déplacées.

Le PKK a élargi son champ d'action, qui dépasse aujourd'hui les dix provinces soumises à l'état d'urgence, pour inclure également plus au nord, Erzurum, Sivas, Erzincan et Kars, et à l'ouest, Urfa, Adana et Karamanmaras. Ses attaques contre des sites touristiques, à l'ouest du pays, démontre qu'il peut frapper à volonté des secteurs cruciaux pour l'économie turque. Le coût financier du conflit a ainsi poussé les hommes d'affaires turcs à s'exprimer. Un récent rapport, publié par la Fondation pour le développement économique, basée à Istanbul, mentionnait la nécessité de donner des *« droits culturels et éducatifs accrus pour la population kurde en Turquie »*

« Terrorisme d'Etat »

D'autant que le chiffre de 7 milliards de dollars annuels (37 milliards de francs) dépensés pour la lutte contre le PKK, cité par les autorités, ne tient pas compte des ravages économiques et sociaux de ce conflit. Les pâturages étant désormais hors d'atteinte, de nombreux paysans kurdes ont dû renoncer à l'élevage et les investissements industriels sont inexistants dans le Sud-Est. En l'absence d'enseignants – selon les chiffres de l'association turque des droits de l'homme, 128 instituteurs ont été tués au cours des dix dernières années dont 14 depuis la rentrée de septembre- des milliers d'enfants sont privés d'éducation. Pour justifier leur refus de chercher une solution politique au problème kurde, les autorités d'Ankara arguent volontiers du conservatisme de l'opinion publique turque. Ce renouveau du nationalisme turc et des partis d'extrême droite s'explique à la fois par les pertes en hommes subies par l'armée et par la façon dont la question kurde est présentée à l'homme de la rue : c'est un mouvement venant de l'étranger, soutenu par les Arméniens, les Grecs ou les Syriens !

Les racines du problème sont pourtant en Turquie et la répression n'a fait que pousser de nombreux Kurdes, qui ne souhaitaient pas forcément un Etat indépendant, dans les bras du PKK. L'appel au cessez-le-feu, lancé récemment par Abdullah Ocalan, le dirigeant du PKK, qui a aussi officiellement renoncé au séparatisme, a été immédiatement rejeté par les autorités turques.

Le gouvernement reste campé sur ses positions mais la question kurde est plus que jamais au centre des débats. Les méthodes utilisées par les forces armées, notamment dans la province de Tunceli où des dizaines de villages ont été détruits depuis septembre dans le cadre d'une vaste opération militaire, ont été publiquement critiquées. Le ministre d'Etat responsable des droits de l'homme, Ahmet Köylüoglu, a parlé de *« terrorisme d'Etat »*

Au sein de l'Assemblée, les vues réactionnaires continuent de dominer si l'on en juge par les discussions intenses qui entourent le projet d'amendement à la loi antiterroriste, qui accorderait plus de liberté d'expression aux Kurdes et aux Turcs. Acculée, la Turquie s'entête dans une politique qui s'est révélée néfaste pour le pays tout entier puisqu'elle entrave le processus de démocratisation à l'échelon national. Bien que les Etats occidentaux dénoncent les méthodes utilisées par le PKK, les revendications culturelles de la minorité kurde de Turquie figurent désormais à l'agenda européen, qu'Ankara le veuille ou non.

NICOLE POPE

PROCHE-ORIENT

IRAN

L'ayatollah Khamenei achève de renforcer son pouvoir politique et religieux

C'est à un véritable coup de force, dans la tradition chiite, que se sont livrés les partisans du « guide » de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, en élevant ce dernier à la dignité de *« source de référence » (marja e taghlid)*, pour l'ensemble des musulmans chiites (*le Monde* du 6 décembre).

Jamais autorité suprême chiite n'a été ainsi désignée, même si les deux groupes religieux qui ont promu l'ayatollah Khamenei ont pensé pouvoir faire illusion en flanquant le « guide » d'autres ayatollahs de la ville de Qom, désignés eux aussi comme marjas – la tradition chiite autorisant la formation d'un collège de « référence ».

Qui plus est – et c'est aussi une première – le « guide » s'est fait élire pour cette fonction suprême par cent cinquante des deux cents membres du Parlement. Comme si le sort de l'ensemble de la communauté chiite à travers le monde relevait du seul pouvoir iranien.

Or ce sont les écoles théologiques qui cooptent le grand ayatollah de la communauté chiite (*le Monde* du 2 décembre). Plus précisément, explique l'ayatollah Mehdi Rouhani, responsable de la communauté chiite en Europe (1), ce sont uniquement les marjas, c'est-à-dire les hommes de religion ayant atteint un degré d'érudition tel qu'ils sont capables d'interpréter la parole du Prophète, qui forment le collège habilité à choisir un grand ayatollah. Et celui-ci doit nécessairement faire partie de leur propre cercle.

Est marja, précise l'ayatollah Rouhani, celui qui a suivi non seulement les huit ans de cours d'une faculté religieuse, mais aussi les dix-huit ans de la faculté d'*ijtihad* (interprétation des textes de l'islam), puis occupé pendant dix-huit autres années la fonction d'enseignant des *moujtahid*.

Or l'ayatollah Khameneï n'a pas suivi la totalité de ce cursus. Il n'est pas marja, mais *minbari* (prédicateur), et ses fonctions de « guide » de la République islamique n'y changeront rien, pas plus que les acclamations de ses partisans au sein du Parlement, qui n'ont pas hésité à le qualifier de *« soleil brillant »*, soulignant qu'il était *« la personne la plus informée des questions islamiques et du monde de l'islam et la plus qualifiée pour diriger la communauté musulmane »*.

En réalité, l'ayatollah Khamenei avait progressivement, mais sûrement, préparé le terrain. Dès le décès du grand ayatollah Mohamad Reza Golpaygani en 1993, il avait sondé, par le biais de ses partisans, ses propres chances de lui succéder. Le tollé avec lequel son éventuelle candidature avait été accueillie avait fait croire à certains experts des affaires religieuses chiites qu'il ne tenterait pas à nouveau l'expérience.

Le risque de diviser les chiites

C'était de toute évidence compter sans sa détermination à verrouiller aussi bien la hiérarchie chiite que le pouvoir politique en Iran. En tant que « guide », il est de fait la « référence » politique suprême de la République islamique et son accession au titre de *marja e taghlid* achève de renforcer ce pouvoir.

En Iran, la manœuvre de l'ayatollah Khamenei exacerbera le conflit déjà ouvert, depuis plusieurs années, entre la hiérarchie traditionnelle et le pouvoir politique, et *« si les religieux pouvaient s'exprimer librement »* sans risquer des mises en résidence surveillée, voire des arrestations, ils auraient dit plus haut et plus fort leur hostilité, explique un iranologue. Toutefois, rien n'oblige les chiites, non iraniens surtout, à refuser de faire acte d'allégeance à l'ayatollah Khamenei. Un marja e taghlid ne s'impose pas. Il est l'objet d'une adhésion consensuelle. Et si les fidèles donnent spontanément et de plein gré le *khoms*, ils n'apprécient pas que cette dîme due à la hiérarchie religieuse se transforme en impôt dû à un Etat.

Traditionnellement, après le décès d'un grand ayatollah, la désignation de son successeur pouvait durer plusieurs années. Profitant de l'affaiblissement de la hiérarchie religieuse en Irak, du fait de la répression, et ayant muselé dans une très large mesure les religieux iraniens opposants, l'ayatollah Khamenei, qui dispose en outre de tous les moyens que met à sa disposition un appareil d'Etat – notamment celui de l'information –, a donc bousculé toutes les règles du jeu. Mais il prend ainsi le risque de diviser les chiites qui ne voudraient pas voir leur foi liée aux choix politiques du régime iranien.

M. N.

(1) Exilé en France, l'ayatollah Rouhani est un *moujtahid* et en tant que tel considéré comme le responsable de la communauté chiite en Europe.

Au terme des entretiens qu'il a eus à Damas, à Jérusalem et à Gaza

Selon le secrétaire d'Etat américain « le fossé se réduit » entre Israël et la Syrie

Le secrétaire d'Etat américain a tiré, mercredi 7 décembre, un bilan positif de sa septième tournée de l'année au Proche-Orient, au terme des entretiens qu'il a eus à Damas, à Jérusalem et à Gaza avec les dirigeants syriens, israéliens et palestiniens. Warren Christopher a estimé avoir obtenu un arrêt de l'escalade verbale entre la Syrie et Israël. *« Je suis convaincu que le processus de paix avance*, a-t-il dit. *Après toutes mes rencontres, j'ai trouvé que le ciel s'éclaircissait. »*

S'agissant des relations syro-israéliennes, M. Christopher a répété qu'il existe des *« chances sérieuses de parvenir à un accord de paix entre Israël et la Syrie. Le fossé se réduit, mais il reste un dur travail à faire »*. Le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, a jugé que *« le ton est moins tendu »* et qu'il était *« important de calmer le jeu »*..

Le secrétaire d'Etat a, d'autre part, rassuré Yasser Arafat sur les intentions d'Israël de mettre en œuvre la Déclaration de principes sur l'autonomie. *« M. Christopher s'est montré compréhensif à l'égard de notre demande d'accélérer l'organisation des élections au Conseil de l'autonomie et le versement de l'aide internationale »*, a indiqué un porte-parole du chef de l'OLP. *« M. Arafat a dit clairement qu'il comprenait ses responsabilités dans la lutte contre le terrorisme et la violence*, a affirmé M. Christopher. *Il comprend qu'il n'y aura pas de paix sans sécurité pour Israël et pour les Palestiniens. »*

A cet égard, le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès devait rencontrer le chef de l'OLP, jeudi, à la « frontière » entre l'Etat juif et le territoire de Gaza. Israéliens et Palestiniens avaient achevé, la veille, au Caire, une première session de négociations consacrées à l'extension de l'autonomie au reste de la Cisjordanie et à l'organisation des élections d'un Conseil de l'autonomie. Les deux parties doivent se retrouver mardi prochain.

Quant à la réunion extraordinaire du gouvernement israélien consacrée à l'extension de l'autonomie à l'ensemble de la Cisjordanie, elle devait s'achever, jeudi, par une dernière séance, suivie de la publication d'un communiqué, a indiqué un porte-parole du premier ministre. A cette occasion, le ministre de l'environnement, Yossi Sarid, a déclaré que *« le gouvernement était déterminé à continuer les négociations de paix et à appliquer fidèlement les accords avec les Palestiniens »*. – *(AFP, Reuter.)*

EGYPTE : les islamistes perdent le contrôle de l'université du Caire. – Les islamistes ont perdu, pour la première fois depuis huit ans, le contrôle de l'université du Caire, lors des élections des représentants étudiants qui ont eu lieu, lundi 5 et mardi 6 décembre. Ils sont arrivés en tête dans quatre des dix-sept facultés et les « indépendants » dans douze. A la faculté d'agriculture, les deux listes sont arrivées à égalité. Les islamistes ont aussitôt accusé les autorités d'avoir *« truqué »* le scrutin après avoir invalidé, en novembre, cinq cents de leurs candidats. – *(AFP.)*

SOUDAN : persécutions contre les chrétiens dans le sud du pays. – L'Ordre missionnaire italien des Comboniens a dénoncé, mercredi 7 décembre, dans un communiqué, de nouvelles persécutions contre les chrétiens dans le sud du pays. Il estime que le dialogue engagé par le gouvernement (musulman) de Khartoum, au début de l'année, a été une *« escroquerie conçue avec la complicité des milieux étrangers »*. Ces religieux affirment notamment avoir la *« confirmation »* que *« quatre chefs chrétiens ont été fouettés et crucifiés en août »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Un nouveau rebondissement dans le « Whitewatergate » touche un des proches de M. Clinton

WASHINGTON
de notre correspondant

« Webb Hubbell est un vieil ami, et Hillary et moi-même sommes attristés par les événements d'aujourd'hui. » Pas de commentaire direct, puisque l'affaire relève de la justice, mais un geste d'amical soutien. Le président Bill Clinton s'est ainsi manifesté, mardi 6 décembre, le jour où son *ami d'enfance acceptait de plaider* coupable de fraude fiscale, dans l'espoir d'obtenir une sentence allégée.

L'affaire pour laquelle Webster Hubbell, – 46 ans, ancien « numéro trois » du ministère de la justice dont l'influence dépassait largement sa position hiérarchique sur le papier –, est poursuivi, est celle du « Whitewater », du nom de la société immobilière créée en 1978 par Bill et Hillary Clinton avec un couple de leurs amis proches, James et Susan McDougal.

Certes, officiellement, les ennuis de Webster Hubbell, qui fut également l'associé de Hillary Clinton au sein du cabinet juridique Rose de Little Rock (capitale de l'Arkansas dont Bill Clinton a été gouverneur), ne touchent pas directement le couple présidentiel. L'intéressé avait démissionné de l'administration, en mars dernier, alors que le cabinet Rose l'accusait d'avoir surfacturé des clients, parmi lesquels le gouvernement.

Mais M. Hubbell aurait également conclu un arrangement favorable avec une société d'expertise comptable chargée de vérifier les comptes d'une caisse d'épargne mise en faillite en 1989, la *Madison Guaranty Savings and Loan Association*. Au total, l'ancien maire de Little Rock aurait récupéré frauduleusement 394 000 dollars. Le problème est que la *Madison*, appartenant à James McDougal, a servi à financer en partie l'opération immobilière « Whitewater ».

L'année dernière, les républicains avaient tenté d'obtenir l'audition de M. Hubbell devant une commission de la Chambre des représentants. Mais la majorité démocrate d'alors avait repoussé une telle suggestion. Aujourd'hui, les choses sont bien différentes : au Congrès, les républicains sont largement majoritaires, et manifestement désireux d'utiliser cette nouvelle influence politique.

LAURENT ZECCHINI

La Maison Blanche juge inapproprié un timbre consacré à la destruction d'Hiroshima et Nagasaki

La Maison Blanche a indiqué au service des postes américaines qu'elle considérait comme inapproprié un projet de timbre représentant le nuage dégagé par l'explosion des bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, en 1945, avec une brève légende affirmant : *« La bombe atomique accélère la fin de la guerre, août 1945. »* La poste américaine serait en train de revoir ce choix, qui a suscité de vives réactions au Japon. Ce timbre devait normalement être émis dans les prochaines semaines. – *(AFP.)*

INTERNATIONAL

ASIE

VIETNAM

L'Église bouddhique unifiée n'a guère les moyens de se faire entendre

HO CHI MINH-VILLE

de notre envoyé spécial

A Hué, une vieille Austin exposée dans l'enceinte de la pagode Linh Mu fait figure de symbole : c'est ce véhicule qu'avait emprunté le premier bonze qui s'était immolé par le feu, à Saïgon en 1963, pour protester contre le régime alors en place dans le Sud. La révolte des bonzes, applaudie à l'époque par Hanoï, avait été assez populaire, et sa répression si brutale que les Etats-Unis encouragèrent, à la fin de la même année, le renversement des frères Ngo Dinh Diem et Ngo Dinh Nhu par l'armée.

Plus de trente années ont eu beau s'écouler depuis, certains bonzes n'en continuent pas moins de revendiquer l'héritage de l'Eglise bouddhique unifiée (EBU) que le PC vietnamien ne reconnaît plus depuis 1981, date à laquelle il l'a remplacée par l'Eglise bouddhique (EB), placée, au même titre que les autres religions, sous la tutelle du Front de la patrie, organe para-communiste. Mais une partie au moins de la direction de l'EBU n'a pas accepté le fait accompli. Ses revendications, relayées par un Bureau international bouddhiste d'information installé à Paris, concernent notamment sa reconnaissance par les autorités, sa « liberté d'activité normale », la restitution de ses biens confisqués et la libération de fidèles incarcérés.

Surtout depuis 1992, profitant de l'ouverture du Vietnam sur le reste du monde, l'EBU fait davantage entendre sa voix, et une série d'incidents ont eu lieu. Le dernier en date : début novembre, des bonzes ont tenté d'organiser un convoi de vivres destinés aux victimes de graves inondations dans le delta du Mékong qui auraient fait plus de 300 morts et un demi-million de sinistrés. Ce convoi a été bloqué le 6 novembre, à la sortie de Ho Chi Minh-Ville, et, selon de bonnes sources, *« quatre ou cinq bonzes »* auraient été arrêtés.

En août, un petit groupe de bonzes venus de Tra-Vinh, dans le delta du Mékong, ont manifesté silencieusement en faveur de la liberté religieuse devant l'hôtel de ville à Ho Chi Minh-Ville, à la suite de quoi leur chef de file, Thich Giac Nguyen, a été arrêté pour enquête. Le 28 mai dernier, un vénérable, Thich Hue Thau, s'est immolé par le feu à Vinh-Long, dans le delta du Mékong. Le 30 juillet, une cour d'appel a confirmé une sentence de trois ans de prison infligée à Thich Hanh Duc, supérieur de la pagode Son Linh à Baria (à proximité de Ho Chi Minh-Ville), lequel avait été arrêté le 9 juillet 1993. Une manifestation a eu lieu le 24 mai 1993 à Hué, à la suite de la convocation par la police du supérieur de la pagode de Linh Mu, où un individu s'était immolé par le feu trois jours auparavant.

Un regain de religiosité

Tous ces religieux se réclament de Thich Huyen Quang, patriarche de l'EBU, un bonze âgé de soixante-seize ans et qui serait, depuis 1982, assigné à résidence dans sa province natale de Quang-Ngai, ce que les autorités démentent. Une autre figure de l'EBU est Thich Tri Quang, architecte du mouvement contre Diem en 1963. Ce bonze, âgé aujourd'hui de soixante et onze ans et qui demeure supérieur de la célèbre pagode An-Quang, à Ho Chi Minh-Ville, ne fait plus guère parler de lui depuis des années.

Ces derniers temps, la libéralisation économique et sociale a encouragé un regain de religiosité. Eglises comme pagodes sont restaurées et davantage fréquentées. Mais, dans un pays dont les quatre-cinquièmes de la population se disent de tradition bouddhique, l'influence de l'EBU demeure limitée parmi les quelque quatre mille pagodes en activité et les vingt mille moines qui se réclament de différentes écoles. *« L'EBU s'est convaincue, pour sa part, que le Parti communiste est condamné, à terme, au moins à partager le pouvoir et qu'en tant que religion nationale, par opposition non avouée au catholicisme, le bouddhisme devrait occuper une plus grande place dans la vie publique »*, souligne la même source.

Pour ce qui les concerne, les autorités continuent de qualifier l'EBU d'*« extrémiste »*, et d'affirmer que les condamnations de ceux qui s'en réclament sont d'origine pénale et non religieuse. Le divorce est donc total, et l'amorce d'un dialogue semble d'autant moins concevable que l'existence de l'EBU demeure davantage, aux yeux de Hanoï, une gêne qu'un foyer dangereux d'opposition. Tout en contrôlant étroitement la vie politique, le PC a introduit, ces dernières années, des réformes dont les effets, assez bien accueillis, commencent à se faire sentir. Contrairement à ce qui fut le cas en 1963, l'EBU n'est donc pas en mesure de cristalliser un mécontentement populaire. Elle devrait probablement se contenter, pour l'instant, de prendre date.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Nouveaux incidents à Hué – Les autorités de la ville de Hué ont ouvert mardi 6 décembre une enquête à la suite de nouveaux incidents provoqués le 27 novembre par des bouddhistes dissidents. Ce jour-là, une vingtaine de bonzes et de fidèles, ont *« provoqué des troubles publics »* en interrompant la rentrée d'une école de formation de moines de l'Eglise officielle, dans la pagode de « Bao Quoc ». – *(AFP.)*

REPÈRES

BRÉSIL
L'ancien président Collor jugé pour corruption

Le procès pour corruption de l'ancien président Fernando Collor de Mello s'est ouvert, mercredi 7 décembre, devant la Cour suprême. Accusé d'avoir bénéficié à titre personnel d'un vaste réseau de « pots de vin », aux côtés du trésorier de sa campagne électorale de 1989, Paulo Cesar Farias, et de six autres personnes, l'ancien président est passible d'une peine de huit ans d'emprisonnement.

Le procureur général, Aristides Junqueira, qui, selon plusieurs journaux, ne dispose pas d'un dossier très étoffé, a déclaré au tribunal qu'il n'était pas nécessaire de prouver que Fernando Collor avait consenti quelque chose en échange des sommes reçues, et qu'il suffisait de prouver qu'il les avait sollicitées.

Aucun des prévenus n'était présent au tribunal. Fernando Collor a simplement fait parvenir aux journalistes réunis devant son domicile de Brasilia une note disant qu'il attendait le verdict avec *« sérénité et confiance »*. L'ancien président, qui avait échappé à la procédure de destitution engagée contre lui par le Sénat en démissionnant le 29 décembre 1992, avait cependant été privé par le parlement de ses droits politiques pour huit ans. Même si la Cour suprême le juge non coupable, au terme d'une décision attendue au début de la semaine du 12 décembre, cette interdiction restera en vigueur. – *(AFP, Reuter.)*

SLOVÉNIE
Les partis de droite progressent lors du premier tour des élections municipales

Selon les premiers résultats de la commission électorale, le premier tour des élections municipales du dimanche 4 décembre en Slovénie s'est traduit par un net affaiblissement des formations de gauche et un renforcement de la droite. Les sociaux-démocrates de Janes Jansa, ex-ministre de la défense (droite nationaliste, dans l'opposition), ont ainsi obtenu 14 % des suffrages contre 3,5 % aux législatives de 1992. Les libéraux-démocrates, premier parti du pays, ont en revanche perdu des voix avec 17,2 % contre 23,5 % en 1992. La Liste unie (ex-communiste) s'est maintenue avec 13,8 % et les chrétiens démocrates (conservateurs) sont en léger progrès, avec 18 %.

Sur les 147 maires à élire, 56 ont été élus au premier tour. Ces premiers résultats, qui ne sont pas encore officiels, ont été obtenus sur la base de décomptes manuels, en raison d'une défaillance technique de l'ordinateur central de la commission électorale. Le taux de participation a été de 62 %. Le second tour est prévu pour le 18 décembre. – *(AFP.)*

TCHÉTCHÉNIE
Moscou durcit le ton

Alors qu'elle semblait privilégier la voie du dialogue pour résoudre la crise tchétchène, la Russie a durci le ton, mercredi 7 décembre, en brandissant, de nouveau, la menace d'une intervention militaire dans la république sécessionniste. Le conseil de sécurité, présidé par Boris Eltsine, a en effet ordonné le recours à *« toutes les mesures constitutionnelles »* pour désarmer les belligérants de Tchétchénie.

Nikolaï Egorov, ministre des Nationalités, a été promu au poste de vice-Premier ministre pour coordonner les actions engagées par le gouvernement pour rétablir l'ordre constitutionnel. Moscou a ordonné à deux bombardiers de survoler Grozny, la capitale tchétchène. Selon un responsable local, les appareils auraient largué deux bombes à la périphérie de la ville, où se trouve une base de chars des forces de Djokhar Doudaev, le président tchétchène. – *(Reuter.)*

EN BREF

AFRIQUE DU SUD : projet de loi pour abolir la peine de mort. – Le gouvernement sud-africain, malgré des divergences internes, a adopté, mercredi 7 décembre, un projet de loi abolissant la peine de mort. Le texte sera soumis au Parlement au début de l'année prochaine. Le Congrès national africain (au pouvoir) est officiellement contre la peine de mort – par pendaison – alors que les deux autres partis gouvernementaux, le Parti national et l'Inkhata, souhaitent son maintien. La dernière pendaison remonte à 1989. – *(AFP.)*

ALGÉRIE : arrestation des assassins présumés d'un Français. – Les deux assassins présumés d'un Français Lucien Marel, tué le 2 décembre, près d'Oran, ont été arrêtés par les services de police de la ville, a annoncé, mercredi 7 décembre, à Alger, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). L'*« auteur principal du crime »*, âgé de trente ans, serait un *« repris de justice »* a précisé la DGSN, excluant implicitement l'hypothèse d'un attentat islamiste. – *(AFP.)*

Décès de Saïd Mohammedi, ancien ministre. – Colonel de l'Armée de libération nationale (ALN) pendant la guerre d'indépendance (1954-1962), ministre dans le premier gouvernement d'Ahmed Ben Bella (1962), puis militant actif du Front islamique du salut (FIS) en 1990, Saïd Mohammedi est décédé, mardi 6 décembre, à l'âge de quatre vingt deux ans, à l'hôpital parisien de la Salpêtrière. Natif de Kabylie, cet ancien sous-officier de l'armée française s'était engagé dans l'armée allemande durant la seconde guerre mondiale, ce qui lui avait valu d'être condamné aux travaux forcés à perpétuité, avant d'être grâcié, en 1952. – *(AFP.)*

BANGLADESH : le procès de Taslima Nasreen s'ouvre samedi prochain. – Le procès de l'écrivain bangladais Taslima Nasreen, accusée d'avoir critiqué le Coran, s'ouvrira samedi 10 décembre à Dacca, la capitale du pays, a annoncé jeudi son avocate. L'écrivain, âgée de trente-deux ans, et actuellement en exil en Suède, risque une peine de deux ans de prison ferme. – *(AFP.)*

ETATS-UNIS : Oliver North renonce à être candidat en 1996. – L'ancien « héros » du scandale de l'Irangate, le républicain Oliver North, a annoncé mercredi 7 décembre qu'il renonçait à toute candidature électorale en 1996, expliquant qu'il souhaitait consacrer plus de temps à sa femme et à ses quatre enfants. Candidat républicain à un siège de sénateur en Virginie pour les élections du 8 novembre, M. North a été battu par son rival démocrate, M. Charles Robb. – *(AFP.)*

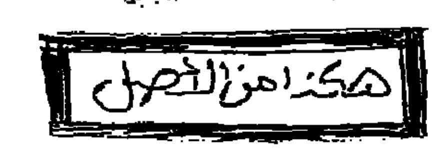
LIBAN : mise au point de l'ancien président Gemayel. – Après la publication, dans *le Monde* du 3 décembre, d'un article sur l'offre de démission du premier ministre Rafic Hariri, dans lequel il était indiqué que *« le Parlement, dans un vote, impliquait l'ancien président Amine Gemayel* (...) *dans le scandale de l'acquisition, en 1983, d'hélicoptères Puma »*, nous avons reçu de ce dernier une mise au point. M. Gemayel précise qu'*« une commission parlementaire* [...] *chargée d'enquêter sur cette affaire n'a pu que conclure, au terme d'investigations qui ont duré un an et demi, à l'inexistence d'éléments pouvant justifier mon incrimination »*.

RUSSIE : Mikhaïl Gorbatchev pourrait briguer la présidence en 1996. – L'ancien président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a clairement envisagé, mercredi 7 décembre à Doubaï, de se présenter à l'élection présidentielle prévue pour 1996. *« J'ai examiné cette question avec attention et je ne peux l'exclure »*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse. – *(Reuter.)*

SYRIE : le vice-président critique violemment le traité israélo-jordanien. – La Syrie considère le traité israélo-jordanien comme une *« agression pacifique »* contre le monde arabe qui doit y faire face par *« une action sérieuse et commune »*, a déclaré, dans un entretien publié, mercredi 7 décembre, par l'hebdomadaire égyptien *El Moussawar*, le vice-président Abdel Halim Khaddam. *« Il faut considérer cette affaire comme une action israélienne visant à contrôler les ressources du monde arabe »*, a ajouté M. Khaddam. – *(AFP.)*

TUNISIE : interdiction provisoire des antennes de télévision par satellites. – Le gouvernement a décidé de suspendre *« provisoirement »* l'octroi des permis d'installation d'antennes paraboliques pour capter la télévision par satellites, a indiqué le ministre des communications, cité, mercredi 7 décembre, par l'agence de presse TAP (*le Monde* du 7 décembre). Habib Lazreg a précisé qu'un nouveau texte de loi sera promulgué au début de 1995 pour *« combler le vide juridique »* dans ce domaine. – *(AFP.)*

Mise au point sur l'« empêchement » de M. Marzouki. – La présence en Tunisie de l'ancien dirigeant de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) Moncef Marzouki, enseignant à la faculté de médecine de Sousse, est *« indispensable au démarrage de l'année universitaire »*, a-t-on indiqué, mardi 6 décembre, de source autorisée. Ainsi réfute-t-on l'*« interprétation politique »* donnée à l'*« empêchement »* de M. Marzouki de se rendre à New-York pour y recevoir le prix annuel de l'organisation américaine Human Rights Watch (*le Monde* du 7 décembre). – *(AFP.)*



La préparation de l'élection présidentielle et les incertitudes sur la décision de M. Delors

M. Juppé (RPR) défend la pluralité des candidatures à droite

Assurant qu'il n'est pas possible d'éviter une pluralité de candidatures de la majorité au premier tour de l'élection présidentielle, Alain Juppé, secrétaire général et président par intérim du RPR, a écrit à François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, pour lui proposer la création d'un « comité national pour la victoire d'un candidat de la majorité à l'élection présidentielle ».

■ L'« AMBITION » ET LA « VOLONTÉ » DE M. CHIRAC. – Les militants du RPR ont reçu une lettre de Jacques Chirac, destinée à les mobiliser pour « faire en sorte que la famille gaulliste, au moment décisif, ne parle que d'une seule voix ». Le maire de Paris affirme « l'ambition et la volonté de nouer un vrai dialogue avec le peuple français ».

■ LES SILENCES DE M. DELORS. – Jacques Delors s'est borné à confirmer, mercredi, à Bruxelles, que sa décision est « prise » pour l'élection présidentielle, sans indiquer ce qu'elle est. Mercredi soir, à Essen, en Allemagne, le président de la Commission européenne a dîné en compagnie des responsables socialistes européens. Il a eu avec Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, un aparté dont la teneur n'a pas été révélée.

Après s'être débarrassé des « primaires », l'état major du RPR entreprend, désormais, d'exorciser un autre « mythe », selon la terminologie utilisée dans l'entourage du maire de Paris : celui de la « candidature unique » ou « candidature d'union » de la majorité à la prochaine élection présidentielle. A cet effet, le secrétaire général chargé de l'intérim de la présidence du mouvement néogaulliste, Alain Juppé, vient de faire parvenir une lettre à son collègue au gouvernement, François Bayrou, *secrétaire général de* l'UDF, pour lui proposer de *« créer rapidement un comité national pour la victoire d'un candidat de la majorité à l'élection présidentielle »*. Le comité national d'organisation des « primaires » est mort, vive le comité national pour la victoire de la majorité !

Cette lettre, envoyée au ministre de l'éducation nationale, en sa qualité de dirigeant de la confédération libérale, par le ministre des affaires étrangères, en sa qualité de président intérimaire du RPR, reprend les termes d'une autre lettre adressée par M. Juppé aux secrétaires départementaux de son mouvement, mercredi 7 décembre. En se fondant *sur le fait que dans « la logique d'une élection présidentielle à deux tours, on ne peut exclure, comme ce fut le cas à toutes les élections présidentielles depuis le début de la Ve République, que plusieurs candidats de la majorité se présentent au premier tour »*, M. Juppé veut préparer psychologiquement les cadres et les militants à cette hypothèse. Le but est, clairement, de parvenir à dédramatiser la situation et à faire comprendre à l'électorat majoritaire qu'il n'y a pas de mise en route de la « machine à perdre » s'opposant à l'inévitable « machine à gagner » que serait la candidature unique ou d'union. *« L'enjeu est capital*, estime, en effet, M. Juppé. *Nos électeurs sont convaincus que la pluralité de candidature recèle le risque d'une nouvelle défaite de la majorité. Il convient de les rassurer rapidement. »* Rappelant que, selon lui, la procédure des « primaires » n'a pu être mise en œuvre *« pour des raisons qui tiennent à la fois à sa complexité intrinsèque et au délai trop bref dans lequel il a été envisagé de les organiser »*, M. Juppé s'appuie sur le précédent des élections européennes pour justifier sa stratégie.

QUI DE CES DEUX HOMMES VOTERA DELORS AU SECOND TOUR ?

RPR N°1 RPR N°2 PESSIN

Le précédent des européennes

« L'exemple des élections européennes nous a d'ailleurs montré récemment qu'il ne suffirait pas que le RPR et l'UDF se mettent d'accord sur une stratégie d'union pour empêcher la pluralité de candidatures au sein de la majorité », écrit M. Juppé à ses secrétaires départementaux. Cette appréciation ira probablement droit au cœur de Dominique Baudis, qui conduisait la liste RPR-UDF aux européennes. Malgré le soutien, en sous-main, apporté par le ministre de l'intérieur à Philippe de Villiers, qui pilotait une liste dissidente de celle de la majorité, le maire centriste de Toulouse avait cru comprendre que le député vendéen et anti-maastrichtien n'était pas vraiment considéré comme un membre de la famille majoritaire. Sa dissidence lui avait même valu une *exclusion du PR, après qu'il eut* lui-même rompu avec ce parti. Il est vrai que le RPR a une analyse très particulière de cette histoire, car Hervé Fabre-Aubrespy, élu sur le liste de M. de Villiers aux européennes, est toujours membre des instances nationales du mouvement néogaulliste. La pluralité de candidatures *« nous crée des devoirs*, écrit M. Juppé. *Quel que soit le nombre de candidats au premier tour, la nécessité s'impose de préparer, dès maintenant, la plus large union possible au deuxième tour de l'élection présidentielle. Pour y parvenir, il faut que tous les responsables politiques de la majorité adoptent une règle du jeu aux termes de laquelle chaque candidat à l'élection présidentielle s'interdirait, pendant la campagne, de chercher à déstabiliser les autres candidats issus de la majorité et s'engagerait, au deuxième tour, à soutenir le mieux placé d'entre eux »*.

A cette fin, M. Juppé propose donc à M. Bayrou la création de ce comité pour la victoire présidentielle de la majorité dont on assure, dans l'entourage du président intérimaire du RPR, qu'*« il ne s'agit pas d'un comité Théodule »*. La dénomination – à rallonge – de « comité national pour la victoire d'un candidat de la majorité à l'élection présidentielle » a été préférée à celle que préconisait Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale : « conseil national d'union de la majorité ».

Dans sa lettre aux secrétaires fédéraux néogaullistes, le ministre des affaires étrangères invite à l'installation de comités départementaux, en collaboration avec les représentants locaux de l'UDF. *« Le comité départemental devra veiller à la bonne application des dispositions arrêtées par le comité national pendant toute la durée de la campagne présidentielle. Sa direction devra être équilibrée »*, précise M. Juppé.

OLIVIER BIFFAUD

« J'ai l'ambition et la volonté de nouer un vrai dialogue avec les Français »

écrit M. Chirac aux militants du RPR

Les quelque cent cinquante mille adhérents revendiqués par le RPR ont reçu, ces derniers jours, deux lettres de leurs principaux dirigeants : l'une est signée par Jacques Chirac qui a officiellement abandonné la fonction de président du mouvement qu'il avait fondé le 5 décembre 1976 (*le Monde* du 15 novembre), l'autre est signée par Alain Juppé, secrétaire général chargé de l'intérim de la présidence du parti.

« Voilà bien des années que nous faisons route ensemble, écrit le maire de Paris dans sa missive datée du 17 novembre. *A toutes les heures importantes de ma vie, quand j'avais au cœur la joie de la victoire, ou bien la déception de la défaite, je savais que vous étiez avec moi. Mes succès, je vous les dois largement. Mes échecs, je les ai assumés parce que j'avais le sentiment précieux d'être compris et soutenu par vous. »* Après avoir expliqué que, selon *« la règle non écrite »* du gaullisme, il a souhaité couper *« tout lien avec la vie de son parti »*.

« J'ai, en effet, poursuit M. Chirac, *l'ambition et la volonté de nouer un vrai dialogue avec le peuple français, de lui parler de ce qui importe vraiment : les grands drames de notre société et les solutions qu'on peut leur apporter. L'avenir de nos enfants. Les atouts de la France. Je ferai tout pour convaincre nos concitoyens que l'action politique n'est rien d'autre qu'un effort constant pour améliorer le cours des choses, pour rendre possible ce qui est nécessaire. Je crois profondément que le scepticisme, souvent affiché, cache des attentes fortes. L'espérance peut renaître si l'on parle à nouveau le langage de la volonté, de la solidarité et de l'ambition pour la France. »*

L'ancien président du RPR assure à ses interlocuteurs qu'il aura besoin d'eux, de leur *« générosité »*, de leur *« conviction »* et de leur *« force militante »*. *« C'est à un nouveau combat que je vous convie*, écrit M. Chirac, *celui que nous préparons depuis des années. Le moment est venu de donner un véritable élan aux forces vives de notre pays. » « Ce n'est pas un combat facile*, poursuit-il, *mais il n'est pas de combat facile. Nous devrons, une fois encore, faire triompher notre unité, en sorte que la famille gaulliste, au moment décisif, ne parle que d'une seule voix. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour y parvenir. »*

« D'ici là, conclut l'ancien premier ministre, *nous ne devons avoir qu'un seul mot d'ordre : convaincre, rassembler. Rassembler le plus grand nombre de nos concitoyens, autour d'un dessein qui transcende les clivages traditionnels, balaie les égoïsmes et privilégie ce que les Français ont en commun. »*

Pour sa part, M. Juppé rappelle, dans une lettre du 14 novembre, que M. Chirac lui a confié l'intérim de la présidence du RPR *« jusqu'aux assises qui, l'an prochain, verront l'élection de son successeur »*. *« La tâche qui m'attend est immense*, indique le ministre des affaires étrangères, *puisque nous sommes à la veille de l'élection présidentielle, puis des élections municipales et que ces deux échéances sont essentielles pour l'avenir du Rassemblement pour la République. »*

« La préparation de l'élection présidentielle s'ouvre pour notre mouvement sous des auspices inédits, souligne M. Juppé qui se dit *« convaincu qu'il n'y aura qu'un seul candidat* [du] *mouvement à cette élection »* et qui affirme vouloir *« préserver l'unité »* du RPR, en veillant à ce que *« le compagnonnage, qui a toujours su concilier de fortes convictions avec le respect mutuel, la tolérance et le sens du dialogue, reste vivant dans* [le] *mouvement »*.

M. Barre confirme qu'il « n'exclut pas » d'être candidat

Raymond Barre a confirmé, mercredi 7 décembre sur France 2, qu'il *« n'exclut rien »* pour l'élection présidentielle, mais s'est refusé à donner une date pour l'annonce de sa décision. *« Je ne prends pas de décision longtemps à l'avance et je n'entretiens pas le suspense. J'ai dit que je n'excluais rien et je le confirme »*, a déclaré l'ancien premier ministre.

Le député du Rhône, hostile aux « primaires », a affirmé que *« quiconque estime avoir le devoir de se présenter* [à l'élection présidentielle] *doit le faire »*. Interrogé sur une éventuelle recomposition, il a indiqué que *« tout dépendra, d'une part, du président de la République qui sera élu et de sa volonté, de la clarté des positions qu'il prendra, d'autre part de la capacité et de la volonté des parlementaires et des forces politiques de se rassembler autour de lui »*.

Tout en réaffirmant son *« attachement »* à la construction européenne, M. Barre a jugé *« dangereux »* de présenter le thème de l'Europe comme la ligne de partage pour l'élection présidentielle. *« Il ne faut pas croire qu'au nom de l'Europe, on puisse faire absorber aux électeurs n'importe quoi*, a-t-il dit. *Le thème essentiel, fondamental, est celui de la capacité du pays à faire face aux défis du monde actuel et du XXIe siècle. »*

Les chiraquiens exploitent le doute

Suite de la première page

Les diverses tendances de la majorité peuvent disputer une « primaire » devant les électeurs. Raymond Barre a raison de ne *« rien exclure »* pour ce qui le concerne. En laissant échapper, puis en confirmant que sa décision est prise, mais sans dire ce qu'elle est, M. Delors dispense des encouragements à droite et des inquiétudes à gauche.

Sa « petite phrase » n'avait vraisemblablement pas d'autre but que de répondre au soupçon d'indécision qu'il encourait. A force de dire qu'il s'interrogeait sur son devoir, l'homme de Bruxelles risquait de nuire à sa candidature future, s'il devait finir par juger que les conditions en étaient réunies. A l'inverse, en faisant savoir qu'elle est prise, quinze jours avant le moment qu'il avait fixé pour l'annoncer – *« avant Noël »*, avait-il dit –, il a suggéré à ses partisans qu'ils devaient se placer dans le cas de figure où il ne serait pas candidat. Il avait précisé, en effet, que dans ce cas, il avertirait en temps utile les dirigeants socialistes.

Les proches de M. Delors, eux-mêmes perplexes, ont été assaillis de questions par les socialistes. Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes, qui milite de longue date pour la candidature de M. Delors, n'a jamais caché qu'il n'était pas sûr de la décision de ce dernier. Ancien responsable du PS, M. Joxe a eu l'occasion, ces derniers jours, de répéter aux socialistes qu'ils ne doivent pas considérer l'entrée en lice du président de la Commission européenne comme acquise, ni négliger de réfléchir à une solution de rechange si M. Delors leur faisait faux bond. Des propos comme ceux-là, dans l'impatience qui s'est emparée des socialistes depuis qu'ils ont affiché clairement, au congrès de Liévin, leur engagement derrière M. Delors, sont aussitôt *interprétées comme un* signal négatif.

S'il se défend d'*« entretenir le suspense »*, M. Delors est tout aussi capable qu'un autre d'apprécier les effets possibles de ses confidences ou de ses lapsus. Son calendrier est réglé sur celui de M. Balladur, puisque, d'une manière ou d'une autre, le premier ministre est aujourd'hui son principal adversaire. Il tient à eux que la véritable campagne commence et que se termine, du même coup, la phase de précampagne qui s'est ouverte à droite. C'est un atout que, l'un comme l'autre, ils *ne sauraient donc jouer* au hasard. En attendant, la carte du doute peut être exploitée.

A l'école de M. Mitterrand

Coïncidence ou non, la rumeur du renoncement de M. Delors s'accompagne de la relance, au RPR, du mécanisme de la double candidature. Sur l'effondrement du mythe des « primaires », consacré par leur inventeur lui-même, Charles Pasqua, *Alain Juppé bâtit le système qui* permettrait de justifier la compétition entre deux candidats du RPR au premier tour. Président par intérim du RPR, M. Juppé a écrit au secrétaire général de l'UDF, François Bayrou, pour lui proposer la création d'un *« comité national pour la victoire d'un candidat de la majorité à l'élection présidentielle »*.

Jeudi matin sur France-Inter, le ministre des affaires étrangères a confirmé son engagement au côté de M. Chirac et exprimé la *« conviction qu'il y aura plusieurs candidats »* de la majorité, voire du RPR. Dans ces conditions, il convient selon lui d'établir une *« règle du jeu »*, fondée sur *« l'engagement solennel, par écrit, aux yeux des Français »*, de soutenir au second tour celui qui aura été placé en tête au premier. Sachant que le passé a montré le peu d'efficacité de tels engagements, M. Juppé, *en s'adressant* à l'UDF, cherche surtout à obliger la confédération à se déterminer, au risque de se diviser, et à contraindre M. Balladur à faire connaître plus tôt que prévu *sa propre décision*, dont dépend l'attitude des centristes et du Parti républicain.

Les silences calculés de M. Delors font donc leur effet à droite. Le président de la Commission européenne a appris auprès de François Mitterrand l'art de retenir sa parole pour pousser à la faute ses rivaux ou ses adversaires.

PATRICK JARREAU

L'examen des propositions du groupe de travail de M. Séguin sur la corruption

La commission des lois de l'Assemblée refuse le financement des partis par les entreprises

La commission des lois de l'Assemblée nationale a continué, mercredi 7 décembre, l'examen des propositions de loi contre la corruption, déposées par Pierre Mazeaud (RPR). Elle a adopté, en le dépouillant de l'essentiel, le dispositif prévu par le groupe de travail en matière de déclaration de patrimoine et d'incompatibilités professionnelles (*le Monde* du 8 décembre). Elle a en revanche maintenu, en dépit des réserves exprimées par plusieurs députés, le principe de l'interdiction de tout financement de la vie politique par les entreprises.

L'annonce, par le gouvernement, du renvoi de l'examen de ces textes au début de la semaine prochaine, a fait retomber la tension qui s'était traduite, la veille en commission, par une série d'amendements d'obstruction. Les débats de mercredi ont cependant témoigné de l'hostilité profonde d'une partie des parlementaires de la majorité aux dispositions proposées par le groupe de travail Séguin. La commission devait achever ses travaux, jeudi, par l'examen de la troisième série de propositions, relatives aux marchés publics et aux délégations de service public, rapportées par Xavier de Roux (UDF).

• Incompatibilités professionnelles applicables aux parlementaires

– Interdiction de commencer une activité professionnelle non exercée avant le mandat. – Sur proposition de Philippe Houillon (UDF, Val-d'Oise) et en dépit de l'opposition du PS et du PC, la commission a supprimé cette disposition, en estimant que cette interdiction *« se heurte aux principes de la liberté d'entreprendre et de celle du travail, alors même qu'il n'y aurait aucun lien entre le fait d'embrasser une nouvelle profession et les phénomènes de corruption »*.

– Interdiction d'exercer des fonctions de conseil auprès des entreprises nationales et établissements publics nationaux. – La commission a supprimé cet article, comme elle avait supprimé la veille, les dispositions générales interdisant à un député d'exercer toute fonction de conseil ou de représentation des intérêts d'un groupe de pression, ou de percevoir une rémunération d'un contrat d'études.

– Déclaration d'activités professionnelles. – Les députés ont adopté un premier amendement de Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), président de la commission des lois, astreignant tous les parlementaires à une déclaration d'activité au bureau de leur assemblée, qui doit être certifiée sur l'honneur, exacte et sincère. Il étend cette déclaration à toutes les activités d'intérêt général et non plus aux seules activités professionnelles.

La commission a en revanche rejeté les amendements déposés par Martin Malvy (PS, Lot) et Georges Sarre (RL, Paris) sur l'interdiction du cumul entre les fonctions de député, avec celle de parlementaire européen, de président de conseil régional ou général, de maire d'une commune ou de président d'un groupement de communes de plus de 100 000 habitants.

• Incompatibilités applicables aux membres du Conseil constitutionnel

– Interdiction d'exercer tout mandat électoral. – A l'unanimité, la commission a adopté l'interdiction, pour un membre du Conseil constitutionnel, d'exercer tout mandat électoral.

• Financement de la vie politique

– Raoul Béteille (RPR, Seine-Saint-Denis), rapporteur de ces propositions, a précisé que, *« sauf à les priver de tout effet politique »*, ces dispositions nouvelles devront recevoir application dès les prochaines élections législatives et municipales. Il a indiqué que pour l'élection présidentielle, il convenait de les introduire dans le projet de loi organique, adopté en première lecture par le Sénat, et qui doit être examiné par l'Assemblée nationale, vendredi 16 décembre.

– Interdiction des dons des personnes morales aux candidats. –

La commission a adopté l'article 1 de la proposition, sans modification. Elle a également adopté un amendement du rapporteur, précisant que les dons versés par des personnes morales à des candidats ou à des partis politiques, avant la publication de la loi, continueront d'être rendus publics, conformément à ce que prévoit la loi antérieure.

– Remboursement des dépenses électorales aux candidats. – La commission a été saisie de deux amendements, présentés par Jean-Jacques Hyest (UDF, Seine-et-Marne) et Martin Malvy (PS), portant le remboursement forfaitaire, par l'Etat, des dépenses électorales des candidats ayant obtenu au moins 5 % des voix, de 30 à 50 %. Après s'être interrogés sur le coût de ces dispositions pour les finances publiques et sur la *« dépendance »* des candidats à l'égard de l'Etat, les députés ont adopté cet amendement.

– Prise en compte des résultats électoraux pour l'attribution des aides de l'Etat aux partis politiques. – La commission a adopté un amendement du groupe socialiste, abaissant pour les partis politiques, à 2,5 % des suffrages exprimés, le seuil ouvrant droit à un financement public.

– Taxe parafiscale sur les marchés publics. – La commission a rejeté l'amendement de M. Hyest instituant une taxe parafiscale de 0, 25 % sur le montant des marchés publics, dont le produit serait affecté au financement des campagnes et des partis politiques.

– Réduction d'impôt pour les dons des particuliers aux partis politiques. – Les députés ont adopté un amendement de Bernard Derosier (PS, Nord), instituant une réduction d'impôt sur le revenu au titre des cotisations aux partis politiques, similaire à celle prévue pour les cotisations versées aux organisations syndicales.

PASCALE ROBERT-DIARD

Le débat sur le secret de l'instruction

Les sénateurs s'apprêtent à rejeter l'amendement Marsaud

La commission des lois du Sénat, qui examinait en deuxième lecture, mercredi 7 décembre, les trois projets de loi relatifs à la justice, a adopté, à l'unanimité, un amendement présenté par le rapporteur Pierre Fauchon (centriste, Loir-et-Cher) et visant à rejeter l'amendement Marsaud-Houillon renforçant le secret de l'instruction, adopté le 21 novembre par l'Assemblée nationale. Le rejet définitif devrait intervenir lors de la discussion en séance publique de ce projet de loi, le 12 ou le 13 décembre. *« Il ne s'agit pas d'une décision sur le fond, mais procédant d'un souci de cohérence par rapport à la mission d'information mise en place au Sénat »*, a déclaré M. Fauchon après la réunion.

Le même jour, les sénateurs et le ministre de la justice sont revenus sur ce débat en séance publique, lors de l'examen du budget de la justice. Pierre Méhaignerie s'est montré désireux *« de tout mettre sur la table »* et s'est prononcé en faveur *« d'une longue maturation en respectant le droit de l'information pour éviter que l'opinion publique accuse les hommes politiques de vouloir se protéger »*. Françoise Seligmann (PS, Hauts-de-Seine) a vivement critiqué le garde des sceaux, en l'accusant d'*« avoir toléré, sans réagir, ce camouflet à la justice »* que constitue *« l'inadmissible amendement Marsaud »*. Le sénateur RPR du Haut-Rhin, Hubert Haenel, a estimé : *« Dans la précipitation on tente de régler le problème en jetant par-dessus bord le bébé avec l'eau du bain. »* Quant à Charles Lederman (PCF, Val-de-Marne), il a affirmé que l'attitude de M. Méhaignerie *« n'est pas rassurante pour la protection de la liberté d'information »*.

G. C.

Lire également, page 2 : « Préserver la présomption d'innocence », par Alain Marsaud.

Un calendrier parlementaire très chargé

Le cafouillage général de la préparation du débat à l'Assemblée nationale sur la clarification des rapports entre la politique et l'argent a rendu confus et aléatoire le calendrier des travaux du Parlement dans les prochaines semaines. Un point est désormais acquis, à la suite de la lettre rectificative adressée, mercredi 7 décembre, au président de l'Assemblée nationale par Pascal Clément, ministre chargé des relations avec l'Assemblée : les députés examineront, samedi 10 décembre et dimanche 11, le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social et ne s'attaqueront aux propositions de loi « relatives à la transparence de la vie publique » qu'à partir du lundi 12 décembre, jusqu'au mercredi 14. L'ordre du jour de l'Assemblée est ensuite très chargé : ratification de l'accord sur l'organisation mondiale du commerce, projet sur le « photocopillage », dernière lecture du projet de budget pour 1995, deuxième lecture des projets relatifs à la sécurité, projet de loi organique sur l'élection du président de la République et des députés. En outre, il paraît acquis que le gouvernement souhaite faire examiner en première lecture par les députés, probablement le 20 ou 21 décembre, le projet de loi de programmation sur l'école.

Quant au Sénat, la question n'est pas encore tranchée de la date de la discussion au Palais du Luxembourg des textes sur la transparence de la vie publique. Roger Romani, ministre chargé des relations avec le Sénat, ne désespère pas de pouvoir l'inscrire à l'ordre du jour avant Noël, le principe d'une session extraordinaire étant acquis afin de prolonger les travaux du Parlement les 22 et 23 décembre. Si le délai était trop serré – et sous réserve de l'accord indispensable du président de la République –, le gouvernement soumettrait ces textes au Sénat lors de la session extraordinaire désormais probable, durant une dizaine de jours, à partir du 9 janvier.

GÉRARD COURTOIS

Après l'accord de pêche signé entre Paris et Ottawa

Les députés s'inquiètent de l'avenir économique de Saint-Pierre-et-Miquelon

Les députés ont exprimé, mardi 6 décembre, leurs inquiétudes au sujet de l'avenir économique de Saint-Pierre-et-Miquelon à l'occasion d'un débat à l'Assemblée nationale sur l'accord signé, le 9 novembre, par Paris et Ottawa, afin de mettre un terme à un lourd contentieux sur la pêche qui empoisonnait les relations entre les deux pays (*le Monde* du 12 novembre).

Après avoir rappelé que les crises qui ont ponctué les rapports entre la France et le Canada, depuis vingt ans, sur ce dossier, avaient entraîné *« un recul des positions françaises dans la région »* et une *« situation catastrophique pour l'archipel français »*, Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, a relevé que les *« concessions canadiennes »* contenues dans l'accord du 9 novembre *« sont réelles »*. Il a notamment précisé que les droits historiques des pêcheurs de Saint-Pierre-et-Miquelon dans les eaux canadiennes *« sont reconnus »*.

Les députés n'en ont pas moins fait écho à ces réticences, à l'instar de Louis Guédon (RPR, Vendée), qui a souligné que les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon *« sont légitimement inquiets pour leur avenir »*. S'il qualifie l'accord de *« moins mauvais possible »*, Ambroise Guellec (UDF, Finistère) a regretté qu'il *« entérine la disparition de la pêche industrielle au poisson de fond à Saint-Pierre »*. Les députés de l'opposition ont été bien plus sévères. Dominique Dupilet (PS, Pas-de-Calais) a dénoncé *« la fin programmée d'une activité séculaire »*, tandis que Daniel Colliard (PC, Seine-Maritime) a critiqué un compromis qui *« n'assure pas l'avenir de nos pêcheurs »*.

F. B.

Le Sénat adopte le budget du ministère des DOM-TOM

Le Sénat a adopté, dans la nuit du lundi 5 au mardi 6 décembre, les crédits pour 1995 du ministère des DOM-TOM, présentés par Dominique Perben. Les groupes de la majorité sénatoriale ont voté « pour ». Les sénateurs socialistes et apparentés ont voté « contre », à l'exception de Rodolphe Désiré (app. PS, Martinique) qui s'est abstenu et d'Albert Pen (ratt. adm. PS, Saint-Pierre-et-Miquelon) qui a voté « pour ». Les sénateurs communistes et apparentés ont voté « contre », à l'exception de Henri Bangou (app PC, Guadeloupe) qui s'est abstenu.

Incident dans l'Hémicycle

M. Balladur refuse de répondre aux socialistes

Le chahut provoqué par les députés socialistes lors de la séance hebdomadaire de questions au gouvernement, mercredi 7 décembre, a donné un avant-goût de l'atmosphère dans laquelle risque de se dérouler l'examen en séance publique des propositions de loi relatives à la lutte contre la corruption, lundi, mardi et mercredi prochains. Profitant du tirage au sort, qui faisait de lui le premier orateur, Martin Malvy, président du groupe socialiste, avait ouvert la séance en interrogeant le premier ministre sur l'attitude de la majorité dans cette affaire.

Accusant Edouard Balladur d'avoir eu une position *« plus que fluctuante dans les derniers mois »* sur le dossier de la corruption, et la majorité *« d'organiser le blocage de la discussion »* des propositions de loi, M. Malvy demandait au premier ministre de s'engager à mener la discussion à son terme, à ne pas laisser la droite vider les textes de *« toute portée réelle pendant la discussion »*, et à les rendre applicables *« dès l'année prochaine, pour l'élection présidentielle »*.

Bien que présent dans l'Hémicycle, M. Balladur n'a pas souhaité répondre personnellement à M. Malvy. Et lorsque Pascal Clément, ministre délégué chargé des relations avec l'Assemblée nationale, s'est levé pour répondre à sa place, les députés socialistes l'ont empêché de répondre par de bruyantes protestations. Descendant de leurs travées, ils se sont massés à proximité des bancs du gouvernement, contraignant les huissiers à s'interposer, tandis qu'accompagné par les huées de la majorité, Philippe Séguin sommait M. Malvy de regagner sa place ou de quitter l'hémicycle.

Suspension de séance

M. Balladur demeurant immobile, M. Clément tentant en vain de se faire entendre, les socialistes continuant d'interpeller le premier ministre, la majorité sifflant, M. Séguin a fini par suspendre la séance. Cette décision n'a pas mis terme à l'incident, car c'est à cet instant qu'un député de la majorité a apostrophé Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, au cri de *« en correctionnelle »*. Furieux, M. Emmanuelli a tenté de se diriger vers le banc d'où a fusé l'attaque, derrière le premier ministre. Une fois encore les huissiers se sont interposés, tandis que le premier secrétaire du PS exprimait sa façon de penser à M. Balladur.

Le premier ministre est *« très courageux sur les plateaux de télévision »* mais n'a *« pas le courage de se lever pour répondre à l'Assemblée nationale »*, a ironisé M. Emmanuelli à la sortie de l'hémicycle, tandis que M. Malvy dénonçait une *« opération dans laquelle la majorité et le premier ministre se mettent d'accord pour que ces textes ne viennent pas en discussion »*.

C. Ch.

Candidat malheureux à la présidence du mouvement

M. Garaud s'oppose à M. Giansily au sein du CNI

Le président du Centre national des indépendants et paysans, Jean-Antoine Giansily, a suspendu, mercredi 7 décembre, Henri-René Garaud et Bernard Lépidi *« de toutes responsabilités au sein du mouvement »* après leur décision, annoncée quelques heures plus tôt, de créer un courant à l'intérieur du CNI.

Candidat malheureux à la présidence du mouvement en septembre dernier – il avait obtenu quarante-neuf voix contre cinquante-six pour M. Giansily qui se représentait –, M. Garaud n'a pas accepté de voir son courant marginalisé dans les nouvelles instances dirigeantes. Muet, ou presque, le 3 décembre, il avait paru se satisfaire de sa nomination de secrétaire national et de président de la commission justice même si, en septembre, il exigeait de devenir *« porte-parole du CNI avec titre de vice-président délégué et une vice-présidence à la commission de contrôle des comptes »* (*le Monde* du 20 septembre).

Composition de la commission exécutive :

Président d'honneur : Jacques Feron. *Président* : Jean-Antoine Giansily. *Vice-présidents* : Désiré Debavelaere, Jean Dumont, Lucien Brenot, Bernard Barbier, Claude Prouvoyeur, Michel Junot, Olivier d'Ormesson. *Secrétaire général* : Pierre-Olivier Mahaux. *Trésorier national* : Daniel Philippot. *Secrétaire général adjoint* : Serge Kouchnir. *Représentants des départements* : Jean-Pierre Mangiapan, Patrice Julia, Jean-Georges Meyniac, Jean-Marie Autran, Jean-Claude Bourgoin. *Secrétaires nationaux* : Jacques Gerbault, Joseph Hudault, Gérard Bramoullé, Marcel Morin, Henri-Michel Falavigna, Jacques Simongiovanni, Olivier Passelecq, Jean Dubosq, Henri-René Garaud. *Président des jeunes* : Laurent-Xavier Morin.

Ch. Ch.

Au conseil des ministres

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres a procédé, mercredi 7 décembre, sur proposition de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, à un mouvement préfectoral suivant.

CORSE
Jacques Coëffé

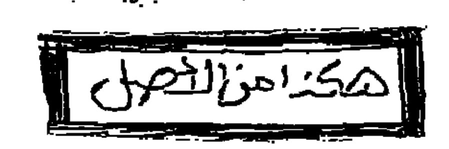
Jacques Coëffé, préfet hors cadre, est nommé préfet de la région Corse et du département de la Corse-du-Sud, en remplacement de Jean-Paul Frouin, nommé préfet hors cadre pour devenir conseiller maître en service extraordinaire à la Cour des comptes.

[Né le 26 avril 1934 à Lille (Nord), licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, Jacques Coëffé a travaillé dans plusieurs cabinets, notamment à la préfecture de région des Pays de la Loire, avant de devenir, en 1978, chargé de mission au cabinet de Raymond Barre, alors premier ministre. En 1981, M. Coëffé est nommé sous-préfet de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), jusqu'en 1983. Il devient alors commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Cherbourg (Manche), poste qu'il occupe jusqu'en 1987. Il est ensuite successivement nommé préfet des Hautes-Pyrénées puis de l'Aube. Depuis le mois d'avril 1993, il occupait le poste de directeur du cabinet de Philippe Mestre, ministre des anciens combattants et des victimes de guerre.]

LORRAINE
François Doyen

François Doyen, secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, est nommé préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la zone de défense Est.

[Né le 5 novembre 1933 à Bastia (Haute-Corse), François Doyen est breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer. Il entame sa carrière dans les anciennes colonies françaises avec, en 1960, un poste de conseiller aux affaires administratives des Nouvelles-Hébrides. En 1966, il part en coopération à Madagascar, et travaille au ministère de l'agriculture. De 1969 à 1973, il est conseiller au ministère des finances des Comores. Il revient à Paris pour une année, en qualité de chargé de mission au ministère de la coopération. En 1974, il est nommé, à Poindimié, chef de la circonscription de la côte est de la Nouvelle-Calédonie. Il retourne ensuite aux Nouvelles-Hébrides, où il est chancelier de la résidence de France, jusqu'en 1977. Il revient alors en métropole, et suit un cursus plus classique. Il est sous-préfet de Muret (Haute-Garonne) de 1978 à 1981, secrétaire général de la préfecture du Gard, de 1981 à 1986, secrétaire général de la zone de défense de Lille, de 1986 à 1990, puis secrétaire général de la préfecture de l'Hérault.]



هكذا من الاصل

JUSTICE

L'affaire des cliniques aux assises des Bouches-du-Rhône

L'incompréhension du docteur Gallo

Après avoir clos l'examen des faits concernant l'assassinat de Léonce Mout, le directeur de la Polyclinique de Marseille-Nord tué le 18 mai 1988 (*le Monde* du 8 décembre), la cour d'assises d'Aix-en-Provence a ouvert, mercredi 7 décembre, le dossier du meurtre, en janvier 1990, du docteur Jean-Jacques Peschard, maire du septième secteur municipal de Marseille.

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial

On le voit sur les vieilles coupures de presse d'alors, l'œil sombre, le regard fixe, s'assurant la confiance de l'électeur. Armand Gallo, il y a dix ans, surfait sur les campagnes électorales : ici en 1983 sur la liste municipale RPR à Marseille, là aux cantonales de 1985 toujours candidat RPR, ici encore, mais cette fois-ci sur la liste Majorité-Marseille de Robert Vigouroux en 1989.

Pourtant, l'image de l'homme à poigne s'effondre à l'audience. Armand Gallo, accusé d'avoir commandité le meurtre du docteur Peschard, est un prévenu terne et effacé. Sa vie de médecin a toujours été centrée sur son métier et le lieu où il a grandi, les quartiers nord. Il exerce en libéral avec son frère aîné, ainsi qu'à la clinique des Roches claires (détenue par son ami Jean Chouraqui), où il a la charge d'une trentaine de lits. A ses heures perdues, on le voit régulièrement à l'Armée du salut ou dans un foyer d'hébergement pour déshérités.

Décidément, les charges retenues ne collent pas avec cet homme assurément mu, comme l'ont exposé les experts psychiatres la semaine passée, par un « fort sentiment de culpabilité » et qui ne cesse de marteler qu'il n'a pas voulu la mort de « Monsieur Peschard », mais qu'il s'en sent « responsable ». Difficile d'imaginer cet homme *a priori* dévoué au service de la vie d'autrui envoyer deux tueurs à un autre médecin. Certes, la politique n'est pas pavée que de bonnes intentions et l'ambition est souvent mère de bien des forfaits. Mais la voix du détenu provisoire, incarcéré depuis cinq ans, a pour elle une spontanéité et une tristesse indicibles qui semblent exclure les calculs.

Alors, que s'est-il passé ? Le 16 janvier 1990, Jean-Jacques Peschard est assassiné dans sa voiture de deux décharges de fusil en pleine tête. Il vient de quitter un repas d'élus et de responsables locaux dans une pizzeria du quartier de Sainte-Marthe à Marseille. L'accusation parle d'un meurtre commandité par Armand Gallo, l'organisateur du repas, pour obtenir une place à la mairie centrale. Mécaniquement, la mort du docteur Peschard, maire du septième secteur municipal, lui permet d'accéder à ce poste. Selon l'accusation, c'est là le mobile.

Armand Gallo, lui, fait part d'un différend d'appréciation avec le docteur Peschard sur la politique à mener en matière d'insécurité dans les quartiers nord et dit avoir commandité à Roger Memoli, le chef de ses colleurs d'affiches, une « bousculade », pour sensibiliser celui-ci aux problèmes d'insécurité. L'argument, à l'époque, fait rire tout Marseille.

Ce sera pourtant celui que fournira également Marcel Long, le premier interpellé dans l'affaire, le chauffeur dans l'assassinat du docteur Peschard. Lui non plus, comme Gallo, ne s'explique pas le dérapage le soir du meurtre. Long, qui confond aujourd'hui Memoli en démontrant que celui-ci l'a trompé sur les vrais mobiles de l'équipée du 16 janvier (il lui avait fait croire qu'il s'agissait d'intimider quelqu'un pour récupérer une dette).

Une simple « bousculade »

Memoli, qui avoue le meurtre de Peschard et implique Gallo comme commanditaire, puis, dans la foulée, celui de Mout (qui remontera à Chouraqui). Memoli qui demande à Gallo d'interférer pour trouver argent et petits boulots, dont un mènera à la Polyclinique de Marseille-Nord de Léonce Mout. Memoli qui souffle l'idée d'une « bousculade » à Gallo, puis d'un repas organisé à la pizzeria, puis qui téléphone dans ce lieu à Gallo, alors que Long y a été envoyé. Memoli qui nie tout aujourd'hui et curieusement, apprend-on à l'audience, n'a jamais été confronté, pendant cinq ans d'instruction, à son commanditaire présumé.

Bref, Roger Memoli, tueur présumé du docteur Peschard, futur candidat socialiste à la députation, dont on a presque déjà oublié, au cours de ce procès-fleuve, qu'il arrive « spontanément » dans la vie de Gallo en 1986. Il collait alors des affiches pour son concurrent du Front national, qu'il venait de faire battre aux législatives, par son maintien, au profit d'un... communiste. En face de l'incompréhension d'Armand Gallo, il y a la douleur de la famille de la victime et l'interrogation des jurés, qui appellent un embryon d'explication.

JEAN-MICHEL DUMAY

Cour d'assises pour l'assassin de René Bousquet. – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, réunie à huis clos, mercredi 7 décembre, a décidé le renvoi de l'assassin de René Bousquet devant la cour d'assises. Christian Didier, qui est incarcéré à la Santé, avait assassiné l'ancien secrétaire général de la police de Vichy, le 8 juin 1993, alors que la justice s'apprêtait à juger René Bousquet pour crimes contre l'humanité.

Soulignant l'acquittement de son ressortissant Zeynalabedine Sarhadi

Téhéran affiche sa satisfaction après le verdict rendu dans l'affaire Bakhtiar

Le ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire a affirmé, mercredi 7 décembre, dans un communiqué, qu'« *aucun arrêté d'expulsion n'a été pris à l'encontre de M. Zeynalabedine Sarhadi* ». Selon le ministère, le ressortissant iranien, acquitté la veille par la cour d'assises chargée du dossier de l'assassinat de Chapour Bakhtiar, devait néanmoins quitter le territoire français « dans les prochaines heures ». Les avocats de Zeynalabedine Sarhadi avaient estimé, mardi, qu'un arrêté d'expulsion serait « *une mesure vexatoire, scandaleuse et inutile* ». A Téhéran, le ministre iranien des affaires étrangères a estimé que la cour d'assises de Paris a « donné raison » à Téhéran en acquittant M. Sarhadi.

Tout est bien qui finit bien pour Téhéran. Le ministre iranien des affaires étrangères n'hésite pas à afficher sa satisfaction. La cour d'assises de Paris, a-t-il dit mercredi 7 décembre à Genève, a « *donné raison* » à Téhéran en acquittant Zeynalabedine Sarhadi dans le procès sur l'assassinat de l'ex-premier ministre iranien Chapour Bakhtiar. « *Nous avons toujours dit que le gouvernement iranien n'était pas impliqué dans ces affaires* [de terrorisme], a ajouté Ali Akbar Velayati. *Maintenant vous pouvez dire que vos tribunaux ont prouvé que le gouvernement iranien n'a pas été impliqué.* »

Le dossier d'accusation a été jugé trop mince pour justifier une condamnation de M. Sarhadi, employé à l'ambassade d'Iran en Suisse et, en tant que tel, le seul des trois accusés qui se trouvaient dans le box à être directement lié à l'Etat iranien (*le Monde* du 8 décembre). Lequel, bien sûr, se considère désormais lavé de tout soupçon. *Mais alors*, pourquoi la presse iranienne s'était-elle déchainée contre la Suisse, puis la France, lorsqu'en mars 1992 Berne avait accédé à une demande française d'extradition de M. Sarhadi ? Et pourquoi les relations irano-helvétiques s'étaient-elles tendues au point que même les délégués du Comité international de la Croix Rouge avaient été accusés par Téhéran de « *se livrer à l'espionnage* » et que des entreprises suisses en Iran avaient été menacées de voir tarir les possibilités de contrats ? Pourquoi certains quotidiens de Téhéran avaient-ils réclamé des sanctions économiques contre la France ? Pourquoi, en un mot comme en mille, un simple employé d'ambassade méritait-il une telle mobilisation de l'Etat iranien ?

Au demeurant, Chapour Bakhtiar n'avait-il pas déjà échappé à une tentative d'attentat en juillet 1980 à Paris, et le coupable, Anis Naccache, ne vit-il pas aujourd'hui à Téhéran ? Il est en outre difficile de mettre sur le compte du hasard ou de simples règlements de compte personnels le meurtre ou les tentatives d'assassinat de dizaines d'opposants iraniens à l'étranger depuis l'avènement de la République *islamique en 1979. Le Mouvement* de la résistance nationale iranienne de Chapour Bakhtiar recense pour sa part 53 attentats de ce type, qui ont tué, selon lui, 54 personnes et blessé des dizaines d'autres. On retiendra surtout, outre l'assassinat de Bakhtiar, ceux d'Abdelrahman Ghassemlou et de deux autres responsables kurdes *en juillet* 1989 en Autriche, de Kazem Radjavi en avril 1990 à Genève, d'Abdelrahman Boroumand en avril 1991 à Paris, de Sadegh Sharafkandi en septembre 1992 à Berlin.

A l'ouverture du procès au début du mois de novembre, le journal radical *Salam* avait suggéré qu'il soit « *rappelé aux Français les conséquences destructrices* » d'une condamnation des trois accusés iraniens, le procès n'étant, selon lui, qu'une « *mise en scène politique* » destinée à dissimuler « *la faiblesse des services de sécurité* » français. La presse avait aussi dénoncé l'affaire du foulard islamique dans les lycées français, qualifiée d'« *atteinte aux droits de l'homme et à la démocratie* ». Le verdict de la cour d'assises calmera sans doute ces ardeurs.

MOUNA NAÏM

COMMENTAIRE

Un malentendu

AUSSITÔT connu le verdict d'acquittement de Zeynalabedine Sarhadi, il était bien tentant d'y voir une décision politique. Mais si certaines parties civiles traduisaient normalement leur amertume, il y eut d'autres voix, moins douloureusement concernées par l'assassinat de Chapour Bakhtiar, pour considérer que l'hypothèse était séduisante.

S'il est dangereux de tenter de plonger dans l'intime conviction des juges pour vouloir expliquer le cheminement de leur décision, rien n'interdit d'analyser les débats que chacun a pu voir et entendre. A cet égard, l'acquittement de Sarhadi ne constitue pas une surprise. Bien avant le verdict, l'audience avait révélé la faiblesse des accusations portées contre Sarhadi et, malgré la qualité du réquisitoire, l'évidence s'imposait : le parquet ne rapportait pas la preuve de la culpabilité. A l'inverse, une défense efficace semblait apporter des éléments probants en faveur de l'innocence. Dès lors, c'est l'idée d'une condamnation qui apparaissait sinon politique, tout au moins dictée par l'opportunité, un sentiment hautement détestable dans une décision de justice. L'arrêt fut donc conforme aux débats et s'il s'en trouva pour s'en plaindre, cette réaction peut s'expliquer par plusieurs facteurs qui ne sont pas tous critiquables.

Juger trois hommes

Ainsi, ce long procès, globalement laborieux, s'est déroulé dans une relative indifférence des médias submergés par les affaires de corruption. Une partie du public est donc passée directement de l'annonce de l'ouverture du procès à la brutalité d'un verdict, sans avoir gravi marche par marche le riche escalier de l'audience publique. En outre, et c'est un travers général de notre système pénal, pendant plus de trois ans s'est installée l'idée que les personnes arrêtées étaient coupables. Remplacer l'inculpation par la mise en examen n'a servi qu'à rallonger des phrases qui gardent obstinément un sens incompatible avec la présomption d'innocence. Et ce n'est pas l'amendement Marsaud qui aurait arrangé quelque chose : il n'aurait servi qu'à remplacer l'information par la rumeur.

La conviction s'est donc peu à peu incrustée, enrichie par les éléments qui ont filtré çà et là de manière partielle et partiale. Ce phénomène touche toutes les affaires et, par exemple, il n'y a que ceux ayant attentivement suivi le procès du meurtre de la petite Céline Jourdan pour ne pas laisser échapper une moue dubitative à l'évocation de l'acquittement de l'un des accusés.

Mais le procès de l'assassinat de Chapour Bakhtiar comportait une composante supplémentaire. Il s'agissait d'un procès de terrorisme avec la mise en cause de l'Iran. Sarahadi n'était-il pas un fonctionnaire de cet Etat et la déclaration de sa culpabilité n'aurait-elle pas été une manière symbolique de condamner Téhéran ? En France, l'émotion légitime ressentie face aux actes de terrorisme a conduit certains à céder à cette tentation. En Iran, d'autres raisons ont amené des responsables à analyser l'arrêt de la cour comme une reconnaissance du gouvernement de Téhéran. Dans les deux cas, il s'agit d'un malentendu. Même si cette constatation est indiscutablement frustrante, l'Iran n'était pas au banc des accusés et la cour n'a eu qu'à juger trois hommes, condamnant deux d'entre eux sur des faits âprement discutés pendant cinq semaines.

La nécessaire rigueur judiciaire ne peut pas satisfaire une opinion publique secouée par les attentats ou bouleversée par une affaire scandaleuse. Elle n'est d'ailleurs pas là pour ça. Mais le désir de voir la justice sortir d'une sérénité jugée parfois agaçante trouve aussi son origine dans certaines décisions. Il est arrivé que des juridictions cèdent peu ou prou à l'opinion publique et il s'est trouvé des magistrats pour accepter de prendre cet élément en compte alors que les plus sérieux leur rappelaient que la justice ne se fait pas dans la rue. Plus généralement, l'attitude du pouvoir dans la grâce d'Anis Naccache, dans le renvoi à Téhéran de deux Iraniens recherchés par la justice suisse et les marchandages politico-financiers, ont progressivement accrédité l'idée que la justice elle aussi pouvait se compromettre.

MAURICE PEYROT

Un service « Audiotel » destiné aux enfants condamné à cesser ses activités

Le Père Noël ne répond plus

Le Père Noël n'a plus le téléphone. La justice lui a coupé sa ligne. Il avait pourtant une bien jolie voix de vieillard enjouée et chantante comme dans les films de Walt Disney. Il ne pouvait qu'être gentil, comme tous les Pères Noël. D'ailleurs, dans deux journaux gratuits, il avait diffusé cette annonce : « *Appelle-moi vite et gagne plein de cadeaux.* » Un père Noël, ça donne des cadeaux. Suivait un numéro de téléphone avec, en tout petits caractères, la mention : 2,19 francs la minute.

Un très sérieux vice-président du tribunal de Paris a voulu l'écouter et le Père Noël l'a appelé « *Mon petit poussin* », avant de lui raconter une histoire. C'est fou ce qu'il aimait raconter des histoires. Et il insistait toujours pour en raconter une autre. « *Ne raccroche pas* », disait-il aux enfants qui n'auraient pas osé vexer l'homme à la hotte à quelques jours de Noël. Enfin, pour prolonger le rêve, l'enfant était invité à réciter un poème.

Et voilà que des parents, des adultes qui ne comprennent rien aux contes de fées, ont voulu s'intéresser à ce Père Noël. Ils se sont aperçu que ce vieillard si bavard faisait chèrement payer le plaisir de l'entendre ou celui de réciter un poème à un ordinateur attentif puisqu'il en coûtait près de 60 francs pour vingt minutes. Et s'il promettait « *plein* » de cadeaux, c'était à la manière des sociétés de vente par correspondance. Un, tous les mille appels, et leur valeur ne dépassait pas 300 francs. D'ailleurs le juge n'est même pas très sûr de la réalité de leur existence.

Saisi par la Fédération des familles de France (FFF), Alain Lacabarats, juge des référés au tribunal de grande instance de Paris, a interdit à la Société SB Communication de continuer à se faire passer pour le Père Noël en considérant, dans une ordonnance du mercredi 7 décembre, que l'entreprise était en infraction avec les règles du service « Audiotel » destiné à la jeunesse. Cette entreprise avait pourtant trouvé le bon produit. Elle vendait du rêve et le rêve, ça n'a pas de prix.

M. P.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

L'application du « nouveau contrat pour l'école »

Le projet de loi de programmation devrait être débattu fin décembre à l'Assemblée

François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a présenté, mercredi 7 décembre en conseil des ministres, son projet de loi de programmation pour l'école destiné à financer, sur cinq ans, pour un montant de 14 milliards de francs, les principales mesures du plan présenté en juin par le gouvernement. Le projet de loi pourrait faire l'objet d'une première lecture à l'Assemblée nationale avant la fin de la session d'automne.

François Bayrou devrait réussir à faire examiner *in extremis* en première lecture, avant la fin de la session parlementaire, son projet de loi de programmation sur l'école. Ce projet connu depuis la fin octobre (*le Monde* des 23 et 24 octobre) comprend un important volet financier – 4,5 milliards de « mesures nouvelles » et 9 800 postes – et doit permettre la mise en œuvre des principales mesures du « nouveau contrat pour l'école », présenté le 16 juin, notamment la réforme du collège.

Si l'inscription de ce projet de loi à l'ordre du jour du Parlement paraît acquise, probablement le 20 décembre à l'Assemblée nationale, l'adoption définitive du projet de loi n'est cependant pas assurée. Compte tenu de l'ordre du jour des deux Assemblées, la deuxième lecture de ce texte nécessitera son inscription – par le gouvernement, après accord du président de la République –, à l'ordre du jour de la probable session parlementaire extraordinaire au mois de janvier.

Reste que la loi de programmation sur l'école, la première du genre, réclamée par l'ensemble des syndicats enseignants au soir de la grande manifestation laïque du 16 janvier, devrait au moins être débattue. Un jalon pour le ministre candidat à la présidence du CDS qui s'est fait fort, depuis six mois, d'obtenir « sa loi » et de convaincre un premier ministre plus empressé de s'engager sur le contenu du « nouveau contrat pour l'école » que sur ses implications financières.

François Bayrou est d'autant plus désireux de conclure qu'un certain nombre d'actions et de réformes, censées être financées par la loi de programmation, ont été engagées à titre expérimental dès la dernière rentrée. C'est le cas, notamment, de la mise en place de « sixièmes de consolidation » pour les élèves en échec scolaire ou, toujours dans les collèges, de la mise en place d'études dirigées.

Le gouvernement souhaite aussi donner corps au vaste remue-ménage engagé dans la foulée de la révision manquée de la loi Falloux. Le Conseil supérieur de l'éducation, puis le Conseil économique et social ont, en novembre, rendu des avis négatifs sur le projet de loi, insistant sur son caractère *« réducteur par rapport aux ambitions affichées »*. Et la quasi-totalité des organisations syndicales ont fait chorus, mettant l'accent sur la *« faiblesse »* de l'enveloppe financière prévue. L'inscription du projet de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée leur prouverait au moins que, selon une expression fétiche du ministre de l'éducation nationale, *« les engagements pris ont été respectés »*.

CHRISTINE GARIN

Dans les syndicats d'enseignants et les fédérations de parents d'élèves

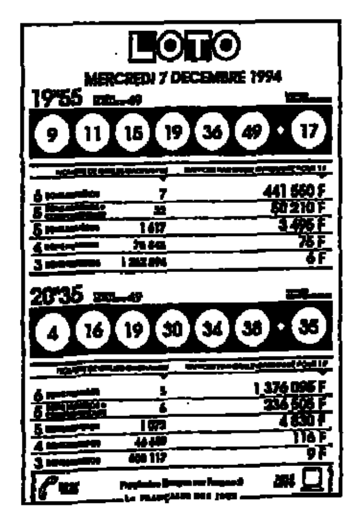
La création d'un Observatoire national sur la sécurité des établissements scolaires soulève des réserves

Le ministère de l'éducation nationale a annoncé, mercredi 7 décembre, la création de l'Observatoire national sur la sécurité des établissements scolaires qui tardait à voir le jour (*le Monde* du 3 décembre). A la suite d'un accord interministériel, le décret correspondant devrait être soumis, au début du mois de janvier, au Conseil supérieur de l'éducation.

Juste après cette annonce, les responsables des fédérations d'enseignants (FEN, FSU et SGEN-CFDT), ainsi que la fédération de parents FCPE sont revenus en partie sur leur menace de quitter la commission Schléret. *« Nous devons être exigeants sur le contenu des missions de l'Observatoire, comme sur les délais de sa mise en place »*, ont néanmoins affirmé les syndicats et les parents. En premier lieu, ils réclament des garanties d'*« indépendance »* pour cette structure composée de trente-cinq membres. Selon eux, la commission Schléret n'a pas pu mener à bien sa mission dans les écoles primaires et maternelles à la suite de pressions, exercées *« indirectement par l'association des maires de France avec la complicité du ministère de l'Intérieur »*. Pour les syndicats, l'Observatoire doit pouvoir disposer de réels moyens d'enquête, y compris dans les établissements d'enseignement supérieur.

De son côté, l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) a décidé de ne plus participer à la commission Schléret. Dans une lettre au premier ministre, datée du lundi 5 décembre, Philippe Toussaint, son président, dresse un constat de *« carence particulièrement préjudiciable pour nos établissements qui ne bénéficient d'aucune aide pour réaliser des travaux reconnus indispensables »*. En clair, l'UNAPEL attend toujours les mesures spécifiques que le gouvernement s'était, voilà un an, engagé à lui apporter.

MICHEL DELBERGHE



EN BREF

FAIT DIVERS : trois morts dans l'explosion d'un bâtiment industriel près de Nantes. – Trois personnes ont trouvé la mort, jeudi 8 décembre dans la matinée, dans l'explosion de la chaudière à gaz d'une charcuterie industrielle à Basse-Goulaine, dans la banlieue de Nantes, selon un premier bilan. Six autres personnes ont été retirées indemnes des décombres du bâtiment entièrement soufflé par l'explosion.

PRÉCISION. – A la suite de l'article publié dans *le Monde* du 2 décembre mettant en cause l'Association pour la recherche sur le cancer, le professeur Thomas Tursz, directeur de l'Institut Gustave Roussy (IGR), nous précise que *« l'IGR est un centre de lutte contre le cancer régi par l'ordonnance d'octobre 1945. Dans ce cadre, il est sous tutelle publique et participe au service public hospitalier. Il n'est pas le siège de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), association de droit privé dont les locaux et le personnel sont clairement distincts de ceux de l'IGR, même s'ils sont localisés dans la commune de Villejuif »*.

SPORTS

FOOTBALL : en quarts de finale de la Ligue des champions

Paris-SG rencontrera Barcelone

En battant le Spartak Moscou (4-1), mercredi 7 décembre à Paris lors de la sixième et dernière journée du tour qualificatif de la Ligue des champions, les joueurs du Paris-Saint-Germain ont obtenu leur sixième victoire en six rencontres. Déjà assurés de leur qualification et de terminer en tête de leur groupe, les Parisiens ont joué en toute sérénité, à l'image de George Weah, auteur de deux buts superbes (30e, 52e), de Ginola (42e) et de Rai (59e).

En quarts de finale de la compétition, les 1er et 15 mars 1995, Paris SG rencontrera Barcelone, difficilement qualifié après avoir concédé un résultat nul à domicile face à IFK Göteborg (1-1). En terminant en tête du groupe B, la surprenante équipe suédoise empêche la qualification de Manchester United, dont l'ample victoire sur Galatasaray (4-0) aura été inutile.

La défaite du Spartak Moscou au Parc des Princes ne pouvait que faire les affaires du Bayern Munich, finalement qualifié après sa victoire à Kiev (4-1). Enfin, Milan AC a sauvé sa saison en obtenant, à l'extérieur, sa qualification pour les quarts de finale contre les Autrichiens de Casino Salzbourg (1-0).

Les résultats de la sixième journée

Groupe A

Manchester United (Ang.)-Galatasaray (Tur.) 4-0

FC Barcelone (Esp.)-IFK Göteborg (Suè.) 1-1

Classement : 1. IFK Göteborg, 9 pts ; 2. FC Barcelone, 6 ; 3. Manchester United, 6 ; 4. Galatasaray, 4.

Groupe B :

Dynamo Kiev (Ukr.)-Bayern Munich (All.) 1-4

Paris SG (Fra.)-Spartak Moscou (Rus.) 4-1

Classement : 1. Paris SG, 10 pts ; 2. Bayern Munich, 6 ; 3. Spartak Moscou, 4 ; 5. Dinamo Kiev, 2.

Groupe C

Anderlecht (Bel.)-Benfica (Por.) 1-1

Hajduk Split (Cro.)-Steaua Bucarest (Rou.) 1-4

Classement : 1. Benfica Lisbonne, 9 pts ; 2. Hadjuk Split, 6 ; 3. Steaua Bucarest, 5 ; 4. Anderlecht, 4.

Groupe D

Ajax Amsterdam (P.-B.)-AEK Athènes (Grè.) 2-0

Casino Salzbourg (Aut.)-Milan AC (Ita.) 0-1

Classement : 1. Ajax Amsterdam, 10 pts ; Milan AC, 5 ; 3. Casino Salzbourg, 5 ; AEK Athènes, 2.

Les quarts de finale
(1er et 15 mars 1995)
Bayern Munich-IFK Göteborg
Hadjuk Split-Ajax Amsterdam
Milan AC-Benfica
FC Barcelone-Paris SG

VOILE : le bateau de Marc Pajot pour la Coupe de l'America endommagé lors de sa mise à l'eau. – L'un des deux bateaux français inscrits pour les premières éliminatoires de la Coupe de l'America (à partir du 14 janvier), le *France 2-3*, a été accidenté, mercredi 7 décembre, lors d'une opération de mise à l'eau dans le port de San-Diego. Le nouveau Class America de Marc Pajot, long de 22,8 mètres et d'un poids de 23,6 tonnes, est tombé d'une hauteur de 6 mètres de la grue qui le soulevait. La quille est endommagée, ainsi que le pont, et le mât devra être remplacé, ce qui devrait prendre au moins une semaine, pendant laquelle les équipiers du Défi français ne pourront pas s'entraîner. – *(AP, Reuter.)*

NUCLÉAIRE

SUPERPHÉNIX : redémarrage après vingt et un jours d'arrêt. – Le surgénérateur Superphénix de Creys-Malville (Isère) a été remis en marche mercredi 7 décembre, après un arrêt de vingt et un jours consécutif à une fuite, survenue le 16 novembre, sur un de ses quatre générateurs de vapeur. Les réparations ont été faites et des investigations menées sur les autres générateurs avant le redémarrage, précise la société NERSA, qui exploite la centrale. *« Superphénix reprend ainsi son programme de fonctionnement pour atteindre progressivement la puissance actuellement autorisée, c'est-à-dire 30 % de sa puissance nominale. »*

AUTOMOBILE

Lancia Kappa : une berline chargée de mission

La commercialisation de la Kappa, présentée au Mondial de l'automobile, a été fixée pour la France aux premiers jours de décembre. Cette relève de la Théma, le modèle haut de gamme de Lancia, fait faire à la marque italienne un net bond en avant dans un domaine où la bataille fait rage entre les constructeurs européens, celui des voitures à rentabilité élevée (*le Monde* du 6 octobre). La Kappa, en effet, est une voiture à roues avant motrices qui emprunte moins que la Théma à la banque d'organes de Fiat : on trouve notamment du côté des motorisations beaucoup de choses inédites, ce qui fait son originalité et justifie pour la marque les prix réclamés. M. Antarella, l'administrateur délégué de Fiat Automobile, vient à ce propos de définir le rôle des marques de son groupe. A Alfa Romeo le sport, à Lancia le luxe, et à Fiat la couverture tous azimuts du marché. La Kappa constitue ainsi la première application de la mission attribuée à Lancia.

Disponible en quatre versions

En France, quatre versions de la nouvelle berline sont importées. Deux sont des cinq cylindres à essence multisoupapes à double arbre à cames (1998 cm³ et 2446 cm³), une est un turbodiesel également en cinq cylindres (2387 cm³), une est un six cylindres en V à 24 soupapes (2959 cm³).

Le point fort de cette gamme de voitures luxueuses intérieurement, bien suspendues et de qualités routières pointues est précisément la motorisation. Le deux litres de base se révèle docile avec un couple maximum (19 mkg) situé à 4 500 tours et une puissance au moteur qui atteint 145 chevaux (107 kW). Le 2,4 litres est particulièrement enthousiaste, et la puissance maximale (175 ch soit 129 kW) permet une conduite encore plus souple (23,5 mkg de couple). Dans les deux cas, la discrétion sonore des mécaniques est remarquable même si l'on abuse des intermédiaires comme frein moteur.

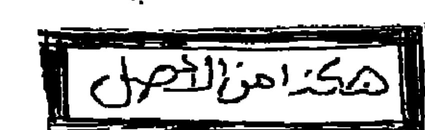
Le 2,4 diesel suralimenté apparaît moins discret, mais son utilisation est réjouissante qui met à la disposition du conducteur près de 125 chevaux (91 kW). Enfin le V6, un moteur que l'on trouve sur certains modèles de la gamme 164 d'Alfa Romeo, donne à la K quelque 204 chevaux (150 kW) dont le souffle feutré fait plaisir à entendre. En avril prochain, un quatre cylindres à essence suralimenté complétera la gamme.

Toutes les versions proposées sont livrées avec l'antiblocage des roues, deux coussins anti-chocs et une climatisation, sauf sur le modèle de base (LE). La clé de contact est codée comme sur certains modèles d'autres marques. Cette fonction antivol, dont la généralisation sur les modèles « à risque » est encouragée par les compagnies d'assurances... est assurée, on le sait, par un système radioélectronique. Ce n'est pas la seule application électronique embarquée à bord des Kappa, qui disposent également de plusieurs centrales de contrôle et de protection du système électrique.

Sur le plan de l'utilisation des volumes intérieurs, on notera qu'une cloison en tôle sépare le coffre de l'habitacle proprement dit, ce qui interdit que l'on embarque des objets longs dans la voiture. *« La sécurité d'abord »*, indique le constructeur, qui vante la rigidité des structures, tant au niveau du plancher qu'à celui du toit. On ne reprochera pas aux concepteurs de la marque ce type de préoccupations.

CLAUDE LAMOTTE

► **Lancia Kappa, 5 cylindres, 2 litres, finition LE : 165 300 F ; 2,4 litres essence : 200 300 F ; Diesel turbo, 5 cylindres : 171 400 F ; 6 cylindres : 227 000 F ou 252 000 F selon équipement.**



Après le départ d'Hachette

La Fédération nationale de la presse française subit une grave crise

La Fédération nationale de la presse française (FNPF), qui célèbre ses cinquante ans par une exposition (1), subit une grave crise d'identité après le départ d'Hachette.

La Fédération nationale de la presse française (FNPF) fête ses cinquante ans à un moment charnière de son histoire. La période qui s'achève est née à la Libération – *« d'où nous sommes tous issus »*, comme le rappelle Jean Miot, président de la Fédération – et est incarnée par des figures historiques, comme Georges Montaron, directeur de *Témoignage chrétien* et président du Syndicat de la presse hebdomadaire parisien (SPHP). Une autre époque prend forme, avec pour symbole le départ d'Hachette Filippachi Presse de la FNPF, à la suite des propos de Jean Miot sur *« la presse de caniveau »*, qui visaient la publication dans *Paris-Match* des photos de Mazarine, la fille naturelle de François Mitterrand. Hachette a saisi ce prétexte pour quitter brutalement la FNPF, accélérant les négociations en cours pour restructurer la Fédération.

Privilégier l'information ou gagner de l'argent ?

La Fédération nationale de la presse française est composée de multiples syndicats professionnels. La presse magazine est représentée par le SPHP de Georges Montaron et par la Fédération de la presse hebdomadaire et périodique (FPHP), dirigée par Marc Demotte. Les discussions pour un regroupement du syndicat Demotte et du syndicat Montaron au sein de la FNPF se sont accélérées depuis la rupture d'Hachette. De son côté, Hachette discute avec d'autres éditeurs de magazines, comme Emap, Prisma Presse, Marie-Claire, mais aussi les hebdomadaires de la Générale occidentale, la filiale d'Alcatel-Alsthom qui détient *le Point*, *l'Express* et *Courrier international*, pour former un autre syndicat. Celui-ci sera-t-il membre de la FNPF ? Epousera-t-il la nouvelle structure mise en place après la fusion des deux syndicats de la FNPF ? Ces multiples tractations devraient aboutir dans la deuxième quinzaine de décembre.

A travers ces problèmes de structures, ce sont deux conceptions de la presse qui s'opposent, voire deux époques. Georges Montaron l'a rappelé à l'issue de l'assemblée générale de son syndicat, mardi 6 décembre : *« D'un côté, une presse qui privilégie l'aspect industriel et la recherche du profit, d'autre part, une presse qui, sans nier les contraintes industrielles et financières, privilégie l'information du citoyen. »*

Pour Gérald de Roquemaurel, vice-président d'Hachette, *« il y a une presse libre indépendante, qui veut gagner de l'argent, et une presse qui demande de l'argent »*. *« On continue à s'arc-bouter sur des principes comme si on était en 1944 »*, renchérit Bernard Wouts, PDG du *Point*. Ces éditeurs contestent le fonctionnement de la Fédération et souhaitent que de vrais chefs d'entreprise y siègent. *« Ce dont nous avons besoin, ce sont de structures économiques qui rendent possible notre métier »*, explique Gérald de Roquemaurel.

Depuis 1944, la fédération a été dominée par la presse quotidienne, alors que la presse magazine prenait une importance économique croissante. Aujourd'hui, les grands groupes de presse en France – à l'exception du groupe Hersant – sont des groupes de presse magazine. Les éditeurs souhaitent un rééquilibrage spectaculaire en leur faveur et s'appuient sur les statuts de la FNPF, qui précisent que celle-ci doit *« refléter la nécessaire diversité et le pluralisme de la presse française »*. Le fond du problème est que ces groupes ne se sentent pas des vocations de mécènes. Or toute la philosophie de la presse française, et notamment son système de distribution, repose sur le soutien des journaux importants aux plus petits. *« Dans les familles, il y a toujours des disputes »*, explique Jean Miot. Certaines sont plus graves et plus révélatrices que d'autres. Celle-ci secoue durement la grande famille de la presse française. Si elle existe encore.

ALAIN SALLES

(1) *« La presse, ma liberté »*, jusqu'au 7 février à l'Hôtel de Ville de Paris. La FNPF publie également un numéro spécial vendu 5 francs, reproduisant plusieurs « Unes » du 21 août 1944.

Lors d'un colloque du ministère de l'industrie

Le gouvernement ne souhaite pas d'opérateur unique pour ouvrir les autoroutes de l'information

Faut-il ouvrir à la concurrence la mise en place des autoroutes de l'information, ces réseaux sur lesquels doivent circuler textes, images et sons ? Ou, au contraire, jouer sur la concentration des moyens ? Faut-il bâtir ces artères progressivement, en se contentant de l'existant – les réseaux câblés par exemple ? – ou miser sur le saut technologique, en reliant chaque foyer à la fibre optique ?

Le débat, déjà amorcé lors de la publication du rapport Théry (*le Monde* du 24 octobre), a été engagé plus franchement lors du colloque organisé, mercredi 7 décembre, à la Défense.

Très soucieux d'écarter toute suspicion dirigiste, les pouvoirs publics ont mis un point d'honneur, lors de cette manifestation, à souligner l'optique « libérale » qui devait guider ce grand chantier. Pour José Rossi, le ministre de l'industrie et des P et T, organisateur de cette manifestation, l'objectif du gouvernement français est de couvrir totalement le territoire national d'« infoducs » à l'horizon 2015, à partir d'une démarche industrielle *« volontariste »*, mais surtout *« libérale »*. Dans un discours lu aux participants, Edouard Balladur, qui a propulsé les autoroutes de l'information au rang de *« grande ambition nationale »*, indiquait, quant à lui, que ces infoducs ne se feraient pas *« par décret »*. Voilà pour les déclarations de principe.

Concrètement, la démarche est volontariste, car il s'agit d'encourager les initiatives ; elle est libérale, car les pouvoirs publics estiment que le meilleur stimulant est l'assouplissement progressif de la réglementation.

En clair, le modèle d'un opérateur unique – en l'occurrence France Télécom –, chargé de mener à bout ce grand chantier technologique, d'en supporter le coût, tout en étant dédommagé par une mise à l'abri temporaire de la concurrence, n'est pas retenu. Le gouvernement déclare en effet vouloir miser sur une *« démarche pragmatique fondée sur l'initiative décentralisée »*. Les appels à expérimentation, lancés fin novembre, vont dans ce sens.

Les pouvoirs publics n'ont cependant pas tranché sur le poids respectif des infrastructures existantes et des créations *ex nihilo*. Les expérimentations devront être menées dans les deux directions, a précisé M. Rossi, en distinguant les expérimentations légères (effectuées sur les réseaux actuels) des expérimentations lourdes supposant la création de « plates-formes » pour la mise en réseau d'applications multimédias.

« Passer par les réseaux câblés »

Pour Nicolas Sarkozy, ministre du budget chargé de la communication, et sensible aux arguments des câblo-opérateurs, *« les autoroutes de l'information doivent passer par les réseaux câblés »*. Ce qui signifie que, conformément à ce que réclament la Générale des eaux et la Lyonnaise des eaux, les opérateurs du câble pourraient très rapidement être autorisés à vendre des services téléphoniques, sur leurs infrastructures. Bruno Lasserre, le directeur général des Postes et Télécommunications, chargé à ce titre de la réglementation, l'a partiellement suivi sur cette voie, en jugeant *« légitime de permettre à ceux qui le souhaitent d'expérimenter sur les sites qu'ils auront choisis, l'ensemble des services de télécommunications sur le câble »*.

C. M.

DANS LA PRESSE

Bosnie : vers un retrait des « casques bleus » ?

International Herald Tribune (Roger Cohen) : « Par son aigreur répétée à l'encontre de la diplomatie américaine en Bosnie, le discours de M. Juppé avait sans doute aussi pour but de rejeter sur l'administration Clinton ce qui risque de devenir un problème majeur pour les gouvernements britannique et français. Parce qu'il n'existe pas de menace mondiale, et parce que les gouvernements d'Europe occidentale ont initialement cru qu'ils pourraient seuls résoudre le conflit, les Etats-Unis et l'Europe se sont régulièrement affrontés sur le dossier bosniaque. »

Libération (Gérard Dupuy) : « Quand le vinaigre est tiré, il ne reste plus qu'à le boire. (...) Si au moins on pouvait se dire que le mal est fait et qu'il ne reste qu'à le réparer un peu avant de l'oublier beaucoup. Mais même pas ! Comme l'admet Juppé, la situation géopolitique issue de la victoire serbe, même dotée de la bénédiction tacite des puissances européennes, promet tout le contraire d'une évolution pacifique. On peut être curieux de savoir comment réagiraient les Occidentaux s'ils devaient un jour, à Dieu ne plaise, faire en grand ce qu'ils ont été incapables de faire en petit. »

InfoMatin (René-Pierre Boullu) : « On est sûr au moins d'une chose : ce n'est pas pour faire reculer les Serbes qu'on retire ou qu'on menace de retirer les « casques bleus ». Cette manière d'ajouter le chaos à la guerre ne saurait être qu'un chantage de plus exercé sur les Bosniaques. Insupportables Bosniaques, qui s'acharnent à résister et appellent maintenant un chat un chat, comme Izetbegovic l'a fait à Budapest en désignant les Franco-Britanniques « protecteurs des Serbes ».

Le Figaro (Renaud Girard) : « Les officiels de l'ONU peuvent quitter la poche [de Bihac] s'ils le désirent, mais ils ne peuvent plus y entrer. L'objectif des Serbes apparaît limpide : éteindre progressivement toute présence onusienne – donc tout témoin gênant – dans la poche de Bihac. (...) Dernier blocus, celui des journalistes. Aucun journaliste étranger n'est autorisé à s'approcher du front même de la poche de Bihac. »

La Chaîne Info (Pierre-Luc Séguillon) : « Faute d'une volonté communément partagée, les Occidentaux doivent reconnaître l'échec. Mais Alain Juppé n'a sans doute pas tort d'annoncer déjà les conséquences possibles de cette impuissance : rien n'interdit malheureusement de penser que, demain, l'incendie que l'on croyait limité à la Bosnie gagnera le Kosovo ou la Macédoine et que l'instabilité saisira l'ensemble des Balkans. »

Après le licenciement de Martin Veyron

M. Rousselet ouvre la clause de conscience à « InfoMatin »

Après l'agitation provoquée par le licenciement d'*InfoMatin* du dessinateur Martin Veyron (*le Monde* du 7 et du 8 décembre), André Rousselet, actionnaire principal du quotidien, a décidé d'ouvrir la clause de conscience à la rédaction (mesure qui permet à des journalistes de bénéficier d'un départ indemnisé lors d'un *« changement notable dans le caractère ou l'orientation du journal »*), jusqu'au lundi 12 décembre.

Dans un texte adressé au personnel, l'ancien patron de Canal Plus précise son domaine d'intervention : *« Mon rôle dans le journal n'est pas limité à celui d'un actionnaire principal. (...) Depuis mon arrivée, j'ai souhaité aussi remplir pleinement les fonctions habituellement imparties à l'« éditeur » et ne m'en suis jamais caché. Ce rôle consiste à définir avec ceux qui vous représentent la ligne éditoriale du journal ; à m'interdire d'investir sur le contenu d'un numéro avant sa parution ; à exercer* a posteriori *le contrôle du respect par chacun des principes de base auxquels vous avez librement souscrit ; à disposer du droit (en quelques rares circonstances) d'écrire dans les colonnes même du journal sur des sujets qui me paraîtraient essentiels. »*

En outre, la rédaction d'*InfoMatin* a adressé une pétition à faire signer, dans différentes rédactions, intitulée *« Rendez-nous Martin Veyron ! »* et demandant le retour de ses dessins dans les colonnes du journal.

Une image à double tranchant

Selon le sondage réalisé par IPSOS (1) pour la Fédération nationale de la presse française (FNPF), 62 % des personnes interrogées considèrent que la presse écrite aura pendant les vingt prochaines années un rôle au moins *« aussi important »* (37 %), voire *« plus important »* (25 %) qu'au cours des vingt années écoulées. Pour 78 % des sondés, la presse est aussi *« indispensable »* que la télévision pour être *« bien informé »*. Enfin, un pays sans presse écrite serait *« une dictature »* pour 59 % des personnes interrogées. Toutefois les Français ne seraient que 9 % à ranger *« l'indépendance à l'égard des pouvoirs politiques et économiques »*, et *« l'objectivité »*, parmi les fonctions que remplit *« au mieux »* cette presse. Ils sont encore moins nombreux – 7 % – à associer le mot *« crédibilité »* aux journaux...

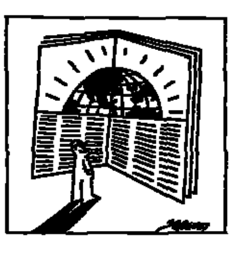
(1) Sondage réalisé du 10 au 15 novembre 1994 auprès de 1 000 personnes constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de quinze ans et plus.

« NEW YORK TIMES » : 1,5 milliard de dollars seront investis dans les nouveaux médias. – Estimant le titre *« trop dépendant du support écrit »*, la direction du *New York Times* (*lire notre enquête page 14*) a fait part, mardi 6 décembre, de son intention d'investir jusqu'à 1,5 milliard de dollars (plus de 8 milliards de francs), pendant les cinq ou six prochaines années, pour acquérir des stations de télévision et prendre position sur des marchés nouveaux comme la presse électronique, les programmes de télévision par câble, le CD-Rom.

ENQUÊTE

Le « New York Times » ou l'obsession de l'excellence

Sûr de lui, réputé pour son esprit de sérieux et ses éditoriaux cinglants, le journal de référence américain veut maintenant se rapprocher de ses lecteurs



A l'occasion du cinquantième anniversaire du *Monde*, nous commençons aujourd'hui la publication d'une enquête parmi quelques-uns des plus grands titres de la presse quotidienne étrangère. Du *New York Times* au *Quotidien du peuple*, des *Izvestia* à *El Espectador*, cette série propose un panorama des usages des rédactions et une analyse de leurs difficultés spécifiques.

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

C'était à Manhattan, un jour d'automne, de foule et de campagne électorale. Un jour normal en somme, où Broadway, haletante et survoltée, clamait son furieux mélange d'énergie et d'extrême impatience. La pendule digitale de la 43e Rue indiquait 16 h 45. Il fallait bien ce clignotement lumineux pour tirer de sa grisaille, au numéro 229, un bâtiment austère que rien, sinon, ne distingue d'un triste entrepôt. L'ostentation n'est guère le genre du *New York Times*.

Indifférent à la rumeur de New-York, allait commencer, au troisième étage de l'immeuble, le rituel quotidien le plus sacré depuis la naissance du journal, le 18 septembre 1851 : le *page one meeting*. Autrement dit, la réunion destinée à façonner la « une » du lendemain. Celle qui donnerait le « la » de la journée politique à Washington, nourrirait les conversations des membres du Congrès, susciterait questions, rapports, dépêches de diplomates et correspondants étrangers, influencerait Wall Street et l'ensemble des journaux télévisés du continent. Une cérémonie de plus d'une heure, séance d'initiation à l'esprit *Times* à laquelle sont traditionnellement conviées les nouvelles recrues de la rédaction l'espace d'une semaine, mais dont est impitoyablement exclu tout observateur extérieur.

Il est des rites que *« la Mecque du journalisme »* (selon l'expression de plus d'un journaliste) n'ouvre qu'aux pèlerins maison. La porte, donc, se referma. *« La « une » est quelque chose que le* New York Times *construit très sérieusement »*, *crut devoir expliquer Steven Weisman, chef adjoint du service étranger.*

Mais y a-t-il quelque chose que le Times ne fasse pas « sérieusement » ? Quelque chose qui soit appréhendé avec désinvolture ? Non. Non, vraiment. Vos interlocuteurs ne trouvent pas. Le front torturé, le regard perplexe, ils vous avouent très sérieusement leur profonde incompétence dans le domaine du frivole et confirment leur propension à se prendre *« très au sérieux »*. *« Trop ! »*, déplore leur directeur.

« Sérieuse », leur couverture des événements étrangers – *« probablement la meilleure au monde »*, selon Steven Weisman, – qui mobilise près de trente-cinq correspondants et une quarantaine de rédacteurs new-yorkais. *« Sérieuses »*, les pages nationales, alimentées par les bureaux du journal dans toutes les grandes villes, et dont le phare est évidemment Washington. *« Sérieuse »*, leur approche globale de la culture : *« Sérieuse parce que influente, influente parce que sérieuse »*, sourit John Montiro, chef de la section « Style ».

La portée d'une critique de théâtre est telle qu'elle peut provoquer la fermeture d'un spectacle de Broadway et que la profession – qui s'est officiellement émue il y a deux ans des conséquences économiques des chroniques féroces de Frank Rich – spécule sur le moindre aménagement ou changement de titulaire de la rubrique. Chaque jour sont affichés dans les grandes librairies de Manhattan les derniers comptes-rendus de livres parus dans le *New York Times* et son prestigieux supplément littéraire – *The NYT Book Review*, – leur impact sur les ventes étant, là encore, aux dires de plusieurs libraires interrogés, *« tout à fait déterminant »*. Enfin, inutile d'attendre de la section gastronomie l'aveu d'une quelconque fantaisie. *« Sérieuse, comme le reste ! »*, insiste-t-on, en précisant que chaque restaurant passé en revue fait l'objet d'au moins trois visites du chroniqueur – toujours accompagné – et que sa note annuelle de restaurant avoisine 700 000 francs, soit le coût du maintien d'un bureau en Afrique ou en Amérique latine...

« L'idée de carrière est omniprésente »

Une mission si capitale exige un total mépris du confort et de l'esthétique. Et cela vaut mieux, car l'un et l'autre sont exécrables, comme en conviennent ceux qui, soudain, regardent autour d'eux et redécouvrent un plateau immense comme un champ de maïs de l'Iowa, strié d'allées étroites où l'on ne peut stationner sans bloquer le passage. Une juxtaposition de bureaux étroits sur lesquels croulent des piles de dossiers, courrier, journaux, carnets, bottins, bouquins et gobelets vides. Peu de cloisons à mi-hauteur, à peine quelques placards jaunâtres et casiers personnels ; nombre de pendules en revanche, ainsi que des ventilateurs qui laissent deviner la touffeur des étés ; et une batterie d'ordinateurs aux claviers souillés, meurtris par une frappe frénétique.

Ni visière ni manches de lustrine comme au cinéma. Pas de vieilles Remington. Encore moins de cigares. Mais plusieurs centaines de personnes tapotant au coude à coude (reporters, chefs de service, rédacteurs en chef, correcteurs, éditeurs et titreurs de copie), vérifiant, peaufinant sans relâche des articles qui, autrefois transmis de main en main, sautent aujourd'hui d'un écran à l'autre en un processus hiérarchisé et pesant. *« C'est peut-être excessif*, reconnaît Allan Siegal, rédacteur en chef. *Mais le travail se veut sérieux, l'enjeu est important. On doit être excellent. »*

« Excellent... » Un mot, et tout était dit de la tension perceptible dès l'entrée et de plus en plus forte au fur et à mesure que l'on se rapproche des bureaux de la direction ; de l'anxiété aussi, sensible chez presque tous les rédacteurs interrogés. *« C'est une ambiance concurrentielle et aliénante*, concède Bill Glaberson, un reporter. *L'idée de carrière est omniprésente et la pression est maintenue en permanence pour que nous soyons tout le temps les meilleurs ! »*

Coordonnateur d'un célèbre manuel des usages de la rédaction et gardien à ce titre du bon goût et de la tradition maison, Allan Siegal éprouve une évidente délectation à expliquer ce qui fait l'*« excellence »* du *Times* et le rend si heureux, à cinquante ans, dont trente-quatre de maison – il fut garçon de bureau en continuant ses études, – *« de se réveiller le matin à l'idée d'être entouré de gens intelligents et pleins de ressources pour expliquer le monde »*. Rigueur et exactitude des faits. Curiosité sans limites. Vigilance sur l'écriture. Et indépendance absolue. *« Si complicité il doit y avoir*, dit-il, *c'est entre les lecteurs et le rédacteur, jamais entre le rédacteur et ses sources. »*

Et de décliner quelques interdictions sur lesquelles un bon *timesman* ne transige pas. Aucun cadeau d'aucune sorte : voyages, week-ends, spectacles, etc. Aucun emploi parallèle ou travail bénévole au service de gens ou d'organisations sur lesquels on pourrait être conduit à écrire. Pas d'appartenance à un jury dont la compétence toucherait aux secteurs que l'on couvre ou dont les autres membres pourraient être l'objet d'articles.

Enfin, aucune manifestation publique d'opinion politique. Surtout pas à la télévision, où la direction du *Times*, en opposition avec son service de marketing, n'encourage que très modérément ses journalistes à se produire. *« C'est au* Times *qu'ils doivent réserver leurs lumières ! »*, affirme Allan Siegal, réputé pour son dévouement à la bannière *NYT* – oui, le journal a son propre drapeau ! – et pour un embonpoint yoyo, baromètre des tensions éventuelles au sein de la direction.

18 heures. La salle de rédaction vibrait de plus belle. Des reporters rentraient en hâte, déposant veste et mini-sac à dos, avant de se courber devant leur clavier. D'autres, dotés d'un casque et d'un micro, passaient d'ultimes coups de fil. Au bout de l'aile ouest, des maquettistes appelaient sur écran des photos d'agence et les comparaient avec les clichés maison. L'imprimerie autorisera bientôt la couleur à la « une », mais l'hypothèse terrorise certains : *« Le* Times *sait tellement bien travailler les gris ! »*

A l'autre bout du plateau, un responsable du service étranger souhaitait bonne nuit au correspondant à Moscou – lequel allait recevoir par télécopie, comme tous les autres correspondants, un résumé de la réunion de 16 heures, – tandis que le desk national attendait des nouvelles de l'envoyé spécial sur les inondations au Texas. Dans le couloir d'entrée, les rédacteurs de passage commentaient la liste des douze journalistes distingués le mois précédent par le propriétaire du journal. Photo des lauréats et petit compliment : *« 500 dollars à Maureen Down pour son extraordinaire interview de Jimmy Carter, dans laquelle Maureen a fait montre de sa large palette de talents, etc. »*

Intraitable devant les erreurs, systématiquement corrigées dans un emplacement réservé en bas de deuxième page, exceptionnellement en « une », féroce pour écarter un journaliste encombrant – *« On ne licencie pas, on écœure »*, – le *New York Times* a toujours su jouer de primes et augmentations de salaires pour stimuler et retenir ses « meilleurs » éléments. La tribu était jusqu'à présent très homogène : *« Bourgeois éclairés et libéraux, issus des meilleures universités de l'est du pays et des quartiers chics de la ville, professionnellement tolérants, mais hermétiques aux films de Schwarzenegger »*. Linda Mathews, petite mèche blonde sur visage rond et robe-sac rouge, en rit, elle dont la *« différence »* – mère de famille, née en Californie de parents du Middle West et basée successivement à Los Angeles, Pékin, Boston et Washington – s'est révélée un atout déterminant pour entrer au *New York Times* il y a dix-sept mois.

Car le vent tourne. *« La direction du journal*, explique-t-elle, *souhaite des journalistes qui soient davantage le reflet de la société : Noirs, Asiatiques, hispanophones, issus de milieux modestes. Moins de bourgeois et d'intellectuels juifs new-yorkais et plus de cols bleus du Bronx ou de Detroit. »* La mode du *politically correct* frapperait-elle à son tour le *New York Times* ? *« Non*, se récrie Gerald Boyd, seul Noir de la rédaction en chef. *C'est moins une question de morale que d'efficacité. Le* Times, *trop proche des élites, serait meilleur si sa palette de recrutement était plus large. »*

Exemple ? La page réservée aux nécrologies, où la sous-représentation de la communauté chinoise américaine est criante. *« Faute de connaissance et de sensibilité à cet univers au sein de la rédaction »*. Alors on élargit. C'est le premier changement d'une révolution culturelle qui fait le pari de rapprocher le *New York Times* de ses lecteurs et de tenir tête à la télévision.

« Elle est imbattable sur la rapidité, constate Joseph Lelyveld, directeur de la rédaction. *Nous le serons sur l'explication, l'exactitude, le suivi des événements. »* A condition de soigner plus que jamais l'écriture et de renoncer aux allures d'un *Journal officiel*. Fini la publication *in extenso* de textes en cours de discussion (*« C'était fastidieux*, estime Allan Siegal. *L'ordinateur fournira bientôt ce service »*). Terminé, l'énoncé systématique de tout changement de gouvernement sur la planète (*« Cela faisait exotique, mais la poignée de lecteurs concernés ont d'autres moyens de s'informer »*).

Voilà qui dégage des colonnes pour traiter de thèmes autrement révélateurs des fractures et bouleversements de la société : travail et loisirs des femmes, mutation des rôles respectifs dans le couple... Les suppléments sports, voyage, maison et les sujets « styles de vie » font désormais l'objet de toutes les attentions. *« Toucher au plus près le lecteur ! »* est le nouveau mot d'ordre.

Mais à quel prix ? Deux « dérapages » ont douloureusement rappelé aux responsables du *NYT* les dangers de clins d'œil trop racoleurs. Ce fut d'abord l'affaire Nancy Reagan, qui vit traiter en « une », comme un livre d'importance, la biographie non autorisée de l'ancienne *first lady*, pêle-mêle de révélations et de cancans par un auteur à scandales. Puis il y eut l'affaire du neveu de Ted Kennedy, accusé de viol en Floride par une jeune femme dont le *Times* fit un portrait sévère... en dévoilant son nom, contrairement à la tradition. L'émoi au sein de la rédaction fut si grand qu'une chroniqueuse fit part de son indignation dans les pages éditoriales, qu'une assemblée générale houleuse tourna au procès de la direction, laquelle, plutôt penaude, chargea un rédacteur de rédiger un compte-rendu « objectif » sur l'ouragan ainsi déclenché...

L'« amour vache » avec M. Clinton

19 heures. Le rythme s'était encore accru. La première édition allait bientôt boucler et l'imprimerie du rez-de-chaussée s'animait. Comment était-il possible que personne n'ait encore parlé de politique ? Elémentaire ! Nous n'étions pas au bon étage ! Il fallait viser le dixième, véritable Olympe du *New York Times*, où les membres du conseil éditorial pensent, dans une quiétude délectable, les deux pages quotidiennes accueillant opinions et éditoriaux. Jupiter y a les cheveux frisés, le regard énergique et la mine peu commode de Howell Raines, Prix Pulitzer, ancien chef du bureau de Washington, placé aujourd'hui sous l'unique dépendance hiérarchique du directeur de la publication – Arthur Ochs Sulzberger, fils de la famille propriétaire – pour engager le journal dans les grands débats du moment.

Sa philosophie ? *« Libérale, dans le sens progressiste. Nous défendons le plus souvent l'approche démocrate. Nous avons soutenu nombre des candidats de cette tendance – dont Bill Clinton, – mais réservons toujours notre totale liberté de jugement, dossier par dossier. »* Soutien de la ligne dure en Bosnie, critique de la stratégie Clinton à Cuba, raillerie de son enlisement dans l'affaire Whitewater, persiflage sur un comportement éthique comparé à celui d'un Richard Nixon...

Quelque temps après son élection à la Maison-Blanche, Bill Clinton avait convié à déjeuner Arthur Sulzberger. La conversation courtoise survola plusieurs sujets avant que le nouveau président se risque à évoquer les éditoriaux cinglants du quotidien. Ne pouvait-il donc compter sur un ami au *Times* ? *« Peut-être la meilleure expression définissant notre relation est-elle l'amour-vache »*, suggéra Sulzberger. *« Alors, n'oubliez-pas l'amour ! »*, répondit Clinton. Ce n'est pas exactement le point fort du *New York Times*.

ANNICK COJEAN

A la une

"Toutes les nouvelles qu'il convient d'imprimer" : le slogan est apparu en 1896, quand le contrôle du journal fut pris par Adolph s. Ochs, aïeul de l'actuel directeur Arthur Sulzberger et fondateur du groupe NYT, désormais coté en Bourse et toujours dirigé par la famille, qui comprend 35 journaux régionaux, une dizaine de magazines, 5 télévisions, 2 radios locales et des participations dans la fabrication de papier au Canada.

Appel de "une" pour des articles situés dans les différents cahiers :
A) pages nationales, internationales et éditoriales;
B) Nouvelles de la région new-yorkaise et sports;
C) Informations culturelles et selon les jours : sport, sciences, vie, maison, week-end;
D) Finances-affaires. Le journal du week-end comporte de 7 à 12 cahiers, dont un magazine et un prestigieux supplément littéraire, le tout pouvant atteindre 720 pages et 2,5 kg !

Promotion pour le service "America on Line", qui propose depuis 1994 l'accès par ordinateur aux textes du NYT, des éditions par fax étant également accessibles.

La ville de New York avait déjà vu naître et mourir sept journaux appelés *New York Times* quand Henry J. Raymond se lança, en 1851, dans l'aventure du *New York Daily Times* : quotidien sérieux et modéré de quatre pages.



La dernière édition est imprimée après minuit pour les lecteurs de New York. L'édition nationale est transmise par satellite à des imprimeries relais. Diffusion totale : 1,2 million d'exemplaires en semaine, 1,8 million le dimanche.

Prix : 60 cents (3 francs), 2 dollars (11 francs) le dimanche.

L'information prioritaire s'appuie toujours sur la 1re colonne de droite et bénéficie parfois de la photo principale.

Encadré fréquemment utilisé pour les articles dits de "société".

La presse aux Etats-Unis

• 1556 quotidiens en 1993 (contre 1878 en 1940).

• 7 sont publiés à New-York (7,6 millions d'habitants), 5 à Los Angeles, 5 à Chicago, 2 à Washington, 1 à San Francisco. 1,3 % des villes seulement connaissent une situation de concurrence entre plusieurs quotidiens (contre 12,7 % en 1940).

• Le tirage global est d'environ 60 millions d'exemplaires pour une population de 250 millions d'habitants. Onze quotidiens ont des tirages supérieurs à 500 000 exemplaires.

• Le *Wall Street Journal* (1,8 million d'exemplaires diffusés) et *USA Today* (1,5 million) sont, par leur contenu, leur fabrication et leur distribution, les deux seuls quotidiens nationaux américains. Les autres sont « régionaux », même si plusieurs, dont le *New York Times*, le *Los Angeles Times* et le *Washington Post*, ont une stature qui dépasse leur région.

• Sur le marché de New-York, le *New York Times* affronte la concurrence de deux quotidiens de format tabloïd : le *New York Daily News* (765 000 exemplaires) et *Newsday* (748 000 exemplaires).

• Les ressources financières de la publicité nationale se répartissent entre les journaux (11,8 %), les magazines (20,6 %), les radios (6,4 %), les réseaux de télévision (61,2 %). La publicité locale bénéficie essentiellement aux quotidiens (65,6 %).

QUI MENACE LA LIBERTÉ D'ÉCRIRE ?

« L'arrogance des médias »

répond Joseph Lelyveld, directeur de la rédaction

« Nous vivons une époque de tumulte où les médias ont plus de pouvoir et de liberté que jamais, mais où il importe que les valeurs traditionnelles du New York Times *– sérieux, exactitude, équité – demeurent notre repère et notre ancrage. La plus grande menace contre la liberté de la presse dans ce pays vient peut-être de l'arrogance de certains médias qui, à force d'outrances, ont fini par susciter une véritable défiance du public, laquelle, si l'on n'y prend garde, pourrait bien altérer nos comportements. Car nous voilà suspectés d'arrière-pensées, de visées personnelles ; accusés de faire partie de cet establishment toujours si satisfait de lui-même ; assimilés aux politiciens dans lesquels les téléspectateurs n'ont plus confiance et dont ils nous croient si proches...*

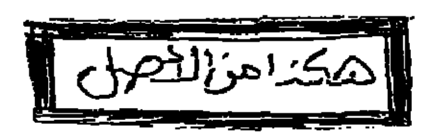
» Cette détérioration de l'image des journalistes a des conséquences sur nos pratiques professionnelles. Pour prouver leur indépendance, certains font preuve d'un cynisme exagéré. D'autres, empressés de se démarquer de confrères inélégants, sombrent dans la complaisance. Cela est malsain. Il est temps que les journalistes fassent preuve de plus d'humilité. »

* *
*

Hollywood ne lui aurait jamais confié le rôle de « boss » d'un grand journal. Manque de rudesse et d'allure baroudeuse, sourire timide, visage trop délicat. Mais les propriétaires du *NYT* ont d'autres critères de choix. Et la nomination de Joseph Lelyveld, annoncée au mois d'avril, a fait parmi les journalistes du *New York Times* la quasi-unanimité. Tout le monde savait déjà que le regard bleu et volontiers ironique de cet homme de cinquante-sept ans trahit un caractère rigoureux et terriblement exigeant. Tout le monde avait eu l'occasion de lire ses reportages à l'écriture sensible de Londres, New-Dehli, Hong-Kong et surtout d'Afrique du Sud, où il a écrit un livre sur l'apartheid *(Move your Shadow)*, qui lui valut, en 1986, le Prix Pulitzer. Une obsession : l'indépendance. Une croisade ? *« Non. Le* New York Times *n'est pas un journal de combat. Jamais je n'écrirai d'éditorial. »*

Prochain article :

Le courage d'« El Espectador »



Les socialistes et la préparation du budget de Paris

Le groupe PS propose de vendre le patrimoine immobilier de la Ville

Alors que le conseil de Paris s'apprête à débattre du budget de la capitale, Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste, a présenté mercredi 7 décembre, une alternative aux choix de la majorité. Il propose, notamment, de dégager de nouvelles recettes en vendant certains des immeubles appartenant à la Ville.

L'exercice qui consiste pour l'opposition à imaginer un contre-budget est délicat. Georges Sarre, animateur du Mouvement des citoyens, l'avait déjà éprouvé il y a quelques semaines en essayant avec l'aide de spécialistes de redessiner les comptes municipaux pour 1995 (*le Monde* du 15 octobre). Sur les 33 milliards de francs mis en œuvre par la commune et le département, il avait réussi, non sans acrobaties, à déplacer 2 milliards, soit 6 %. Plus modeste et donc plus réaliste Bertrand Delanoë, pour sa part, n'est parvenu à redéployer que 1,1 milliard de francs, soit 3,3 % du budget. Sur une seule année, les recettes et les dépenses d'une collectivité locale, en particulier quand il s'agit d'une énorme agglomération comme Paris, ne sont modifiables que de manière presque marginale.

Le président du groupe socialiste de l'Hôtel de Ville voudrait infléchir la politique municipale dans au moins quatre domaines. Contre le chômage, il propose d'embaucher cinq cents fonctionnaires municipaux et de recruter des gardiens d'immeuble, de relancer la construction des hôtels d'entreprises, d'aider à l'installation des jeunes et de créer des régies de quartier employant des jeunes à l'embellissement de leur secteur.

Pour accélérer le redémarrage de la construction de logement, M. Delanöe souhaite que soient augmentés de 75 % les crédits qui y sont affectés, instituant une prime municipale encourageant les promoteurs à transformer des bureaux en appartements.

Aider la construction les transports

Il demande aussi que soient renforcées les aides aux logements pour les défavorisées, les malades du sida, les étudiants, les artistes.

Au chapitre des transports, les socialistes insistent pour que la Ville cofinance le prolongement de la ligne de métro Meteor et de nouveaux couloirs de bus avec muret séparatif. Enfin, dans le domaine social, le groupe PS souhaite que le budget soit plus généreux pour les maternelles, les crèches, les associations de prévention, les foyers de personnes âgées dépendantes, les handicapés, les chômeurs et les RMIstes.

L'ensemble de ces coups de pouce coûterait 1,1 milliard de francs. Où le trouver ? C'est là que M. Delanoë fait preuve d'originalité. Il propose de vendre chaque année, soit à des sociétés d'économie mixte, soit à leurs allocataires trois cents des quatre mille appartements dont la ville *est propriétaire et qui n'ont* aucune vocation sociale. Cela rapporterait 400 millions de francs par an. Autres ressources : une amélioration des contrats de concession accordés par la Ville et qui pourrait apporter 200 millions. Des économies sur certains grands chantiers, comme le pont Charles-de-Gaulle, sur la gestion ordinaire, sur les largesses aux associations fourniraient encore 200 millions de francs environ. Pour compléter, les socialistes feraient passer de 3,7 à 4 milliards l'emprunt que Paris lancera en 1995. Ainsi serait équilibrée l'alternative budgétaire qu'ils proposent.

MARC AMBROISE-RENDU

Début de bras de fer entre le RPR et l'UDF dans la préparation des municipales

Dans une interview publiée par *Libération* du 7 décembre, Jean Tibéri, premier adjoint au *maire et président de la fédération* RPR de Paris, repousse toute idée de modification du *rapport de forces* entre sa formation et l'UDF dans la préparation des municipales parisiennes. En 1983, comme en 1989, la répartition des élus s'était faite dans la proportion de deux tiers pour le RPR et un tiers pour l'UDF. *« Rien ne justifie que cet équilibre soit changé pour les élections municipales de 1995,* explique le bras droit de Jacques Chirac à l'hôtel de Ville. *Mais il faut avant tout débattre du contenu d'un programme. »*

Clôturant un colloque organisé par l'UDF, mardi 6 décembre, sur l'avenir de Paris, Jacques Dominati, président de la fédération UDF de *Paris*, lui avait indirectement répondu par avance en esquissant un programme. *« Il faut normaliser le statut de Paris,* répète-t-il, *en confiant au maire les pouvoirs de réglementer le stationnement et la circulation. La municipalité devrait également avoir davantage de pouvoir sur le Syndicat des transports parisiens. Je réclame de vraies délégations de pouvoir pour les adjoints au maire et une meilleure démocratie locale dans les arrondissements. »* Conclusion : *« Jacques Chirac a été un excellent maire mais il n'a pas été jusqu'à lever ces handicaps. Le moment est venu de le faire. »*

Les élus communistes accusent le conseil régional de sacrifier le logement social

Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, est vivement attaqué par l'opposition sur sa politique du logement social. Après le groupe socialiste, qui accuse *« la droite d'exclure définitivement du logement les personnes les plus défavorisées »*, les élus communistes affirment que *« le conseil régional accélère la disparition du logement social en Ile-de-France »*.

C'est la décison de la région de financer le logement locatif intermédiaire qui nourrit cette polémique. Ce seront *« des logements qui seront loués 6 000 F par mois sans les charges pour un appartement de quatre pièces »*, constate Jean-Louis Mons, responsable national de la commission logement du PCF et conseiller régional.

Les chiffres avancés le 6 décembre par les élus communistes lors d'une conférence de presse, font état de 330 000 demandeurs « prioritaires » de logement social dans la région et de 60 000 personnes sans domicile fixe. La préfecture de région, au contraire, affiche avec satisfaction la réalisation de *« 11 000 logements dans toute la gamme des prêts locatifs aidés (PLA) »* entre le début de l'année et la fin octobre, et en annonce 16 800 au 31 décembre.

Il reste que les sans-abri et les populations très défavorisées n'ont à leur disposition que 10 000 places depuis le lancement, durant l'été 1993, d'un programme d'urgence spécifique. L'effort important des pouvoirs publics est donc encore loin de couvrir les besoins, d'autant que, affirme M. Mons, *« parallèlement, des expulsions ont été mises en œuvre par milliers »*.

Pour les élus communistes, il faut donc favoriser la construction de logements PLA et non celle de prêts locatifs intermédiaires (PLI) qui ne répondent pas aux besoins. Ils suggèrent à Michel Giraud de rétablir les subventions, à hauteur de 10 % de la surcharge foncière, et les opérations de réhabilitation des grands ensembles, deux financements supprimés dans le budget 1994. Ils demandent aussi que soit instaurée une taxe d'inoccupation pour les propriétaires institutionnels des 311 000 logements vacants en Ile-de-France.

P. S.

Le PCF soutiendra le maire d'Orly... malgré tout

La fédération du Val-de-Marne et la section d'Orly du PCF ont appelé, jeudi 1er décembre, toutes *« les forces de gauche à se rassembler pour battre la droite »*. Cet appel n'exclut personne, a précisé Nicolas Marchand, *secrétaire de la Fédération du* Parti communiste, *« pas même Gaston Viens, maire d'Orly »*.

M. Viens a été exclu du PCF en 1988, à la suite d'importantes divergences avec son parti, portant notamment sur la gestion de l'office d'HLM départemental (OPAC) dont il assurait la présidence, avant que celle-ci soit assurée par un *socialiste*. Aujourd'hui membre d'Alternative pour la démocratie et le socialisme, *proche des écologistes*, il entretient avec le Parti communiste des rapports *souvent tendus, parfois même* conflictuels, comme ce fut le cas à l'occasion des élections *municipales de 1989.*

Le maire d'Orly, qui n'a pas été contacté par le PCF, rappelle que la décision de l'exclure avait été prise *« en haut »*, et que depuis, *« le groupe communiste au conseil municipal vote contre tous les budgets, tous les projets »*. Le 17 novembre dernier encore, les élus communistes n'ont pas voté les orientations budgétaires pour 1995. *« Aujourd'hui, après les déclarations de leur secrétaire fédéral, les communistes d'Orly ne doivent plus savoir où ils en sont »*, ajoute M. Viens.

F. G.

REPÈRES

ENVIRONNEMENT

Aides publiques à la forêt privée

Quinze millions de francs de subventions de l'Etat et de la région vont être distribués aux propriétaires de forêts privées au cours des cinq prochaines années. Le fonds forestier d'Ile-de-France, qui participera ainsi pour 60 % à des opérations de reboisement, a été créé à l'issue de la signature d'un accord, mercredi 30 novembre, entre Joël Thoraval, préfet de région, et *Pierre-Charles Krieg, président de* l'Agence des espaces verts et ancien ancien président (RPR) de la région. La forêt privée couvre 185 000 hectares en Ile-de-France contre seulement 72 000 hectares pour la forêt publique. Les investissements des propriétaires sont en constante diminution depuis plusieurs années, passant de 1,5 million de francs en 1991 à 450 000 francs en 1993. Les aides publiques devraient permettre de boiser, reboiser ou régénérer 2 500 hectares de forêts privées au cours des cinq prochaines années.

PARIS

Récupération des déchets automobiles

Depuis le 30 novembre, les automobilistes parisiens peuvent *déposer dans une quarantaine de* garages et de stations-service, baptisés « Relais verts auto », *leurs batteries* usagées et leurs huiles de vidange. Ce sont autant de déchets automobiles qui n'iront plus polluer les égoûts et encombrer les poubelles, voire les trottoirs. L'opération est organisée conjointement par les professionnels de l'automobile, l'Agence de l'environnement, l'Agence Seine-Normandie et la mairie. Elle se substituera au système de récupération actuellement en place qui obligeait les conducteurs de bonne volonté à chercher l'une des cinq déchetteries où ils pouvaient déposer batteries et bidons d'huile. La plupart y renonçaient. On y avait pourtant récupéré en 1993, 25 000 litres de lubrifiant et 30 tonnes d'accus. En multipliant par huit, puis par vingt, le nombre des points de dépôt (une centaine à terme), les promoteurs de l'opération espèrent éliminer des rues de Paris une bonne partie des déchets de l'automobile.

Plus de 100 000 jeunes européens attendus au rassemblement de Taizé

Plus de 100 000 jeunes chrétiens venus de toute l'Europe participeront à Paris, du 28 décembre au 1er janvier, à un rassemblement animé par la communauté œcuménique de Taizé. Parmi les inscrits, on compte déjà 3 000 Croates, 2 000 Roumains, plus de 6 000 Baltes, sans compter les milliers de jeunes des pays de l'Europe occidentale. Des groupes de chrétiens orthodoxes sont également attendus de Serbie, de Russie, *d'Ukraine, de Bulgarie*. Les principales rencontres auront lieu dans des églises parisiennes et au parc des expositions. Des rassemblements analogues avaient déjà eu lieu à Munich (1993), Budapest (1991), Prague (1990), etc., mais c'est la première fois que le nombre de 100 000 participants risque à Paris d'être dépassé. Des problèmes d'hébergement continuent de se poser et un appel est lancé par les organisateurs de cette rencontre pour loger des jeunes pendant quatre nuits. Pour tous renseignements, on s'adressera à Rencontre européenne de jeunes-Taizé, 35, rue de Picpus, 75012 Paris. tél. : 46-28-10-10. *Minitel : 3615 Taizé.*

Alors que les acquisitions foncières vont être accélérées

Le conseil général de l'Essonne est défavorable au projet d'urbanisation du plateau de Saclay

Malgré l'hostilité des associations de défense et un avis défavorable des conseillers généraux de l'Essonne, les projets du district d'aménagement du plateau de Saclay devraient progressivement être mis en œuvre.

« Ce sera la ville nouvelle du plateau de Saclay ! » Les opposants à l'aménagement du plateau de Saclay ont trouvé un nom pour personnaliser leur cauchemar. Du même coup ils renvoient, pensent-ils, à une image propre à renforcer les oppositions à l'heure où le district intercommunal qui pilote l'urbanisation du plateau, s'apprête à accélérer celle-ci. Malgré l'hostilité des associations de défense de l'environnement et leurs très nombreuses actions pour bloquer ou ralentir le processus (les actes administratifs ont été systématiquement attaqués en justice), les projets du district ont franchi des étapes décisives. Publié en 1992, le schéma directeur local a été incorporé dans le SDAU régional approuvé par décret au printemps 1994, à l'exception des dispositions concernant la plaine de Favreuse. Arrêté cet été, le premier schéma de secteur, celui du Moulon, devrait être confirmé en 1995. Il permettra la réalisation de quelques opérations encore modestes, selon Robert Trimbach, maire (RPR) de Gif-sur-Yvette et président du district.

« Ce schéma représente le début de l'urbanisation. Nous nous y opposons globalement », s'insurge Jacques Brossard, un des représentants de l'Union des associations de sauvegarde du plateau de Saclay. Les défenseurs du site profitent de la procédure de mise à disposition du public, close samedi 10 décembre, pour se manifester. Sans grande illusion. *« Dans ce dispositif, il n'y a pas d'arbitre obligé comme lorsqu'il s'agit d'une enquête publique. Le district est donc juge et partie. Il peut très bien ne pas tenir compte de nos remarques »*, précise Jacques Brossard.

Les observations formulées par les instances publiques peuvent, elles, avoir du poids. Dans son avis, l'Etat reprend de nombreuses critiques dont celles avancées par le centre scientifique d'Orsay. Ainsi les autorités de l'éducation nationale ont estimé que le découpage des zones ne leur était pas favorable et les privait d'espaces nécessaires. *« Nous sommes obligés, et surtout décidés à prendre en compte ces demandes. Nous avons déjà d'ailleurs entamé des discussions avec l'université pour arriver à un accord »*, ajoute M. Trimbach.

Le conseil général de l'Essonne conteste, lui aussi, le schéma de secteur du Moulon. Alors que le rapport qui leur était soumis proposait d'émettre un avis réservé, les conseillers généraux ont donné un avis défavorable. *« Le rapport était plus positif que la réaction des élus. Cela traduit une forte hésitation devant l'ampleur de l'urbanisation prévue. Personnellement je m'en réjouis »*, assure Bernard Mantienne, maire (divers droite) de Verrières-le-Buisson, conseiller général du canton de Bièvres et opposant notoire au projet du district.

Un « centre de vie » pour étudiants et chercheurs

Le schéma du Moulon devrait pourtant pouvoir être mis en œuvre. Le rapport d'orientations budgétaires qui sera soumis au conseil du district du 21 décembre prochain anticipe en proposant deux opérations qui se veulent exemplaires de la philosophie des aménageurs. *« Nous allons mettre en pratique nos idées avec la réalisation d'une petite station expérimentale de traitement des eaux à la construction de laquelle nous associerons les chercheurs en biologie du secteur »*, affirme Robert Trimbach.

Second projet, un centre de vie érigé sur un terrain appartenant à l'université Paris-XI et situé à courte distance des installations universitaires. D'une ampleur très limitée, ce centre comprendra des logements pour étudiants de passage ou pour des chercheurs étrangers effectuant des longs séjours à l'université, des lieux de vie (commerces, restaurants) et des locaux publics.

En 1995, le district envisage également d'accélérer le rythme des acquisitions foncières. Dans le même temps, il poursuivra l'élaboration du schéma de secteur de Palaiseau-plateau ainsi qu'une série d'études (sur l'hydraulique, la circulation, les paysages) et son président espère voir se débloquer le dossier du « site propre » de bus entre Massy et Saint-Quentin-en-Yvelines dont la réalisation est prévue d'ici à trois ou quatre ans. *« Le dossier est paralysé à cause d'un désaccord sur le tracé entre les élus de la ville nouvelle »*, constate, impuissant, Robert Trimbach, sans cacher que l'approche des élections municipales a pour effet de ralentir ses projets.

PATRICK DESAVIE

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LE CLIENT. Film américain de Joel Schumacher, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

L'ETRANGE NOËL DE M. JACK. Film américain d'Henry Selick, v.o. : Gaumont les Halles, 1e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10).

FARINELLI. Film franco-belge-italien de Gérard Corbiau : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

LAMERICA. Film franco-italien de Gianni Amelio, v.o. : Gaumont les Halles, 1e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10).

MIRACLE SUR LA 34e RUE. Film américain de Les Mayfield d'après le, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

SIN COMPASION. Film péruvien de Francisco J. Lombardi, v.o. : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THIRTY TWO SHORT FILMS ABOUT GLENN GOULD. Film canadien de François Girard, v.o. : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

CINÉMA

Manoel de Oliveira tourne « le Couvent »

Dans le rythme

A 40 kilomètres au sud de Lisbonne, le vétéran du cinéma européen tourne son treizième long-métrage, avec Catherine Deneuve et John Malkovich.

SETUBAL

de notre envoyé spécial

Au bas d'un raidillon qui dévale vers la mer, une volée de marches mène dans une grotte étrange. *« Ça ressemble à une vulve gigantesque ! »*, dit la voix de femme. Si la comparaison n'est pas fausse tant l'apparence de la caverne évoque une matière organique, l'expression est pour le moins inattendue de la part de celle qui vient de la proférer : Catherine Deneuve. Mais depuis qu'elle a commencé à tourner sous la direction de Manoel de Oliveira, Catherine Deneuve fait des choses auxquelles elle n'est pas accoutumée, et semble s'en porter fort bien.

Dans le monde du cinéma, Oliveira passe pour une curiosité, du fait de son âge : à quatre vingt-six ans, il n'est pas seulement le plus âgé des réalisateurs en activité, le seul qui ait débuté au temps du muet. C'est lui faire trop peu d'honneur : il est surtout, toute question d'âge mise à part, l'un des grands metteurs en scène d'aujourd'hui, comme il le fut avant-hier avec son premier film (*Douro, Faina Fluvial*, 1931, inspiré par le cours d'eau qui baigne Porto, sa ville natale), et ensuite avec *Aniki-Bobo* (1942) puis, après un long silence dû à la dictature salazariste, avec *l'Acte du printemps* (1963), *Benilde* (1975), *Amour de perdition* (1978), *Francisca* (1981). Ou, tout récemment, avec ces deux chefs-d'œuvre éminemment modernes, *le Jour du désespoir* et *Val Abraham*, réalisés coup sur coup et sortis tous deux en 1993.

Au fond de la grotte étrange se dresse un édicule plus étrange encore, mi-pagode mi-kiosque de square, bariolé de graffitis soiffards – *« Sans parler des seringues qu'on doit enlever en arrivant le matin »*, murmure le premier assistant, Jacques Arhex. Catherine Deneuve, dont le personnage s'appelle Hélène, reçoit avec une ironique désinvolture une déclaration d'amour enflammée, et ampoulée, d'un bel homme brun. Sous la teinture, les connaisseurs des films d'Oliveira reconnaitront sans mal son plus fidèle interprète depuis dix ans, qui est aussi le plus grand acteur portugais, Luis-Miguel Cintra. Il est le jardinier du couvent qui donne son nouveau nom au film (après qu'il se fut longtemps intitulé *Pierre de touche*), et il est le diable.

Le mythe de Faust est l'une des sources du scénario, le prénom du personnage qu'interprète Deneuve indique qu'Homère est aussi de la partie : cette Hélène est au Portugal pour accompagner son mari, universitaire venu s'installer dans le fameux couvent pour en étudier les archives. Il y trouvera peut-être la solution de son hypothèse : Shakespeare ne serait pas un Anglais mais un juif espagnol ayant fuit l'Inquisition jusqu'aux rives de l'Avon.

Pas moins que Goethe, Homère et Shakespeare en ombres tutélaires ? Rien pourtant là d'intimidant, lorsqu'on a vu comment Oliveira se débrouillait avec l'Evangile *(l'Acte du printemps)*, Claudel *(le Soulier de satin)* ou Flaubert *(Val Abraham)* : en inventant des chemins de traverse, qui relient de manière inventive la lettre et l'esprit. Pour construire son scénario, Manoel de Oliveira a inventé une variante du système employé pour *Val Abraham*. Il avait alors demandé à la romancière Agustina Bessa Luis d'écrire un livre inspiré de *Madame Bovary*, pour en effectuer ensuite l'adaptation. Il lui a de nouveau passé commande, et pendant qu'elle écrivait, a tourné un petit film, *la Cassette* (montré au dernier Festival de Cannes et qui sortira début 1995). Mais au lieu de lire l'ouvrage rédigé à sa demande, il s'en est fait résumer l'argument par l'auteur, et, à partir de ce point de départ, a imaginé ses propres lignes narratives.



LUC ROUX/SYGMA STUDIO MAGAZINE

A 86 ans, Manoel de Oliveira est le plus âgé des réalisateurs en activité.

Jouer au plus malin avec le Malin

Il en est résulté une poignée de pages, dont Oliveira a tiré non pas un scénario, mais un découpage technique, d'une extrême précision sur les situations, les cadrages, les déplacements des acteurs face à la caméra – qui, elle, ne bouge pratiquement jamais. Précision de la mise en place n'est pas contrainte : Oliveira reste très capable de modifier, d'ajouter ou de supprimer une scène jusqu'à la dernière seconde, plus encore de changer les dialogues. Cette manière de concevoir son film et de l'exécuter est symptomatique de sa mise en scène : un mélange unique de construction très élaborée, stylisée à l'extrême, et de quasi-documentaire, disponible aux événements, prêt à réagir aux moindres aléas, en mariant grand art et bouts de ficelle.

La principale nouveauté de ce treizième long-métrage tient à la présence de vedettes internationales. Catherine Deneuve est pour partie à l'origine du projet, puisque c'est après qu'elle eut déclaré à un journaliste portugais qu'elle aimerait tourner avec Oliveira que le cinéaste s'est mis sur la piste du *Couvent*. *« Il fait partie de ces metteurs en scène avec lesquels on risque de regretter un jour de n'avoir pas travaillé*, dit la comédienne. *J'étais partante pour ce que me proposerait Manoel de Oliveira ; ce fut un simple synopsis, mais accompagné d'un grand nombre de photos, où figuraient déjà la quasi-totalité des décors, avec les angles de prises de vue.*

« Sa manière de diriger est de prime abord assez déroutante : il ne donne aucune explication sur les motivations des personnages : en revanche, il est extrêmement pointilleux sur les positions, les déplacements, en s'éloignant volontiers du naturel. Il demande aussi une diction très stylisée, parfois plus proche de l'incantation que du dialogue. Au début, cela me paraissait très arbitraire, en fait il faut entrer dans son rythme, comprendre sa manière de composer les plans comme des tableaux, pour trouver un point de rencontre entre sa vision et ce que je suis. Dès lors, on prend plaisir aux surprises que réserve sans cesse un tournage qui paraissait complètement programmé et où surgit sans cesse l'insolite. Oliveira rappelle Luis Bunuel lui aussi invente des alliages entre fantastique et concret, et ne se sent pas l'obligation de tout expliquer. Il accorde de l'importance au spirituel, d'une autre manière. »

Dans les montagnes de l'Arrabida qui dominent la mer, le couvent qui donne son titre au film et où loge Cintra le Diable est un enfer de corridors et d'escaliers ornés de têtes de mort et de crucifix naïfs et cruels, un paradis de jardins et de recoins aux murs blancs. Un lieu dont la magie ambiguë résiste sans mal à l'invasion des habilleuses et des câbles de projecteurs. Là travaille le « mari » de Catherine Deneuve, plongé dans les grimoires, tandis que son épouse joue au plus malin avec le Malin. Mais là travaille aussi une charmante jeune femme – Leonor Silveira, qui fut la rayonnante Ema de *Val Abraham* : le chercheur cessera bientôt de se consacrer uniquement à ses chères études.

Il fut question que ce mari ait les traits de Gérard Depardieu, puis de Jacques Dutronc : l'une des rares indications données par Oliveira à Agustina Bessa Luis était que le couple venu s'installer au couvent soit étranger. C'est finalement John Malkovich qui remplit cet emploi, ajoutant ainsi au cosmopolitisme du récit, où l'on parle donc français (surtout), portugais et anglais (bien que parfaitement francophone, Oliveira est assisté pour la rédaction des dialogues en français de son biographe (1), « groupie » et ami Jacques Parsi, tandis que Pierre Odson remplit une fonction similaire pour les textes en anglais).

Malkovich dit que, après un tournage long et compliqué en Grande-Bretagne au premier semestre, il avait décidé de ne plus travailler jusqu'à la fin de l'année. Mais voilà que coup sur coup, deux des plus grands cinéastes européens l'ont sollicité, de ceux auxquels cet Américain imbibé de culture du Vieux Continent ne saurait dire non. C'est ainsi qu'il enchaine sans souffler *Par-delà les nuages*, que Michelangelo Antonioni tourne en ce moment en Italie et où l'interprète des *Liaisons dangereuses* a Sophie Marceau pour partenaire, et le film d'Oliveira. Bonnet coiffant sa longue silhouette, position de décontraction, il goûte aux avantages du tempo nonchalant qui règle le travail sur le plateau, aux antipodes de la tension qui règne dans les grosses machines hollywoodiennes auxquelles il est habitué.

Les meilleurs atouts

« Mais il ne faut pas s'y fier, dit le producteur, Paolo Branco, *Oliveira tourne à son rythme, il est parfaitement capable de donner un coup d'accélérateur au moment opportun, en prenant son équipe par surprise. »* Surprise très relative les principaux techniciens sont de vieux acolytes du réalisateur. Paolo Branco aussi. Pilier du cinéma portugais, où il officie à la fois comme producteur, distributeur et exploitant sans que son mode de travail puisse le moins du monde être assimilé à celui d'une « major » tant y domine l'artisanat, les relations personnelles et les coups de cœur, Branco a construit sa survie sur un incessant va-et-vient entre son pays natal et la France. Ce que reflètent les génériques de ses films.

Le Couvent est ainsi une coproduction franco-portugaise, entre Mandragoa, la société lisbonnaise de Branco, et Gemini, sa société parisienne. Avec 28 millions de francs, le budget est plus élevé que ceux auxquels Oliveira et Branco sont accoutumés, du fait de la présence des vedettes. Celles-ci devaient en revanche aider au financement, notamment auprès des chaînes de télévision. Paolo Branco ne cache pas sa surprise (pour rester courtois) : si les institutions culturelles portugaises soutiennent la production, l'avance sur recettes lui a été refusée, et les télévisions françaises – à l'exception de Canal Plus – ont jusqu'à présent rechigné à participer à une aventure qui, *a priori*, réunit les meilleurs atouts artistiques.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) Voir *Manoel de Oliveira*, de Yann Landeau, Philippe Tancelin et Jacques Parsi, aux éditions Dis voir.

DANSE

DANIEL LARRIEU au Théâtre de la Ville

Des machines qui conjurent la mort

Depuis trois ans, la danse française vit à l'heure des reprises. Comme s'il fallait absolument que chaque chorégraphe, après dix ou quinze créations seulement, reprenne son travail pour le soumettre à l'épreuve du temps. Il est intéressant que cette inquiétude vienne des artistes eux-mêmes. Avant même d'avoir quarante ans, ils s'interrogent sur la pérennité de leurs œuvres. Daniel Larrieu, installé au nouveau Centre chorégraphique national de Tours depuis 1993, est soumis lui aussi à ce syndrome de la vérification.

En 1992, Daniel Larrieu composait pour le Ballet de l'Opéra de Paris cet étrange *Attentat poétique*, actuellement à l'affiche du Théâtre de la Ville. Le ballet avait peu de chances d'être reprogrammé. Le chorégraphe en a récupéré les droits pour sa compagnie, Astrakan. Plus qu'à sa création, ce nouvel *Attentat* apparaît comme le comble, le triomphe de l'effet. Ce spectacle, inspiré par la peinture des Vanités et des natures mortes, chante la beauté des constructions mentales et artistiques créées par l'homme pour tenter de détourner la mort.

Attentat poétique peut se voir comme une sorte de *Sacre du printemps*. A cette différence près : la jeune vierge, destinée à être sacrifiée à la nature qui renaît, est avantageusement remplacée par une diablesse à la douceur trompeuse. Elle est glissée dans une combinaison rouge et porte couronne de lauriers. Hommes-fleurs, femmes-fleurs, Ophélie, déesses, toréro, princesse et chevalier, se succèdent en une série de tableaux qui se répondent et s'annulent, jusqu'au vide des ténèbres. La pièce se déroule dans ce bleu profond qu'ont parfois les nuits d'été. La danse a la simplicité des rondes, le systématisme des menuets. Pourtant, l'ensemble dégage une sophistication extrême. Une jeune fille passe dans un esquif, elle porte une tête de mort...

La danse parfois emprunte ses charmes au néoclassissisme. Ainsi tel danseur, vêtu d'un simple collant couleur chair, évoque incontestablement un Serge Lifar au sommet de sa beauté. On connaît par ailleurs la fascination de Larrieu pour Nijinski. Il fallait que cet *Attentat poétique* soit dansé hors de l'Opéra de Paris pour s'apercevoir à quel point il avait été conçu pour rendre hommage à la célèbre maison. Les codes de la peinture des Vanités sont les codes inversés de la danse classique. Les premiers rappelent que la mort est dans tout. Les seconds font croire à un corps éternel, imputrescible.

Daniel Larrieu, et ce n'est pas un hasard, a choisi de remonter *les Bâtisseurs*, une création de 1989, en seconde partie de la soirée, pour éclairer cet *Attentat poétique*. Ecrite après l'échec du minimalisme déconcertant des *Marchands*, elle annonçait la volonté délibérée du chorégraphe de s'orienter vers un style dédié au baroque et au trompe-l'oeil.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Les 9, 10 et 11 décembre, deuxième programme Daniel Larrieu : *Jungle sur la planète Vénus* (*le Monde* du février 1994). Dans le cadre du Festival d'automne. De 90 F à 140 F. Tél. : 42-74-22-77. La compagnie sera les 15 et 16 décembre à Cherbourg, le 20 à Sète.

LETTRES

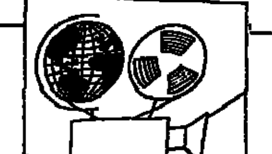
Mort de l'écrivain péruvien Julio Ramon Ribeyro

L'écrivain péruvien Julio Ramon Ribeyro est mort dimanche 4 décembre à Lima des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante-six ans.

Né en 1929 dans la capitale du Pérou, Julio Ramon Ribeyro est, avec Alfredo Bryce Echenique et Mario Vargas Llosa, l'un des rénovateurs de la littérature péruvienne qui ont rompu avec le régionalisme et le réalisme social. Féru de culture française, il avait travaillé dans les années 60 à Paris, à l'Agence France-Presse. Romancier, auteur de plusieurs œuvres dramatiques, il a excellé dans le genre, si caractéristique des lettres latino-américaines, de la nouvelle. Lauréat du prestigieux prix Juan-Rulfo, il n'avait pu se rendre à Mexico à la fin novembre pour recevoir sa récompense. Trois de ses livres ont été traduits en français chez Gallimard : un roman, *la Chronique de San Gabriel* (1969), et deux recueils de nouvelles, *Charognards sans plumes* (1964) et *Silvio et la roseraie* (1981).



LA BOBINE DU SIÈCLE



Enfin adulte

par Jorge Semprun

Cent ans, *c'est le temps qu'il aura fallu pour que le cinéma devienne adulte*. Qu'il commence à le devenir, du moins il peut encore faire des progrès. C'est le temps qu'il aura fallu pour que le rapport *du spectateur au* film évolue vers une sorte de plénitude. Pour qu'il devienne, en somme, comparable à celui du lecteur avec le roman qu'il est en train de lire : rapport adulte, donc, parce que solitaire, réfléchi et libre.

Claude-Edmonde Magny – trop oubliée aujourd'hui – le disait il y a déjà un demi-siècle, dans le premier chapitre (« Esthétique comparée du roman et du cinéma ») d'un passionnant essai sur *l'Age du roman américain*.

« Aujourd'hui, y écrivait-elle, *pour que la production d'un film soit une entreprise rentable, il faut qu'il puisse être vu et écouté par un grand nombre de personnes réunies dans une salle moyennant finances. Mais que survienne, par exemple, la télévision, que la production réussisse à s'ajuster économiquement à ce perfectionnement technique* [c'est écrit en 1946, s'il-vous-plaît !], *et le film retrouvera son essence profonde ; redevenu en tout semblable au roman, il s'adressera comme lui à ce que l'homme a de plus intérieur, de plus solitaire... ».*

De fait, C.-E. Magny reprenait et développait ici – *il faudrait* lire et commenter tout le chapitre, en le mettant, par exemple, au programme des écoles de cinéma européennes – l'une des observations les plus aiguës de la brève *Esquisse d'une psychologie du cinéma* (1939) d'André Malraux, qui porte précisément sur la substance du film en tant que récit. Par où il se différencie du théâtre et se rapproche essentiellement du roman.

A ses débuts, le cinéma s'insère dans les structures de production et de *représentation* théâtrales. C'est un phénomène habituel dans l'histoire des cultures : la nouveauté, même radicale, tarde à se dégager des moules et modèles établis de consommation et de célébration. *Pourtant, public de théâtre* et public de *cinéma* ne sont en rien comparables. Le premier constitue une communauté, pour éphémère qu'elle soit. Le second est un agrégat d'individualités. Au théâtre, le déroulement *du spectacle* renforce la communication interindividuelle, la communauté. Au cinéma, *le spectacle renforce* la solitude, l'enrichit substantiellement. Ici aussi, la télévision permet de repérer et de souligner la différence. Une pièce de théâtre y est retransmise avec



D.R.

« Providence », d'Alain Resnais (1976).

les bruits d'ambiance, les rires *et les soupirs – surajoutés, le* cas échéant – des spectateurs. Nul n'aurait l'idée de procéder de la même façon pour la reproduction d'un film de cinéma.

Cent ans après sa naissance, donc, contre les servitudes industrielles et les mythologies culturelles, qui s'obstinent à faire de la consommation cinématographique une cérémonie collective, un rituel massifié, le spectateur peut enfin devenir lecteur. Libre de ses choix, solitaire, adulte : zappeur.

C'est autour de ce fait majeur, révolutionnaire, occulté par le discours dominant, faussement culturaliste, antimédiatique par confort et routine, qu'il faut comprendre en quoi, au plus intime, le cinéma a affecté notre siècle et qu'il faudrait organiser sa survie et son expansion inventive.

▶ **Jorge Semprun est écrivain et *scénariste, ancien ministre de la* culture d'Espagne.**

PEINTURE : une toile inconnue de Van Gogh exposée à Amsterdam. – Une nature morte de Vincent Van Gogh, découverte récemment dans un grenier zurichois, sera exposée du 8 au 31 *décembre* au Musée Van Gogh d'Amsterdam qui l'a authentifiée. Cette toile, qui représente un bouquet de fleurs, a été acquise par une famille suisse, après la Seconde Guerre mondiale, sur un marché aux puces de Reims. Ce tableau n'a jamais été verni et n'a, sans doute, jamais été encadré. La dernière découverte d'un tableau inconnu de Van Gogh date de 1990. – *(AFP.)*

CINÉMA : rencontres Henri-Langlois de Poitiers. – Trente-cinq pays étaient présents à ce dix-huitième rendez-vous des écoles de cinéma. Le jury a attribué le Grand Prix *ex aequo à Juvenilla* de Paulo Sacramento (Brésil) et *la Croisade d'Anne Buridan* de Judith Cahen (France). Le Prix spécial du jury a été décerné à *Bel canto* de François Bovy *(Suisse) et* celui de la mise en scène à *Borderland* de Dominic Lees (Grande-Bretagne). Le palmarès sera repris lors d'une projection spéciale ouverte au grand public.

▶ **Le samedi 10 décembre à 10 heures, au Max Linder.**

MUSIQUES

LA WALKYRIE ouvre la saison de la Scala de Milan

Wagner sur les traces de Bellini

MILAN

correspondance

Dans une parfaite parité entre spectateurs et policiers, environ deux mille de chaque côté, *la Walkyrie*, second épisode de *la Tétralogie* de Wagner, est revenue à la Scala au soir du 7 décembre, après vingt ans d'absence. En cette soirée d'ouverture de la saison de l'Opéra milanais, la foule, massée devant les portes, criait le nom du juge Di Pietro, ce Siegfried paysan qui a osé défier le Walhalla *du pouvoir politique* italien, pour se rendre compte que le destin était après tout plus fort que sa volonté.

Mais, à l'intérieur du théâtre, Riccardo Muti, qui dirige l'ouvrage pour la première fois, préfère aux vérités des héros celles, plus modestes, des hommes : sa direction rappelle que Wagner est aussi un *« maître de la miniature »* – ainsi que Nietzsche l'avait senti – qu'il aimait aussi les mélodies de Bellini. Dès le prélude, joué *staccato*, sur un tempo très rapide, les *cordes, toujours souples, donnent* la couleur, une teinte sombre ou lumineuse, tandis que les vents ont dans cet orchestre et dans Wagner bien plus de difficultés que la famille des archets.

La musique sait ce que les personnages ignorent encore : *la Walkyrie* comme tragédie de l'attente, quand le destin a déjà tout décidé. Est-elle Sieglinde ou Salomé, cette Waltraud Meier qui, avide d'une passion presque sauvage, attend l'amour de son frère, et qui doit boire pour apaiser sa soif quand Siegmund fait enfin son entrée ? Placido Domingo, les jambes largement plantées sur la scène, fêtait mercredi soir ses noces d'argent avec l'Opéra milanais : sa voix est encore intacte, pleine, charnue, toujours prête à s'élancer dans des éclats de ténor héroïque. Mais Muti est toujours là, inflexible, pour lui rappeler que le désir est aussi douceur.

Dans cette intimité, les leitmotivs trouvent toute leur force dramatique, formidable astuce wagnérienne pour renouveler *l'attention du public pendant* les interminables résumés de l'histoire du monde. Mais aucun d'eux ne rejoint l'intensité du thème de la rédemption par l'amour, que Brünnhilde annonce à Sieglinde et qui reviendra seulement une fois, à la fin du *Crépuscule des Dieux*, sceau final de la *Tétralogie*. Brünnhilde subtile, Gabriele Schnaut traduit toute la complexité de son rôle, fille fidèle de Wotan, mais plus fidèle *encore à son idée de justice. Le* doute assombrit le chant de Wotan (Monte Pederson). Le doute aussi semble effleurer Matthias Hölle, Hunding qui ne croit pas trop que sa vengeance de mari trompé soit si légitime. Superbe distribution, donc, et bien équilibrée. Superbe direction aussi, même s'il eût *été* bien difficile de bombarder Hanoï (ainsi qu'on l'a vu dans *Apocalypse Now)* avec la chevauchée de cette tendre et pieuse *Walkyrie*.

Entre naturalisme et symbolisme

La mise en scène d'André Engel, les décors et les costumes de Nicky Rieti – ils font tous deux leurs débuts à la Scala – nous transportent d'abord dans le Sahara. Après au moins deux siècles de sécheresse, le frêne dans lequel est planté l'épée sacrée n'est plus qu'un morceau de bois mort, comme est morte la terre alentour. Wotan habite *sur* les sommets de l'Everest, bien au-dessus des nuages. Là-haut, il fait froid, on a besoin de fourrures . Wotan a dérobé les siennes dans la collection privée de Gengis Khan, tandis que Fricka (Mariana Lipovsek) a mis son vison comme pour aller à une première de la Scala. Ses boucles ont la même couleur que sa robe. Pour se réchauffer, Brünnhilde ne cesse de se préparer aux prochains Jeux olympiques, discipline javelot. Au troisième acte, finalement, la pluie bénit le désert mais pas de sapins dans la forêt, seulement des œillets, tandis que, sur le fond, on peut admirer un manège sur lequel tournent quatre Walkyries sur leurs chevaux en stuc. L'évocation suscite enfin un léger frisson.

Mais dans l'incertitude entre naturalisme (quelquefois poussé jusqu'à l'exagération vériste) et symbolisme, il est difficile de trouver une ligne cohérente dans cette mise en scène. Il y a vingt ans, Luca Ronconi, avec dans la fosse un Wolfgang Sawallisch tout simplement désespéré, avait transporté les dieux et les héros dans une riche maison de la bourgeoisie du dix-neuvième. Ce fut un déluge de sifflets. Mercredi, les bravos sont tous allés à la distribution et à la direction. Muti a annoncé une *Tétralogie* complète, dont la Scala n'a pas encore programmé l'épisode suivant. Il *reverra peut-être sa collaboration* avec André Engel.

SANDRO CAPPELLETTO

▶ **Prochaines représentations : les 10, 13, 16, 18, 20, 23, 28, à 19 heures, le 30 à 16 heures (la représentation dure cinq heures). Tél. : 19-39-2-88-79-1.**

Au sommet de la tour Montparnasse

Guitaristes vus du ciel

Pas une cave, le ciel. Peu de fumée, de l'espace. Et quelques conversations. Pas trop d'intégristes du swing, c'est le moins *qu'on puisse dire. Le bar américain* du Ciel de Paris, situé au sommet de la tour Montparnasse, est l'un des plus beaux lieux du monde. Le décor est élégant, le jus de fruits ou le brutal pas plus chers qu'à Saint-Germain-des-Prés. A l'écart de la scène, on peut dîner sans gêner les musiciens. Ils sont choisis avec soin. Une certaine *idée du jazz, plutôt* classique, fixe le choix.

On retrouve des rythmiques *maison*, un esprit, *tout* ce qui fait d'un programme une intention et pas seulement une occasion. Le soir du jazz est le jeudi. C'est un bar où l'on peut venir sans vérifier le nom à l'affiche. On sait que ce peut être Jacky Samson en quartet, *Alain Jean-Marie en trio ou* Spanky Wilson accompagnée.

On tombe sur Jean-Claude *Forenbach*. Entourage de bonne qualité – Philippe Petit (piano), Yves Torchinsky (basse), Eric Dervieu (batterie). Le saxophoniste ténor a un jeu très photographiable, fidèle à un moment d'histoire (Stan Getz, la West *Coast*). *Il joue avec précision*. Le style est aimable, la technique imprenable. C'est le genre de musiciens qu'aime présenter Le Ciel de Paris, affirmés et techniquement appréciables. On en dira autant de René Urtreger, avec la même rythmique, dans le même paradis. Ou des guitaristes Marc Fosset (l'accompagnateur régulier de Grappelli) et Gilles Clément.

FRANCIS MARMANDE

▶ **« Nuits rares jazz du Ciel de Paris » : Claire-Lise Vincent en trio (8 décembre) ; Ludovic de Preissace (15), Alain Mion (piano), Luigi Trussardi (basse), Charles Bellonzi (batterie), le 22 ; tous les jeudis de 22 h à 2 h. 56e étage de la tour Montparnasse, 33, avenue du Maine. Réser. : 45-38-52-35.**

SOCIAL

Les données de l'INSEE et de l'UNEDIC se rapprochent

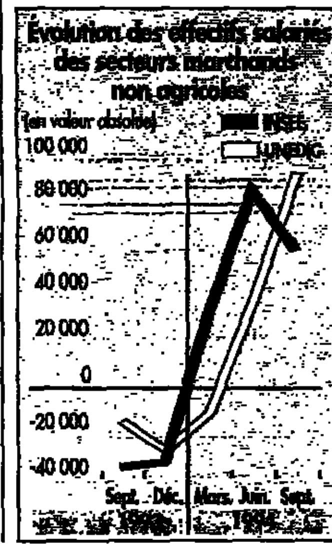
Environ 175 000 emplois ont été créés au cours des neuf premiers mois de 1994

A peu près d'accord, cette fois, l'INSEE et l'UNEDIC ont annoncé simultanément le 8 décembre que les effectifs salariés avaient augmenté de de 175 300 pour l'un, de 161 800 pour l'autre, au cours des neuf premiers mois de l'année. Michel Giraud, ministre du travail, s'est aussitôt félicité de ce rapprochement statistique.

En septembre, la divergence était à son comble (*le Monde* du 10 septembre). Alors que l'INSEE annonçait que 118 000 emplois salariés supplémentaires avaient été créés au cours du premier semestre, l'UNEDIC affichait une augmentation de quatre fois inférieure. Selon le régime d'assurance-chômage, les effectifs salariés n'avaient progressé que de 27 000.

Changement de décor, trois mois plus tard : la divergence d'appréciation entre les deux institutions, habituées à ces désaccords, ne porte plus que sur 13 500 emplois. Une broutille, au regard de l'effectif total des salariés des secteurs marchands non agricoles, qui s'élève à 14,5 millions. Pour les neufs premiers mois de l'année, l'INSEE, qui vient de publier des estimations définitives plus favorables que les résultats provisoires (*le Monde* du 16 novembre), enregistre 175 300 emplois supplémentaires (142 500 sur un an). Pour la même période, l'UNEDIC, selon une évaluation encore provisoire, table sur une augmentation de 161 800 (134 700 sur un an). L'un et l'autre sur la hausse annuelle – qui serait de 1 % de septembre à septembre.

Entre les deux, la différence porte sur l'évolution au troisième trimestre, plus forte pour l'UNEDIC (+ 0,7 %) que pour l'INSEE (+ 0,4 %) ; ce qui permet au régime d'assurance-chômage de compenser son retard sur le dernier indice. Là où l'INSEE trouve une progression des effectifs salariés de 59 100, l'UNEDIC constate une croissance de 92 500. Dans un communiqué, l'INSEE note une *« nette réduction des divergences »*, tandis que l'UNEDIC se borne à observer que *« cette hausse plus importante que celle de l'INSEE sur le trimestre rattrape la différence »*. Michel Giraud, ministre du travail, qui s'était inquiété de l'importance de l'écart précédent, et avait demandé aux experts des deux organismes de trouver une explication puis de tenter de rapprocher leurs points de vue a toutes les raisons de se déclarer satisfait. Jeudi 8 décembre, il s'est félicité de cette convergence qui lui permet de confirmer le mouvement rapide de création d'emplois supplémentaires.



Effet de ciseaux

A l'examen, les spécialistes demeurent toutefois prudents et se livrent à des interprétations mesurées du phénomène. De fait, l'UNEDIC a révisé à la hausse son estimation sur le premier semestre, admettant maintenant que les effectifs se sont accrus de 65 000, contre 27 000 précédemment. On évoque moins maintenant l'importance de l'écart entre les deux sources que le décalage dans le temps, qui correspondrait à des saisonnalités différentes ou s'expliquerait par la réactivité propre à chaque instrument de mesure. Sur le fond, font remarquer les experts, si la différence momentanée peut se comprendre à la fin du deuxième trimestre, il reste à savoir ce qu'il en sera réellement de la tendance de l'emploi à la fin de l'année. Or, de ce point de vue, il n'est pas encore possible de trancher entre deux hypothèses. Du deuxième au troisième trimestre, l'INSEE enregistre un ralentissement de la création d'emploi (+ 0,4 %, après + 0,6 %) qui pourrait annoncer un tassement. A l'inverse, la progression plus tardive et désormais plus forte constatée par l'UNEDIC permet encore de croire à une croissance.

Dans chaque cas, c'est le contenu en emploi de la croissance économique qui est en cause, derrière ce qui apparaît comme un effet de ciseaux, alors que, dans le même temps, des signes donnent l'impression que le reprise s'essouffle.

ALAIN LEBAUBE

Dans une note de conjoncture

La croissance va se poursuivre mais connaîtra des fluctuations, estime le CNPF

« Le premier cap de la reprise est passé avec succès », estime le CNPF dans sa dernière note de conjoncture qui souligne que le redémarrage de l'activité s'est opéré sans accélération de l'inflation et en recréant des emplois.

« La croissance s'infléchit depuis la rentrée suite à l'épuisement des facteurs qui ont déclenché la reprise, sans relais immédiat pour maintenir le rythme de l'activité », ajoute la note. *« La consommation semble devoir évoluer par à-coups et le dégel des investissements reste difficile. Ce mouvement d'hésitation est entretenu par l'évolution défavorable des marchés financiers qui contraint les dépenses des agents économiques privés et pèse sur leurs anticipations »*..

« En définitive, après le ralentissement attendu en fin d'année, la croissance, qui sera d'au moins 2 % en 1994, se poursuivra mais l'activité continuera de connaître des fluctuations notables au mois le mois tant que la demande finale n'aura pas retrouvé sa dynamique propre ».

Les réactions après la publication du Livre blanc

Force ouvrière dénonce le « renforcement de la logique économique » appliquée à la santé

A la suite de la publication, mercredi 7 décembre, du Livre blanc sur la protection sociale, rédigé sous la houlette de Raymond Soubie, Force ouvrière a déploré que ce rapport *« renforce le poids de la logique économique au détriment de la logique de besoins des assurés sociaux »*. Les préconisations tendent à rendre *« indissociables »* la maîtrise médicalisée des dépenses de santé et la régulation économique des coûts, regrette FO. Enfonçant le clou, Marc Blondel, secrétaire général de FO, soulignait, mercredi à Nantes, que la Sécurité sociale devait rester *« un système basé sur la solidarité (...) pour que tout le monde soit soigné quelle que soit sa solidarité »*. *« En confiant à l'Etat non seulement les décisions en matière d'orientations générales mais aussi de financement, il renvoie la Sécurité sociale dans une fonction d'exécution »*, déplore aussi la confédération, gestionnaire de la Caisse nationale d'assurance-maladie depuis 1967. De son côté, la Fédération des mutuelles de France en a profité pour rappeler son opposition à *« tout encadrement étatique des dépenses de santé »*.

La CFDT souhaite, en revanche, que ce Livre blanc *« ne reste pas lettre morte »*, notamment lorsqu'il s'agit de *« conforter la maîtrise médicalisée en agissant notamment sur le mode de rémunération des médecins et en encourageant le recours aux généralistes »*. De la même façon, Marc Villebenoît, président de la CFE-CGC, estime que les propositions du Livre blanc *« vont dans le bon sens »*, en reconnaissant qu'*« il appartient à l'Etat et plus précisément au Parlement »* de définir la politique de santé publique.

TRANSPORTS

En « retard de visite technique »

Le « camion fou » d'Andorre était en infraction

Le « camion fou d'Andorre », appartenant à la société de transports Salvatori basée à Ternay (Rhône), était en « retard de visite technique » de huit mois, et son conducteur n'a, apparemment, pas respecté deux panneaux interdisant la circulation des poids-lourds dans le centre-ville. Mercredi 7 décembre la direction régionale de l'industrie (DRIR) de Rhône-Alpes a indiqué que le dernier contrôle technique du véhicule, qui a causé la mort de neuf personnes le 6 décembre en raison, semble-t-il, d'une défaillance de ses freins, remonte au 5 avril 1993. Un nouveau contrôle aurait donc dû avoir lieu avant avril 1994, ce qui n'a pas été le cas.

Pour sa part, Jacint Casal, un habitant de la commune où a eu lieu le drame, a précisé à la presse que la circulation sur le lieu de l'accident était complètement interdite aux camions *« y compris les jours fériés »*. Le chauffeur du poids lourd de 23 tonnes, qui venait pour la première fois dans la principauté d'Andorre, aurait dû emprunter la rocade contournant Les Escaldes. Très affecté, le chauffeur a déclaré se considérer *« comme un assassin »*. *« Quelqu'un qui tue neuf personnes est un assassin, même sans le vouloir. C'est un homicide involontaire »*, a affirmé Jean-Francis Pasini, légèrement blessé et hospitalisé à Andorre.

Far ailleurs, un semi-remorque a percuté mercredi soir à très faible vitesse la façade d'une grande surface commerciale de Magny-en-Vexin (Val d'Oise) provoquant des dégâts, mais sans faire de victime. Selon le chauffeur, il s'agirait d'une défaillance du système de freinage.

COMMENTAIRE

Une responsabilité partagée

LES infractions sont monnaie courante dans le monde du transport routier. On considère que près de 60 % des camions qui font l'objet d'un contrôle sont en contravention avec la réglementation. Ces infractions ne mettent évidemment pas toutes en jeu la sécurité routière, mais elles montrent le chemin à parcourir. Plaider non coupable comme l'a fait la Fédération nationale des transports routiers, mercredi 7 décembre, au lendemain de la catastrophe d'Andorre, n'est certainement pas la meilleure attitude à adopter pour faire évoluer les choses.

Il est vrai que le camion tue moins, en valeur absolue, que la voiture individuelle, mais, comme il roule beaucoup plus, il est plus souvent impliqué dans des accidents graves. Les chefs d'entreprise sont les premiers responsables des cadences infernales imposées aux chauffeurs. Il est inacceptable que le camion d'Andorre n'ait pas subi dans les temps sa visite technique annuelle alors même que son système de freinage semble en cause. Il est inacceptable encore que les camions n'empruntent pas les itinéraires alternatifs, et les chauffeurs ont, eux aussi, leur responsabilité.

Les gouvernements ne sont pas non plus étrangers à cette situation, en dépit des efforts faits. La reculade du gouvernement de Pierre Bérégovoy pendant le conflit des transporteurs routiers pendant l'été 1992 est significative. Auparavant, les infractions à la vitesse constatées en entreprise sur les chronotachygraphes pouvaient donner lieu à une amende pour le conducteur. Le permis à points a balayé cette possibilité.

Les donneurs d'ordre, parmi lesquels les grands groupes de distribution recourant à la sous-traitance, parfois à des prix bradés, ont aussi leur responsabilité. On n'est sûrement pas allé assez loin dans la moralisation, de la profession et l'on reconnaît, dans les milieux gouvernementaux, que la loi de 1992 sur la sous-traitance, votée à l'initiative de George Sarre, est *« inapplicable »*. Ce texte prévoit qu'un opérateur peut être sanctionné par les tribunaux s'il conclut avec un autre professionnel un contrat dont le prix ne permet pas de couvrir les coûts entraînés par le respect des obligations réglementaires. Mais les sous-traitants répugnent à s'en prendre à leurs clients dans un contexte économique extrêmement difficile.

Les bonnes intentions ne peuvent tenir lieu de politique. Bernard Bosson, ministre des transports, déclarait au lendemain du carambolage sur l'autoroute A 41 qu'il *« n'y a pas de fatalité »*. Il faut espérer que le code de bonne conduite qu'il a mis en route dans la profession et que le projet de loi sur la modernisation des transports auront de meilleurs résultats.

MARTINE LARONCHE

COMMERCE INTERNATIONAL

A la mi-décembre

L'Assemblée nationale examinera le projet de création de l'Organisation mondiale du commerce

Les représentants de plus d'une centaine de pays décideront officiellement, jeudi 8 décembre à Genève, de la création, le 1 janvier prochain, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui succèdera au GATT après une cohabitation d'une durée indéterminée (de quelques mois à deux ans maximum). Les Etats-Unis qui, dans un premier temps, avaient annoncé leur retrait du GATT dès la naissance de l'OMC ont finalement décidé d'en rester membre pendant encore un an.

« Nous lancerons l'OMC le 1 janvier », a assuré Peter Sutherland. L'assurance du directeur général du GATT ne doit cependant pas faire oublier que plusieurs problèmes, en particulier dans le domaine du textile, doivent être résolus d'ici-là. Quant à la désignation – par consensus – du futur directeur général de l'OMC, elle n'interviendra pas jeudi, contrairement à ce que nous avons écrit (*le Monde* du 7 décembre), mais dans plusieurs semaines voire en janvier. L'image de marque de la nouvelle organisation n'en sortira pas grandie mais le fait est qu'aucun des trois candidats en lice n'est aujourd'hui en position de l'emporter. Soutenu par l'Union européenne et une cinquantaine de pays en développement, l'Italien Renato Ruggiero, est le mieux placé notamment face au Sud-coréen Chulsu Kim mais il doit compter avec le président mexicain sortant Carlos Salinas qu'appuient officiellement les Etats-Unis.

Les discussions en coulisses n'empêchent pas le processus de ratification des accords de Marrakech de suivre son cours dans nombre de pays. Sur les 117 signataires, une centaine d'entre eux, selon M. Sutherland, auront ratifié le cycle de l'Uruguay d'ici la fin de l'année.

Un accord juridiquement « mixte »

En France, l'Assemblée nationale sera consultée, mercredi 14 décembre, selon deux procédures distinctes. La première est prévue par l'article 53 de la Constitution qui confère au Parlement le pouvoir d'approuver ou de refuser la ratification d'un traité international. Une telle procédure de ratification parlementaire s'impose depuis que la Cour de justice des Communautés européennes a jugé, le 15 novembre, que l'accord de Marrakech comprenait des matières (services et propriété intellectuelle) de *« compétences partagées »* entre la Communauté et les Etats membres. La souveraineté des Etats étant reconnu sur ces chapitres, il est donc logique que les Parlements nationaux soient consultés.

En revanche, pour les domaines (commerce des marchandises) jugés par la Cour de justice comme relevant de la *« compétence exclusive »* de la Communauté, les parlementaires français n'auront aucune prise puisque le droit communautaire s'impose au droit national. Ils pourront tout au plus émettre une « résolution » – sans portée normative – comme le leur permet le nouvel article 88-4 de la Constitution.

Le 14 décembre, en complément de la procédure traditionnelle de ratification, les députés examineront ainsi une proposition de « résolution » de Patrick Hoguet (UDF, Eure-et-Loire) présentée mercredi 7 décembre. Elle formule un certain nombre de *desiderata*. Ce texte exprime entre autre le souhaite que dans *« les domaines de compétences partagées »* chaque Etat membre puisse exercer ses *« compétences nationales »* au sein des futures institutions de l'OMC. Si le pouvoir exécutif n'est aucunement lié par ce type de résolution parlementaire, l'expérience a prouvé que les ministres français ont toujours été soucieux de ménager les états d'âme de la représentation nationale sur les affaires européennes.

JEAN-PIERRE TUQUOI et FRÉDÉRIC BOBIN

Pékin dénonçant l'« intransigeance américaine »

La réintégration de la Chine au sein du GATT piétine

Les négociations pour la réintégration de la Chine au sein du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) sont dans l'impasse. Le lundi 28 novembre, le chef de la délégation chinoise aux pourparlers, Long Yongtu, avait annoncé à Genève que son pays voulait obtenir un accord avant la fin de l'année et que, passée cette date, Pékin ne ferait plus de nouvelles concessions. Or il est improbable que le vœu chinois puisse être exaucé.

Pour l'heure, les discussions à Genève piétinent. Les représentants américains et chinois se sont récemment retrouvés autour de la table de négociations. Washington, tout comme Bruxelles et Tokyo, estime que les concessions faites jusqu'ici par Pékin en matière de réduction de droits de douane, d'ouverture des marchés et de respect de la propriété intellectuelle restent *« largement insuffisantes »*.

Mais surtout il n'est pas question pour les Etats-Unis, en pointe sur ce dossier, de considérer la Chine comme un pays en développement, ce qu'elle revendique.

Pékin, de son côté, refuse de se plier à *« l'intransigeance américaine »*. *« Les Etats-Unis craignent que la Chine, dont l'économie progresse rapidement, ne s'allie un jour avec d'autres pays en voie de développement et menace leur position dominante dans le monde »*, pouvait-on lire dans l'édition du 4 décembre du *China Daily*.

A. Pu.

LOGEMENT

Alors que l'accession à la propriété recule

Les Français se veulent plus réalistes pour l'achat de leur logement

Malgré le recul de l'accession à la propriété, enregistré en 1992 (*le Monde* du 12 octobre), les Français continuent de vouloir acheter leur logement mais *« la propriété ne constitue plus pour autant une panacée »*, constate l'Association nationale pour l'information sur le logement (ANIL) à l'issue d'une enquête menée ces dernières mois auprès des ménages venus s'informer dans les locaux de son réseau pour qui *« c'est le temps du réalisme »*.

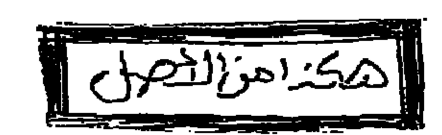
Dès le quatrième trimestre 1993, assure l'ANIL, les candidats à l'accession ont recommencé à se rendre aux guichets des agences départementales, lieux privilégiés pour obtenir toute information sur le logement. *« Encore y avait-il là de nombreux projets différés depuis le début de la crise, pour lesquels les mesures gouvernementales* (NDLR : de relance de l'immobilier) *représentaient une véritable opportunité »*, note l'ANIL.

Les ménages à revenus modestes ont également recommencé à s'informer : *« Depuis le milieu de l'année 1994, les ADIL ont vu revenir des candidats plus modestes et souvent, moins bien préparés. »* L'association y voit le signe que l'accession à la propriété *« reste pour les catégories modestes et moyennes le couronnement d'un parcours résidentiel réussi »*. Pourtant, reconnaît l'ANIL, *« la propriété ne constitue plus pour autant une panacée »* et même s'ils aspirent à devenir propriétaires, les ménages *« ont sans conteste une meilleure appréciation de ses limites et des risques de l'opération »*.

L'association met le doigt sur un phénomène très intéressant : *« L'accent est plus mis à présent sur l'usage personnel que sur la transmission aux enfants, lorsque les générations précédentes privilégiaient la valeur patrimoniale du logement »*. En outre, la crise de l'immobilier étant passée par là, les ménages se montrent plus sceptiques sur la possibilité de faire une plus-value pendant l'opération. *« Il en résulte un recul très net du schéma de l'accession progressive qui avait pu se développer en milieu urbain. »*

Cette étude, dont l'échantillon est un peu biaisé – puisqu'il porte sur des gens s'interrogeant sur leur parcours résidentiel –, confirme une évolution de l'attitude des ménages vis-à-vis de l'accession à la propriété, comprise comme une opération difficile et pleine de contraintes.

F. V.



Selon l'OCDE

La reprise de l'économie canadienne est gênée par le niveau des taux d'intérêt

« Le mouvement de reprise économique s'est accéléré et élargi depuis 1993, le redressement des dépenses des ménages se conjuguant désormais à la progression toujours vigoureuse de l'investissement des entreprises et de la demande extérieure, notamment celle des Etats-Unis », écrit l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) dans l'analyse qu'elle consacre au Canada. Les économistes du château de la Muette soulignent cependant les dangers qui pèsent sur la croissance, notamment sous la forme de déficits budgétaires excessifs et d'une dette publique importante, imposant des taux d'intérêt réels très élevés.

La croissance d'abord. Le PIB (produit intérieur brut) devrait croître de 4 % cette année et de 4,1 % en 1995. L'OCDE souligne que c'est *« la forte croissance persistante des exportations qui a soutenu le mouvement de reprise (...). La principale source de croissance des exportations a été la forte demande en provenance des Etats-Unis (...). Grâce à la désinflation et à la dépréciation monétaire, qui ont amélioré la compétitivité, les exportateurs canadiens ont gagné des parts de marché en 1993 après plusieurs années de dégradation des résultats à l'exportation »*.

Selon les calculs de l'OCDE, les exportations de biens et de services auront augmenté de 10 % en 1994 par rapport à 1993. Les investissements, autre moteur puissant de la reprise, auront augmenté de 7,4 % cette année : + 6,9 % pour le secteur public, + 8,6 % pour le secteur privé, la construction marquant le pas (+ 4,8 %) après un redémarrage initial. *« Le dynamisme des investissements en machines et outillages a jeté les bases d'une croissance soutenue et non inflationniste »*, souligne le rapport.

Troisième moteur de la reprise, et le plus tardif à s'allumer : la demande des ménages. *« Alimentée au départ par la demande extérieure et les dépenses des entreprises en machines et outillage, la reprise semble maintenant s'élargir au secteur des ménages, l'augmentation de l'emploi favorisant la confiance des consommateurs et la consommation privée. »* L'OCDE note que *« l'important volant de ressources inutilisées observé sur les marchés des produits et du travail au début des années 90 a pratiquement éliminé les pressions des salaires et des prix »*.

L'ampleur des déficits publics

« Malgré son accélération récente, poursuit l'OCDE, *la reprise demeure lente par rapport à ce que l'on a pu observer par le passé, et elle est restée nettement à la traîne par rapport à celle des Etats-Unis. Dans ces conditions, les deux économies sont maintenant beaucoup plus désynchronisées qu'elles ne l'ont jamais été. »* Le chômage, quoique en baisse, dépasse encore la barre des 10 % de la population active : 10,6 % en moyenne pour 1994 après 11,2 % en 1993.

L'inquiétude des économistes de l'OCDE vient tout à la fois du niveau très élevé des taux d'intérêt réels et de l'ampleur des déficits publics, ces derniers étant alimentés par la cherté des emprunts. *« Le déficit des administrations publiques a atteint un nouveau niveau record de 7 % du PIB. Ainsi, le rapport dette publique nette sur PIB a fortement augmenté et, à plus de 60 % du PIB, dépasse maintenant largement la moyenne de l'OCDE. »*

Cette situation a incité *« le nouveau gouvernement, entré en fonction, à la fin de 1993 à assigner la priorité à l'assainissement des finances fédérales. Dans le budget de février 1994, les autorités ont donc pris des mesures pour freiner les dépenses, et dans une moindre mesure, pour accroître les recettes »*. Conjuguées aux effets de l'expansion économique continue et aux économies attendues de la réforme du système de sécurité sociale, ces dispositions devraient permettre de ramener le déficit du budget fédéral de plus de 6 % du PIB en 1993-1994 à 3 % environ en 1996-1997. *« Si cet objectif semble ambitieux (...) sa réalisation n'empêcherait pas la persistance d'un important déficit structurel ainsi qu'une nouvelle aggravation du rapport de la dette au PIB »*.

Le rapport ajoute que *« les perspectives budgétaires paraissent encore plus défavorables si l'on tient compte des importants déficits des provinces »*. L'OCDE insiste donc sur la nécessité d'un assainissement budgétaire plus rapide pour atténuer la pression qui s'exerce sur les taux d'intérêt à long terme, des taux qui, en valeur réelle, sont parmi les plus élevés des pays industrialisés.

Al. V.

Devant le Congrès

M. Greenspan estime que la croissance américaine comporte des risques

Le président de la Réserve fédérale (Fed), Alan Greenspan, a été très clair. S'exprimant devant la commission économique conjointe du Congrès, mercredi 7 décembre, le patron de la Fed a déclaré que *« l'évolution des cours constatée sur les marchés financiers suggérait une remontée de l'inflation »* et qu'il n'était pas souhaitable que la Réserve *« attende que l'inflation redémarre »* pour agir. Ce qui signifie qu'à court-terme, peut-être le 20 décembre, à l'occasion de la réunion de la commission de l'open market, estiment les plus optimistes, la Réserve fédérale pourrait donner un nouveau tour de vis au crédit pour éviter toute surchauffe de l'économie américaine.

Alan Greenspan est convenu que le rythme de croissance de celle-ci était *« quelque peu supérieur »* à ce que prévoyait la Fed au début de cette année. Nous ne pouvons pas, a-t-il poursuivi, dire que la croissance actuelle de l'économie est sans risque. En outre, étant donné le décalage entre une remontée des taux et le moment où celle-ci se fait sentir sur l'économie, nous ne pouvons pas non plus attendre que l'inflation redémarre pour agir, au risque *de déclencher un cycle économique d'accélération brutale et de dépression tout aussi brutale.*

S'appuyant sur les indications données par les milieux d'affaires *et sur le comportement des marchés financiers*, Alan Greenspan a estimé que les anticipations allaient dans le sens d'une inflation *« plus forte dans l'avenir qu'elle ne l'a été par le passé »*.

Depuis le mois de février, la Réserve fédérale a déjà relevé les taux d'intérêt à six reprises. Le dernier relèvement date du 15 novembre et de nombreux observateurs avaient été, à l'époque, rassurés à la fois par l'intervention et par l'ampleur de *celle-ci (3/4 de point).*

Dénoncée par le patronat et les travaillistes

La hausse du loyer de l'argent britannique divise entreprises et marchés

Quelques heures après avoir été désavoué à la Chambre des communes sur le relèvement de la TVA et sur les énergies domestiques, le gouvernement britannique s'est associé à la Banque d'Angleterre pour rassurer la City. A la suite d'une concertation en début de journée entre le chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke et le gouverneur de la *Banque d'Angleterre* Eddie George, l'institut d'émission a annoncé mercredi 7 décembre une hausse de 0,50 % de son taux d'intervention sur le marché monétaire, porté à 6,25 % contre 5,75 % précédemment. Ce relèvement a entraîné dans son sillage une hausse de même ampleur de leur taux de base par les principales banques de dépôt britannique relevé de 5,75 % à 6,25 %. La précédente hausse du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre, également d'un demi-point, remonte au 12 septembre.

« Mesure hostile aux PME »

La City s'attendait à une hausse des taux après la défaite gouvernementale à la Chambre des communes. Cette décision a été perçue comme la volonté du chancelier de réaffirmer la rigueur de la politique budgétaire et de redonner confiance au marché. La décision du gouvernement *« est essentiellement psychologique »*, résume Ian Harnett, analyste chez SG Strauss Turnbull. *« Le relèvement des taux vise à écarter les risques de reprise de l'inflation et à rendre sa crédibilité à la politique économique britannique »*, explique Avinash Persaud, analyste à la banque JP Morgan. *« Il devrait permettre à la livre de remonter vers des niveaux de 2,50 deutschmarks* [contre 2,46 actuellement], *les taux d'intérêt hors inflation au Royaume-Uni étant maintenant parmi les plus élevés d'Europe »*, ajoute-t-il.

Pour leur part, les organisations patronales regrettaient *« cette mesure hostile aux PME »* et dénonçaient une *« décision fondée sur la politique plutôt que sur un bon jugement économique »*. Les travaillistes l'ont qualifié de *« coup majeur portés aux propriétaires et à l'industrie »*. Indexé sur le taux de base bancaire, le coût du crédit immobilier pour les particuliers va augmenter.

VIE DES ENTREPRISES

Les déboires du groupe français et l'avenir de son PDG Pierre Suard

Le patron américain d'ITT pourrait créer la surprise au prochain conseil d'administration d'Alcatel

Le groupe Alcatel tiendra, mercredi 21 décembre, un conseil d'administration qui s'annonce difficile pour son PDG Pierre Suard. La stricte géopolitique du capitalisme français devrait écarter toute menace contre M. Suard, mais la surprise pourrait venir de Rand Araskog, le patron américain d'ITT, qui siège aussi au conseil.

C'est une histoire qu'on raconte volontiers dans les « dîners en ville ». Il y a quelques mois, Pierre Suard se rend au conseil d'administration de Fiat, dont il est l'un des administrateurs. Il croise Giovanni Agnelli, dans un couloir. *« J'ai trois bonnes nouvelles à vous annoncer*, lui déclare, souriant, l'Avvocato. *Le cours du titre s'est redressé ; j'ai échappé à la mise en examen ; la droite a remporté les élections. » « Moi, j'ai trois mauvaises nouvelles à vous communiquer*, lui répond Suard. Et d'égrener, à son tour : *« Mon action chute ; la droite risque de perdre ; et j'ai été mis en examen. »*

L'anecdote rapportée n'est peut être pas tout à fait véridique, mais elle résume à merveille ce qu'a signifié 1994 pour le groupe Alcatel. Un empilage de catastrophes, le sol qui se dérobe sous les pieds d'une des toutes premières entreprises françaises. De déconvenues de gestion en déboires stratégiques, jusqu'à la personne du président elle-même fragilisée. Pour autant, Alcatel Alsthom reste un groupe solide, qui gagne de l'argent, mais son aura a pâli. Auprès des analystes financiers d'abord. Les soudaines révisions à la baisse des perspectives de résultats pour 1994 les ont heurtés. Nombreux sont ceux qui jugent désormais très sévèrement la communication financière du groupe ainsi que le système d'alerte. *« On a l'impression que Suard a découvert certaines difficultés – les pertes beaucoup plus importantes que prévu de la filiale allemande, les déconvenues au Brésil, en Turquie – en même temps que nous »*, déclare un financier. Voilà qui fait désordre. De tels imprévus choquent les investisseurs beaucoup plus que l'affaire des surfacturations à France Télécom.

« Explications sérieuses »

Pierre Suard ne l'ignore pas. *« Comme d'habitude, il s'est muré. Il est extraordinairement seul »*, commente un proche. Or, pour le PDG d'Alcatel Alsthom, un nouveau rendez-vous se prépare. Dans deux semaines, le 21 décembre, doit se tenir le conseil d'administration du groupe. Et ce conseil qu'on pensait une formalité s'annonce difficile. L'inconnue de cette réunion se nomme Rand Araskog, le patron d'ITT. D'ores et déjà, les spéculations vont bon train quant à son attitude. M. Araskog est un patron américain, c'est-à-dire sensible aux résultats financiers, très sensible à des performances dont il ne peut tolérer qu'une seule évolution, la régulière progression. *« Si Araskog veut demander la tête de Suard, il nous sera très difficile de nous y opposer »*, confie un membre du conseil d'administration.

Outre le patron d'ITT, Ambroise Roux, qui présida longtemps aux destinées d'Alcatel, à l'époque Compagnie générale d'électricité ou CGE, Jacques Friedmann, actuel patron de l'UAP, Marc Viénot, président de la Société générale, Guy Dejouany, pour la Générale des eaux, Jean Peyrelevade, pour le Crédit lyonnais, Cesare Romiti, de la Fiat, figurent au conseil. La stricte géopolitique du capitalisme français – avec les solidarités créées par des participations croisées – devrait *a priori* écarter toute menace. *« Imagine-t-on MM. Dejouany, Friedmann ou Viénot chercher des difficultés à Pierre Suard ? »*, s'interroge-t-on dans le microcosme financier. La logique voudrait que non. Les représentants du fonds commun de placement des salariés peuvent jouer le rôle d'amortisseur. Mais, comme le rappelle un banquier, *« ne pas sonner l'hallali est une chose. Décider de faire barrage en est une autre »*.

La réunion promet, à tout le moins, d'être animée. *« C'est évident, des explications sérieuses vont être demandées*, prévient un membre du conseil. *D'autant qu'on a beau regarder on ne détecte pas vraiment de perspective roborative. »*

CAROLINE MONNOT

ALCATEL-ALSTHOM autorisé à prendre 20 % à 25 % de la Cofira (SFR). – Alcatel-Alsthom a reçu le feu vert du ministre de l'industrie, José Rossi, pour faire son entrée à hauteur de 20 % à 25 % dans la Cofira, holding qui contrôle la SFR, le deuxième opérateur français de radiotéléphone, selon un communiqué publié mercredi 7 décembre. Comme nous l'indiquions (*le Monde* du 2 décembre), les assurances données par le groupe Alcatel concernant la stricte séparation de ses activités dans le domaine des services de télécommunications et de ses activités de fournisseur industriel sur les mêmes marchés ont été jugées suffisantes par les pouvoirs publics.

Une semaine après son arrivée à la Générale des eaux

M. Messier prend la présidence de l'Immobilière Phénix

Après avoir été officiellement intronisé auprès des salariés du groupe par son président, Guy Dejouany, Jean-Marie Messier, nouveau numéro deux de la Compagnie générale des eaux, s'apprête à remplacer Jean-Marc Oury à la tête de la filiale immobilière Phénix (CIP). Deux signes qui témoignent d'une réelle prise de pouvoir après un parachutage mouvementé.

Jean-Marie Messier prend ses quartiers. Le message adressé, ces jours derniers, par le président Guy Dejouany à ses salariés, est sans ambiguïté. Après avoir dressé le bilan de ses *« quarante-quatre années* [passées] *rue d'Anjou »*, l'inamovible patron de la Générale des eaux parle, sans fard, de *« la nécessité de préparer de manière concrète* [sa] *succession à la tête du groupe »*, nécessité l'ayant conduit à faire appel à un homme *« solide »* et sachant *« décider de manière juste, dans le calme »*. Les priorités de Jean-Marie Messier *« sont les miennes »*, ajoute le PDG, qui les précise : *« La défense et le développement des métiers de gestion déléguée de service »*, *« l'extension très large de notre action internationale »*.

Désormais avouée, cette succession rend indispensable *« l'évolution de notre organisation, vers une préparation plus collective des décisions »*, évolution dont le président fixe lui-même les modalités : *« Une très large délégation de pouvoirs (...) sous mon contrôle précis »*, ainsi que la mise en place de deux comités. Exécutif, le premier sera présidé, comme prévu, par Jean-Marie Messier et composé de cinq à six membres issus de la direction générale. Sa composition devrait être annoncée la semaine prochaine. Ses missions, précise Guy Dejouany, *« s'inspireront de celle d'un directoire »* : orientation stratégique, budgets, acquisitions et cessions, investissements, animation des directions fonctionnelles...

« La chute de la maison Oury »

La création du second n'avait pas été annoncée. Réuni moins fréquemment et baptisé « comité d'information », il sera *« élargi à un ensemble homogène de dirigeants opérationnels (25 à 30 sans doute, notamment internationaux)*. Sa fonction sera de diffuser, au sein de la compagnie, les orientations du groupe et leurs motivations. Qui a connu le secret dans lequel vivait la compagnie jusqu'ici mesure l'ampleur du changement.

L'adoubement officiel sitôt accordé, Guy Dejouany a donné la première marque publique de confiance nécessaire à l'intronisation de son dauphin. Lui qui avait toujours répugné, jusqu'ici, à sanctionner ses collaborateurs, a accepté le sacrifice, sur l'autel des temps nouveaux, de l'un de ses plus proches conseillers. Toujours laconique, le groupe a en effet officieusement confirmé, mercredi 7 décembre, qu'un conseil d'administration portera, vendredi, Jean-Marie Messier à la présidence de sa filiale en difficulté, la Compagnie immobilière Phénix, à la place de Jean-Marc Oury.

Certes, l'on présente au siège de la rue d'Anjou ce départ comme une *« séparation à l'amiable »* et l'on y rappelle, à l'envi, que Jean-Marc Oury conserve son titre de directeur à la compagnie, ses mandats d'administrateur dans des filiales, et qu'il continuera à suivre toutes les questions relatives au Syndicat des eaux d'Ile-de-France. Mais, interrogé sur un éventuel départ, à terme, de Jean-Marc Oury du groupe, un responsable se contente d'un simple : *« sans commentaire »*.

Cette « chute de la maison Oury » constitue un signal fort, dans une maison habituée depuis toujours à interpréter les gestes du sommet. Sur la réalité du pouvoir, d'abord, puisque certains n'hésitent pas à dire que Jean-Marie Messier avait fait de ce départ l'une des conditions de sa venue ; sur le souci de jeune dauphin d'aller « au charbon », ensuite, l'Immobilière Phénix devant afficher un milliard de francs de pertes, environ, en 1994 – après – 650 millions au premier semestre ; sur la réorientation de la filiale, enfin.

Entré en 1981 à la Générale des eaux, Jean-Marc Oury qui sut redresser la filiale spécialisée dans le retraitement de l'eau, OTV, s'était très vite imposé comme un virtuose de ces montages financiers qui firent les beaux jours des années 80. Porté à la tête de la CIP il y a cinq ans, il redresse les comptes avant que la machine ne s'enraye avec le rachat à la GMF d'un complexe touristique dans l'île de Saint-Martin, le rachat de la FNAC et, surtout, le projet de fusion avec Altus, une filiale à la dérive du Crédit lyonnais. Un projet avorté, confie en privé un proche du dossier, parce qu'il aurait mis en lumière la dérive des comptes des deux sociétés.

« L'heure, désormais, est à la rigueur financière et à la maîtrise des projets existants », résume un responsable, qui ne s'aventure pas encore à dire si l'immobilière Phénix conservera l'ensemble de ses métiers.

Hautement symbolique, la chute de Jean-Marc Oury s'annonce, pour l'instant, isolée. Jean-Marie Messier semble en effet soucieux de constituer rapidement une équipe soudée. Le soin pris par Guy Dejouany, dans son message aux salariés, à rappeler la place de Paul-Louis Girardot – *« à mes côtés depuis trente et un ans »*, administrateur et directeur général du groupe, est là pour lui en rappeler la nécessité.

PIERRE-ANGEL GAY

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33



Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 7 décembre ▲ En dents de scie

La Bourse de Paris a connu une séance en dents de scie mercredi 7 décembre. Le marché parisien est parvenu de justesse à afficher un bilan légèrement positif après avoir dérapé dans le courant de la journée, remettant ainsi en cause la reprise amorcée peu après l'ouverture. En baisse de 0,13 % à l'ouverture, mais en hausse de plus de 1 % par la suite, l'indice CAC 40 a terminé la séance sur un gain de 0,05 %. Entre-temps, cet indice cédait plus de 0,40 %. L'activité a été modérée avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 3,5 milliards de francs. Une fois de plus, les marchés américains ont dicté leur loi. Mardi, le taux des bons du Trésor à trente ans terminait la séance sur un net repli passant de 7,93 % à 7,85 %. Mais mercredi cette reprise était remise en cause dès l'ouverture de Wall Street, ce taux remontant à 7,92 % après la décision du comté d'Orange (Californie) de demander la protection du chapitre 9 de la loi sur les faillites.

De la déclaration d'Alan Greenspan devant le comité économique du Congrès, les milieux financiers ont surtout retenu que le président de la Fed ne savait pas encore si l'organisme relèvera ses taux à court terme lors de sa prochaine réunion du 20 décembre.

La décision de la Banque d'Angleterre, mercredi matin, de relever d'un demi-point ses taux directeurs n'avait pas fait sourciller les milieux financiers, qui apprécient ce geste destiné à prévenir tout risque de dérapage inflationniste.

La hausse de 20 % des prix du papier a favorisé les valeurs de sociétés de ce secteur : Gascogne a progressé de 4,1 % et La Rochette de 2,2 %.

NEW-YORK, 7 décembre ▼ Repli limité

Wall Street a terminé en baisse mercredi 7 décembre, limitant toutefois ses pertes grâce à une stabilisation des taux d'intérêt à long terme, qui avaient grimpé en flèche après la confirmation de problèmes sur des produits dérivés qui pourraient mener une collectivité locale, le comté d'Orange, à la faillite *(voir par ailleurs)*. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 10,43 points, soit 0,28 %, à 3 735,52 points en clôture. Quelque 283 millions d'actions ont été échangées. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, s'établissait à 7,89 % en fin d'après-midi contre 7,85 % mardi soir.

Sur le marché obligataire, les opérateurs craignent que les problèmes constatés sur le marché des produits dérivés n'incitent la Réserve fédérale (Fed) à restreindre ses relèvements des taux directeurs pour limiter les pertes sur les investissements.

VALEURS	Cours du 6 déc.	Cours du 7 déc.
Alcoa	82 7/8	82 1/8
Allied Signal Inc.	33	32 1/2
American Express	29 7/8	29 5/8
ATT	48 1/8	47 1/4
Bethlehem Steel	17 1/2	17 5/8
Boeing	47 3/8	48 1/8
Caterpillar Inc.	52 7/8	52
Chevron	43 1/8	42 3/4
Coca-Cola	51 1/8	50 7/8
Disney Corp.	43 3/8	43 5/8
Du Pont de Nemours	54 3/8	53 3/4
Eastman Kodak	45 3/4	45 1/2
Exxon	60 1/8	60 3/4
General Electric	46 1/2	47 3/8
General Motors	39 1/2	38 3/4
Goodyear Tire	33 1/2	33 3/4
IBM	71 5/8	71
International Paper	72 1/8	72 1/2
Morgan (J.P.)	59 5/8	59 1/2
McDonnell Douglas	143 1/8	144 5/8
Merck and Co.	37 1/2	37 5/8
Minnesota Mining	52	51 3/4
Philip Morris	58	58
Procter & Gamble	61 3/8	61 1/8
Sears Roeb. and Co.	46 1/8	45 7/8
Texaco	60 1/4	60 7/8
Union Carbide	28 7/8	28 3/4
United Tech.	60 1/4	59 5/8
Westinghouse El.	12 3/8	12 1/4
Woolworth	14 1/8	14

LONDRES, 7 décembre ▼ Légère baisse

La Bourse de Londres a terminé en légère baisse mercredi 7 décembre, l'influence négative de Wall Street ayant annulé l'accueil positif réservé à la hausse d'un demi-point du taux de base britannique à 6,25 %. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 3,6 points, soit 0,1 %.

Le Footsie est tombé dans le rouge après l'ouverture en recul de Wall Street. Il avait auparavant compté jusqu'à 18 points d'avance, les opérateurs saluant la décision de la Banque d'Angleterre de relever les taux, geste qui met temporairement fin à l'incertitude des opérateurs.

Du côté des valeurs, le chantier naval VSEL a perdu 197 pence à 1 338, affecté par la décision gouvernementale de soumettre à la Commission des Monopoles et Fusions (MMC) les offres concurrentes des groupes British Aerospace (BAe) et GEC pour l'acquérir. GEC a gagné 2,5 pence à 275,5 et BAe a lâché 4 pence à 433.

VALEURS	Cours du 6 déc.	Cours du 7 déc.
Allied Lyons	5,37	5,50
BP	4,11	4,08
BTR	2,84	2,87
Cadbury	4,23	4,18
Glaxo	6,18	6,22
GUS	5,29	5,31
ICI	7,55	7,52
Reuters	4,80	4,80
RTZ	8,30	8,29
Shell	6,94	6,87
Unilever	11,13	11,08

TOKYO, 8 décembre ▲ Progression symbolique

Les valeurs ont terminé sur une note irrégulière jeudi 8 décembre à Tokyo, dans des échanges peu étoffés, de nombreux investisseurs ayant préféré rester sur la touche. L'indice Nikkei a fini en progression symbolique de 0,03 %, gagnant 5,81 points à 19 180,04 points.

Selon les courtiers, le marché est demeuré amorphe. Des achats d'arbitrage ont poussé l'indice Nikkei à la hausse dans la matinée, mais une pression continue à la vente de la part des investisseurs japonais a compensé ce regain. *« Personne n'est d'humeur à revenir sur le marché »*, a expliqué un courtier, qui estime qu'une attitude attentiste a prévalu dans la perspective de l'expiration, vendredi, des contrats à terme et optionnels.

VALEURS	Cours du 7 déc.	Cours du 8 déc.
Bridgestone	1 590	1 580
Canon	1 730	1 720
Fuji Bank	2 080	2 080
Honda Motors	1 720	1 740
Matsushita Electric	1 590	1 580
Mitsubishi Heavy	737	726
Sony Corp.	5 330	5 290
Toyota Motors	2 100	2 090

CHANGES

Dollar : 5,3910 ▲

Le dollar progressait, jeudi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,3910 francs contre 5,3880 francs la veille en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le deutschemark fléchissait légèrement à 3,4338 francs contre 3,4360 francs mercredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	7 déc.	8 déc.
Dollar (en DM)	1,5655	1,5721

TOKYO	7 déc.	8 déc.
Dollar (en yens)	99,77	100,17

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (8 déc.) ...... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (7 déc.) ...... 4 3/4 %

BOURSES

PARIS

	6 déc.	7 déc.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 968,95	1 969,84
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 343,01	1 342,93
Indice SBF 250	1 297,85	1 298,32

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	6 déc.	7 déc.
Industrielles	3 745,95	3 735,52

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	6 déc.	7 déc.
100 valeurs	3 016,10	3 012,50
30 valeurs	2 318,50	2 319,90

FRANCFORT

	6 déc.	7 déc.
Dax	2 046,88	2 055,60

TOKYO

	7 déc.	8 déc.
Nikkei Dow Jones	19 174,23	19 180,04
Indice général	1 525,35	1 521,06

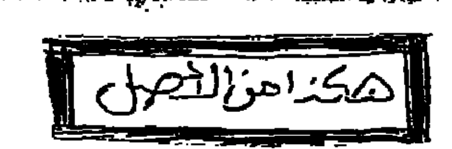
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3955	5,3965	5,3870	5,3890
Yen (100)	5,3686	5,3750	5,4132	5,4210
Ecu	6,5512	6,5552	6,5438	6,5500
Deutschemark	3,4326	3,4345	3,4346	3,4375
Franc suisse	4,0589	4,0612	4,0724	4,0774
Lire italienne (1000)	3,3254	3,3281	3,2998	3,3040
Livre sterling	8,4385	8,4439	8,4225	8,4311
Peseta (100)	4,0983	4,1007	4,0735	4,0783

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	6	6 1/8	6 3/16	6 5/16	6 3/4	6 7/8
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 7/8	6	6	6 1/8	6 5/16	6 7/16
Deutschemark	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 7/16	5 9/16
Franc suisse	3 15/16	4 1/16	4 1/8	4 1/4	4 5/16	4 7/16
Lire italienne (1000)	8 3/8	8 5/8	8 5/8	8 7/8	8 1/8	8 3/8
Livre sterling	6 1/8	6 1/4	6 3/8	6 1/2	6 15/16	7 1/16
Peseta (100)	7 7/16	7 11/16	7 7/8	8	8 5/16	8 1/2
Franc français	5 3/8	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8	6

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 8 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : –0,21 % (1965,65)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
6200	EDF-GDF 3%	6230	6230	—
1024	B.N.P. (T.P)	1036	—	—
985	Cr.Lyonnais(T.P.)	997	995	–0,20
1845	Renault (T.P.)	1845	1869	+1,30
2030	Rhone Poulenc(T.P)	2064	2060	–0,19
1150	Saint Gobain(T.P.)	1180	—	—
1075	Thomson S.A (T.P)	1085	1085	—
595	Accor 1	590	590	—
690	Air Liquide 1	725	726	+0,14
410	Alcatel Alsthom 1	457	457,90	+0,20
465	Alcatel Cable 1	452	456,90	+1,08
355	Alspi 1	377	382,90	+1,56
220	AGF-Ass.Gen.France	237,50	236	–0,63
280	Axa 1	265,20	264,80	–0,15
870	Bail Invest. 1	905	909	+0,44
520	Bancaire (Cie) 1	556	553	–0,53
114	Bque Colbert C2#	119,90	117	–2,42
555	Bazar Hot. Ville 2	551	551	—
1170	Berger (M) 2	1236	1240	+0,32
650	BIC 1	663	673	+1,51
305	BIS 1	310	316	+1,94
260	B.N.P. 1	269	267,80	–0,52
455	Bollore Techno.1	468	468	—
2570	Bongrain 1	2898	2910	+0,89
905	Bon Marche (Au) 1	892	871	–2,35
540	Bouygues 1	575	574	–0,17
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
2830	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
395	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
62	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
55	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
305	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
685	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
150	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
470	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
890	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
670	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
790	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
360	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
780	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
750	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
465	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
710	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1780	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
8,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
580	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1050	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
28	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1020	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
107	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
B T P (la cie) 2	19,30	19,50
Cambodge	942	—
Carbone Lorraine 2	620	625
CBC 1	238,80	239
Centenaire Blanzy	285	—
Ceragen Holding	31	—
Champex (Ny)	21	—
CIC Un.Euro.CIP 1	352	352
C.I.T.R.A.M. (B)	4050	—
Cpt Lyon Alem 2	398,80	398
Concorde-Ass Risq2	852	851
Gpe Vellard ex.CMP	19,10	—
Credit Gen.Ind.	30	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sovabail	404	—
Taittinger 1	2410	2410
Tour Eiffel	282	—
Elyo(ex.Ufiner) 2	289,90	286
Vicat 2	524	519
Virax	130	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Codetour	238	—
Creeks	187,50	—
Dauphin OTA	259	—
Devanlay 2	996	—
Labor.Dolisos	179	—
Editions Belfond	90	—
Europ Propulsion 2	300	300
Finabail 2	134	134
Finacor 2	143	143
GLM S.A.	410	—
Gravograph	175	—
I.C.C. 2	189,80	180,40

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sopra 2	290	—
TF1-1	511	512
Thermador Hold(Ly)	382	382
Unilog 2	255	250
Viel et Cie #	193,90	195
Vilmorin et Cie#2	387,50	385

Sicav (sélection) 7 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ecur. Trésorerie	290,65	290,46
Ecur. Trimestriel	1941,79	1922,48
Elancial D	125,27	121,62
Elicash	847599,16	847599,16 ◇
Emergence Poste D	104,61	101,56
Energie	347,95	332,17
Eparcic	4368,86	4368,86
Eparcourt-Sicav	203,93	203,42
Epargne-Unie	1465,10	1429,37
Eufi Cash capi	9442,27	9442,27 ◆
Euro Solidarité	1195,58	1183,74

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Oblifutur	3314,06	3252,27
Oblig. très caté.	208,82	204,95
Oblilion	1623,41	1612,29
Oblisécurité Sicav	15620,78	15620,78
Oblifys D	515,97	508,34
Oraction	1501,02	1464,41
Parvalor	618,43	606,30
Plénitude D	153,05	148,59
Poste Croissance C	3253,51	3250,26
Poste Gestion C	39829,48	39829,48

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Valorg	2397,96	2334,56
Valreal	32809,83	31993,03
Winterthur St-Honoré	251,81	240,39

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 07/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3865	5,3880	5,05	5,65
Ecu	6,5500	6,5490	—	—
Allemagne (100 dm)	343,4200	343,6000	330	354
Belgique (100 F)	16,6985	16,7085	16,10	17,20
Pays-Bas (100 fl)	306,6600	306,7700	294	316
Italie (1000 lires)	3,3265	3,3265	3,20	3,50
Danemark (100 krd)	87,7300	87,7500	83	93
Irlande (1 iep)	8,2620	8,2635	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,4245	8,4475	7,95	8,80
Grèce (100 drachmes)	2,2270	2,2285	1,95	2,45
Suisse (100 f)	407,3000	406,3400	391	415
Suède (100 krs)	71,7300	71,6700	66	76
Norvège (100 k)	78,8100	78,8400	73	82
Autriche (100 sch)	48,7860	48,8130	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,0960	4,1000	3,80	4,40
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3600	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,9203	3,9166	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,3865	5,3950	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 07/12
Or fin (kilo en barre)	65250	65200
Or fin (en lingot)	65500	65450
Napoléon (20f)	377	377
Pièce Fr (10 f)	420	—
Pièce Suisse (20 f)	381	382
Pièce Latine (20 f)	383	379
Souverain	476	475
Pièce 20 dollars	2440	2400
Pièce 10 dollars	1400	1495
Pièce 5 dollars	610	—
Pièce 50 pesos	2445	2450
Pièce 10 florins	394	394

Matif (Marché à terme international de France)

7 décembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 212 088

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	112,18	111,46	112,98
Précédent	112,26	111,40	113,06

CAC 40 A TERME
Volume : 21 698

Cours	Janvier 95	Février 95	Déc. 94
Dernier	1986	2015,50	1977
Précédent	1985,50	1995	1978

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Stéphanie et Stephan REPKOW
ont la joie d'annoncer la naissance de

Victor,

le 5 décembre 1994, à Bruxelles.

Décès

– Le président
Et les membres de l'Association psychanalytique de France
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami, le

docteur Norbert BENSAÏD.

(Le Monde du 6 décembre.)

– M. Joachim Isidoro,
son époux,

M. François Lurçat
et son épouse Liliane,
son frère et sa belle-sœur,

Hélène, Pierre et Irène Lurçat,
Olivier Delilez et son épouse Ariane,
ses neveux et nièces,

Gabrielle, Louise, Léa, Fanny et Sarah,
Alexandre et Théodora,
ses petits-neveux et petites-nièces,

Mme Simone Jean Lurçat,
sa tante.

M. Georges Marcotte
et son épouse Elisabeth,
Frère Jacques Marcotte,
ses cousins.
Les familles Lurçat, Marcotte, Kurtz et Pittiglio,

Mme Danielle veuve Isidoro,
sa belle-sœur,
Olivier, Cécile, Muriel et Virginie,
ses neveu et nièces,

Mme Rose-Marie Isidoro Pélissier,
sa belle-sœur,
M. Didier Millox,
Sylvie et Frédéric Pélissier,
son neveu et sa nièce,

M. Louis Isidoro
et son épouse Chantal,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Patricia,
sa nièce.

Et ses nombreux amis,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Catherine LURÇAT,
épouse Isidoro,

survenu le 5 décembre 1994, à l'âge de soixante-deux ans, à son domicile, à Sceaux.

Les obsèques civiles auront lieu le vendredi 9 décembre, à 16 heures, au cimetière de Sceaux, où l'on se réunira.

21, rue Paul-Couderc,
92330 Sceaux.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Danièle DUMERY

s'est éteinte le 1er décembre 1994.

Corinne Garcia,
sa fille,
qui l'aimait tendrement, pleure dans la douleur de son absence.

Elle a rejoint

Vincent,
son petit-fils,

dont le décès fut constaté le 19 avril 1989.

– M. Claude Sautier,
son époux,
M. et Mme Jean-Luc Sautier,
M. et Mme Catherine Leperlier,
M. et Mme Michel Sautier,
M. et Mme Denis Sautier,
M. et Mme Claire Beaufils,
ses enfants,
Florence, Guillaume, Thomas, Benoît, Antoine, Magali, Marion, Gabriel, Camille, Louis, Blandine,
ses petits-enfants,
M. et Mme Jacqueline Puntis,
M. et Mme Claude Schaal,
Mme Madeleine Sautier,
Mme Françoise Sautier,
sa famille,
vous font part du rappel à Dieu de

Colette SAUTIER,
née David,
docteur en médecine,

le 6 décembre 1994, dans sa soixante et onzième année.

Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 décembre, à 10 h 15, en l'église Sainte-Thérèse de Boulogne (Hauts-de-Seine), 62, rue de l'Ancienne-Mairie, où l'on se réunira.

Fleurs et couronnes pourront être remplacées par des dons.

13, rue Michelet,
92100 Boulogne.

– Le CEREP,
Son personnel,
Son conseil d'administration
Et son président,
ont le regret de vous faire part du décès du

docteur Colette SAUTIER,
ancien médecin-directeur
de l'hôpital de jour
centre André-Boulloche, Paris-10e,

survenu le mardi 6 décembre 1994.

31, rue du Faubourg-Poissonnière,
75009 Paris.

– Ses neveux,
Sa famille,
Ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paula WEIGEL,

survenu le 7 décembre 1994.

L'inhumation aura lieu le lundi 12 décembre, à 11 h 15, au cimetière de Bagneux.

On se réunira à la porte principale.

– M. Eric de Rothschild,
président du Comité d'action sociale israélite de Paris (CASIP),
Et son conseil d'administration,
ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Jacob KAPLAN,
ancien grand rabbin de France,
grand rabbin du Consistoire central,
membre de son comité d'honneur
et soutien actif de son action sociale.

CASIP,
8, rue de Pali-Kao,
75020 Paris.

(Le Monde du 7 décembre.)

– Suzanne Martin,
Jean et Catherine Martin,
Aurélie, Alexis et Hermine,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René MARTIN,
président de section honoraire
au Conseil d'Etat,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 6 décembre 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 10 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

– Nous avons la tristesse d'annoncer la mort de

Lavinia SNELLING-GIBBS-SMITH,
luthiste,

survenue le 28 novembre 1994, à Colombières.

De la part de
Ses amis,
Et Adeline Geoffroy.

Ancienne route des Baux,
13210 Saint-Rémy-de-Provence.

– Le GRES, Groupe de recherches économiques et sociales, centre de recherche associé à l'université Paris-Dauphine,

Ses membres,

Les professeurs :

B. Berlioz-Houin,
J.-M. Dalbarade,
J. Dondoux,
J.-L. Herrenschmidt
F. Lorentz,
F. Mariet,
M. Rousseau,
D. Roux,
C. Stoffaes ;

Les personnels universitaires et administratifs :

M.-J. Deshayes,
B. Eliard,
F. Thomeret ;

Les chercheurs :

A. Dabbou,
E. Liebel,
N. Guillaume,
M. Barabel,
N. Michel,
S. Duizabo,

ont la douleur de faire part du décès de leur collègue et ami, le

professeur Henri
TÉZENAS du MONTCEL.

– L'université Paris-Dauphine,
Son président,
Les personnels universitaires et administratifs,
Ses étudiants et anciens étudiants,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Henri
TÉZENAS du MONTCEL,
président honoraire de l'université.

Henri Tézenas du Montcel a appartenu à l'université Paris-Dauphine depuis sa fondation. Il a été son président de mars 1980 à novembre 1984, et a conservé des activités d'enseignement et de recherche.

Membre du Groupe de recherches énonomiques et sociales (GRES), du conseil de l'UFR de 2e cycle gestion et de divers conseils et commissions, il a dirigé jusqu'à ces derniers jours le DEA de diagnostics d'entreprise.

Son éminente contribution au développement et au rayonnement de l'université Paris-Dauphine lui vaut la reconnaissance de tous les membres de l'université.

(Le Monde du 6 décembre.)

Rectificatifs

– Dans l'avis de décès de

M. Henri TÉZENAS du MONTCEL,

lire :
Le président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.
Les membres,
Le directeur général,
Et les collaborateurs de la CCIP.

Et non :
Le président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris,
Les membres,
Le directeur,
Et les collaborateurs de la CCIP.

(Le Monde du 6 décembre.)

Messes anniversaires

– Pour le dixième anniversaire de son décès, une messe sera célébrée le lundi 12 décembre 1994, à 10 h 30, en l'église Saint-Symphorien, 2, place Saint-Symphorien, à Versailles, à l'intention de

Aline MORRIER,
née Rommel,

rappelée à Dieu le 8 décembre 1984.

Conférences

– Le Centre d'éducation permanente de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne organise, de janvier à mai 1995, des conférences publiques sur des thèmes d'actualité, dans le cadre de l'« Université permanente ».

Par exemple : « L'ONU et la sécurité internationale », « La situation économique de la France : de la récession à la reprise en 1994 », « Génocide rwandais : dimension de la crise de la région des grands lacs », etc.

Pour tous renseignements : Sylvie Sourmail, au 44-08-74-75.

Soutenances de thèses

– Le 5 décembre 1994, Mme Caroline Duriez-Toutain a soutenu une thèse de doctorat de l'université Paris-VII relative à « La contribution des Pères maristes à l'histoire de Tonga, Pacifique sud ». Mention très honorable et félicitations du jury, composé de Mme Coquery Vidrovitch, présidente, et MM. Bonnemaison, De Deckker et Gérard.

– Elisabeth Elgán soutiendra sa thèse de doctorat en histoire : « Genre et politique. Comparaison entre les politiques d'avortement et de contraception suédoise et française de la Belle Epoque à la seconde guerre mondiale », à l'université d'Uppsala en Suède, le vendredi 16 décembre 1994, à 10 heures.

– Bertrand Fauvarque soutiendra sa thèse de doctorat : « Fin de Rome, fin du monde ? L'évolution des conceptions eschatologiques de la fin de l'Empire romain de Marc Aurèle à Anastase », le samedi 10 décembre 1994, à 9 heures, dans l'amphithéâtre Guizot de l'université Paris-IV-Sorbonne. Le jury sera composé des professeurs André Chastagnol, président ; Michel Rouche, directeur de thèse ; Luce Pietri, Martine Dulaey et Alain Chauvot.

– M. Pascal Griset soutiendra sa thèse d'habilitation à diriger des recherches, intitulée : « Etat, recherche et télécommunications en France au vingtième siècle », le lundi 12 décembre 1994, à 9 heures, en Sorbonne, salle Louis-Liard.

Communications diverses

– Un hommage public sera rendu à

Roger STÉPHANE,

par Gilles Martinet et François Furet, *ce jeudi 8 décembre 1994, à 15 heures,* exceptionnellement au ministère de la culture, 3, rue de Valois, Paris-1er, en raison du rôle de Roger Stéphane dans la libération de Paris.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

COLLOQUE : « Science et philosophie en Europe ». – Dans le cadre du Forum européen de la science et de la technologie, l'association Diderot organise, samedi 10 décembre, au grand amphitéâtre de la Sorbonne, un colloque intitulé « Sciences, Philosophie et Histoire des sciences en Europe ». Fondée par Dominique Lecourt, l'association Diderot regroupe une centaine de chercheurs de tous pays et de toutes disciplines qui se donnent pour but de réfléchir sur l'organisation de la recherche et de l'enseignement. Deux tables rondes se dérouleront sur les thèmes suivants : « Sciences, éthique et société », avec la participation d'Axel Kahn, Jean Ladrière, Jean-François Mattei, Paul Rabinow et Heinz Wismann (à 14 heures) ; et « Science et philosophie en Europe », avec la participation d'Evandro Agazzi, Harvey R. Brown, Gilles Chatelet, Arnold I. Davidson, Menno Lievers et Carl Friedrich von Weizsäcker (à 16 h 30).
► **Grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. de l'association Diderot : (1) 43-41-93-65)**

NUCLÉAIRE

Dans un rapport sur l'usine de la Hague

Greenpeace critique la politique française de retraitement des combustibles irradiés

En qualifiant le centre de retraitement de la Hague de *« formidable machine à fabriquer des déchets nucléaires »*, Greenpeace s'attaque à l'option principale de la politique nucléaire française : le retraitement des combustibles irradiés, assuré à l'usine de la Hague par la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA). La querelle n'est pas neuve. L'association écologiste s'appuie cette fois sur un rapport, rendu public mercredi 7 décembre, qu'elle avait commandé au Service mondial d'information sur l'énergie (WISE), une agence spécialisée. Elle prône le stockage direct des combustibles irradiés plutôt que le retraitement.

Selon Greenpeace, l'industrie nucléaire mondiale se trouverait aujourd'hui dans l'incapacité de retraiter la totalité des combustibles sortant des réacteurs nucléaires. Ainsi, WISE souligne que la France dispose à la Hague d'une capacité de retraitement de 800 tonnes par an, alors que sa production annuelle de combustibles irradiés est de 1 100 tonnes. Le démarrage, en 1996, d'une nouvelle usine sur le site normand devrait cependant porter les capacités de retraitement de la COGEMA à 1 600 tonnes par an (*le Monde* du 12 mai 1994).

WISE conteste en outre les chiffres fournis par la COGEMA concernant le cubage des déchets générés par le retraitement. Greenpeace considère que ces opérations sont en elles-mêmes productrices de déchets secondaires, d'un volume *« six à neuf fois supérieur »* à celui occupé en cas de stockage direct de ces combustibles dès leur sortie des centrales nucléaires.

« Compilation d'amalgames »

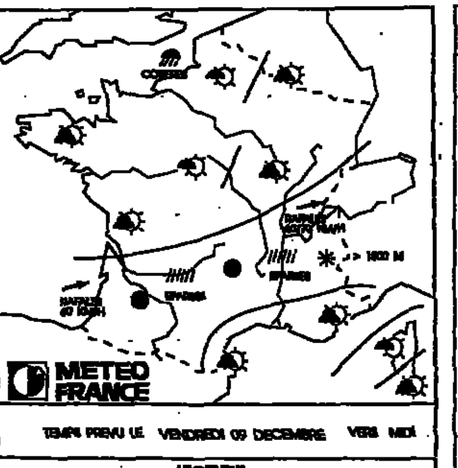
Ces inconvénients condamnent, selon Greenpeace, la filière retraitement. D'ailleurs, souligne-t-elle, plusieurs pays européens clients de la COGEMA seraient sur le point de l'abandonner au profit du stockage direct et s'apprêteraient à dénoncer les clauses de retour des déchets sur leur territoire, laissant à la France le fardeau des combustibles qu'ils lui ont confiés (1).

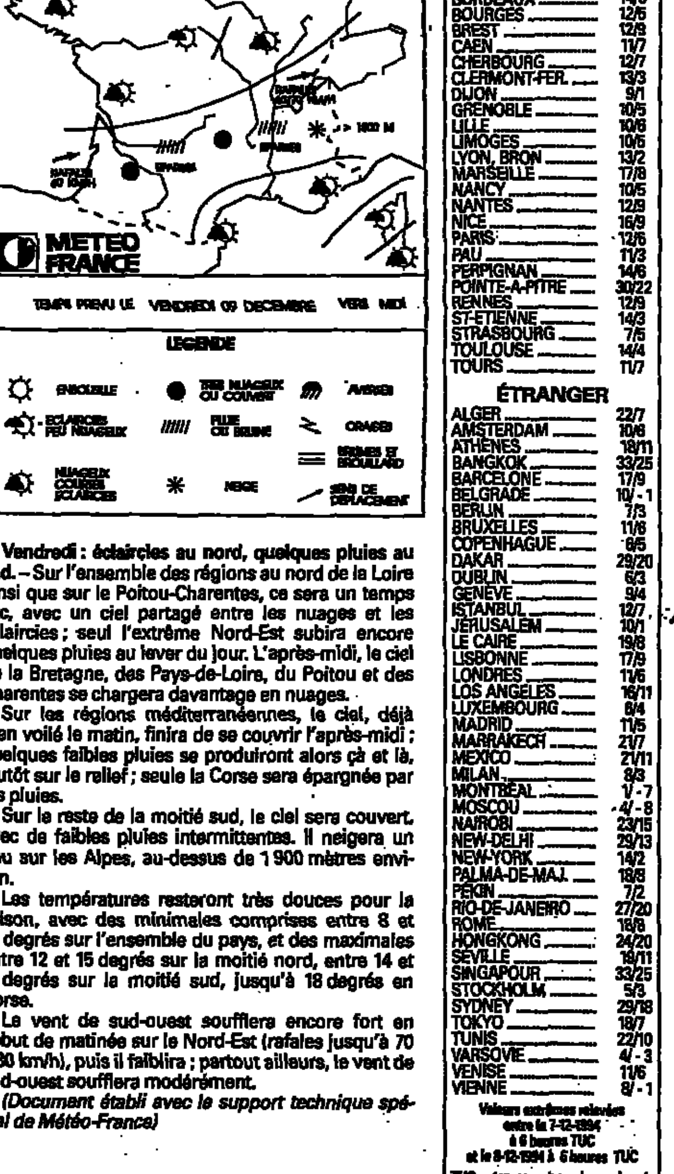
Pour Jean-Louis Ricaud, directeur des branches retraitement et industrie à la COGEMA, ce rapport constitue une *« compilation d'amalgames »*. Il en veut pour preuve le fait qu'un premier chargement de déchets en direction du Japon est prévu pour le mois de février 1995 et que *« d'autres suivront vers d'autres pays européens pendant cette même année »*.

HERVÉ MORIN

(1) Les contrats passés auprès de la COGEMA par 27 compagnies d'électricité étrangères en échange du financement de l'usine UP3 de la Hague, entrée en service en 1990, prévoient le retraitement de 7 000 tonnes de combustibles dans cette unité avant l'an 2000. A ce jour, 2 070 tonnes ont été retraitées.

MÉTÉOROLOGIE





TEMPS PRÉVU LE VENDREDI 09 DÉCEMBRE VERS MIDI

LÉGENDE : ENSOLEILLÉ ; ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX ; NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES ; TRÈS NUAGEUX OU COUVERT ; PLUIE OU BRUINE ; NEIGE ; AVERSES ; ORAGES ; BRUMES ET BROUILLARD ; SENS DE DÉPLACEMENT

Vendredi : éclaircies au nord, quelques pluies au sud. – Sur l'ensemble des régions au nord de la Loire ainsi que sur le Poitou-Charentes, ce sera un temps sec, avec un ciel partagé entre les nuages et les éclaircies ; seul l'extrême Nord-Est subira encore quelques pluies au lever du jour. L'après-midi, le ciel de la Bretagne, des Pays-de-Loire, du Poitou et des Charentes se chargera davantage en nuages.

Sur les régions méditerranéennes, le ciel, déjà bien voilé le matin, finira de se couvrir l'après-midi ; quelques faibles pluies se produiront alors çà et là, plutôt sur le relief ; seule la Corse sera épargnée par les pluies.

Sur le reste de la moitié sud, le ciel sera couvert, avec de faibles pluies intermittentes. Il neigera un peu sur les Alpes, au-dessus de 1 900 mètres environ.

Les températures resteront très douces pour la saison, avec des minimales comprises entre 8 et 12 degrés sur l'ensemble du pays, et des maximales entre 12 et 15 degrés sur la moitié nord, entre 14 et 16 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 18 degrés en Corse.

Le vent de sud-ouest soufflera encore fort en début de matinée sur le Nord-Est (rafales jusqu'à 70 à 80 km/h), puis il faiblira ; partout ailleurs, le vent de sud-ouest soufflera modérément.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France)

TEMPÉRATURES maxima - minima

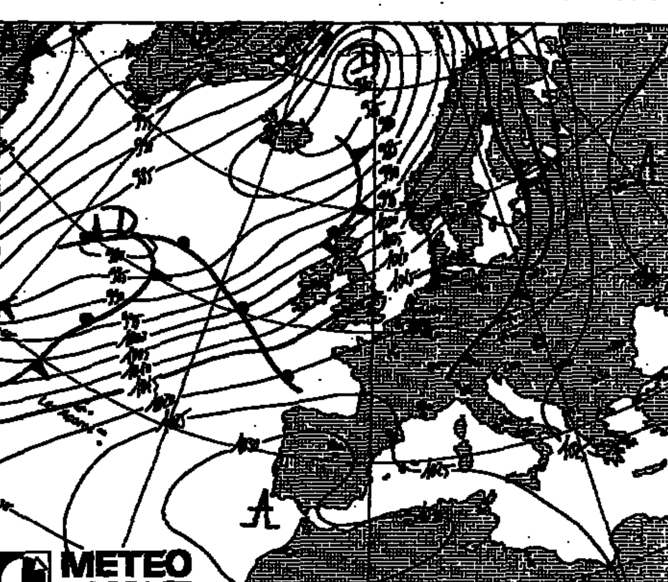
FRANCE	
AJACCIO	19/11
BIARRITZ	14/7
BORDEAUX	14/6
BOURGES	12/5
BREST	12/9
CAEN	11/7
CHERBOURG	12/7
CLERMONT-FER.	13/3
DIJON	9/1
GRENOBLE	10/5
LILLE	10/6
LIMOGES	10/5
LYON, BRON	13/2
MARSEILLE	17/8
NANCY	10/5
NANTES	12/9
NICE	16/9
PARIS	12/6
PAU	11/3
PERPIGNAN	14/6
POINTE-A-PITRE	30/22
RENNES	12/9
ST-ETIENNE	14/3
STRASBOURG	7/5
TOULOUSE	14/4
TOURS	11/7

ÉTRANGER	
ALGER	22/7
AMSTERDAM	10/6
ATHENES	18/11
BANGKOK	33/25
BARCELONE	17/9
BELGRADE	10/-1
BERLIN	7/3
BRUXELLES	11/6
COPENHAGUE	6/5
DAKAR	29/20
DUBLIN	6/3
GENÈVE	9/4
ISTANBUL	12/7
JÉRUSALEM	10/1
LE CAIRE	19/8
LISBONNE	17/9
LONDRES	11/6
LOS ANGELES	16/11
LUXEMBOURG	6/4
MADRID	11/5
MARRAKECH	21/7
MEXICO	21/11
MILAN	8/3
MONTRÉAL	1/-7
MOSCOU	-4/-8
NAIROBI	23/15
NEW-DELHI	29/13
NEW-YORK	14/2
PALMA-DE-MAJ.	19/8
PÉKIN	7/2
RIO-DE-JANEIRO	27/20
ROME	19/8
HONGKONG	24/20
SEVILLE	19/11
SINGAPOUR	33/25
STOCKHOLM	5/3
SYDNEY	29/18
TOKYO	18/7
TUNIS	22/10
VARSOVIE	4/-3
VENISE	11/6
VIENNE	8/-1

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-12-1994 à 6 heures TUC et le 8-12-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 10 DÉCEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6449

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■				
IV		■					■		
V						■			
VI						■			
VII			■						■
VIII				■	■		■		
IX									
X		■						■	
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. On ne lui accorde qu'une minute pour faire un tour. – II. Une première séparation. – III. Ligne de tête. Une poignée de mains. – IV. Du vent. Souvent en première ligne. – V. Empêche le jus de se répandre. Une unité de rayonnement. – VI. Sur le Tarn. On se découvre quand il arrive. – VII. Bande d'étoffe. Peut se faire dans un tube. – VIII. Peut procurer un bénéfice. Une nappe. – IX. C'est évidemment un homme qui avait semé. – X. Haï par Baudelaire. – XI. S'apparente à la tourte. Reste le plus souvent de glace.

VERTICALEMENT

1. Se hâtent lentement. – 2. Riposta brutalement. Quand il est fait, il y a évidemment du parti pris. – 3. Pourrait satisfaire à la fois l'amateur de gigot et celui d'entrecôte. Partie d'une addition. – 4. Fournit un très bon jus. Langue ancienne. – 5. Un peu de tabac. Ville de l'Orne. Circulent à l'étranger. – 6. Pays. Est parfois brutalement invité à reculer. – 7. Puissance. Roue. On y met tout ce qui est piquant. – 8. Peut être un véritable exploit. – 9. C'est tout un poème. Fis sauter.

Solution du problème n° 6448

Horizontalement

I. Salutiste. – II. Isolation. – III. Lité. La. – IV. Eliminée. – V. Ne. Aser. – VI. Arôme. – VII. Impératif. – VIII. On. Nil. – IX. Urgents. – X. Suée. Emus. – XI. Eté. Osera.

Verticalement

1. Silencieuse. – 2. Asile. Rut. – 3. Loti. Apogée. – 4. Uléma. Enée. – 5. Ta. Isar. – 6. Itinérantes. – 7. Si. Erotisme. – 8. Tôle. Mil. Ur. – 9. ENA. Nef. Usa.

GUY BROUTY

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde TEMPS LIBRE

JEUDI 8 DÉCEMBRE

TF 1

13.35 **Feuilleton :** **Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.45 **Club Dorothée.**
17.55 **Série : Premiers baisers.**
18.25 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.55 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement :** **Le Bébête Show** (et à 0.35).
20.00 **Journal, *Tiercé, La Minute* hippique et Météo.**
20.50 **Série : Columbo.** Tout finit par se savoir, de Daryl Duke.
22.30 **Magazine :** **Scènes de ménage.** Présenté par Caroline Loeb et Laurent Petitguillaume.
23.40 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
0.40 **Journal et Météo.**
0.50 **Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard** (4e épisode).

FRANCE 2

13.50 **Série : Un cas pour deux.**
14.50 **Série :** **Dans la chaleur de la nuit.**
15.45 **Tiercé,** **en direct de Vincennes.**
15.55 **Variétés :** ***La Chance* aux chansons** (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran.
16.40 **Jeu :** **Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.45 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 4.15).
18.50 **Magazine :** **Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Météo et Point route.**
20.55 ▶ **Magazine :** **Envoyé spécial.** Les enfants des mille collines, d'Anne Gintzburger et Jean-Marie Lequertier ; Les enfants tueurs, d'Edward Stourton et John Konig.
22.30 **Expression directe.** UDF.
22.35 **Cinéma : Chocolat.** ■■ *Film français de Claire Denis (1987).*
0.15 **Journal, Météo et Journal des courses.**
0.45 **Magazine :** **Le Cercle de minuit.** Présenté par Laure Adler.

FRANCE 3

13.05 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invité : Pierre Bachelet.
14.40 **Série : La croisière s'amuse.**
15.35 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.**
17.40 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.20 **Jeu :** **Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *L'Héritage de la cuisine chinoise,* d'Elizabeth Chong.
18.58 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**
20.50 **Cinéma :** **Fenêtre sur Pacifique.** ■ Film américain de John Schlesinger (1990).
22.35 **Météo et Journal.**
23.05 **Documentaire :** **Les Dossiers de l'Histoire.** URSS. 3. 1953-1991 : illusion, déclin et chute, de Krzysztof Talczewski.
0.05 **Magazine : L'Heure du golf.**
0.35 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL +

13.35 **Cinéma :** **Maris et femmes.** ■■■ Film américain de Woody Allen (1992).
15.20 **Magazine : L'Œil du cyclone** (rediff.).
16.00 **Cinéma : Red Rock West.** ■ Film américain de John Dahl (1992).
17.35 **Documentaire : Animaux de toutes les Russies.**
18.05 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Peter Sellars.
19.20 **Magazine : Zérorama.** Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.15 **Sport : Football.** FC Sion-Nantes. Match retour du 3e tour de la Coupe de l'UEFA, en direct ; à 20.30, coup d'envoi à 21.15, résumé de la rencontre Bastia-Metz. Invité : Luis Fernandez.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Série : Le Juge de la nuit.**
23.20 **Cinéma : Jeux d'adultes.** □ Film américain d'Alan J. Pakula (1992, v.o.).
0.55 **Cinéma : Tchin-Tchin.** □ Film américain de Gene Saks (1990).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma :** **Voyages avec ma tante.** ■■ Film américain de George Cukor (1972, rediff).
18.45 **Série : One-Reelers, comédies burlesques** (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire : Missionnaires de l'humanitaire.** *Le réalisateur Werner Zeindler accompagne un jeune délégué du Comité international de la Croix-Rouge lors de sa première mission au Cambodge.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : La Peur.**
20.41 **Documentaire : Le Paradis perdu ou la Peur du monde.** D'Ingolf Efler.
21.15 **Débat** (et à 23.50). Avec Horst-Eberhard Richter, psychanalyste, Edgar Morin, sociologue.
21.30 **Cinéma : Tous les autres s'appellent Ali.** ■■ Film allemand de Rainer Werner Fassbinder (1973, v.o.).
23.00 **Documentaire : Mort de peur.** De Hannelore Gadatsch.
0.05 **Interview : Alfred Hitchcock.** *Dans la dernière interview qu'il a donnée avant sa mort, le maître du suspens parle de ses peurs d'enfant.*
0.15 **Documentaire : Los Angeles, réservoir de la peur.** De Gero von Boehm (35 min).

M 6

13.20 **Téléfilm :** **Un sacré bout de femme.** De Noël Black.
16.00 **Magazine : Allô Cauet.**
16.25 **Variétés : Hit Machine.**
16.55 **M 6 Kid.** Conan l'aventurier ; 20 000 lieues dans l'espace.
17.55 **Série : Booker.**
19.00 ***Série : Code Quantum.***
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Passé simple.** Présenté par Marielle Fournier. 1929, Etats-Unis : la crise.
20.50 **Cinéma :** **La Soupe aux choux.** ■ Film français de Jean Girault (1981).
22.40 **Téléfilm : L'Emmuré vivant.** De Gérard Kikoïne.
0.15 **Six minutes première heure.**
0.25 **Magazine :** **Fréquenstar** (et à 3.20).

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le Rythme et la Raison.** Les griots (4).
20.30 **Fiction.** Jouvet-Périer : itinéraire sentimental.
21.32 **Profils perdus.** Armand Guibert (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** L'appel du fleuve Sénégal.
0.05 **Du jour au lendemain.** René de Ceccaty (Violette Leduc, éloge de la bâtarde).
0.50 **Coda.** Le tour du monde en 50 Ocora : l'Europe (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Genoveva : ouverture, Concerto pour piano et orchestre en la mineur op. 54, de Schumann ; Symphonie n° 1 en re majeur, de Mahler, par l'Orchestre national de France, dir. Léonard Slatkin.
22.35 **Soliste.** José Van Dam.
23.00 **Ainsi la nuit.** Sospiri, d'Elgar ; Nocturne en la bémol majeur n° 3, de Field ; Nocturnal After John Dowland, de Britten ; Nocturne n° 10 en la bémol majeur op. 32, de Chopin.
0.05 **Tapage nocturne.** Par Bruno Letort. Œuvres de Mey, Vermeersch.

Les interventions à la radio

RMC, 18 h 30 : Robert Hue (« Forum RMC-*L'Express* »).

O'FM, 19 heures : Dominique Baudis, président exécutif du CDS, et l'historien Pierre Miquel pour son livre *le Pouvoir et l'Artiste*, paru chez Belfond, « Le Grand O » (« O'FM-*la Croix* »).

France-Inter, 19 h 20 : « les poids lourds en question », (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Visite

SOUDAIN, vers 20 h 15, alors que le « 20 Heures » de France 2 se trouvait encore quelque part en Bosnie, une petite pression sur la télécommande permit de constater que celui de TF 1 proposait un agréable reportage sur un sujet équestre. La Deux rendant visite aux « casques bleus » alors que la Une musardait dans les écuries : le décalage chatouilla l'œil. Les deux journaux télévisés des deux premières chaînes se démarquent d'habitude de si près que leurs sujets respectent, à la seconde près, le même minutage. Chaque soir, PPDA et Bruno Masure glissent à la même minute de la politique étrangère à la politique intérieure, rebondissent à la même seconde sur le sondage du jour, et atterrissent au même instant sur la nouveauté cinématographique de la semaine.

A voir TF 1 caracoler déjà *dans les allées cavalières alors* que France 2 pataugeait dans la boue avec les « casques bleus », on ne comprenait pas. Instinctivement, l'œil cherchait l'erreur. Et puis, on se souvint que TF 1 diffusait ce soir-là un match de football. Et on réalisa que l'on se trouvait dans un de ces jours d'actualité compressée, dans lesquels tous les drames du monde sont sommés de se serrer, de faire de la place, pour tenir en quinze minutes au lieu de trente. Cette élasticité de l'actualité donne d'ailleurs le vertige. Car, même dans un journal compressé, il est hors de question de renoncer au sacro-saint « sujet léger » de la fin du journal. Exceptionnellement, la rédaction de TF 1 aurait pu, par exemple, sacrifier le reportage sur les chevaux pour approfondir davantage encore les conséquences de l'accident d'Andorre. Mais non. Même dans l'adversité, le grave et le léger conservaient leur complémentarité.

Ainsi sommé par le foot d'aller à l'essentiel, le « 20 Heures » avouait sa nature profonde. Dans la construction d'un journal télévisé l'alternance du grave et du léger l'emporte sur l'exigence d'exhaustivité. Peu importe la liste, peu importent les ratages éventuels, si l'immuable harmonie de l'édifice est préservée. Jamais autant que dans ce « 20 Heures » compressé par nécessité, le message profond du journal télévisé n'était apparu si clairement. Chaque soir, le présentateur fait semblant de nous dire : « Voici la liste la plus complète possible de ce qui s'est passé aujourd'hui. Nous avons tenté de ne rien omettre d'important. » En vérité, il nous murmure : « La vie est une alternance quotidienne de drames et de petites joies, de moments gris – ou noirs – et d'instants roses. Laissez-vous prendre par la main, et effectuons ensemble une petite visite. Même si elle commence tragiquement par la confession téléphonique du chauffeur du poids lourd fou au milieu des ruines du supermarché, je vous garantis, quoi qu'il arrive, qu'elle se terminera agréablement. »

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Mésaventures.**
6.30 **Club mini Zig-Zag.** Sophie et Virginie.
6.58 **Météo** (et à 7.10, 8.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club Dorothée avant l'école.** Les Bisounours ; Le Retour du roi Léo ; Biker Mice ; Clip.
8.30 **Télé-shopping.**
9.05 **Série : Riviera.**
10.15 **Série :** **Le Destin du docteur Calvet.**
10.45 **Série : Tribunal.**
11.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
11.50 **Jeu : Une famille en or.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 **Journal, Météo et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton :** **Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.15 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.45 **Club Dorothée.** Ici bébé ; Charles s'en charge ; Les infos de Cyril Drevet ; Jeux.
17.55 **Série : Premiers baisers.**
18.25 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.55 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement :** **Le Bébête Show** (et à 1.05).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Téléfilm :** **La Montagne de diamants.** De Jeannot Szwarc, avec Isabelle Gélinas, Derek de Lint (dernière partie). *Lothar vole un convoi de diamants extraits de la mine de Centaine. Celle-ci ne s'avoue pas vaincue...*
22.45 **Magazine :** **Combien ça coûte ?** Présenté par Jean-Pierre Pernaut et Annie Lemoine. Le charity-business ; Les salaires des hommes politiques ; Les petites mains du luxe ; Où passe l'argent de la vignette ? ; Les danseurs des Folies Pigalle ; Profession : chercheur d'héritiers.
0.15 **Série : Agence tous risques.** Match au sommet, de Craig R. Baxley, avec George Peppard, Dwight Schultz.
1.10 **Journal et Météo.**
1.20 **Jeu : Millionnaire.**
1.50 **Concert :** ***Ensemble Roland Pidoux.***
2.45 **TF 1 nuit** (et à 3.50, 4.25).
2.55 **Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard** (5e épisode).
4.00 **Documentaire :** **L'Aventure des plantes.** Le roi de la forêt.
4.35 **Musique.**
5.05 **Documentaire :** **Histoires naturelles.** Portrait d'homme avec animaux.

FRANCE 2

6.00 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Les Craquantes.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 **Feuilleton :** **Amoureusement vôtre.**
9.00 **Feuilleton :** **Amour, gloire et beauté.**
9.30 **Magazine : Matin bonheur.** Invité : Pierre Perret. Thème : le Gers.
11.15 **Flash d'informations.**
11.20 **Jeu : Motus.**
11.50 **Jeu : Pyramide** (et à 3.45).
12.25 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.35).
12.59 **Journal, Bourse et Point route.**
13.45 **INC.**
13.50 **Série : Un cas pour deux.**
14.55 **Série :** **Dans la chaleur de la nuit.**
15.50 **Variétés :** **La Chance aux chansons** (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Les rois du bal. Avec Zina Oleg, El Chato, Michel Barouille, Sophie Michel, Mickael D, Marc Pascal, Liza Michael.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.45 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.10).
18.50 **Magazine :** **Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. *Invité : Herbert Léonard.*
19.20 **Flash d'information.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.55 **Série : Novacek.** La Star de Babelsberg, de Peter Goedel, avec Patrick Catalifo, Ann-Gisel Glass.
22.30 **Magazine :** **Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Prague : qu'avez-vous fait de la liberté ? Entretien avec Vaclav Havel. Invités : Pavel Ligrid, ministre de la culture ; Vaclav Jamek, écrivain ; Olivier Poivre d'Arvor, ancien conseiller culturel à Prague *(les Petites Antilles de Prague).* Emission enregistrée à la bibliothèque théologique de Strahof.
23.40 **Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui. Invités : The Pretenders. Avec Rachid Taha, Bruno Maman, Paul Personne, Eric Serra.
0.40 **Journal, Météo et Journal des courses.**
1.05 **Magazine : Studio Gabriel** (2e partie, rediff.).
1.35 **Magazine : *Envoyé spécial*** (rediff.).
3.40 **Dessin animé** (et à 5.05).
4.15 **Documentaire :** **Fleuves d'Afrique** Une expédition, de Pierre et Didier Kenul.

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour Babar.**
8.25 **Continentales.** Euro hebdo, l'actualité en Russie ; à 8.30, Central Express ; à 8.50, Staline ; à 9.15, Hello Japan ; à 9.25, Eurokiosque.
9.35 **Magazine : Génération 3.** Lecture. A 10.10, Semaine thématique : L'expédition Erebus. 4. Les hommes. Invité : Jean-Louis Etienne.
11.10 **Magazine :** **Emplois du temps.**
11.45 **La Cuisine des mousquetaires.**
12.00 ***Flash d'informations.***
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.05 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invité : Antoine.
14.40 **Série : La croisière s'amuse.**
15.35 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse (2e épisode) ; Peter Pan ; Il était une fois l'homme : l'âge des Vikings.
17.40 **Magazine :** **Une pêche d'enfer.** En direct de Lyon. Invité : Julien Lepers.
18.20 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Secrets gourmands,* de Pierre Hermé.
18.55 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 **Magazine : Thalassa.** Tronches de falaise, de Philippe Lespinasse, Stéphane Poulle et Patrick Boileau. *Des cabanes avec vue sur la Manche.*
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Invité : Philippe Caubère. Cambodge : les paysans d'Angkor ; Irlande : les cœurs solitaires de Lisdoonvarna ; Madagascar : théâtre rural.
22.55 **Météo et Journal.**
23.20 **Magazine : Strip-tease.** Palettes, d'Antoine Bonnin et Jean-Marc Thérin ; Gérard s'offre à toi, de Pierre Carles ; Courses en tête, de Mathieu Ortlieb ; Le berger devenu mannequin, de Marco Lamensch et Jean Libon.
0.15 **Court métrage : Libre court.** Chinoiseries, de Jean-Christophe Delpias.
0.35 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.10 **Musique : Cadran lunaire.** *Marche hongroise,* de Berlioz, par l'Orchestre national de Lyon, dir. : Emmanuel Krivine (15 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.50).
7.00 **CBS Evening News.**
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Ça cartoon.**
7.30 **Canaille peluche.**
7.55 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
8.50 **Le Journal du cinéma.**
8.55 **Cinéma :** **La Horde sauvage.** ■■ Film américain de Sam Peckinpah (1969). Avec William Holden, Ernest Borgnine, Robert Ryan. *Western crépusculaire.*
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Documentaire : Les Derniers Putois du Wyoming.** De Mike Barton.
11.40 **Série : Le Juge de la nuit.**

En clair jusqu'à 13.35

12.30 **Magazine :** **La Grande Famille.** Kaysersberg (en Alsace) : les marchés de l'Avent.
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma :** **Cavale sans issue.** □ Film américain de Robert Harmon (1992). Avec Jean-Claude Van Damme, Rosanna Arquette. *Van Damme en héros de western moderne.*
15.05 **Documentaire :** **Eléphants d'Afrique, combat pour un territoire.**
15.55 **Surprises.**
16.00 **Le Journal du cinéma.**
16.05 **Téléfilm : L'Ile aux mômes.** De Caroline Huppert, avec Christophe Malavoy, Philippine Leroy-Beaulieu.
17.40 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine :** **Nulle part ailleurs.** Invité : Michel Boujenah.
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Téléfilm :** **Une mort à petites doses.** De Sondra Locke, avec Richard Thomas, Tess Harper. *Une architecte meurt à l'hôpital. Crime ou suicide ?*
22.00 **Documentaire : John Ford.** D'Andrew Eaton. *Portrait d'un metteur en scène qui réalisa plus de cent films.*
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Sommersby.** ■■ Film américain de Jon Amiel (1992). Avec Richard Gere, Jodie Foster, Brett Kelley.
0.55 **Cinéma : Jeux d'adultes.** □ Film américain d'Alan J. Pakula (1992). Avec Kevin Kline, Mary Elizabeth Mastrantonio (v.o.). *Suspense pseudo-hitchcockien.*
2.25 **Cinéma : Tale of a Vampire.** ■ Film britannico-japonais de Shimako Sato (1992). Avec Julian Sands, Suzanna Hamilton, Kenneth Cranham. *Une variation romantique sur le thème du vampirisme.*
4.05 **Cinéma : Shadows.** ■■ Film américain de John Cassavetes (1959). Avec Ben Carruthers, Lelia Goldoni, Hugh Hurd (v.o.). *Une expérience d'improvisation troublante.*
5.25 **Cinéma : Mauvais garçon.** □ Film français de Jacques Bral (1991). Avec Bruno Wolkowitch, Delphine Forest, Ludmila Mikael. *Le thème du « rachat ».*
6.50 **Surprises** (10 min).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Histoire parallèle.** Actualités allemandes et britanniques de la semaine du 3 décembre 1944, (rediff.).
17.55 **Magazine : Macadam.** Les Cigales et la Fourmi (rediff.).
18.50 **Série : One-Reelers, comédies burlesques.** Un vrai génie (1923), avec Harry Pollard (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Documentaire :** **Dans le jardin des dieux.** De Karl Heinz Baumann. *Le plateau de Marahuaka, au Venezuela. Faune et flore.*
20.10 **Documentaire : Clichés.** 3. Rendez-vous en Bavière, de Catherine de Clippel et Elisabeth Kapnist. *Série sur une espèce surprenante, le touriste.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Téléfilm : Bonheur.** De Cédric Kahn, avec Estelle Perron, Caroline Trousselard.
21.40 ▶ **Documentaire : Haïti, le silence des chiens.** De Raoul Peck.
22.35 **Cinéma : Family Viewing.** ■ Film canadien d'Atom Egoyan (1987). Avec David Hemblen, Aidan Tierney, Gabrielle Rose (v.o.).
0.00 **Prix Félix.**
0.50 **Documentaire :** **Anna Akhmatova.** De Semen Aranovitch (26 min). *La vie d'Anna Akhmatova a été traversée par les drames de l'Union soviétique. Carnets, souvenirs de l'écrivain russe.*

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.40).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **M 6 boutique.** Télé-achat.
9.35 **Boulevard des clips** (et à 10.05, 11.05, 15.00, 1.15, 6.35).
11.30 **Infoconsommation.**
11.35 **Magazine : Passé simple.**
11.50 **Série : Papa Schultz.**
12.20 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.20 **Téléfilm : Fort comme l'amour.** D'Ed Sherin, avec Louis Gossett Jr., Carroll O'Connor.
16.00 **Magazine : Allô Cauet.**
16.25 **Magazine : Hit Machine.**
16.55 **M 6 Kid.** Conan l'aventurier ; 20.000 lieues dans l'espace.
17.55 **Série : Booker.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Magazine :** **Vu par Laurent Boyer.**
20.05 **Série : Les Mamans cool.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 ***Téléfilm :*** **Enquête dangereuse.** De Michael Miller, avec Farrah Fawcett, Alfredo Martinez. *Sur une affaire de recel de bijoux et de disparition suspecte.*
22.30 **Série : Mission impossible, vingt ans après.**
23.30 **Magazine : Love me doux.** Présenté par Difool. Le grand amour.
0.05 **Magazine : Sexy Zap.**
0.35 **Six minutes première heure.**
0.45 **Magazine :** **Culture rock** (et à 6.10).
3.00 **Rediffusions.** Fréquenstar ; Fidae 1992, Chili ; Portrait des passions françaises (L'admiration) ; Salsa opus 4 (Venezuela).

FRANCE-CULTURE

20.00 **Le Rythme et la Raison.** Les griots (5).
20.30 **Radio Archives.** Queneau exercices.
21.32 **Musique: Black and Blue.** Lee Konitz et Stan Getz.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** L'appel du fleuve Sénégal.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Le tour du monde en 50 Ocora: l'Europe (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de l'ancien Opéra de Francfort) : Tapiola, poème symphonique op. 112, de Sibelius ; Concerto pour violon et orchestre en la mineur op. 53, de Dvorak ; Symphonie n° 4 op. 29, de Nielsen, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Jukka-Pekka Saraste ; Christian Tetzlaff, violon.
22.35 **Soliste.** José van Dam.
23.00 **Ainsi la nuit.** Sonate pour violon et piano n° 2, de Bloch ; Quatuor à cordes n° 1 op. 7, de Bartok.
0.05 **Jazz club.** Par Claude Carrière. Le Quartette de Teddy Edwards, saxophone avec Laurent de Wilde, piano, Wayne Dockery, contrebasse, John Betsch, batterie.

Le Monde

PIERRE GEORGES

Annus petrolicus

OÙ il sera définitivement prouvé qu'il vaut mieux être reine, riche et en bonne santé, que roturière, pauvre et de constitution fragile.

Cela ne pouvait arriver qu'en Angleterre. Cela n'arrive qu'aux reines. Elizabeth II vient de donner son accord à une compagnie pétrolière canadienne pour que celle-ci effectue un forage à quelques centaines de mètres du château de Windsor. Pas pour le plaisir d'araser les taupinières, mais parce qu'il existe des présomptions absolument sérieuses de gisement.

Les spécialistes de la chose estiment en effet que sous Windsor pourrait dormir un trésor noir, une nappe féconde, 100 millions de barils, quelque chose comme 8 milliards de francs injectés dans la royale pompe à finances. Le gisement se situerait exactement sous le château par 300 à 400 mètres de profondeur. Et il suffirait, comme les Shaddocks, de pomper en travers.

Bien sûr, rien n'est acquis. Mais si la chose devait se vérifier, elle ne manquerait pas de provoquer et provoque déjà un immense débat en Angleterre. Pourquoi elle, pourquoi cela, pourquoi la chance ne sourit-elle qu'aux nanties ? Le puit de pétrole dans un jardin anglais, c'est une manière de rêve, l'absolue loterie, la fortune sur l'évier, l'émirat sous les pieds. Qui n'a jamais rêvé de s'endormir pauvre et de se réveiller nabab par l'opération du Saint-Gisement, croulant sous les pétrodollars, les pétrofrancs, les pétrolivres. Qui n'a jamais fait ce songe étrange et pénétrant de transformer ses citrouilles de potager en carrosses blindés or ?

Et il fallait que cela arrive à la reine, à la seule personne d'Angleterre qui n'en avait pas besoin et ne le méritait pas vraiment, au sens où l'on mériterait d'être choisi par la bonne fortune. La vie est bien injuste qui vous ferait d'un loyal sujet un fétide envieux et vous pousserait à des débordements républicains. Déjà le voisinage s'émeut de ces possibles atteintes à l'environnement et de ces incontestables insultes à l'égalité des chances.

C'est ainsi, et la presse anglaise s'en donne à cœur joie. Sous Windsor, Dallas. Quand, depuis des mois, les griefs sont faits qui contestent de plus en plus le train de vie et le caractère sulfureux des amours, délices et orgues de la famille royale, voilà le dernier, mais non ultime, rebondissement du feuilleton. La suite au prochain forage, qui devrait normalement s'effectuer le 4 janvier de l'an de grâce 1995, « annus petroticus » à l'almanach royal.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté de I à XVI

Le numéro du « Monde » daté Jeudi 8 décembre 1994 a été tiré à 453 287 exemplaires

Sur fond de vaste projet touristique

Des vestiges mis au jour sur le site du Phare d'Alexandrie

LE CAIRE
de notre correspondant

« Amusant, drôle ! ». L'annonce, par certains médias, de la probable découverte du Phare d'Alexandrie, l'une des sept merveilles du monde antique, a été accueillie comme une boutade par les archéologues. Comment, en effet, découvrir un monument dont les trois étages, selon tous les historiens, ont été totalement rasés par une succession de tremblements de terre entre le IVe et le XIVe siècle ? On pourrait éventuellement, et tout au plus, en retrouver des vestiges.

Les archéologues de l'Organisme égyptien des antiquités et du Centre d'études alexandrines (CEA) attendent avec impatience le retour du beau temps. Les intempéries les ont empêchés d'entamer les travaux pour remonter à la surface une trentaine de statues, de blocs et d'éléments d'architecture se trouvant au pied du fort de Qayt Bey, à l'entrée du port est d'Alexandrie. Un fort qui, selon les historiens et les archéologues, est situé à l'emplacement même où était érigé le Phare d'Alexandrie.

Les fouilles de sauvetage ont en effet commencé après que la sonnette d'alarme a été tirée au printemps 1993 par la cinéaste Asma El Bakri, qui avait filmé les objets monumentaux découverts sous 8 à 12 mètres d'eau au début des années 60 par un plongeur égyptien et confirmés en 1968 par une équipe travaillant sous le patronage de l'Unesco. Sortie de l'eau il y a une quinzaine d'années, une statue d'Isis, dite « Pharia » (en référence au Phare d'Alexandrie), a été récemment exposée au musée maritime d'Alexandrie après avoir été retrouvée sur ce site inclus dans un relevé topographique entrepris par Franck Goddio, l'inventeur du trésor du *San-Diego*, avec la coopération du Centre d'études alexandrines (CEA) dirigé par M. Jean-Yves Empereur et l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO) dirigé par M. Nicolas Grimal.

Ces vestiges – qui ont failli être enterrés sous des tonnes de béton, les autorités ayant commencé la construction d'un brise-lames – se composent de trente objets monumentaux qui ont été remontés au cours des dernières semaines. Parmi eux, un torse de colosse royal de 4,5 mètres et d'une quarantaine de tonnes, un fragment d'obélisque de Ramsès II, une douzaine de sphinx en granit et une couronne hathorique (cornes de vache avec le disque solaire).

L'hypothèse avancée par M. Empereur au début des travaux était que ces vestiges archéologiques disséminés sur plus de deux hectares pourraient avoir été jetés intentionnellement à la mer par les mamelouks au XIVe siècle ; ces derniers voulant bloquer l'accès du port à la suite d'une razzia d'Alexandrie en 1365 par le roi croisé de Chypre, Pierre Ier de Lusignan. Ces blocs ont rendu le port impraticable durant des siècles et sont indirectement la cause de la destruction par Nelson de la flotte française en 1798. Estimant trop risqué l'entrée du port, Brueys préféra jeter l'ancre dans la baie d'Aboukir, où il était complètement à découvert. Toutefois, plongeurs et archéologues ont pu noter à certains endroits trois couches superposées de blocs de monuments, dont des chapiteaux de grande taille. Même si aucun de ces vestiges ne semble venir du Phare, on ne peut pas exclure que des restes de celui-ci soient un jours retrouvés.

En attendant, un promoteur égyptien, Omar El Hadidi, a présenté mercredi 7 décembre à Alexandrie la maquette de son projet de reconstruction du Phare à quelques dizaines de mètres du fort de Qayt Bey. Un édifice dont le premier étage sera un hôtel 5 étoiles. Avec piscine et marina, mais aussi d'un phare équipé d'un laser.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Plan d'Alexandrie, IIe siècle avant J.C.

mer Méditerranée
grand port
cap Lochias
île de Pharos
île Antirhodos
port d'Eunostos
Voie Canopique
Eleusis
Nécropole
lac Maréotis
canal
0 500 1000 1500m

1 Palais royal — 2 Palais d'Hadrien — 3 Bibliothèque — 4 Palais — rive actuelle — tracé probable de l'enceinte

ARCHÉOLOGIE : l'Egypte restreint la sortie vers l'étranger des pièces antiques. – La Haute Cour administrative du Caire, dont le jugement est sans appel, a décidé samedi 3 décembre d'interdire l'exposition à l'étranger de pièces archéologiques uniques ou fragiles. La Haute Cour administrative a ainsi interdit l'exposition de 72 pièces antiques égyptiennes, qui avait commencé en janvier et devait se poursuivre jusqu'en mars 1995 dans sept villes du Japon, dont Tokyo et Osaka.

L'affaire des fausses factures de la région parisienne

Trois dirigeants d'entreprise proches de la Mairie de Paris ont été mis en examen par le juge Halphen

Le juge Eric Halphen, chargé du dossier des fausses factures de la région parisienne, a mis en examen, mardi 6 décembre, deux dirigeants de la société CG2A, filiale de la Générale des eaux. Cette société est soupçonnée d'avoir, pour obtenir un marché avec l'office HLM de Paris, versé une commission de 13 millions de francs à Jean-Claude Méry, responsable de plusieurs bureaux d'études réputés proches de la Mairie de Paris, mis en examen et détenu depuis le 29 septembre (« le Monde » du 1er octobre). Le juge avait en outre mis en examen la semaine dernière le dirigeant de CET-Ingénierie, lui aussi en affaires avec Jean-Claude Méry. Au total, quinze personnes sont mises en examen dans ce dossier, dont l'ancien ministre de la coopération Michel Roussin (« le Monde » du 9 novembre).

En mettant en examen pour « abus de biens sociaux et complicité d'infraction à la législation sur la facturation » le directeur général et le directeur commercial de CG2A, Alain Beguin et Maurice-Paul Morin, le juge Eric Halphen fait encore progresser son enquête vers la Mairie de Paris, après avoir dépêché les policiers à l'Hôtel de Ville, où ils ont interrogé la secrétaire personnelle de M. Chirac (*le Monde* du 8 décembre). La société CG2A, qui était une filiale de la Générale des eaux au moment des faits, avait obtenu, le 1er juin 1992, une part du marché d'entretien des ascenseurs des HLM parisiens.

La commission qu'elle semble avoir versée – 13 millions de francs – pourrait dès lors avoir été la contrepartie de l'obtention de ce contrat, dont le montant total dépassait 2 milliards de francs, et qui avait été partagé avec les sociétés OTIS et SOMATEM. Détail piquant : cette dernière société, filiale de la Lyonnaise des eaux *via* Elyo, a versé des salaires à Rémy Halbwax, collaborateur de l'ancien ministre Robert Pandraud au conseil régional d'Ile-de-France. Ces avantages indus ont valu à M. Halbwax, ancien syndicaliste policier, une mise en examen, le 28 octobre, pour recel d'abus de biens sociaux.

Le juge Halphen a par ailleurs mis en examen la semaine dernière Christian Curtet, dirigeant de deux bureaux d'études, CET-Ingénierie et Conception Programmation Réalisation (CPR), sociétés qui sont, elles aussi, soupçonnées d'avoir versé plusieurs millions de francs à Jean-Clande Méry, en échange de l'obtention de certains marchés de chauffage. Justifiant à l'attention de l'administration fiscale le paiement de ces « honoraires » par la possibilité que lui offrait M. Méry de rencontrer Georges Pérol, le directeur de l'Office HLM de Paris, M. Curtet indiquait, dans un document cité par le *Canard enchaîné* du 7 décembre, qu'il est *« aisé de constater un lien de cause à effet entre les interventions de M. Méry permettant à la société CET-Ingénierie d'obtenir des rendez-vous avec le directeur de l'Office pour présenter un produit et obtenir des marchés, et le développement de* [son] *chiffre d'affaires »*.

Proche de Jacques Chirac, Georges Pérol a quitté l'Office HLM de la ville de Paris en 1993, pour partir en retraite. Elu du canton de Maymac, il siège au conseil général de Corrèze aux côtés de Bernadette Chirac, l'épouse du maire de Paris, qui est lui-même l'inamovible député de ce département.

H. G.

Le Monde
DES LIVRES

Le moderne français

Consacré au foisonnement de la Renaissance, voici le deuxième tome de la somme d'André Chastel sur « l'Art français ». C'est un enchantement. L'art de l'histoire de l'art est ici à son comble

L'ART FRANÇAIS
Temps modernes 1430-1620
d'André Chastel.
Ed. Flammarion, 336 p., 400 ill.
495 F jusqu'au 31 décembre,
595 F ensuite.

Si assuré, si convaincu soit-on *a priori* qu'un ouvrage d'André Chastel traitant de l'art français aux XVe et XVIe siècles ne saurait être simplement bon, la lecture du deuxième volume de son œuvre posthume parvient cependant à surprendre. Ce livre n'est pas bon, en effet, il est véritablement de premier ordre. En un temps où l'hyperbole et la louange outrée semblent de règle, il est fâcheux que le vocabulaire ne recèle pas quelque épithète inattendue qui distingue le compliment de circonstance de l'expression du respect et de l'admiration. S'il existait, il conviendrait de l'employer car, réellement, l'art de l'histoire de l'art est ici à son comble.

Cet art exige, afin de naître, un exercice soutenu de la méfiance et du soupçon préalable. Il suffit du sous-titre pour en juger, de ce « Temps modernes 1430-1620 » qui ne se réfère pas aux catégories chronologiques en usage. S'agit-il de « l'automne du Moyen Age » ? Quoi qu'il rende, en passant, hommage à Huizinga, Chastel refuse la formule et ce qu'elle sous-entend, idée d'une *continuité qui n'en finirait pas* d'agoniser et poétique crépusculaire du déclin. Surprendre les signes de cent métamorphoses, les unes lentes, les autres promptes, l'intéresse davantage. Il n'a du reste aucune peine à établir que le XVe siècle de Philippe le Bon et du roi René, de Fouquet et de Sluter, de Nicolas Froment et du Maître de Moulins vaut mieux qu'une simplification expéditive.

S'agit-il alors de Renaissance ? Assurément, mais non point au sens que l'habitude attribue à ce terme, au sens déterminé par le modèle italien. Sur ce point, les analyses chasteliennes mettent en lumière des italianismes incontestables et, non moins certains, des caractères qu'aucune influence méridionale n'explique. Du côté de la sujétion italienne, il y a tout ce que l'on sait de longue date : François Ier faisant appel à Léonard, la stupeur de l'aristocratie française parcourant la Péninsule jusqu'à Naples, les modèles diffusés par les estampes, les voyages de Cellini et de Serlio, Fontainebleau enfin, le sacre du Primatice et de Rosso. Tout cela est rappelé, étudié, illustré – d'autant mieux que la connaissance vertigineuse qu'André Chastel a de l'époque lui inspire comparaisons et rapprochements rares. Dans le panneau central du *Triptyque de saint Pantaléon*, il reconnaît le souvenir de la *Vierge aux rochers* de Léonard de Vinci et, dans l'*Adoration des Mages* d'un village de l'Agenais, le souvenir de sa *Sainte Anne*.

Mais, dans une *Présentation de la Vierge* de 1521, il identifie des traces durériennes et, ailleurs, des allusions nordiques que la présence d'artistes d'origine flamande à Paris peut en partie expliquer. Alors commence, rubrique après rubrique, un travail de rééquilibrage. Il convient de placer, en regard des réminiscences florentines, celles qui pénètrent à travers la Picardie et la Lorraine. Il convient plus encore d'affirmer nettement les singularités de l'art français. L'accuse-t-on de ne compter ni un Memling ni un Mantegna, pas le moindre Bellini et pas même un Cranach, Chastel objecte que la peinture française du temps ne se trouve ni sur les murs chers aux fresquistes ni sur les panneaux savamment ajustés du virtuose de la tempera et de l'huile, mais sur le verre des vitraux et les velins des miniaturistes. Il ressuscite Engrand Le Prince, dont on voit à Beauvais l'*Arbre de Jessé* – *« d'une richesse d'invention extraordinaire »* –, et plaide en sa faveur avec une force qui emporte l'assentiment. Il défend aussi ardemment les enlumineurs, les tapissiers et ceux qui œuvrent sur émail, afin de démontrer la vigueur d'une production d'images plus variée et abondante qu'on ne l'a dit.


MUSÉE DES BEAUX-ARTS D'ANVERS
Jean Fouquet, diptyque de Melun, La Vierge et l'Enfant entourés d'anges. *Vers 1450-1460.*

Assimilation et non imitation

L'hommage rendu aux sculpteurs des mises au tombeau et des stalles, aux ateliers bourguignons et aux anonymes de Saint-Bertrand-de-Comminges, à Antoine Moiturier et Jean Juste n'est pas moins pertinent quand il détaille les glissements successifs à partir du gothique vers un « hypergothique », puis l'assimilation, non moins progressive et tortueuse, des exemples italiens. Assimilation et non point imitation, progressive et non point brutale, tortueuse et non point littérale : ces nuances sont capitales. Elles tiennent à une thèse essentielle, celle du *« filtre »* français qui ne retient qu'une proportion de ce qui se déverse sur lui. Qu'il traite de sculpture ou d'architecture, Chastel en revient à cette image-symbole.

Des copies, des reprises dociles, il en est assurément. Quand le cardinal Georges d'Armagnac, évêque de Rodez, fit bâtir au sommet de sa cathédrale gothique un *tempietto* à l'antique, il sacrifia à une mode et n'inventa rien. Mais les constructeurs du Louvre et du château d'Anet, ceux qui œuvrèrent dans les hôtels parisiens et dans les châteaux des bords de Loire, mais Lescot et Philibert de l'Orme ? Ceux-là ne plagièrent ni ne pastichèrent.

Philippe Dagen

Lire la suite page VIII

Le roi Cormac

SUTTREE
de Cormac McCarthy.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Guillemette Belleteste et Isabelle Reinharez
Actes Sud, 670 p., 159 F.

On annonçait le chef-d'œuvre depuis longtemps, il est arrivé. Cormac McCarthy a mis vingt ans à écrire *Suttree* et on ne sait pas combien d'années les deux traductrices émérites, Guillemette Belleteste et Isabelle Reinharez, ont passées, la tête dans le Webster, le Grand Robert et le Littré, pour venir à bout de ce monstre, mais le résultat de leur travail est imposant et d'une rare qualité. *Suttree* a dû être un cauchemar à traduire, en même temps qu'une grande joie, et elles y sont parvenues avec une élégance étonnante.

On savait par les ouvrages publiés avant que *Suttree* ne voie le jour en français – *le Gardien du verger* (Laffont 1965), *Méridien de sang* (Gallimard, 1988), *l'Obscurité du dehors* (Actes Sud, 1991), *Un enfant de dieu* (Actes Sud, 1992), *De si jolis chevaux* (Actes Sud 1993) – que McCarthy n'était pas précisément un auteur facile, en aucun sens du terme. Mais un géant des lettres américaines. On a pu le comparer sans outrecuidance, sinon celle de toute comparaison de ce genre, à Faulkner, Melville, Mark Twain, Malcolm Lowry.

Né en 1933 à Providence (Rhode Island), avec le prénom de Charles, il est rebaptisé par son père, quatre ans plus tard, quand la famille vient s'établir à Knoxville, dans le Tennessee, et reçoit le nom d'un roi irlandais catholique, Cormac.

Un Ulysse du Tennessee

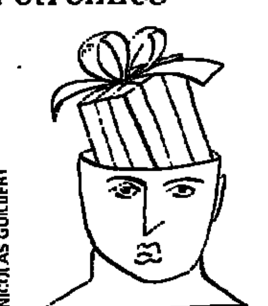
Par ailleurs, on ne sait que peu de choses de lui. Qu'il est marié, mais pas en ménage, qu'il passe beaucoup de temps à regarder le bout de ses chaussures, qu'il s'habille comme un homme de l'Ouest américain, qu'il ne donne pas d'*interview*, fuit les journalistes, les professeurs et le milieu des gens de lettres. Qu'après son cycle consacré au Tennessee dont *Suttree* est le point d'orgue, il vit au Texas, à El Paso. Qu'il a tout d'un dur à cuire et n'est pas du genre à passer à la télévision, qu'il se moque de la gloire. Il est ailleurs, stoïque, comme Suttree, son héros.

Cornélius Suttree, qui donne au roman son nom, est, du reste, un drôle de héros, un Ulysse qui ne quitte pas le Tennessee, et même la rivière Tennessee, là où elle traverse la ville de Knoxville, et où il vit seul dans un cabanon sur une barge. On ne connaît pas l'âge de Suttree. Dans les trente-cinq, quarante ans, à vue de nez. On sait qu'il a eu un frère jumeau, mort à la naissance, avec lequel il n'a pas coupé les ponts, puisqu'il lui apparaît de temps à autre. Il a un oncle alcoolique avec lequel il n'a guère d'affinités, une tante dans un asile, Alice. Une mère qui vient le voir quand il fait un séjour en prison. Il a détesté son père, homme responsable, qui professait que *« rien ne se passe dans les rues. Rien d'autre qu'une pantomime de miséreux et d'incapables »*. C'est évidemment dans ce clan-là que Suttree a décidé de s'installer pour toujours. Quand il n'est pas en train de *se rincer la cervelle* avec du whisky de contrebande, ni en prison pour bagarre sur la voie publique, ou à l'hôpital à la suite d'une castagne avec d'autres soûlographes, comme Grenouille-de-mer, Gueule-de-portail, Suttree pêche le poisson-chat dans le Tennessee, une rivière souillée, mystique, une sorte de Styx d'où l'on extrait parfois, au crochet, le cadavre d'un noyé dont la montre marche encore.

Michel Braudeau

Lire la suite page VI

Livres d'étrennes


NICOLAS GUILDERT

Comme chaque année, *le Monde* propose à ses lecteurs une sélection de « beaux livres », à lire où à offrir.

Pages VIII à XVI

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

L'Erasme des colloques

Comme Erasme, l'écrivain Cees Noteboom se présente sous les traits d'un *« Européen du genre néerlandais »*. Il ne manque pas une occasion, dans tous les colloques et conférences où il fait entendre sa voix, de rappeler, contre le rêve d'une Europe standardisée par l'adhésion à une philosophie du bonheur, les vertus du désordre et de la différence. L'Europe, souligne-t-il encore, est une création mythologique, une fiction. Une affaire d'écrivains en somme...

Page VII

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

La nébuleuse Roussel

Raymond Roussel, l'un des « phénomènes » de notre littérature, éprouvait une vive admiration pour Jules Verne. C'est pourquoi Annie Le Brun a intitulé l'étude qu'elle lui consacre *Vingt mille lieues sous les mots. Se fondant, notamment, sur* les nombreux inédits récemment découverts, elle essaie de cerner, sinon de pénétrer, le mystère de ce personnage, dont l'œuvre est, pour elle, comme une *« nébuleuse sur fond de néant »*.

Page II

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

La nébuleuse Roussel

VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MOTS
Raymond Roussel
d'Annie Le Brun.
Pauvert/Fayard, 360 p., 160 F.

RAYMOND ROUSSEL fait partie des « phénomènes » de notre littérature. Après leur mort, on les examine avec des précautions et des perplexités d'anthropologue. *« Roussel a quelque chose de fou et de génial,* disait Maurice Sachs. *C'est un riche bourgeois excentrique. Sa maîtresse a soif : « En voiture », s'écrie-t-il, et il l'emmène boire douze orangeades à Reims, puis la ramène à Paris. » « Ce sera toujours un homme malheureux »,* concluait Sachs. Malgré les orangeades ? Champion du délire burlesque dans ses livres, Raymond Roussel a été, dans sa vie, le dandy le plus exotique – au sens de « singulier ». Affectionnant les voyages déraisonnables, il éprouvait une grande admiration pour l'auteur de *vingt mille lieues sous les mers.* Le maître, le « prof » de Roussel, c'était Jules Verne. Il l'avait rencontré dans sa jeunesse, à Amiens, alors que le XIXe siècle se terminait sous le ciel morose des préfectures.

C'est pourquoi Annie Le Brun a intitulé son étude sur Raymond Roussel *vingt mille lieues sous les mots.* Se fondant sur les textes connus et sur les nombreux inédits que l'on a récemment découverts, elle essaie de cerner, sinon de pénétrer, le mystère de ce personnage. Pour elle, c'est un des écrivains qui firent le *« procès du réel »* au début de l'époque moderne. Après tout, le *« réel »* le méritait bien. Il n'était guère attrayant ni guère aimable. Convoqué devant le tribunal des jeunes générations, il fut accusé d'avoir déçu trop de gens... Annie Le Brun va dans le sens de Robert Desnos et de Michel Leiris. Le premier disait que Roussel faisait ressentir ou deviner, derrière les apparences, *« les étranges coïncidences qui entourent la destinée humaine »* comme des *« rendez-vous fatals inscrits sur des agendas inconnus ».* Cela valut à Raymond Roussel d'être nommé surréaliste honoraire ou quelque chose de ce genre. De son côté, Michel Leiris écrivit à l'auteur d'*Impressions d'Afrique* : *« On n'a jamais touché d'aussi près les influences mystérieuses qui régissent la vie des hommes. »*

LES *Impressions* avaient paru en feuilleton dans *le Gaulois du dimanche,* avant la guerre de 1914. J'ignore quels furent les sentiments des lecteurs de cette publication, mais Roussel se laissa gagner par *« l'ivresse des profondeurs ».* Et cette sorte d'ivresse, d'après Annie Le Brun, provoque généralement des envies de suicide. Malgré les escapades à Reims, l'exotisme, les caprices de toutes sortes et les orangeades.

L'*« ultime énigme »* de Raymond Roussel, pour Annie


BÉRÉNICE CLEEVE

Le Brun, c'est le sort qu'il a réservé à ses manuscrits avant de partir pour la Sicile, au printemps 1933. A la veille de son dernier voyage (car il mourut à Palerme, le 14 juillet), quelle était son arrière-pensée lorsqu'il confia *« ces paquets soigneusement ficelés »* au *« garde-meubles de sa famille »* ? Ce dandy si *« méticuleux »* a laissé sa copie chez le déménageur, avant de « déménager » lui-même dans les arrondissements de l'éternité. C'est le mystère de *« la malle Roussel »* (1)... Beaucoup de détectives allèrent en Sicile pour en savoir davantage sur la disparition de cet étrange « touriste ». Mais la vérité se trouve, peut-être, dans ces *« garde-meubles »* que Balzac recommande à la curiosité de ses lecteurs : *« A Paris, à Londres, à Vienne, à Munich, de vieux garçons vous* [y] *montrent les splendeurs des temps passés. »*

Dans quel monde s'est promené Raymond Roussel ? C'est probablement le personnage le plus *« déroutant »* de l'histoire littéraire. Même s'il nous a laissé un mode d'emploi, racontant *« comment »* il avait *« écrit certains de ses livres »,* il n'a cessé de compliquer les traces et de brouiller les pistes. Il n'a pas *« coupé les cheveux en quatre,* disait Robert de Montesquiou, *mais en quatre cent quarante-quatre mille ».* Et Annie Le Brun l'explique moins qu'elle ne s'égare en sa compagnie... Roussel avait fait des rêves de *« gloire »* quand il avait publié *la Doublure* en 1897, à l'âge de vingt ans. Car il considérait ce roman comme une grande performance. C'était, en quelque sorte, *« de la prose en vers »,* dont le morceau de bravoure était la *« description du Carnaval de Nice ».* Mais ce livre, qui relatait le triste amour d'*« un acteur raté »,* n'eut aucun succès et fit lui-même naufrage. Cela provoqua chez Raymond Roussel *« une maladie de peau qui se traduisit par une rougeur de tout le corps ».* Et sa mère crut qu'il avait attrapé *« la rougeole ».* Les déceptions remuent le corps et l'âme autant (sinon davantage) que les éblouissements ou les enthousiasmes.

ANNIE LE BRUN parle de l'œuvre de Roussel comme d'une *« nébuleuse sur fond de néant ».* Il nous *« entraîne »* dans *« une solitude sans retour »* et dans *« une étrangeté infinie »,* qui n'offrent pas même les consolations habituelles de la littérature. Après avoir étouffé le lyrisme des sentiments humains, Raymond Roussel s'occupait de ses vêtements de la journée. Il portait *« une fois »* les faux cols, *« trois fois »* les cravates, *« quinze fois »* les complets. Son amie Charlotte a raconté qu'il *« faisait coudre à la doublure de ses vestons un petit carré de tissu blanc, sur lequel il faisait une barre chaque fois qu'il mettait le costume ».* Il eût été sans doute consterné de le porter une fois de trop, et de désobéir à ses propres règles.

(1) Déposé à la Bibliothèque nationale, en 1989, le *« fonds Roussel »* comporte des *« milliers de pages manuscrites »* : cahiers d'écolier, correspondance, agendas ou carnets...

Les éditions Pauvert/Fayard ont entrepris de publier *« la totalité de l'œuvre de Raymond Roussel, inédite et connue ».* Le tome I et le tome III viennent de paraître. Préfacé par Annie Le Brun, le premier tome réunit les textes de jeunesse : *Mon âme,* des *Poèmes inachevés, la Doublure* et des *Chroniquettes.* Le troisième tome, présenté par Patrick Besnier, comprend *la Seine* et *la Tonsure.* Mélodrame en vers, jusqu'à présent inédit, *la Seine* couvre plus de six cents pages manuscrites. Et l'on y trouve naturellement une foule de personnages. *« Mon âme est une étrange usine »,* reconnaissaitRoussel...

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Afriques de l'indépendance

DU LAIT AIGRE-DOUX *(Sweet and Sour Milk)*
de Nuruddin Farah. Traduit de l'anglais par Christian Surbier.
Editions Zoé (11, rue des Moraines. CH 1227 Carouge-Genève), 300 p., 120 F.

TERRE SOMNAMBULE *(Terra Sonambula)*
de Mia Couto. Traduit du portugais par Maryvonne Lapouge-Pettonelli.
Albin Michel, 254 p., 140 F.

LE roman, en Afrique, est une forme neuve d'une littérature qui, traditionnellement, d'un bout à l'autre du continent, ne s'exprimait qu'oralement, avec une incroyable richesse, dans des centaines de langues et de dialectes autochtones. Et, sur cette terre immense et morcelée qui n'en a pas fini de chercher son histoire, c'est avec la décolonisation que le roman africain est apparu, s'obligeant, paradoxalement, à choisir, pour faire entendre l'expression de la souffrance et de la colère, la langue du colonisateur ! Tout en l'africanisant. Et c'est là son charme... Le premier prix Nobel attribué – en 1986 – à un Africain, le Nigérian Wole Soyinka, surtout célèbre dans son pays pour son œuvre théâtrale, bientôt suivi, par une autre anglophone, blanche cette fois, l'Africaine du Sud Nadine Gordimer, montrait à la fois un souci de reconnaissance des littératures africaines, mais aussi le désir de créer une sorte d'équilibre entre colonisés et colonisateurs de bonne volonté. Ce qui frappe pourtant, c'est la fracture profonde qui existe partout, d'une part avec les mères-patries de la francophonie, de l'anglophonie ou de la lusophonie, d'autre part entre des pays qui s'ignorent totalement, fussent-ils voisins sur la carte. Aussi est-ce tout à fait arbitrairement que nous avons choisi de réunir, dans une même chronique, deux pays riverains de l'océan Indien.

NURUDDIN FARAH, né en 1945, en Somalie où se mêlent les influences arabes, anglaises, éthiopiennes et italiennes, est considéré, notamment par Salman Rushdie et Doris Lessing, comme un des grands romanciers africains anglophones. Ecrivain errant, exilé loin d'une dictature parsemée d'états de siège, de révolutions ou d'interventions russes ou américaines, il partage son temps depuis vingt ans entre la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, les Etats-Unis, le Nigeria et l'Ouganda. Elevé à la fois à l'école coranique et à l'école anglaise, il avait évoqué son enfance coloniale « schizophrène » (1) : *« A la maison, nous parlions somali, mais nous lisions et écrivions dans d'autres langues : en arabe, la langue sacrée du Coran ; en amharique, celle du maître colonial ; en anglais, la langue qui nous permettrait un jour de faire partie d'un monde plus vaste. »* Et il ajoute : *« Nous nous déplacions d'un univers langagier à l'autre avec l'inquiétude d'un locataire incertain quant à la durée de son bail. »*

Ecrit en 1979, *Du lait aigre-doux* vient de paraître en Suisse, aux éditions Zoe, dans une collection justement appelée « Littératures d'émergence », pour des littératures en langues européennes produites hors d'Europe, nées du double rapport à leur monde et à leur langue d'adoption.

Comme dans la littérature orale, c'est une voix – dialogues ou monologue intérieur – qu'on ne cesse d'entendre dans ce roman policier politique dans la Somalie de la dictature. Soyaan, un brillant économiste attaché à la Direction de la planification de la Présidence, meurt mystérieusement, empoisonné. Il est enterré sans autopsie. Son frère jumeau, Loyaan, un dentiste sans convictions politiques, décide de mener une enquête à l'issue de laquelle il sera obligé de s'exiler. Il sera conduit, en effet, à démonter, avec une patiente minutie, les rouages d'une société et à découvrir la nature secrète d'un régime de terreur : la lutte entre les clans, les opposants torturés en prison avec la participation des médecins étrangers, l'influence des grandes puissances. Entre le ministre, les policiers, les médecins, la trame s'épaissit. On sent chez le narrateur une rage tranquille qui s'attache davantage aux relations humaines, dans les milieux du pouvoir comme dans ceux de la famille, qu'à la politique proprement édite. Le jumeau, signe de malheur dans la plupart des mythologies africaines, sera condamné à prendre la place de son frère.

CE sont d'autres situations humaines, mais encore dans la violence, dans la terreur et dans la guerre qui n'en finit pas, que raconte le Mozambicain Mia Couto, dont le premier roman permet la découverte d'une surprenante littérature en train de naître : issue des contes mythiques, métissée dans son inspiration et encore davantage dans sa langue. A quelques milliers de kilomètres vers le sud, entre Tanzanie, Malawi, Zimbabwe et Afrique du Sud, le Mozambique, a, en effet, connu tous les brassages : Indiens, musulmans, Goanais, Chinois, Européens, Portugais, Anglais, Hollandais. Avec leurs lois, leurs cultures, leurs religions, leurs langues différentes et une expression commune, le portugais, transgressé par chaque groupe. Sur quatorze millions d'habitants, on y compte encore cinq à six mille Blancs. Le pays regarde l'océan Indien sur quelque 2 500 kilomètres, comme s'il se détournait de cette Afrique lusophone qu'il avait refusée pour préférer – autre situation schizophrène – l'appellation « Pays africains de langue officielle portugaise »...

Mia Couto, né en 1955, appartient à une famille portugaise restée dans le pays après son indépendance en 1975. Son père, poète, était arrivé du Portugal dans les années 50. Lui-même a participé à la lutte pour la libération avec le FRELIMO et, après avoir interrompu des études de médecine, il a été journaliste pendant dix ans, directeur de l'hebdomadaire *El Tempo,* a publié des poèmes, puis un premier recueil de nouvelles, *Chaque homme est une race.* Il a entrepris ensuite des études de biologie et d'écologie et est actuellement chargé de la réserve de l'île d'Inhaca.

Terre somnambule a été publié à Lisbonne en 1992. Sur fond de guerre civile, c'est une terre qui rêve, qui ambule, qui déambule, comme dans un cauchemar. Sur une route déserte, un vieil homme et un enfant, qui erraient, épuisés, se sont arrêtés dans le seul abri visible à des kilomètres à la ronde : un autocar brûlé, l'avant écrasée dans un énorme baobab, les banquettes encore encombrées de corps carbonisés. S'agit-il vraiment d'une guerre ? C'est plutôt un autre phénomène – sans nom –, un banditisme généralisé, une terreur omniprésente dans un pays où, pendant des années, tout le monde vivait en fuyant. Ou mourait. En seize ans de guerre, un million de morts et trois millions de réfugiés.

A chaque sortie hors de leur asile, l'enfant ne reconnaît rien autour de l'autocar. Comme si le paysage se métamorphosait inlassablement : *« Serait-ce la terre qui déambule, elle seule, erratiquement ? Muidinga est sûr d'une chose : ce n'est pas le car qui se déplace. Il a une autre certitude : la route ne se met pas constamment en mouvement. (...) Je dois t'avouer, petit,* lui dira le vieux, *et je sais que c'est vrai : ce n'est pas nous qui marchons quand nous marchons. C'est la route. »* Et, sur le bas-côté, près d'un homme à la chemise trempée de sang, une valise dans laquelle ils découvrent les cahiers, miraculeusement intacts, d'un certain Kindzu.

Dix cahiers dont la lecture par le jeune garçon va s'intégrer à la narration pour contaminer une réalité qui n'est peut-être que rêvée, peuplée de la mémoire de fantômes de villages, de viols et de l'amour de Kindzu pour une femme, Farida, attachée et abandonnée dans un bateau d'aide humanitaire qui n'arrivera jamais. De l'impossibilité de partir : *« Je savais que jamais je ne serais capable de m'en aller, de tourner la page,* écrit Kindzu. *Je souffrais de la maladie de la baleine qui meurt sur la plage, les yeux sur l'horizon marin. »*

Un peuple douloureux, massacré par la guerre, peuplé de sorciers, de bandes armées et de guerriers sacrés, d'inventeurs de fleuves, et d'arbres merveilleux dans une œuvre magique qui puise à l'imaginaire africain et à la richesse d'invention d'une langue portugaise « mozambicanisée », métissée, comprimée, plus proche du Brésil que de la Lusitanie. *« On a sali la langue. Dans le bon sens. Et moi, je contribue à salir la langue,* explique Mia Couto. *Je me sens comme un enfant à qui on donne un jouet, qui le jette et qui garde le paquet. Moi, je travaille avec le paquet. J'invente le jouet. »* Une *Terre somnambule* où l'on retrouve la mémoire de l'Afrique.


Nuruddin Farah — Mia Couto

(1) « L'Enfance de ma schizophrénie » dans *Lettre internationale,* n° 28 (Printemps 1991), puis dans le *Serpent à plumes,* n° 21 (automne 1993).

★ *Le Retour du mort,* un recueil de nouvelles d'un jeune Mozambicain (né en 1962), Suleiman CASSANO, qui illustre avec saveur la condition humiliée des hommes et des femmes de son pays, vient de paraître aux éditions Michel Chandeigne (bilingue, avec un glossaire ronga-portugais, français, 150 p., 89 F). Chez le même éditeur paraîtra en janvier 1995 une *Histoire de l'Afrique lusophone,* par Armelle Enders.



POUR UNE HISTOIRE DE LA PRÉHISTOIRE
de Marc Groenen.
Ed. Jérôme Millon, coll. « L'Homme des origines », 604 p., 280 F.

LE DESTIN DU MAMMOUTH
de Claudine Cohen.
Ed. du Seuil, coll. « Science ouverte », 350 p., 140 F.

PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

Une certaine idée du mammouth

LA préhistoire est somme toute une invention récente. Il y a deux siècles, on ignorait encore les dizaines de milliers d'années qui ont précédé la mémoire écrite et les sociétés connues. Le temps humain avait un commencement proche. L'histoire était circonscrite, ses limites nettement définies. Quelques millénaires seulement séparaient le présent des tout premiers débuts. La chute d'Adam, le Déluge, la sortie d'Egypte scandaient une chronologie courte, calculable à l'année près. Le résultat variait selon les auteurs. Tous partageaient néanmoins – en Occident – la conviction de pouvoir maîtriser l'addition exacte des siècles écoulés, ou d'embrasser mentalement la totalité de leur cours.

Ce temps clos a laissé place à un passé infini. En deux ou trois générations, l'investigation scientifique s'est substituée aux mythes. L'horizon brutalement s'est mis à reculer : l'âge de l'humanité s'est accru, vertigineusement. Surgis du sol, des animaux inconnus ont envahi les bibliothèques savantes, puis l'imaginaire collectif. Du muséum au cinéma, des tableaux à la bande dessinée, dinosaures et mammouths ont occupé l'espace. Ils s'occupent sans doute à masquer le profond désarroi qui affecte désormais la relation de la pensée à l'histoire. Avec la naissance de la paléontologie, le temps s'est distendu et creusé – tellement qu'il paraît échapper à la représentation.

Les enseignements que l'on avait cru pouvoir tirer de « l'histoire universelle des pays et des peuples » portent uniquement sur la frange ultime d'une nuit immense. On ignore presque tout de ce qu'il faudrait savoir pour comprendre réellement les traits du psychisme humain formés au cours de cette évolution. La préhistoire mine nos assurances. Son existence souligne l'étendue de nos lacunes et la précarité de notre arrogance. Sans doute la pensée philosophique n'a-t-elle pas encore mesuré toutes les conséquences de ce bouleversement. On oublie même son existence, la plupart du temps. Pour en prendre pleinement conscience, il est nécessaire de retracer le cheminement des connaissances en ce domaine. Plusieurs ouvrages récents étudient leur émergence progressive, mettant en lumière leur tâtonnement et leur appartenance à une configuration complexe.

Quels chemins la paléontologie a-t-elle empruntés pour se constituer ? Quels sont les changements de cap et les remaniements qui scandent son histoire ? La thèse de Marc Groenen, publiée il y a quelques mois, montre que la connaissance scientifique de la préhistoire ne s'est pas construite de manière linéaire. Elle n'a pas progressé sans à-coups, au moyen d'une accumulation progressive d'observations et de découvertes, depuis les travaux de Boucher de Perthes (vers 1850) jusqu'à ceux de Leroi-Gourhan cent ans plus tard. *Pour une histoire de la préhistoire* retrace avec minutie les ruptures successives qui ont façonné la discipline. Elle dut se défaire des réponses toute faites que fournissaient les mythes religieux, quitter ensuite le mythe de l'« homme naturel » hérité des Lumières, abandonner l'idée que le sol n'est en lui-même qu'un contenant sans intérêt pour y voir un contenu riche d'informations.



SERGUEÏ

LE passage de Lamarck à Darwin, la prise en compte du sentiment religieux et du sens esthétique des hommes de la préhistoire, enfin l'accent mis, depuis les années 50, sur l'organisation des groupes et des territoires plutôt que sur la chronologie, tels sont les jalons essentiels. Aux analyses de Marc Groenen s'ajoutent plus de 250 pages d'annexes : une bibliographie de 830 titres, une documentation rassemblant notamment des notices consacrées aux auteurs marquants et plusieurs chronologies des découvertes. L'un des principaux mérites du livre est de toujours tenir compte de la cohérence interne de chaque moment historique, et de replacer les idées des chercheurs dans le contexte où elles prennent naissance. Ainsi, lorsqu'à la fin du XVIII[e] siècle sont découverts des ossements de pachyderme dans telle ou telle fouille, ils sont *« systématiquement considérés comme étant les restes d'éléphants ayant accompagné les troupes romaines »*.

Il faut Cuvier, et son *Mémoire sur des espèces d'éléphants, tant vivantes que fossiles*, en 1796, pour démontrer que ce sont les restes d'une lignée perdue. L'étude de ces espèces disparues avant l'histoire humaine est précisément la *paléontologie*. Elle naît, si l'on peut dire, avec la disparition du mammouth. Ou plutôt avec l'apparition de l'« idée du mammouth » comme espèce disparue. Claudine Cohen, dès la première phrase d'un essai vraiment remarquable d'intelligence et de vivacité, prévient que ce n'est pas *« un livre sur le mammouth »*. La grosse bête, ses mœurs, sa physiologie, l'histoire de l'extinction de son espèce ne forment pas le sujet de son ouvrage. Ce qui intéresse cette historienne des sciences de la vie, ce sont les systèmes construits à propos des ossements retrouvés, les explications proposées selon les époques. C'est aussi la part d'imaginaire social dans les discours scientifiques : on a rêvé le mammouth – et par là la préhistoire, et les hommes préhistoriques – autant qu'on l'a étudié.

Mieux : les fantasmagories sont indissociables de l'étude. Elles ne sont ni des parasites extérieurs dont le savoir aurait à se débarrasser au plus vite ni des scories résiduelles dont on pourrait se défaire. Chaque étape de la connaissance savante réactive d'anciennes rêveries. Il faut donc remonter bien au-delà du XVIII[e] siècle si l'on veut trouver les sources de ces savoirs forcément impurs. Saint Augustin, par exemple, dans *la Cité de Dieu* : *« Souvent, des tombeaux écroulés sous le poids des âges, mis à nu par la violence des eaux, ou par divers accidents, comme pour convaincre les incrédules, exhument ou font rouler devant eux de gigantesques ossements. »* Que signifie *« convaincre les incrédules » ? De l'existence réelle des géants mentionnés par la Bible. Ont-ils réellement vécu ? Si oui, quelle fut leur taille ? Jusqu'au XVII[e] siècle, dents et fémurs de mammouth reconduiront à cette question.*

OU bien à celle de la licorne. En 1749, Leibniz fait figurer un squelette de licorne dans sa *Protogée, ou Dissertation sur le premier aspect de la Terre et les très antiques vestiges de son histoire dans les monuments mêmes de la nature.* Les spécialistes repèrent aujourd'hui dans cette gravure des omoplates et vertèbres de mammouth. On a d'ailleurs longtemps confondu, au temps des cabinets de curiosités, corne de licorne et défense de mammouth. Cet animal est décidément révélateur. Claudine Cohen repère ses tribulations posthumes et culturelles chez les chamans iakoutes aussi bien que dans la formation de la nation américaine. Cette série d'aventures impossibles à résumer se termine – provisoirement – par un moment étrange et beau : l'arrivée du mammouth en ville, et l'agacement de la tsarine, incommodée de sa puanteur. En 1901 fut en effet convoyé jusqu'à Saint-Pétersbourg le cadavre entier d'un mammouth, congelé depuis 15 000 ou 20 000 ans dans les glaces sibériennes.

D'où vient le charme du livre de Claudine Cohen ? De ses jeux insolites dans les greniers de la paléontologie ? De son analyse théorique des embarras intellectuels engendrés par l'émergence de la préhistoire ? Du mélange indissociable des deux, évidemment. On aimerait lire plus souvent des travaux de ce genre. Mine de rien, il y a là plus de philosophie que dans bon nombre de traités signés de philosophes. Mais cela, somme toute, n'est pas une situation récente.

★ Sous le titre *l'Empreinte des dinosaures*, Philippe Taquet, l'un des grands spécialistes mondiaux des dinosaures, professeur de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle, propose une introduction vivante à l'étude de ces espèces disparues en racontant ses voyages et ses découvertes (Ed. Odile Jacob, 364 p., 140 F.)

Intitulé *Psychanalyse et préhistoire*, une monographie de *la Revue française de psychanalyse* rassemble les contributions de douze psychanalystes et préhistoriens (PUF, 182 p., 140 F.)

La folie autrement

Gladys Swain, disparue en 1993, aborde l'histoire de la folie sous un autre angle que Michel Foucault

DIALOGUE AVEC L'INSENSÉ
Essais d'histoire de la psychiatrie
de Gladys Swain.
Préface de Marcel Gauchet, Gallimard, 284 p., 142 F.

En 1977 paraissait, chez Privat, un remarquable petit livre intitulé *le Sujet de la folie. Naissance de la psychiatrie*, de Gladys Swain. L'auteur, médecin psychiatre, était complètement inconnu. Avec audace, elle s'inscrivait en faux contre celui qui, à l'époque, régnait sans partage sur la discipline : Michel Foucault. En cent soixante-dix pages, elle montrait sur quelles approximations reposait *l'Histoire de la folie* et, sans se contenter de ces arguments factuels, donnait de la naissance de la psychiatrie une interprétation toute différente et non moins ambitieuse.

Le destin du livre fut celui que l'on imagine : lu avec passion par certains, il fit l'objet d'un silence pieux de la part de l'*establishment*, qui trouva plus expédient, à quelques exceptions près, de ne discuter ni les faits qu'il alléguait ni la thèse qu'il proposait.

En 1980, la même Gladys Swain publia, chez Gallimard, avec Marcel Gauchet, *la Pratique de l'esprit humain*, gros livre qui fit l'objet, cette fois, de commentaires et de discussions à la hauteur de ses mérites.

Gladys Swain est morte le 22 septembre 1993. Ce sont ses principaux articles sur l'histoire de la psychiatrie que publie aujourd'hui Marcel Gauchet, précédés d'une importante préface de presque soixante pages ; on aurait grand tort de négliger ce texte, tant est vif l'éclairage qu'il apporte sur l'itinéraire intellectuel de l'historienne.

Cet itinéraire recoupe celui de toute une génération et offre une perspective privilégiée sur une série de questions qui ont été au cœur des discussions depuis les années 70. Car le thème de la folie, traité par Foucault sous l'angle de l'exclusion, n'a pu rencontrer l'extraordinaire succès qui a été le sien que parce qu'il entrait en résonance avec la plupart des sujets auxquels était sensible la « génération 68 ». Sans cela, qui se serait intéressé à Pinel ou Esquirol, pour ne rien dire de Morgagni, Willis, Cullen ou Ranlin ? Et d'ailleurs, qui s'y intéressait en 1961, lorsque *l'Histoire de la folie* parut chez Plon ? Pas grand monde... sinon il y a tout lieu de croire que cet éditeur n'aurait jamais cédé les droits à un autre éditeur...

De Pinel à Freud

On peut résumer ainsi les thèses : tandis que Foucault faisait de la naissance de la psychiatrie le parachèvement d'une conception de la déraison qui aboutissait à l'enfermement des fous sous couvert de leur médicalisation, Gladys Swain inscrit au contraire cette même naissance dans l'avènement d'une conception moderne du sujet, selon laquelle la folie cesse de marquer la dépossession irrémédiable et complète de soi.

Dans la folie, le sujet fait l'expérience de son propre clivage, d'une perte de soi qui n'abolit pas toujours la conscience qu'il a d'être en proie à son mal. Ainsi interprétée, la naissance de la psychiatrie s'inscrit dans le droit-fil de ce que sera, un siècle plus tard, la naissance de la psychanalyse, où l'on retrouve une conception du sujet clivé et une conception de la folie normale que, dans un langage plus qu'incertain, Pinel et Esquirol ont tenté d'incarner dans l'institution de l'asile et dans l'idée du « traitement moral », c'est-à-dire du traitement psychique.

Le « moment 1800 » est celui où Pinel entre à Bicêtre puis à la Salpêtrière. Son travail annonce que la folie n'est pas incurable comme on le disait, et qu'il faut par conséquent faire autre chose avec les fous que ce que l'on faisait jusque-là. Ce moment 1800 commande, pour Gladys Swain, le « moment 1900 », celui où Freud découvre que les paralysies hystériques empruntent d'autres chemins que ceux de l'anatomie et où il publie *l'Interprétation des rêves*.

« Revisiter Freud », selon le titre de l'un des essais de ce volume, ce n'est donc nullement déboulonner une statue, comme l'ont trop vite cru certains analystes ; c'est réinscrire dans l'histoire une découverte qui, pas plus que les microbes, n'a surgi par génération spontanée ; c'est montrer que de Pinel à Freud la conséquence est bonne. Non que Pinel soit le moins du monde un précurseur de Freud : jamais ces travaux ne disent rien de tel ; mais dans l'idée qu'il y a un continent psychique, idée sans laquelle la psychanalyse ne serait pas ce qu'elle est, Pinel constitue un premier jalon.

Rien n'est éclairant, à ce sujet, comme la lecture de quelques-uns des textes philosophiques qui encadrent, avant et après, la révolution pinélienne. Tandis que Kant ou Maine de Biran restent en deçà du seuil psychiatrique, en continuant de penser qu'il n'y a de raison et de sujet que tout entiers, Hegel, avec une grande pénétration, salue ce qu'a de radicalement neuf la conception de Pinel et le félicite d'*« avoir découvert ce reste de raison chez les aliénés et les maniaques et de l'y avoir découvert comme contenant le principe de leur guérison »*.

L'œuvre de Gladys Swain a été interrompue en route. Avec Marcel Gauchet, elle travaillait depuis plusieurs années sur ce « moment 1900 », sur la mise en place du cadre des névroses et sur Charcot, dont l'œuvre et le rôle restent presque entièrement à découvrir. Les ébauches qu'elle a laissées balisent un travail à continuer sans elle, après elle. Ce devrait être possible : à des travaux précis et rigoureux comme les siens, on peut donner un prolongement. N'est-ce pas le signe auquel on reconnaît infailliblement le vrai travail historique ?

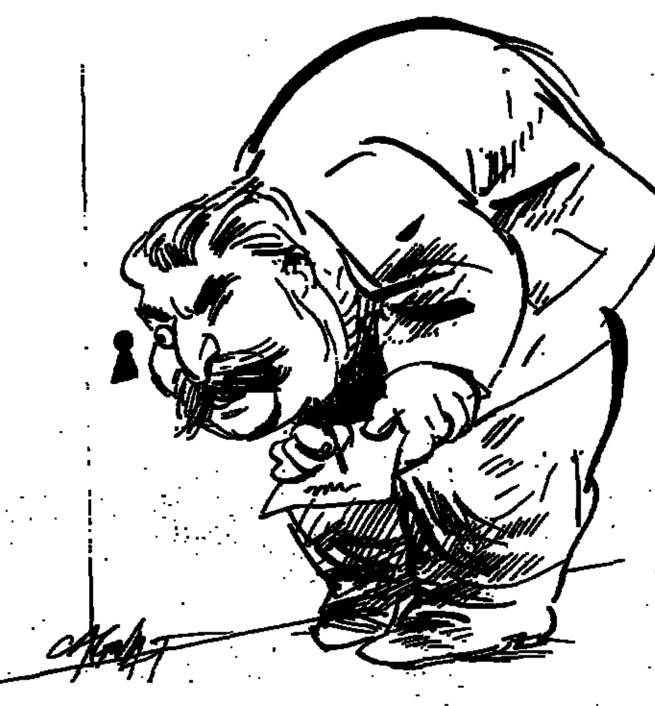
François Azouvi



Dans l'œil du KGB

Nicolas Werth et Gaël Moullec décryptent, à partir des archives de la police politique, plus d'un demi-siècle de vie quotidienne en ex-URSS

RAPPORTS SECRETS SOVIÉTIQUES.
La société russe dans les documents confidentiels
de Nicolas Werth et Gaël Moullec.
Gallimard, 700 p., 190 F.



JEAN-PIERRE CAGNAT

La très large sélection de documents que nous présentent Nicolas Werth et Gaël Moullec n'est pas le fruit d'une recherche ponctuelle effectuée par des journalistes (russes ou étrangers) pressés, mais le résultat d'un travail en profondeur, effectué pendant des mois, à partir de 1991 – à un moment où les archives étaient plus ouvertes qu'elles ne le sont aujourd'hui. Un travail d'universitaires, qui assume quelques-uns des inconvénients du genre. Le classement est guidé par le « thème » plutôt que par la recherche de révélations – celles-ci se trouvent davantage à la fin de l'ouvrage qu'au début – et certaines lectures sont fastidieuses : idéologie et langue de bois obligent, pas mal des rapports *« très secrets »* adressés au comité central par la police ou par les responsables locaux du parti ressemblaient comme des frères aux articles publiés à la même époque par la *Pravda*.

Le seul autre ouvrage du même genre remonte aux années 60, lorsque l'universitaire américain Merle Fainsod avait exploité de manière quasi exhaustive les « archives de Smolensk », un lot de documents capturé par les Allemands lors de leur avance foudroyante de 1941 puis récupéré par l'armée américaine et stocké à l'Institut Hoover, en Californie. Mais ces documents ne concernaient qu'une seule province russe et le plus récent remontait à 1937... Cette fois, c'est l'ensemble de l'URSS qui est couverte, de 1917 à 1991, et sur tous les sujets, du social au politique, des répressions aux réhabilitations.

Plus que les horreurs de la collectivisation et des grandes purges, déjà bien connues au travers de Soljenitsyne et des campagnes de déstalinisation, on retiendra des révélations plus récentes. Pour la première fois, tout est dit sur les émeutes de la faim qui firent vingt-trois morts en juin 1962 à Novotcherkassk, dans le sud de la Russie, sur la répression qui s'ensuivit (sept condamnations à mort) et sur les hésitations qu'éprouvèrent (déjà) les militaires à tirer sur la foule.

On découvre aussi que ni la décrépitude économique et idéologique du régime ni l'apparition de mouvements d'opposition très divers ne datent de Gorbatchev et de la perestroïka. Le KGB signale l'existence des premiers groupes fascistes dès 1963, et, dès 1968, la prolifération des dissidents en tous genres, des démocrates aux maoïstes en passant par les staliniens.

Espionnage tous azimuts

Bien que le *samizdat* – les éditions clandestines – ait fait son apparition dès le début des années 60, c'est en 1969 que Iouri Andropov, alors président du KGB, en fait une description précise à ses collègues de la direction. Après quoi, toujours sous la conduite du futur secrétaire général du parti, la répression devient plus sophistiquée, les manœuvres d'intoxication de l'opinion occidentale également. Le directeur de l'agence de presse Novosti rapporte avec satisfaction qu'une partie de ses « matériaux » ont été publiés par *le Monde* et qu'une interview de l'ancienne femme de Soljenitsyne – très hostile à l'écrivain – a été reprise dans *le Figaro*, *« le plus grand journal de la presse bourgeoise française »*.

Bien entendu, le Prix Nobel de littérature est espionné tous azimuts : tant à Moscou (le compte-rendu d'une conversation qu'il a dans son appartement, en septembre 1973, avec Andreï Sakharov est adressé dès le lendemain aux membres du Politburo, Tchernenko, Souslov et Kossyguine) qu'à l'étranger après son exil : Andropov, toujours lui, signale en novembre 1974 que Soljenitsyne, dans sa maison de Zurich, *« a des disputes avec son épouse »*...

Bref, une lecture à la fois passionnante et sinistre, tant on retrouve dans ces rapports de police un perpétuel mélange de vrai et de faux : vrai dans nombre de faits qui sont rapportés, faux dans la qualification qu'on leur donne au gré des caprices politico-idéologiques du moment. Les opposants sont obligatoirement des déviants, toujours étiquetés, souvent sous des appellations de circonstance. Un rapport recense par exemple les *« malades mentaux »* aux *« idées délirantes »* : à la veille des Jeux olympiques de Moscou en 1980, 280 000 sont dénombrés dans la capitale, dont 4 000 à *« tendances agressives »*. De quoi justifier les 50 000 hommes de troupes et 7 800 agents en civil chargés d'assurer la sécurité des Jeux, en fait de contrôler les étrangers et autres *« individus indésirables »*. Etc., etc.

Michel Tatu

Stèle pour Marceau Pivert

Une biographie de Jacques Kergoat éclaire le parcours d'une grande figure méconnue du courant socialiste

Notre collaborateur Jacques Kergoat vient de publier une biographie de Marceau Pivert, qui fut une personnalité de la SFIO des années 30 et de l'après-guerre. Nous avons demandé à Jean-Christophe Cambadélis, membre du bureau national du PS, d'en rendre compte.

MARCEAU PIVERT SOCIALISTE DE GAUCHE
de Jacques Kergoat.
Ed. de l'Atelier, 346 p., 125 F.

Compagnon de Blum à Matignon et organisateur d'une tendance révolutionnaire au sein du vieux Parti socialiste, fondateur, en 1938, de l'infructueux Parti socialiste ouvrier et paysan (le PSOP, éphémère ancêtre du PSU), reconstructeur, après la guerre, d'une SFIO avec laquelle il sut rompre lorsqu'elle sombra dans le mollétisme et sa barbarie coloniale : Marceau Pivert, un chef de courant qui jamais n'est devenu un notable.

C'est ce personnage que Jacques Kergoat, historien reconnu du socialisme français, permet de redécouvrir. Sa biographie restitue une trajectoire politique plus complexe et heurtée qu'on aurait pu le croire. Instituteur, syndicaliste, socialiste intransigeant sur ses principes, Marceau Pivert fut aussi l'*« homme des retrouvailles, de la fraternité et du rassemblement »*.

L'impeccable érudition de Jacques Kergoat nous donne à découvrir mille détails inattendus. On découvrira ainsi que Pivert, avant d'adhérer au parti de Blum, avait milité, au début des années 20, au sein d'un groupuscule situé *« à droite de la droite de la SFIO »*. Que la mère de Ramon Mercader, l'assassin de Trotski, avait infiltré la section socialiste de Pivert pour le compte des services secrets soviétiques. Que Pivert, qui était entré en contact avec de Gaulle dès juin 1940, le priait, en août, de bombarder Berlin... de ses tracts : *« Ne pouvez-vous pas, tout au moins, autoriser les aviateurs socialistes (il y en a) à emporter notre matériel politique en même temps que vos bombes ? »* On découvre aussi la photo du jeune Michel Rocard au côté de Marceau Pivert.

Kergoat a l'honnêteté de ne pas dissimuler les « fautes » de Pivert, déclarant, lors des grèves de 1947 : *« Nous sommes tous derrière Jules Moch »*, ou refusant, en 1953, de voter l'investiture de Pierre Mendès France (qu'il soutiendra en 1956). Plus troublant : il se solidarise, en 1951, avec le sinistre Rassinier, exclu du PS après avoir attribué aux déportés communistes les atrocités d'Auschwitz et mis en doute l'existence des chambres à gaz.

Un pionnier du rassemblement

Kergoat aime Marceau Pivert : qu'on n'attende donc pas de lui une évaluation sélective et nuancée, une interprétation critique et filtrante de l'itinéraire politique de son héros. Mais puisque cette biographie rappelle au militant de gauche le legs du pivertisme, je voudrais, pour ma part, exercer cette responsabilité d'héritier, et donc user, vis-à-vis de cet héritage-là aussi, de mon droit d'inventaire.

Le « pacifisme » de cet ancien combattant lui a longtemps fait épouser des vues que, contrairement parfois à Kergoat, je juge parfaitement erronées. En 1933, son courant propose que les députés socialistes soient mandatés *« pour que la France prenne l'initiative d'effectuer le désarmement »*. L'année suivante, Pivert prône, en cas de mobilisation, *« la grève générale pour la conquête du pouvoir »*. En 1935, il récuse la notion même de défense nationale et préconise le défaitisme révolutionnaire. En 1938, il se laisse contaminer par l'esprit de Munich.

Il reste que, s'il s'est parfois lourdement trompé, Pivert fait aussi, par bien des aspects de son action, figure de précurseur. Il est, tout d'abord, un pionnier du rassemblement des gauches. C'est même, affirme Kergoat, le courant pivertiste qui, à partir de 1934, entraîne un PS d'abord réticent sur le chemin du Front populaire. Juste après la mort de Staline, c'est à nouveau Pivert qui, le premier, recherche les possibilités d'action commune avec le PC, et au-delà : ce que propose alors Pivert est la mise en place d'un vaste « Front démocratique et social », rassemblant partis, coopératives... et syndicats. Car Pivert ne s'est jamais satisfait de la charte d'Amiens : dès 1931, il plaidait pour *« des liens très étroits »* entre le PS et les syndicats.

Par ailleurs, Pivert n'est pas un scissionniste invétéré. D'avoir un temps dirigé un groupuscule l'a vacciné contre les sectes. Au congrès de Lille de la SFIO, en 1956, il trace la perspective d'un grand parti de toute la gauche, le « Front d'action » n'étant que le *« prélude à l'unité de tous les travailleurs au sein du seul PS »*. Internationaliste, solidaire du peuple vietnamien, puis de Messali Hadj et des démocrates algériens, révulsé par la politique de Mollet en Algérie, il a pris, mieux et plus tôt que d'autres, la mesure de l'enjeu européen. Il savait que seule l'Europe civique et républicaine – l'Europe socialiste – pouvait permettre d'organiser la résistance aux forces du marché, qui ne connaissent, elles, pas de frontières.

Il faut être reconnaissant à Jacques Kergoat d'avoir, par son travail généreux et méticuleux, [illegible]ère figure de Marceau Pivert. Il n'a pas écrit une biographie pour remplir un contrat ou épater la galerie. Ce livre n'est pas un mausolée grandiloquent, il ne panthéonise pas Marceau Pivert. C'est une stèle, élevée *pour mémoire*, qui rend justice à Pivert et qui donne à penser. Et à admirer.

Jean-Christophe Cambadélis

Un Espagnol à Alger

D'un voyage dans l'Algérie de la guerre civile, Juan Goytisolo a ramené un document d'une exemplaire lucidité

L'ALGÉRIE DANS LA TOURMENTE
de Juan Goytisolo.
Traduit de l'espagnol par Mohamed Saad'El Yamani.
Ed. la Nuée Bleue, 99 p., 78 F.

« Les visites au cimetière sont de plus en plus fréquentes. Les sépultures s'alignent comme à Sarajevo, selon un ordre chronologique sinistre », écrit Juan Goytisolo dans le livre concis et profond qu'il consacre à l'Algérie en guerre civile.

Le grand écrivain espagnol, ami de longue date du peuple algérien et ferme soutien du mouvement de libération nationale durant la guerre, a fait un voyage en 1994 au cours duquel il a partagé la vie quotidienne de citoyens traqués, de journalistes persécutés, de femmes et d'hommes livrés à un destin apocalyptique et incompréhensible. Document exceptionnel, servi par une écriture superbe, des analyses nuancées, prudentes, toujours rigoureuses et claires, ce livre a le grand mérite de replacer la crise actuelle dans le temps long de l'Algérie. Il évite ainsi au lecteur les préjugés, hélas courants !, sur la responsabilité unique de l'islam dans l'émergence de la folie destructrice qui enflamme ce pays.

Dès les années 70, l'explosion était prévisible. Car la société algérienne a été victime, selon Juan Goytisolo, de deux traumatismes aux conséquences incalculables : le premier, provoqué par la colonisation française, a coupé les classes populaires algériennes de leurs racines – c'est-à-dire de leur rapport à la terre et de leur capacité à se construire des identités adaptables au monde environnant. Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad avaient déjà mis l'accent sur ce phénomène dès le début des années 60 ; Juan Goytisolo montre aujourd'hui que ce premier déchirement a été en quelque sorte redoublé, radicalisé par un second déracinement, pur produit de l'Algérie indépendante : les « élites » formées durant la lutte anticoloniale, en accédant au pouvoir d'Etat à partir de 1962, se sont en effet progressivement coupées du peuple algérien lui-même.

Cette rupture ne sera pas le résultat, comme ailleurs, d'une exploitation des classes populaires, mais d'une domination sociale fondée sur la confiscation des ressources naturelles (rente énergétique) et sur la transformation de ce peuple travailleur en population assistée. C'est ce double traumatisme qui explique la situation actuelle.

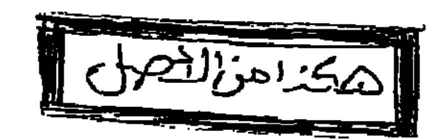
L'auteur, familier de la civilisation musulmane, n'a ainsi aucune peine à montrer que l'intégrisme islamique algérien, toutes tendances confondues, n'incarne en aucune manière une révolution religieuse. Il s'agit plutôt d'un mouvement de contestation sociale et politique d'où sont absentes toutes dimensions théologique, poétique et mystique traditionnellement fortes dans les mouvements religieux en terre d'islam. Un sympathisant du FIS, interrogé par Juan Goytisolo, le dit d'une façon saisissante : *« Notre peuple veut du pain et de la justice, et non pas lire Ibn Khaldoun ou Ibn Arabi. »*

Les émeutes d'octobre 1988 avaient violemment exprimé cette aspiration à la justice sociale, qui sera captée par les intégristes au détriment des forces démocratiques. Mais après que le verdict populaire de 1991 eut donné une large victoire aux islamistes, les militaires ont annulé le processus électoral, déconsidéré le jeu démocratique et fait de l'intégrisme une force armée redoutable.

La population algérienne se retrouve ainsi prise en otage entre des élites responsables de la dramatique situation économique, sociale et culturelle, et des groupes intégristes aux pratiques plus barbares que celles des fascistes occidentaux. Les démocrates, principales victimes de ce face-à-face, ont paradoxalement tendance à apporter leur soutien aux forces de répression au nom de l'adage « pas de liberté pour les ennemis de la liberté ! » *« Mais*, écrit Goytisolo, *ces réactions proviennent d'analyses dictées par l'émotion et la peur, non d'une connaissance approfondie du phénomène islamiste et de ses origines. »* Et l'auteur de soutenir qu'une expérience de gouvernement islamiste, après 1991, n'aurait certainement pu tenir plus d'une année étant donné l'absence de programme des intégristes. Les forces démocratiques auraient pu, dans ce contexte, apparaître comme un recours d'autant plus solide qu'il était soutenu par une armée en réserve, durablement hostile au fanatisme religieux. Le refus de cette expérience et le recours à la force, écrit Goytisolo, *« ont été un remède pire que le mal »*.

Son livre témoigne d'une recherche passionnée de la réconciliation entre Algériens et du refus de la dictature, qu'elle soit militaire ou religieuse. A ceux qui veulent comprendre cet enjeu, Juan Goytisolo fournit la meilleure et la plus belle analyse publiée à ce jour.

Sami Naïr



هكذا من الاصل

Marceau Pive

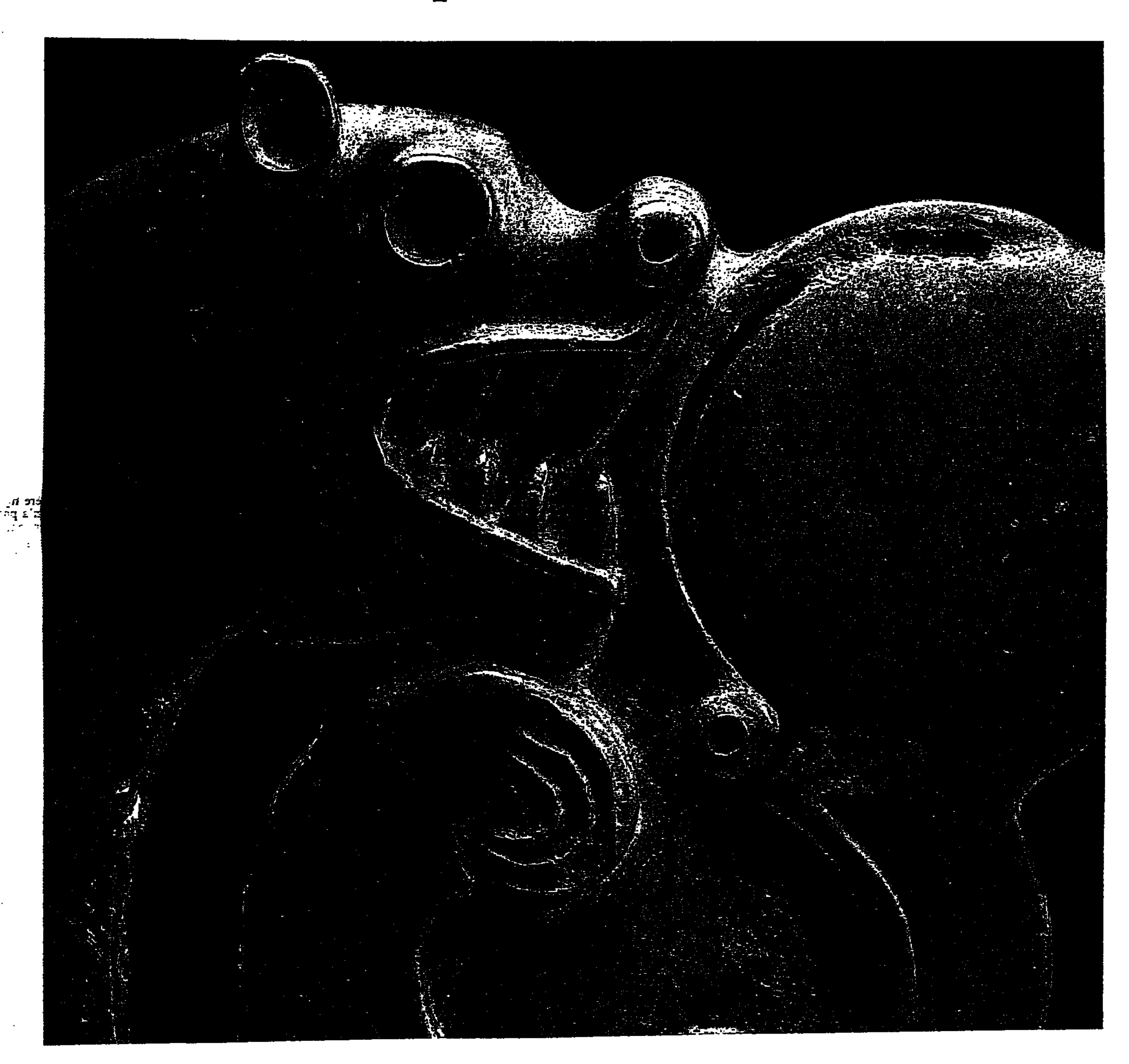
ol à Alger

PASSA
Les at
de De
par Mich

Les Scythes et les nomades des steppes

8e siècle avant J-C. – Ier siècle après J-C.

Véronique Schiltz



L'UNIVERS DES FORMES

GALLIMARD

Retour à la vie

Sur fond d'Orient intemporel, parcours initiatique d'un homme en rupture de religion

LUMIÈRE NOIRE
(Black Light)
de Galway Kinnell.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Stéphane Carn
et Paul Rozenberg,
précédé d'un avant-propos
de l'auteur
et suivi d'une postface
de Paul Rozenberg,
Mercure de France,
Coll. « Bibliothèque
américaine ».
182 p., 99 F.

Ce pourrait être un conte oriental, une parabole dont les références appartiendraient à l'exotisme d'autres cieux – ceux d'un Iran hors du temps. Mais l'histoire de Jamshid, bon musulman et modeste ravaudeur de tapis, n'emprunte à l'Orient lointain que son cadre et ses apparences. Interrogeant le destin d'un homme et le sens de ses actes, nouant ensemble sa culpabilité et son désir, cette histoire et la parabole qu'elle contient sont d'ici et de maintenant.

« Il y a ceux pour qui le monde s'interrompt dès qu'ils entrent en scène et ceux à qui la vie coupe sans cesse la parole. Jamshid était de ceux que tout réduit au silence. » Lui, le dévot scrupuleux qui ne sait pas regarder au-delà des préceptes et des commandements de sa religion, qui enrage de voir celle-ci rabaissée et salie, assassine un jour un mollah trop arrogant. Par ce geste, il transgresse involontairement un ordre dont il se percevait jusque-là comme le très obéissant sujet, et accède à un autre ordre, au désordre plutôt, qui bouscule le fragile édifice de sa vie. La foi n'était en lui que ce cadre rigide, cet horizon limité ; elle bascule aussi. *« Il avait passé quarante ans dans l'étroite sépulture d'une existence qui avait craqué comme une coquille d'œuf au premier soubresaut. Mais trop tard. Ne l'habitait plus que du mort. C'était comme s'il avait cru, tout ce temps, que vivre se bornait à pouvoir dire à tout instant : Je ne suis pas mort. »*

Errance hallucinée

S'il part au désert, c'est moins pour fuir une culpabilité qu'il ne ressent nullement, ou pour se soustraire au châtiment, que pour affronter ce désordre, accomplir obscurément son destin. Sur sa route vers le sud, Jamshid rencontre Ali, meurtrier lui aussi. L'errance hallucinée des deux proscrits dans le sable et les pierres, au rythme lent de *« l'étrange roulis de la démarche élastique »* du chameau Hassan, prend une valeur initiatique. Et lorsque Ali est tué à son tour, il revient au survivant de prendre en charge sa dépouille. Par nature, l'errance n'a pas de but. La grotte où Jamshid est envahi d'une rêverie lascive, Chiraz, où, dans les fumées de l'opium, il entend un vieillard lui communiquer cet augure : *« Quel est-il celui-là qui s'en vient danser sur sa tombe »*, Téhéran enfin et le pauvre bordel où il échoue sont les étapes de cette initiation. *« Alors il vit que le monde est tissé des mêmes ténèbres que ceux qui l'habitent. Qu'il a notre noirceur. »* Sa « *nouvelle vie* » peut commencer, s'incarner sous la lumière noire, sur *« cette terre qui déborde d'ossements »*.



NANCY CRAMPTON

Galway Kinnell : destin et désordre.

Un sens universel

Le magnifique roman de Galway Kinnell est parfaitement limpide dans son déroulement comme dans son écriture – à la fois sèche, sans artifice et intensément lyrique. Les signes se déploient et s'enchaînent pour donner à l'histoire de Jamshid, au-delà de tout réalisme mais aussi dans le respect du cadre choisi, un sens universel. Homme d'obéissance, le héros de *Lumière noire* découvre que, entre la loi et le désir d'y adhérer, subsiste toujours une marge, un espace – celui où le monde, autour de soi, souffre, aime et meurt. Il découvre surtout, dans la confusion et le désordre, une autre forme d'obéissance : celle qui s'applique aux figures de la pitié et de la compassion.

Lumière noire est l'unique roman de Galway Kinnell – né en 1927 dans le Rhode-Island, de parents irlandais et écossais –, poète reconnu comme l'un des meilleurs de sa génération (1). Traducteur d'Yves Bonnefoy et de Villon, il a écrit ce roman après un séjour d'un an (en 1959) en Iran. L'expression « roman de poète » n'a pas beaucoup de sens, ou un sens indirectement dépréciatif ; de fait, à la lecture de *Lumière noire*, on ne songerait pas à l'employer : c'est bien, intégralement, pour ses qualités romanesques, pour la très belle et émouvante histoire qu'il raconte, que le livre de Kinnell est à ce point admirable.

Patrick Kéchichian

(1) Jacqueline Ollier avait publié, en édition bilingue, un recueil des *Poèmes choisis* de Galway Kinnell (Aubier, 1988) ; on pourra également se reporter à l'*Histoire de la littérature américaine* de Pierre-Yves Pétillon (Fayard, 1992, pp. 427-430).

★ Ce livre a paru dans la belle collection du Mercure de France consacrée à la littérature américaine. Signalons l'autre titre publié cette année : *Au-dessus de l'abysse*, de Conrad Aiken (1889-1973), roman qui exerça une grande influence sur Malcom Lowry (454 p., 150 F.)

Mortelle randonnée

Trois paumés descendent vers le sud dans une traînée de sang : une odyssée de Madison Smartt Bell

SAVE ME, JOE LOUIS
de Madison Smartt Bell.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Pierre Girard,
Actes Sud, 427 p., 148 F.

Les choses simples se disent simplement : Madison Smartt Bell est un écrivain et un artiste. Il en a la technique parfaitement maîtrisée, le talent, une multiplicité de regards et d'écoutes. Son style s'adapte non seulement à l'action – vif, rapide, sûr ici, troublé, heurté, hésitant plus loin, lent, souple et serein ailleurs – mais aussi au décor : quand il met en scène New-York, Baltimore, le Tennessee ou la Caroline du Sud, il change de voix, il change de rythme, il change de ton. Parallèlement, chaque personnage devient rapidement reconnaissable à sa façon de parler. Ses descriptions s'étirent, méticuleuses et comme amoureuses du moindre détail : *« Une créature aux gestes ralentis, d'âge et de sexe indéterminés et la tête ceinte d'un lambeau de drap, passait une serpillière dans le hall d'entrée avec l'intention manifeste d'en étaler la crasse sur le sol en guise de peinture »* ; ou encore : *« La vieille dame acheva de payer et sortit en claudiquant après avoir fourré ses boîtes dans un cabas en matière plastique attaché à la poignée de son déambulateur. Dehors, un soleil de fin d'après-midi venait de percer entre les nuages. Macrae le vit briller à travers sa chevelure clairsemée à l'instant où elle franchissait le seuil. La porte était découpée dans un lourd panneau de Plexiglas teinté, et la lumière baissa d'un cran lorsqu'elle se referma »*.

Save me, Joe Louis est le septième roman (1) de Madison Smartt Bell, qui a également publié deux recueils de nouvelles et qui, à trente-sept ans, mène une carrière solide. C'est un ouvrage dur, souvent violent (on tremble à l'idée de ce qu'un cinéaste peu talentueux pourrait tirer de la carcasse en oubliant l'essentiel), mais empreint de compassion pour la bêtise, la paresse, le manque d'imagination de ses personnages.

Macrae, Charlie et, plus tard, Porter, l'ex-taulard, ne sont pas sous l'emprise d'un destin implacable, mais premiers responsables de la chaîne de catastrophes qu'ils déclenchent. Comme le dit Macrae : *« Je suis le produit de mes actions. »* Minables voyous sans autre ambition que de trouver de quoi payer leur chambre, manger et s'offrir un peu de drogue et d'alcool, liés par une amitié de hasard, toujours menacée de haine et de trahison, ils vont fuir les bas quartiers new-yorkais après un éclair de folie meurtrière, accumulant les circonstances aggravantes dans une cavale qui les conduit jusqu'au Sud, dont ils sont originaires. Macrae y retrouvera son voisin Thomas Laidlaw, vétéran du Vietnam et musicien de *blue grass*, héros d'un précédent roman – *Soldier's joy* – situé dans les années 70.

Retour au bercail rédempteur ? Madison Smartt Bell le suggère, qui se promène lentement à travers le Sud natal (il a vu le jour dans le Tennessee), retrouvant, à travers ses personnages, les paysages, les travaux et les plaisirs de son adolescence. Cette histoire d'hommes s'enrobe d'un frêle souffle amoureux, une femme passe, mystérieuse. Mais il y a Charlie, brutal, instable, insatiable, qui n'a jamais d'autre solution que de tuer, entraînant les autres derrière lui. La vie en rose est de nouveau maculée de sang : *« Macrae regardait le panier de crabes. Ceux qu'il avait mangés à Baltimore, pensait-il, étaient déjà cuits. Ça semblait loin, au temps d'une innocence perdue, avant qu'il ne soit devenu complice de quatre meurtres. »* Alors, Macrae tentera d'en finir, une fois pour toutes. Pour figer le temps. Comme si, parce qu'on est en pleine nature, à l'abri, loin des autres et du monde, tout redevenait possible.

Martine Silber

(1) Actes Sud a déjà publié son troisième roman, *Coupes sombres*, au printemps 1994 (*le Monde* du 17 juin 1994).

Le roi Cormac

Suite de la page I

Il ne se passe pas beaucoup de choses en fait, on a plutôt affaire à une répétition de catastrophes banales, avec quand même l'arrivée d'un personnage d'imbécile malin, faulknérien, en la personne de Harrogate, jeune gringalet surpris dans un champ en train de forniquer avec des pastèques, les unes après les autres, tout un carré de pastèques. *« J'imagine qu'y se prend pour un séducteur »*, dit le paysan avant de lui expédier du plomb dans le postérieur. Harrogate est un inventeur de maléfices très fécond, notamment d'un procédé pour empoisonner en plein vol les chauves-souris à la strychnine. On ne fréquente que des clochards, des ferrailleurs, des chemineaux, des chiffonniers. Un grand travesti noir, vêtu d'un manteau en peaux de rats teint en violet, et joliment surnommé Danse-avec-la-rosée.

Une fois, une seule, Suttree remonte vers le beau monde, celui de son passé, une demeure patricienne, parce qu'il apprend la mort de son petit garçon, son fils dans son ancienne vie. Sa femme, ses beaux-parents, le chassent à coups de fusil. Son seul lien positif avec autrui sera l'amitié qu'il nouera avec un Indien aussi mystérieux que lui. Parce qu'au fond McCarthy ne nous donne pas les clés de tant de malheurs, il se repaît du mystère et de la nuit et c'est ce qui fait la puissance de cette prose qui charrie les dialogues les plus rapides, les plus drôles et les descriptions les plus lyriques ou les plus hyperréalistes, presque hallucinées, dans un flux verbal de mots anciens, précieux, introuvables et de jurons, tout pêle-mêle, cendres et diamants, dans le même torrent, la même gueule de bois. *« Les lumières du pont tremblaient dans les remous tels des suppliants enchaînés brûlés vifs et le long de la rive une brume grise s'avançait sur les champs de laîches couleur de cendres et s'en allait fureter parmi les habitations. »*

McCarthy dispose d'une incomparable palette de styles, du vulgaire au symboliste raffiné, comme si l'on pouvait tout à la fois écrire comme Céline, San Antonio et Claude Simon (la course d'un cheval, par exemple, page 197, est toute simonienne), et dire aussi des choses simples à lire et compliquées à vivre, comme lorsque Suttree enterre son fils et regarde dans un caveau abandonné : *« A l'intérieur, il n'y a rien. Ni ossements, ni poussière. Comme il est vrai que les morts sont au-delà de la mort. La mort est ce que les vivants portent en eux. Un état d'angoisse, tel un inquiétant avant-goût d'un souvenir cruel. Mais les morts ne se souviennent pas et le néant n'est pas une malédiction. Loin de là. »* Et voilà comme un grand écrivain vous glisse au détour d'un somptueux monument de presque sept cents pages, mine de rien, *« un inquiétant avant-goût d'un souvenir cruel »*, cette pure définition de l'angoisse de mort qui nous tient vivants.

Michel Braudeau

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

L'Erasme des colloques

L'ENLÈVEMENT D'EUROPE
de Cees Nooteboom.
Traduit du néerlandais
par Philippe Noble
et Isabelle Rosselin.
Maren Sell/Calmann-Lévy, 124 p., 72 F.

LES écrivains sont volontiers Européens, surtout s'ils sont Français. Les écrivains français disposent d'un mythe européen à travers lequel ils construisent l'avenir souhaitable de notre Vieux Continent. Cela s'appelle « l'Europe de l'esprit ». Selon ce grand schéma, une société européenne *aurait déjà existé. Elle a* dispensé ses bienfaits – la liberté de la pensée et le goût de vivre – avant que le grand choc révolutionnaire et le triomphe des nationalismes ne nous fassent retomber dans les divisions et les affrontements meurtriers. Cette Europe unifiée par les Lumières avait un autre *immense avantage, elle parlait* français.

Qu'il s'agisse d'un mythe et non d'une réalité historique n'a pas tant d'importance. La France *aussi* a été une reconstruction de la pensée avant de devenir une évidence pour tous. L'identité s'invente et se forme aussi avec de l'imaginaire. Que *« l'Europe de* l'esprit » n'ait, en tout et pour tout, concerné qu'une poignée de privilégiés de la naissance et de l'argent communiant dans les mêmes rites de politesse, de Londres à Saint-Pétersbourg et de Stockholm à Lisbonne, pèse moins lourd que la nostalgie, bien réelle et opérante, que ce *vieux souvenir provoque.*

Il y aurait ainsi deux manières de faire l'Europe. L'une que nous connaissons, celle des politiques et des marchands. *«L'Europe du foie gras »,* disait de Gaulle, faisant allusion aux habitudes alimentaires des classes dirigeantes, mais aussi à leur méthode de *construction, par petites tranches parcimonieuses.* L'autre qui ne s'adresse plus au ventre mais à la tête et qui donc est noble : celle des écrivains, des intellectuels et des artistes, qui ont pour tâche de faire émerger de la poussière des siècles cette âme de l'Europe sans laquelle la maison commune ne serait qu'une bâtisse inhabitable et un nid de zizanies.

Les marchands ont-ils mauvaise conscience ? Cherchent-ils *seulement à se* forger des alibis et à amuser le parterre ? Le fait est qu'ils dépensent pas mal d'argent pour permettre aux écrivains de se réunir afin de proclamer que les marchands font fausse route. Il n'est guère de semaine où ne se rassemble, à l'initiative d'une ambassade, *d'une université ou d'une commission* communautaire, à Munich ou à Amsterdam, à Athènes ou à Barcelone, un de ces colloques où, sous des *angles divers et sous des* titres abstraits et vagues, une brochette d'écrivains appartenant aux douze nations de l'Union européenne vient proclamer que l'Europe est son *espoir et fait son désespoir.*

Cees Nooteboom est souvent de la partie. D'abord parce qu'il aime ça, aller dans des *villes* et y parler de littérature. Les voyages et les livres sont ses plus vives passions. Ils le renforcent dans le sentiment qu'il a de lui-même : de n'être *rien, sinon la résultante* mouvante de ce que le monde a fait de lui. Il est un carrefour que traversent des paysages, des milliers d'années d'histoire, des *bibliothèques.* Et, quand *il* cherche à faire son autoportrait, il ne parvient à en fixer les traits qu'en se regardant comme un autre (1). Nooteboom n'arrête donc pas de faire sa valise. Il a désormais trois domiciles provisoires : Amsterdam, Berlin et la Catalogne, qu'il *abandonne pour une promenade* à Rome, une librairie à Heidelberg ou un symposium à Corfou.

IL se présente comme *« un Européen du genre néerlandais ».* Comme Erasme. Les *Néerlandais sont peut-être, par* complexion, plus spontanément européens que les autres. Envahis, occupés, surveillés tout au long de leur histoire, ils ont su demeurer eux-mêmes malgré les marées étrangères, comme *derrière leurs digues.* Avec une langue et des écrivains que personne ailleurs ne comprenait. Nooteboom écrit qu'il a eu pour la première fois à sept ans le sentiment d'être européen, quand, en 1940, les troupes allemandes ont défilé sous le balcon de la maison de ses parents. *« Nous voyons dans le lointain le rougeoiement de l'incendie de Rotterdam. (...) Voilà donc à quoi ça ressemblait, l'histoire. »*

La guerre aurait pu être une manière de faire l'Europe. C'est même la seule qui ait été sérieusement envisagée jusqu'à une date récente. Elle a toujours échoué, et nous vivons aujourd'hui sous l'illusion inverse : l'invention de l'Europe mettra fin à la guerre. C'est pourquoi le conflit dans l'ex-Yougo*slavie nous est si insupportable : plus qu'une.* absurdité, c'est un anachronisme. On repart comme en 14. Nous n'aimons pas que le présent porte les traces du chaos de notre *passé. Le plus grand* mérite des textes réunis par Nooteboom sous le titre *l'Enlèvement d'Europe* – pour la plupart des conférences prononcées au cours des fameux colloques – est de ne pas chercher à conjurer le chaos à tout prix. Dans les rituels que sont ces conférences paneuropéennes, la voix de Noote*boom vient rappeler, à propos,* les vertus du désordre et de la différence.

Il ne rêve pas, lui, d'une Europe standardisée par l'adhésion à une philosophie du bonheur. Il n'a pas la nostalgie d'un continent où tout le beau monde parlait néerlandais. Il est des Pays-Bas comme Nabokov était de Rus*sie et Borgès d'Argentine. Une manière* d'être partout chez soi, et partout exilé. Une manière d'habiter, en locataire attentif, toutes les langues et toutes les littératures – il a traduit Calderon et Pavese, Enzensberger et Neruda, Brendan Behan et Nabokov, justement. Quand il visite Prague ou qu'il découvre, en Provence, que son destin est le Sud, le monde méditerranéen, il ne sent pas monter en lui on ne sait quel sentiment d'une identité européenne, mais au contraire celui d'*« un chœur polyphonique, merveilleux et contradictoire. »* Il parle, un peu plus loin, d'une Europe *polychrome.* Nous voilà aux antipodes du grand métissage, du ragoût mijoté dans le pot des droits de l'homme.

Nooteboom se méfie tout autant d'une identité européenne qui se construirait négativement, par réaction défensive à la puissance et à l'expansionnisme culturel américains. Ce syndrome, bien français, de la forteresse assiégée, de la vieille culture *menacée par les hordes de la barbarie yan*kee, est encore un anachronisme : *« Si l'Europe et ses rois du câble en avaient l'occasion, nous prouverions assez vite que nous sommes capables de faire des séries télévisées aussi mauvaises que les Américains, et les armes secrètes de la France, tels MacDerrida et MacBaudrillard, sèmeraient une confusion bien plus grande dans les universités américaines que le brave McDonald's ici. »*

A lire Nooteboom, ses arpèges de virtuose, ses emboîtements, ses fausses *confidences, ses métaphores inattendues,* ses jongleries dialectiques, la manière inimitable qui est la sienne de capter le lecteur tout en le tenant dans la distance de l'humour et du jeu intellectuel, on a parfois l'impression que le brillant de la forme, la richesse de l'invention, l'emportent sur la solidité du discours.

Mais c'est bien là le sens même de son propos : montrer que la réalité – ou ce qu'on est convenu d'appeler ainsi –, c'est toujours *« de l'inventé entassé sur de l'existant ».* Nooteboom se garde bien d'attribuer à la littérature les pouvoirs que certains lui rêvent. On a la preuve, dit-il, que Hitler et Staline lisaient *Don Quichotte.* Mais *Don Quichotte* parce qu'il est inventé existe bel et bien dans la vie des Européens, au même titre que ces personnages *dits réels* que furent Staline et Hitler. L'Europe est un être pluriforme composé de millions d'existences et d'autant de millions de fictions.

Si l'on tente de séparer l'existant et l'inventé, c'est toute la réalité qui s'effondre, le tissu s'effiloche, la différence devient division. L'Europe, rappelle Nooteboom, est une création mythologique, une fiction qui unifie des éléments hétérogènes de l'espace et du temps. Et, quand il est question de fiction, les écrivains ont des chances d'être plus compétents que les producteurs d'agrumes, les politiciens et les banquiers.

(1) *Autoportrait d'un autre*, c'est le titre de vingt-trois beaux poèmes en prose de Nooteboom qui viennent d'être traduits en français par Philippe Noble. Etre soi, coïncider avec ses traces, c'est mourir. Vivre est un perpétuel déménagement (éd. Actes Sud, 80 p., 48 F). Deux autres livres de Nooteboom, l'un et l'autre impeccablement traduits par Philippe Noble, viennent d'être réédités en format de poche. Il s'agit de *Rituels*, le plus célèbre des romans de l'écrivain néerlandais, paru chez Calmann-Lévy en 1985 (Points-romans, n° 693) et de *Dans les montagnes des Pays-Bas*, un très joli conte européen traduit chez le même éditeur en 1988 (Babel, n° 126).

Héroïnes de l'ombre

Dans l'Allemagne nazie, deux femmes s'aiment envers et contre tout : une histoire vraie

AIMÉE & JAGUAR
UNE HISTOIRE D'AMOUR
BERLIN, 1943
(Aimée & Jaguar,
Eine Frauenliebe, Berlin, 1943)
d'Erica Fischer.
Traduit de l'allemand
par Jean-Claude Capèle.
Stock, 324 p., 140 F.

« Aujourd'hui s'est produit l'abominable, ce que j'avais toujours repoussé très loin de moi, même en pensée. On m'a pris ce qui était le plus cher à mon cœur. » Elisabeth Wust commence son journal le 21 août 1944. Quelques heures auparavant, la Gestapo est venue arrêter Felice Schragenheim, son amie, alors que toutes deux rentraient d'une escapade à bicyclette. Une photo, prise à l'aide d'un *déclencheur automatique,* montre « Aimée » (surnom intime d'Elisabeth, dite Lilly) et « Jaguar » (Felice) en maillot de bain, heureuses, sereines. Cinquante ans plus tard, l'image bouleversante de leur amour est plus coriace que la guerre qui en fut l'horrible décor. Le livre qu'Erica Fischer leur a consacré nous rassure. A toutes les époques veillent les *« héros de l'ombre »,* téméraires et généreux. Comme de nos jours d'autres femmes exilées, Lilly a su identifier l'abjection, s'opposer au fanatisme et à la fatalité du mal. Elle l'a fait avec ses armes, par le choix de sa vie privée.

Lilly a écrit son journal contre l'absence et l'oubli. D'abord pour espérer, puis pour continuer à exister *lorsque la vie se dérobe.* Dès l'instant où elle croise le regard de Felice, Lilly devine son destin. Cinq ans après la mort de Jaguar, elle avoue : *« Tu étais et tu restes pour moi la vraie vie. Avec toi, j'ai perdu tout ce qui, à mes yeux, rendait la vie digne d'être vécue. »* En 1991, Erica Fischer a retrouvé « Aimée », pauvre et solitaire, enfermée dans la mémoire d'un amour unique et éternel. Entre les deux femmes, il y avait eu des lettres, des messages, des poèmes, les signes qui fixent le rêve et endiguent l'intensité d'un partage jamais rassasié. Lorsque Felice est enfermée dans un camp, le journal de Lilly se substitue au dialogue. Au seuil de sa propre mort, Aimée attend toujours le retour du Jaguar.

En 1942, Lilly tombe amoureuse de Felice, une jeune femme juive qui vit sous une fausse identité. Leur passion est totale, immédiatement sexuelle, si évidente qu'elle ne s'encombre d'aucune culpabilité. Felice a aimé des femmes, Lilly a eu deux ou trois aven*tures avec des hommes.* C'est entre elles la révélation d'une plénitude si émerveillée qu'elle gomme instantanément le caractère périlleux de leur liaison. Lilly, mariée à un jeune cadre banalement endoctriné qui combat au front, a trois enfants (un quatrième va bientôt naître). Elle installe Felice dans le lit *conjugal et ne sacrifie qu'aux* mensonges qui sauvegardent la sécurité de l'amie.

Quadruple transgression

Aimée et Jaguar ont-elles mesuré le degré d'exemplarité de leur quadruple transgression, dans un temps où Hitler terrorisait l'Europe, en exploitant la lâcheté humaine ? L'Aryenne et *la Juive, l'hétérosexuelle* et la lesbienne, la mère de famille et la célibataire, l'épouse du soldat et la clandestine bannie... le couple traverse, radieux – selon Aimée : invincible – la peur, la pénurie, la colère et jusqu'aux mesquineries qui, au plus fort des angoisses essentielles, continuent de saper le bonheur de ceux qui osent y prétendre.

« Tu liras ce journal lorsque tu ne seras plus la Juive Schragenheim mais un être humain parmi tant d'autres. » Felice meurt dans un camp. Elisabeth élève ses quatre garçons. *Le mari dont* elle avait divorcé est mort à la guerre. Elle se remarie, divorce de nouveau, puis s'enfonce *dans* le silence.

Erica Fischer a écrit son livre à partir des témoignages d'Elisabeth Wust, d'anciens amis rescapés, de ses fils. La journaliste *allemande a écrit plusieurs* livres sur les femmes. Elle manifeste ici une totale et belle sympathie pour Felice Schragenheim, victime courageuse des atrocités nazies. Dans l'*Epilogue* – postface superflue pour qui s'est laissé emporter par cette légende d'amour et de mort –, l'auteur semble plus réticente à créditer Elisabeth Wust d'un hommage sans réserves. Jeune femme *« programmée »* pour devenir une mère de famille, son itinéraire reste pourtant le plus *« révolutionnaire »,* sinon le plus cruel. Non seulement Lilly aime Felice à l'encontre de tous les préjugés, mais elle risque sa vie et l'avenir de ses enfants pour tenter de la sauver, bravant la morale, l'hostilité de son mari et la vindicte administrative. Plusieurs fois suspectée et menacée d'internement, *elle* puise dans son amour l'audace de haïr la suprématie nazie. Elisabeth cache Felice et trois autres femmes juives. Elle a souhaité la défaite allemande. Etrangère dans sa patrie, elle vivra recluse, à jamais foudroyée par l'holocauste. Son fils, Eberhard, qui, tout jeune, a connu Felice, s'est converti au *judaïsme* et vit en Israël.

Elisabeth Wust, femme ordinaire, est l'héroïne secrète d'une tragédie intime et historique. A travers la douleur d'une petite bourgeoise *berlinoise, nous* mesurons l'ampleur de la folie meurtrière des hommes. Le livre *d'Erica Fischer – inégal parce* qu'il hésite entre le récit romancé et le témoignage – est *un irremplaçable* document sur Berlin en guerre. Les lettres et les poèmes de Felice sont des *joyaux de tendresse et* d'humour. Les extraits du journal de Lilly d'insoutenables récitatifs. Un *chant d'amour,* exalté et meurtri par la guerre. Paradoxalement, un éloge du bonheur.

Hugo Marsan

Beaux livres, livres d'art, livres d'étrennes : l'équivoque de la catégorie est à la mesure des incertitudes et de l'imprécision du vocabulaire. Elle tient à une question de proportion et de pouvoir. Qui l'emporte, dans ces ouvrages, de l'écrivain ou du photographe, du texte ou de la reproduction ? Souvent, trop souvent, la quadrichromie l'emporte sur la réflexion, le livre est un album, une suite de planches splendides et muettes, un spectacle sur papier glacé, le contraire d'un livre, en somme. Il est étrange et inquiétant que des éditeurs de plus en plus nombreux se laissent aller à cette mode.

L'idéal est à l'inverse. Il exige équilibre et connivence, quand les mots aident à voir et les images à lire, quand une pensée cohérente et complexe organise l'ensemble, commande aux rapprochements, détermine construction et mise en pages. Rares sont les ouvrages de cette qualité. Il en existe cependant. Ils traitent cette année de l'art français au temps de François Ier et de sculpture bouddhique, de la civilisation scythe et de l'abstraction selon Soulages, d'architecture Art Nouveau et de Pontormo.

Ph. D.

Soulages aux origines

Pierre Encrevé entend établir « le catalogue raisonné de tout l'œuvre sur toile » du peintre. Quelques textes brefs, mais surtout des tableaux et encore des tableaux. Magnifique

SOULAGES
L'Œuvre complet. Peintures
Tome I : 1946-1959,
de Pierre Encrevé.
324 p., 442 ill., Le Seuil,
1 200 F jusqu'au 31 décembre,
1 500 F ensuite.

Ce livre magnifique occupe une place à part dans la production dite « de fin d'année », propice aux cadeaux. Il est cher et ne constitue que le début d'une entreprise d'ampleur – le *« catalogue raisonné de tout l'œuvre sur toile de Pierre Soulages »* –, visant au plus grand sérieux et à l'exhaustivité. Ce travail, que l'on doit à Pierre Encrevé, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, est pourtant un cadeau exceptionnel à faire à tous ceux qui aiment Soulages en sachant qu'ils n'en admireront jamais, dans leur maison, que des images. Et même ceux qui peuvent envisager d'acheter une toile auront à cœur de ne pas se priver de voir tous les tableaux que l'artiste ne montre guère (y compris la trace de ceux, assez nombreux, qu'il a détruits), ceux qu'il ne vend pas et qui apparaissent sous la mention *« appartient au peintre »*.

« Ce premier volume, qui porte sur les années 1946 à 1959, précise l'introduction, *sera suivi de deux autres, l'ensemble présentant les 1 144 toiles peintes par Pierre Soulages de 1946 à 1993 – et celles qu'il peindra d'ici à la fabrication du dernier volume »* (1). Le but de Pierre Encrevé est de « porter à la connaissance » du public des tableaux. L'analyse de l'œuvre, explique-t-il, ne sera pas ici ; elle viendra plus tard *« que ce soit d'un autre ou de moi »*. Bien souvent, on juge, et de manière péremptoire, sans avoir d'abord accepté de voir, tout simplement. Ainsi l'ouvrage le plus riche publié jusqu'ici sur la peinture de Soulages ne reproduisait que 144 toiles. Or, dès ce premier volume, 372 toiles sont cataloguées – dont 109 n'ont jamais été présentées au public (2).

Cette iconographie de grande qualité, qui permet à elle seule de suivre, dès son début, le chemin du peintre dans l'accomplissement d'une œuvre marquée par une constante rigueur, une sobriété et une radicale absence de pathos, s'accompagne d'un texte qui sait ne jamais être pesant, mais toujours précis, jusqu'à la minutie. Ainsi, au travail de la matière, que l'on découvre à travers les toiles, répondent les descriptions d'Encrevé sur la manière dont Soulages a d'abord *« déplacé »* les outils – choisissant le pinceau du peintre en bâtiment plutôt que celui de l'artiste-peintre – avant de *« détourner »* les outils d'autres techniques et, enfin, d'*« inventer »* ses propres outils.


COLLECTION PRIVÉE.
3 décembre 1956.

Par ailleurs, si Pierre Encrevé suit le parcours de Soulages, depuis sa naissance le 24 décembre 1919 à Rodez, ce n'est pas par passion du « biographique » – qui serait absurde, car Soulages, comme presque toujours les grands artistes, récuse l'idée d'une progression linéaire de son œuvre. Encrevé ne cherche jamais à enfermer dans des anecdotes un homme dont tout l'art récuse l'anecdotique, mais tente de sortir de cette *« vulgate « pieuse », sorte de « récit d'édification » paresseusement recopié d'articles en articles »*. On nous parle ici de l'anarchisme de l'adolescence, des peintures de quinze ans, de l'admiration pour Poussin, des faux papiers pour échapper au STO, de l'amitié avec Joseph Delteil. Puis vient l'après-guerre à Paris, la joie de peindre dans *« la liberté retrouvée »*, les divers ateliers, enfin la reconnaissance internationale, avec les premières expositions personnelles à New-York, de 1954 à 1959.

Ces quelques jalons permettent de se sentir l'esprit libre pour l'essentiel, le regard sur les toiles. Tout y est passionnant, et important, mais on retiendra quelques temps forts, dont, en 1947, l'apparition du travail avec le brou de noix, cette substance servant à teinter le bois. Soulages l'utilisera intensément, pendant trois années, *« tant ce fluide répond,* selon Pierre Encrevé, *par l'intensité et la chaleur des noirs comme par les transparences qu'il permet, à un goût profond du peintre »*. Ces transparences (tout comme les clairs-obscurs de la période 1949-1953), il faudrait les montrer à tous ceux qui n'ont de Soulages que quelques clichés – le peintre du noir.

Pierre Encrevé parle, lui, du travail sur le noir en évitant toute banalité, montrant comment, pour Soulages, il sert à exalter le blanc, comment les figures noires apparaissent sur un fond coloré, dans une première période, avant que les couleurs ne surgissent du noir lui-même. Lorsque Pierre Soulages se met à la gravure, c'est encore un combat avec le noir : *« Plus je creusais le cuivre,* dit-il, *plus le noir était profond. Mais, à force d'approfondir ce noir, brusquement j'ai trouvé la planche, c'est-à-dire que j'ai retrouvé le blanc, le blanc du papier à l'impression. A ce moment-là, tout a basculé. »*

Ces propos de Soulages sont rares. Il est économe de sa parole. Le volume se termine pourtant par quelques textes, très brefs, car Soulages répugne à théoriser. Il défend, avec une netteté faisant écho à sa peinture, *« l'expérience poétique »* que représente pour lui son art, aux antipodes de la « gratuité ». On retiendra tout particulièrement cette affirmation, qui vaut pour la littérature, mais les écrivains ont souvent plus de mal à être entendus, car le poids social est encore plus lourd sur eux : *« Pour un peintre, les problèmes qui se posent ne précèdent pas les solutions. Ils naissent de l'œuvre, avec elle. »* Tout le livre montre la justesse de ce propos, dès le « Soulages d'avant 1960 » : l'affirmation de soi, d'une volonté que la société ne peut soumettre, d'une indépendance radicale, apparaît déjà si fortement que rien, on le sait, ne la fléchira. Ainsi ce volume suscite, comme un roman à épisodes, une attente : on est impatient de voir et de lire « la suite ».

Josyane Savigneau

(1) Le tome II – 1959-1974 – doit paraître en 1995 et le III – 1974-1996 – en 1996.

(2) Les cent premiers exemplaires de ce tome I sont accompagnés d'une eau-forte originale en couleur, format 42 × 33. Le livre et l'eau-forte, numérotés et signés de 1 à 100 par Pierre Soulages, sont présentés sous coffret toile (8 000 F).

Le moderne français

Suite de la page I

Ils cherchèrent des synthèses neuves, ils jouèrent avec les éléments issus de l'Antique et ceux issus du gothique. Empiriques, expérimentateurs, ils trouvèrent des rythmes et des compositions de motifs par l'amalgame et l'arrangement imprévu. Ainsi de la cour Carrée du Louvre : *« Toutes les ressources du répertoire à l'antique ont été utilisées, mais furent pliées à une organisation délicate. » « Ajoutés les uns aux autres, tous les éléments* [des bas-reliefs] *s'organisent en une sorte de programme politique, annonçant et préparant la monarchie universelle pour la Maison de France »*, ajoute Chastel, qui ne sépare jamais formes artistiques, questions politiques, querelles religieuses et idées.

Il ne feint pas non plus l'impassibilité neutre de l'érudit. Souvent, sous le grand savant, sous le connaisseur impeccable, perce l'amateur, l'homme au goût déterminé et tranchant. Ce dernier a ses préférences et ses lassitudes. Quoiqu'il dise du maniérisme bellifontain, dont il vante la virtuosité et les fantaisies, il ne lui reconnaît aucune profondeur. Le Primatice ? *« L'aisance et la fluidité d'un style qui vise d'abord à l'élégance. »* La mode maniériste, qui a frappé tant d'historiens de l'art depuis une quinzaine d'années, n'a pas aveuglé Chastel. Le seul de cette école de l'agilité et de l'outrance qu'il aime véritablement se nomme Jacques Bellange, l'extravagant Lorrain, le maître des *« anges échevelés aux airs pervers »*. N'aurait-il pas raison ? N'aurait-il pas raison de rappeler que les gisants d'Henri II et de Catherine de Médicis sculptés par Pilon méritent mieux qu'une estime discrète ? (Mais n'aurait-il pas traité Ligier Richier avec quelque désinvolture, l'expédiant en un paragraphe et la photographie d'une œuvre – le *« squelette vivant »* de Bar-le-Duc –, qui est sa plus célèbre mais non sa meilleure ?)

Restent ceux pour lesquels il éprouve une admiration sensible, ceux qui se changent en héros exemplaires d'un art français sans cesse réinventé et imprévisible. Parmi eux, Pilon et Goujon, Androuet du Cerceau et Lescot, et des peintres, Clouet, Enguerrand Carton et Fouquet – Fouquet surtout. Ce dernier inspire à Chastel ses analyses les plus vibrantes et celles où son idéal de l'intelligence en peinture s'avoue le plus clairement. Il suffit de citer : *« On trouve ici réalisées à la fois deux aspirations contraires : le déploiement intégral de la représentation dans un espace fictif mais cohérent recherché par les peintres, et la volonté monumentale des statuaires. (...) Aucun auteur même parmi les plus grands écrivains n'avait accueilli tant de choses. Tout ici semble compris en raison du rapport de convenance qui s'établit entre les figures et les formes. »* Ainsi en est-il du peintre. Ainsi en est-il également de l'historien.

Philippe Dagen

L'internationale belge

Michael Palmer ressuscite des méconnus, Richard Miller dit avec talent l'aventure du groupe Cobra

D'ENSOR A MAGRITTE
de Michael Palmer.
La Bibliothèque des arts,
230 p., 223 ill., 430 F.
COBRA
de Richard Miller.
Nouvelles éditions françaises,
232 p., 325 ill., 650 F.

La peinture belge existe-t-elle ? Le Musée d'art moderne de la ville de Paris a tenté, en 1991, de répondre à cette question. Un Britannique se penche aujourd'hui sur le sujet, avec un regard bien différent. Selon ses propres termes, Michael Palmer *« s'efforce de déterminer jusqu'à quel point les mouvements analysés revêtent un caractère spécifiquement belge par comparaison avec des mouvements internationaux ou à des mouvement similaires en France, en Allemagne, où ailleurs »*.

Pour qui ignore l'art belge, le livre est utile. Chacun des seize chapitres débute par une introduction générale et enchaîne une suite de petites études monographiques. On y rencontre bon nombre d'artistes méconnus, dont certains méritent de le rester. D'autres sont plus intéressants, comme ceux qui composent le groupe de Laethem-Saint-Martin, une communauté artistique réfugiée à la campagne pour cultiver l'esprit de Bruegel l'Ancien et des primitifs flamands. Autre belle résurrection, celle d'Henri Evenepoel. Un chapitre est consacré à son parcours fulgurant (il est mort en 1899, à vingt-sept ans), effectué pour l'essentiel en France. Mais l'auteur est trop amoureux de son peintre : quand il veut démontrer son influence sur Matisse, il cesse de convaincre.

Car Michel Palmer n'est pas historien d'art de formation. C'est la préface qui le dit, et l'en félicite. Pourtant, à la lecture, cela se sent, parfois, au fil de quelques appréciations curieuses : sur Permeke, par exemple, dont *« ... le génie et la stature (...) apparaîtraient plus clairement à tous s'il avait détruit une portion importante de sa production »* ; ou sur Marcel Mariën, épinglé d'un jugement lapidaire : *« Ce n'est pas un tout grand artiste... »*

Plus grave, en se restreignant à la scène belge, il rend incompréhensibles les mouvements qui revendiquaient une stature internationale. Ainsi l'abstraction géométrique dont il mélange allégrement les concepts. Ainsi le groupe Cobra, hors des limites chronologiques du livre certes, mais tout de même évoqué en sept lignes, à travers les figures de Pol Bury – dont le nom est écorché – et de Christian Dotremont.

C'est d'autant plus regrettable que Cobra est sans doute le dernier mouvement artistique cohérent du siècle. C'est ce que défend le livre que lui consacre Richard Miller, un auteur belge celui-ci. De nombreux artistes s'y agrégèrent au gré des opportunités, mais le noyau se constituait du Danois Asger Jorn, des Hollandais Karel Appel, Constant Nieuwenhuis (dit Constant), Cornelis Van Beverloo (dit Corneille), les poètes belges Christian Dotremont, Joseph Noiret (et, plus tard, du peintre Alechinsky).

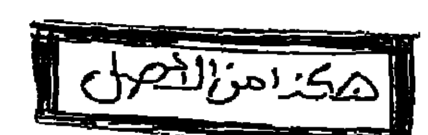
Richard Miller a voulu dépasser la simple chronologie pour mieux montrer la diversité du mouvement. L'exercice est périlleux, mais réussi. En s'appuyant essentiellement sur des analyses plastiques d'œuvres, en étudiant aussi les textes et les manifestes, en soulignant les relations avec d'autres mouvements, en pointant l'intérêt de Cobra pour les arts populaires ou primitifs, la mythologie nordique, l'art des aliénés, il donne du mouvement une vision protéiforme qui le restitue dans toute sa complexité.

Il sait aussi mettre en valeur sa situation au sein des grands courants intellectuels de l'après-guerre, comme le surréalisme, bien sûr, mais aussi l'anthropologie structuraliste, avec laquelle Cobra entretient des rapports ambigus. Au fil des pages, se reconstituent toutes les activités de Cobra, depuis sa formation à Paris en 1948, en réaction contre André Breton et le tour mystique dans lequel s'engageait le surréalisme parisien.

Expressionniste avant tout, l'art de Cobra pourrait se résumer par cette phrase de Corneille : *« Pas de bon tableau sans un gros plaisir. »* Avant-gardiste, son rapport avec la culture officielle se définit par cette autre, de Dotremont : *« ... Je ne vais dans les musées que pour enlever les muselières. »* Car Cobra fut plus actif dans les musées que dans les galeries, caractéristique rare à l'époque.

La Belgique, qui vit une des premières expositions du groupe, « La fin et les moyens », en mars 1949 à Bruxelles, vit aussi sa dernière manifestation, à Liège, en novembre 1951. C'est Alechinsky, depuis Bruxelles, qui annonça de son propre chef, dans la dixième parution de la revue du groupe, qu'il s'agissait du dernier numéro. Avec Edouard Jaguer, il essaya d'en ressusciter l'esprit, en 1954 avec la revue *Phases*. Mais c'est un autre Cobra, Constant, qui en donna le prolongement le plus radical en définissant en 1958, avec Guy Debord, le programme de l'Internationale situationniste. Cobra fut actif de 1948 à 1951, pensait-on. Il vit encore, dit Richard Miller.

Harry Bellet



Monomanie à l'italienne

La mode éditoriale est décidément à l'Italie. Jusqu'à l'absurde, quand on confond, autour de la Sixtine, histoire de l'art et manuel de chimie. Restent heureusement quelques biographes qui privilégient la réflexion : Philippe Costamagna et son « Pontormo », par exemple...

LA CHAPELLE SIXTINE
LA VOÛTE RESTAURÉE
Préface de Carlo Pietrangeli.
Citadelles et Mazenod, 2 vol., 424 p., 1 300 ill., 1650 F.
LA CHAPELLE DES MAGES
Sous la direction de Cristina Acidini-Luchinat.
Traduit de l'italien par Françoise Liffran.
Gallimard/Electa, 390 p., 230 ill., 580 F jusqu'au 31 décembre, 680 F ensuite.
CARPACCIO
de Vittorio Sgarbi.
Traduit de l'italien par Claude Bonnafont et Françoise Brun.
Editions Liana Levi, 270 p., 200 ill., 450 F.
PONTORMO
de Philippe Costamagna.
Gallimard/Electa, 352 p., 380 ill., 560 F jusqu'au 31 décembre, 660 F ensuite.


Pontormo, La visitation, *1528-1529*

Puisqu'il est entendu que la plupart des éditeurs français ne connaissent d'art qu'italien ; puisqu'il est entendu, pour eux, que jamais il n'y eut de peintres le long de l'Escaut et de la Meuse, du Rhin et du Danube ; puisque année après année ils donnent la preuve de leur monomanie, autant admettre qu'il en sera ainsi *in saecula saeculorum* et qu'ils ne sauraient s'amender. Autant cesser de protester et d'espérer un renouvellement si évidemment impossible. Réjouissons-nous plutôt que, par exception, par miracle, l'impressionnisme – autre pourvoyeur ordinaire de livres d'étrennes – n'ait, cette fois rien suscité, ni vie de Monet ni album sur les plantes vertes.

L'Italie, donc, comme d'habitude, apporte cet hiver son lot de publications. Elles se répartissent en deux genres, monographie consacrée à un artiste et monographie consacrée à une œuvre. La synthèse n'est guère à la mode. Sans doute exige-t-elle des qualités trop variées et une ambition trop haute. Tout à l'inverse, le détail prolifère, le dossier scientifique – selon l'expression convenue – gonfle démesurément. Il se leste d'annexes documentaires, de croquis, de graphiques et de radiographies. Dans ce genre, les deux tomes dédiés à la voûte de la chapelle Sixtine confinent au sublime et à l'absurde.

Le premier ne contient que des photographies de la fresque, des photographies admirablement précises, nettes, lumineuses et flanquées de ce qu'il faut de schémas et systèmes de repérages afin que le lecteur ne puisse se perdre et sache à tout instant quel canton de la peinture il considère, grossi et éclairé comme il ne le verra jamais au Vatican et comme Michel-Ange ignorait qu'on les verrait. Mais faut-il écrire encore « lecteur » ? Spectateur vaudrait mieux. Dans ce tome, il n'y a rien à lire, hors une préface anodine et solennelle. Dans le second, à l'inverse, le texte abonde. Mais quel texte ? « *Le 16 juin 1980 à 10 heures a eu lieu le premier essai de nettoyage sur les fresques de Michel-Ange, précisément sur une portion de deux centimètres carrés du manteau d'Eléazar, en usant uniquement de papier ouaté humide.* » Et encore, dans un style plus elliptique : « *Préfixation au pinceau avec le Paraloid B 72 à 3 % dans le diluant nitraté de certaines couleurs délicates, peintes à fresque (...)* » Voilà de l'histoire de l'art scientifique et vouée à l'essentiel.

Débitées en carrés

Que, dans cet ouvrage, on ne trouve pas une page qui traite de Michel-Ange, du programme iconographique, du sens ou des sens des figures, de leurs sources, du dessin et du chromatisme, qui s'en étonnerait ? Ces commentaires, ces considérations esthétiques et intellectuelles ne serviraient à rien quand la chimie se substitue à la réflexion. La Sixtine ? Des « *efflorescences salines pulvérulentes* », des enduits, des colles et des lacunes – énormément de lacunes à en croire les restaurateurs. Et encore ? Rien d'autre. L'œuvre d'art se réduit à une reproduction en quadrichromie arbitrairement découpée et une équation chimique ; à un effet spectaculaire et un fantôme. Depuis le siècle dernier, ses héliogravures noirâtres et ses chapitres de gloses intelligentes, le progrès accompli est admirable.

La Chapelle des Mages obéit au même principe directeur, dans un format plus modeste et sur un cycle de moindre importance. Les fresques de Gozzoli au palais Medici-Riccardi ont été clichées et débitées en carrés. Elles ne bénéficient pas du système cartographique subtil employé pour la Sixtine, mais d'un fond noir très chic. De temps à autre, entre les cahiers d'images, une demi-page de texte est intercalée, description redondante. Quelques feuillets de présentation au début, quelques feuillets de documents à la fin et l'inévitable dossier de restauration complètent – si l'on peut dire – l'album. Le Paraloid B 72 était cette fois dilué à 2 %. On apprend aussi qu'« *au-delà de leur pouvoir captant sur de nombreux anions, les résines anioniques ont également au contact de l'eau des caractéristiques nettement alcalines et des propriétés tout à fait intéressantes (...).* » Cette nouvelle rassure.

L'honnête Benozzo Gozzoli là-dedans ? La signification des fresques, des physionomies, des décors ? « *Je renonce à déchiffrer et à résoudre les entrelacements de symboles et de métaphores trop complexes, qui pourront être étudiés avec les instruments de l'histoire littéraire et religieuse* », annonce benoîtement l'auteur. Pourquoi se donner ce mal en effet ? La littérature et la théologie n'intéressent plus personne.

Par comparaison, une biographie ne peut paraître que captivante, quand même elle se confine dans la description et l'érudition autant que le *Carpaccio* de Vittorio Sgarbi. Discutant les attributions, citant beaucoup ses prédécesseurs, il alterne truismes peu nécessaires – « *Toute œuvre créatrice nous offre une possibilité nouvelle de comprendre l'existence* » – et analyses minutieuses. Les secondes sont par chance plus abondantes et servies par la qualité de l'illustration. Elles suggèrent comparaisons et rapprochements avec l'art contemporain de Carpaccio.

Ce dernier apparaît comme un anachronisme, fidèle aux structures géométriques reçues de Piero della Francesca et à la raideur théâtrale de Mantegna, alors que Giorgione et Titien, après le passage de Sebastiano del Piombo à Venise et l'affirmation de Palma le Vieux, s'avancent dans une direction trop neuve pour lui. Cette « *manière moderne* » ne lui convient pas, trop opposée à ses constructions chiffrées et à ses dispositifs allégoriques complexes. Elle ne lui convient pas, mais elle a déterminé son évolution. Par esprit de contradiction, par entêtement furieux, il glisse vers des œuvres de plus en plus peuplées de figures de plus en plus étranges, il multiplie accessoires symboliques et paysages invraisemblables. Il exécute à la fin de sa vie *le Martyre des dix mille chrétiens* et *la Déploration du Christ* en outrant ses procédés et il atteint ainsi à la grandeur par la bizarrerie.

Penser la peinture

Autre extravagant, autre peintre à l'écart, Pontormo a été récemment ressuscité après des siècles de négligence et sacré grand maître par les idolâtres du maniérisme. Un livre de plus, après tant d'autres, laissait craindre le pire, l'exaltation lyrique, l'apologie éloquente. Ce n'est rien de tout cela : une biographie analytique dense suivie d'un catalogue de l'œuvre peint auquel ne manque aucune précaution, aucune discussion, aucun doute. Philippe Costamagna a procédé à l'inverse de ses prédécesseurs français qui s'étaient pris de passion pour les humeurs du peintre, son caractère colérique, sa misanthropie, ses mœurs. Lisant et relisant son *Journal*, ils avaient suscité un Pontormo tourmenté et névrotique, proie livrée aux psychanalyses express.

De cela, Costamagna ne dit mot. Il préfère étudier l'influence dürerienne, les relations de Pontormo avec les cercles florentins et ce qu'il croit distinguer de ses convictions religieuses et politiques. Puis il applique ses hypothèses aux toiles et tente des décryptages inattendus. Ainsi de la *Visitation* de Carmignano, quatre femmes drapées de vert et de rose dans un cadre très sombre de murs et de façades. Les plis des tissus, l'harmonie chromatique obtenue grâce à des rimes colorées savamment réparties, la déformation des corps, tout cela qui relève du maniérisme à son plus haut degré de maîtrise retient moins l'auteur que les circonstances de l'exécution, en 1528, au plus fort de la crise qui suit le sac de Rome et le départ forcé des Médicis hors de Florence. Faut-il en conclure que « *Pontormo désire donner un sens politique à son évocation : l'Eglise romaine traditionnelle embrassant la future Eglise catholique* » ? Interprétation ou surinterprétation ?

Il est permis de demeurer sceptique – mais non point de douter de la qualité d'un travail qui, par sa rigueur, la volonté de penser la peinture, la qualité du savoir et du raisonnement, renouvelle le sujet qu'il a eu l'audace de se donner. A ce plaisir de la lecture – de la vraie lecture, avec ce qu'elle exige d'attention et de difficulté –, s'ajoute la splendeur de quelques toiles et de la plupart des dessins. Les plus beaux du siècle en Italie, avec ceux de Tintoret ? Il se pourrait.

Ph. D.

Affaire de goût

Une somptueuse réhabilitation des arts décoratifs

L'ART DÉCORATIF EN EUROPE
Du néoclacissisme à l'art déco, 1760-1930
Sous la direction d'Alain Gruber,
496 p., 850 ill. en noir et en couleurs,
Citadelles et Mazenod,
1 200 F jusqu'au 31 janvier 1995, ensuite 1 300 F.

Ce volume clôt la série de trois ouvrages réalisés – somptueusement, d'où le prix élevé de chacun de ces albums –, sous la direction d'Alain Gruber, sur l'art décoratif en Europe. Après la Renaissance et le maniérisme, puis le classique et le baroque, voici l'époque moderne, qui commence à la fin du règne de Louis XV et s'étend jusqu'à l'arrivée au pouvoir des nazis et le démantèlement du Bauhaus, époque où, au travers de l'emploi des matériaux nouveaux (tissus synthétiques, acier tubulaire, matières plastiques), triomphent les géométries sévères.

C'est en fait une lecture nouvelle des arts décoratifs que propose cette série. Au trop arbitraire cloisonnement chronologique, qui prend comme point de référence les règnes successifs, les auteurs entendent substituer une analyse qui voudrait, selon Alain Gruber, « *mettre en évidence l'alternance des goûts, leur supranationalité ainsi que l'évolution sur plusieurs siècles de constantes ornementales* ». Plus fondamentalement, ce vaste projet ambitionne de donner aux arts décoratifs un statut qui ne serait plus marginal et mineur. Les styles ornementaux s'appliquent aussi bien à l'architecture, à la sculpture ou à la peinture qu'à la joaillerie, la faïence, la passementerie ou encore à l'art de la reliure et du jardin.

Du néoclassicisme qui s'est déployé avant la Révolution au luxe débridé des débuts de notre siècle, contredit par le fonctionnalisme de l'entre-deux-guerres, en passant par l'exotisme asiatique ou par les fantaisies du néogothique – ce rêve médiéval des hommes raisonnables et industrieux du milieu du XIXe siècle –, c'est une véritable fresque de l'inventivité et du goût durant cette période où le monde, ou du moins l'Europe, a basculé dans la modernité que montre ce volume. Au-delà de l'art de vivre dont ces styles demeurent les témoins, c'est au travail et au génie d'une multitude d'artistes et d'artisans anonymes qu'hommage est ainsi rendu. Et, de toute évidence, il est mérité.

P. K.

★ Signalons également la réédition, à un prix abordable de l'*Histoire de la décoration d'intérieur* de Mario Praz, avec des illustrations (Thames and Hudson, 390 p., 195 F.)

Les imagiers des steppes

Sept siècles avant notre ère, émerge, au nord du Caucase et de la mer Noire, un art animalier sans précédent : celui des Scythes, peuple nomade, qui privilégie la représentation de l'espace plutôt que celle du temps

LES SCYTHES ET LES NOMADES DES STEPPES
de Véronique Schiltz. Gallimard, coll. « L'Univers des formes », 480 p., 407 ill., 580 F jusqu'au 31 décembre, 680 F ensuite.

Avec son volume sur *les Scythes et les Nomades des steppes*, Véronique Schiltz ne se contente pas d'ajouter à « L'Univers des formes » un somptueux chapitre d'histoire de l'art, elle propose au lecteur une interprétation résolument neuve de l'art des steppes qui s'appuie sur une connaissance intime des sources tant archéologiques que littéraires, une expérience concrète des musées et des collections, et une sympathie évidente pour une science russe longtemps méconnue en Occident. Dans sa présentation, le livre est conforme à l'esprit de la collection : admirables photos, mise en page précise qui fait heureusement coïncider le texte avec l'illustration, cartes bien utiles lorsqu'il s'agit de lieux aussi mal connus du lecteur occidental.

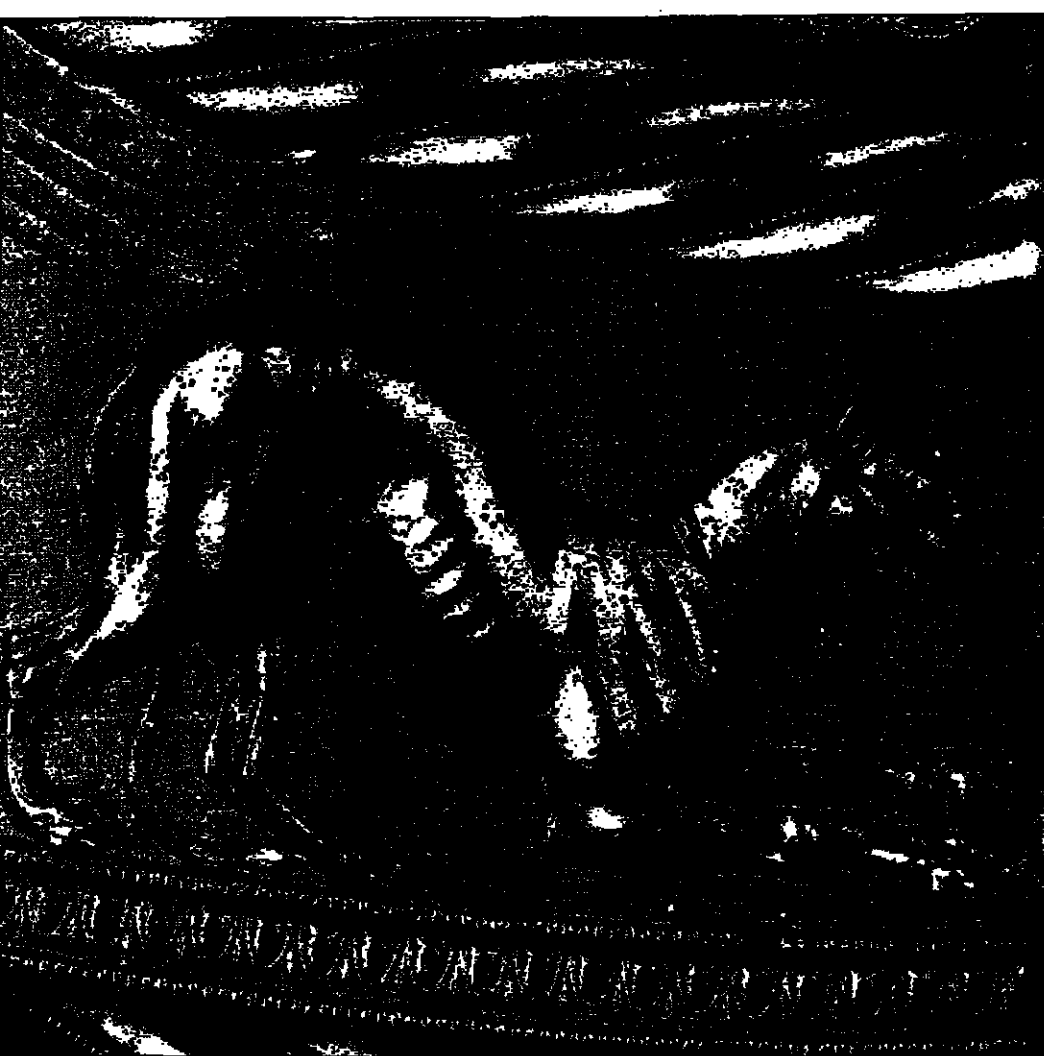
D'emblée, Véronique Schiltz s'attache à nous faire partager l'étrangeté radicale des Scythes et, cheminant sur le long parcours des nomades, elle retrouve ce parfum de mystère qui, depuis Hérodote, fascine les sédentaires quand ils s'interrogent sur les gens du voyage. Par bonheur, les Scythes ont laissé des traces – fugaces, certes – dans l'immensité des aires qu'ils ont parcourues, et celles-ci nous révèlent, si nous acceptons de nous départir d'un ethnocentrisme classique, un vaste continent de formes et d'expériences.

L'originalité du livre vient d'abord du souci de définir et d'expliquer les catégories de l'art animalier. Le répertoire est d'abord une sélection qui privilégie l'animal contre l'homme, le sauvage contre le domestique, certaines espèces contre d'autres : cervidés, félins et rapaces constituent les groupes dominants. Carnivores et rapaces font leur office, de toutes leurs dents, griffes sorties et becs agressifs, ils dévorent leur proie avec l'entêtement de ceux qui accomplissent un devoir fixé une fois pour toutes. Le félin scythe, prédateur porteur de mort, mais aussi pourvoyeur de la vie, est l'animal clef du passage entre deux mondes. Quant au griffon, cher aux Grecs, il est le *« félin-rapace à l'état pur »*.

Entre chasseur et proie, le spectateur a parfois du mal à distinguer, tant est forte la chaîne qui les lie. Le tout l'emporte sur la partie, le sens sur l'action. L'art des steppes *« fonctionne comme un ensemble de signes, un agencement d'éléments faits pour être reproduits en dehors de toute référence à l'observation directe »*. Cela ne signifie en rien la négligence du détail, le refus de la précision, mais la volonté d'imposer des schémas où l'animalité est *« reconstruite »* pour donner à l'œil un meilleur parti de l'expérience animale que ne l'autoriserait le réalisme : *« Par son truchement, les gens des steppes expriment, dans toute sa complexité, l'ordre de l'Univers. »* Dans l'entrelacs des affrontements, lorsqu'ils tressent ensemble becs, yeux et dents, ils construisent un monde animalier singulier.

Mouvement perpétuel

En s'interrogeant sur cette relation entre l'art et l'errance, Véronique Schiltz livre la partie la plus neuve de son entreprise. Aux yeux d'un observateur occidental, l'art scythe est un *« regard désemparé »*, une vision où l'œil perd ses repères de haut et de bas, de sujet et d'objet, de tout et de partie ; car l'objet est à la fois visible de partout et de nulle part. En abolissant la fixité de l'œil qui observe, en négligeant d'inscrire les multiples images qui décorent armes, vases et objets de toutes sortes dans un cadre défini, les imagiers des steppes assignent d'autres fonctions à l'image que celles des sédentaires, et tout particulièrement des Grecs. *« Inversions, tournoiements, balancements, virevoltes »*, l'art des steppes fonctionne sur le mode du mouvement perpétuel, sans point de départ ou d'arrivée. Il est tentant de voir dans ce parti esthétique une volonté de figuration et de mise en scène de l'espace : *« Ce que vise à s'approprier l'art classique des sédentaires c'est le temps. Or c'est l'espace que vise l'art des nomades. »* L'ornementation serait alors en concordance avec une société qui privilégie la mobilité et la répétabilité aux dépens de la fixité et de la durabilité.


D.R.
Panthère attaquant. Détail d'un pectoral, IVe siècle.

Entre le début du VIIe siècle et le milieu du VIe siècle avant Jésus-Christ, émerge donc sans préavis, au nord du Caucase, dans le Kouban, dans les steppes du nord de la mer Noire, cet art animalier inconnu des périodes précédentes. Certes, cette mise en place va de pair avec des influences iraniennes et assyro-babyloniennes. La variété et les savoir-faire orientaux ont influencé les nomades mais ils n'ont pas dominé la constitution singulière de leur univers artistique. Au même moment, les Scythes, confrontés au rayonnement de l'art grec, « filtrent » une partie du formulaire mythologique classique. A partir du VIe siècle, les rencontres entre Grecs et Scythes sur les bords de la mer Noire ne sont pas épisodiques. Le territoire dit du Bosphore cimmérien devient un Etat au Ve siècle sous le contrôle de Panticapée, Hérodote séjourne à Olbia, Périclès commande une escadre dans le Bosphore.

Dès lors, le pays des Scythes a une place de choix dans l'imaginaire et la réalité des Athéniens, alors que les nomades ne restent pas insensibles aux bronzes grecs, aux armes, aux vases – influence qui s'affirme en particulier dans l'apparition de la figure humaine. Les imagiers scythes n'hésitent pas à puiser dans le répertoire grec pour construire une iconographie qui, dans sa thématique, est grecque mais dans sa symbolique renvoie à des traditions locales.

Historienne et archéologue

Véronique Schiltz excelle à accompagner le lecteur dans l'univers polysémique de ces images qui empruntent à plusieurs mythologies et qui suggèrent des lectures contradictoires. Elle ne s'en tient pas cependant à l'histoire en quelque sorte interne du monde scythe, mais s'aventure encore vers la Sibérie et l'Asie centrale, jusqu'aux Sauromates et aux Sarmates, aux limites les plus extrêmes, géographiques et chronologiques, des nomades qu'elle a su saisir dans la variété de leurs parcours et de leurs inventions. L'historienne de l'art sait rencontrer l'histoire : la seconde partie du livre est un tableau archéologique et ethnographique de la vie matérielle des nomades qui a le mérite de s'appuyer sur les plus récentes découvertes des archéologues de l'ex-URSS.

Elle accomplit de la sorte un double travail d'historienne de l'art et d'archéologue, alliant la précision du philologue à des élans proches de Leroi-Gourhan et de Baltrusaïtis. C'est pourquoi son livre est une formidable invitation à la réflexion. Les historiens de l'art antique ne nous convient pas toujours à pareil exercice.

Alain Schnapp

Le Sahara et ses découvreurs

Comment le pays des « hommes bleus » devint, pour le pire et le meilleur, la terre d'élection des mystiques et des militaires français

GRANDS SAHARIEN A la découverte du « désert des déserts »
de Philippe Decraëne et François Zuccarelli. Denoël coll. « L'aventure coloniale de la France-Destins croisés », Denoël, 270 p. Avec 38 ill. 195 F.

Voici enfin un livre carré et fluide sur les explorateurs européens du Sahara, qui vient à point nommé au moment où un regain de mode, conjugué à des événements sanglants aux confins algéro-nigéro-maliens, remet la contrée des Touaregs, les « hommes bleus », au premier plan et suscite des besoins d'éclairage historique.

Les auteurs, François Zucarelli, ancien haut fonctionnaire français sur le continent noir, et Philippe Decraëne, qui fut longtemps responsable de la rubrique Afrique au *Monde*, avant d'aller diriger le Centre de hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes de Paris (CHEAM), ont travaillé sous la direction de Bernard Lauzanne dont la collection « L'aventure coloniale de la France », s'est, en peu d'années, taillé une place enviable dans cette spécialité éditoriale où la demande du lectorat ne cesse de s'accroître.

Après nous avoir introduit chez les Touaregs, Berbères blancs ou noirs, vecteurs de l'islam et fondateurs d'empires arabophones dans le Tell – le littoral nord-africain – ou en Ibérie, les auteurs nous font pénétrer dans le petit monde complexe des capitaines plus ou moins religieux ou des mystiques plus ou moins militaires qui firent souffler, durant près de cent ans, un vent épique sur le plus vaste désert de la planète ; le plus vaste et le plus vide mais néanmoins le plus peuplé de personnages « légendarisés », tels René Caillié, découvreur de Tombouctou dès 1828, ou le beaucoup moins connu Léopold Panet, Franco-Sénégalais, premier explorateur solitaire de la Mauritanie, ou encore l'aménokal Moussa dans ses voiles mousseux, sans omettre Jacques Ier Lebaudy, roi du sucre qui voulut être empereur des sables...

Les affiches et gravures d'époque, de l'armée ou du cinéma, reproduites dans l'ouvrage, illustrent toute la force du mythe saharien jadis. Un mythe aujourd'hui largement dissipé dont il reste, outre le pétrole algérien, une jolie série d'écrits lyriques, rudes ou pathétiques de soldats-missionnaires ou de simples aventuriers au cœur généralement « pur » même s'ils furent parfois l'instrument plus ou moins conscient d'entreprises politiques contestables (si on avait créé un Etat saharien au lieu de diviser le désert entre quatre ou cinq pays, les Touaregs seraient-ils pourchassés comme ils le sont maintenant ?).

Le dernier « Grand Saharien » est peut-être Théodore Monod (né en 1902) avec ses méharées botanico-géologiques qui appartiennent de plein droit à l'histoire d'Afrique. Avoir vu le Sahara vierge et assister aux ravages écologiques et psychologiques du Paris-Dakar... Cependant, les sportifs à quatre grosses roues franchissant furieusement les dunes sont bien, peu ou prou, les héritiers, même dévoyés, de Charles de Foucauld, l'ermite du Hoggar, ou de Parfait Monteil (1855-1925), officier qui relia à pied Saint-Louis-du-Sénégal au lac Tchad sans tirer un seul coup de feu. Et surtout sans abîmer les paysages... La colonisation – ou le colonialisme comme on voudra – précurseur de l'écologie... C'est ce que Zucarelli et Decraëne nous enseignent à travers les portraits à la fois personnels et politiques d'une trentaine de figures marquées par le Sahara et qui l'ont marqué.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

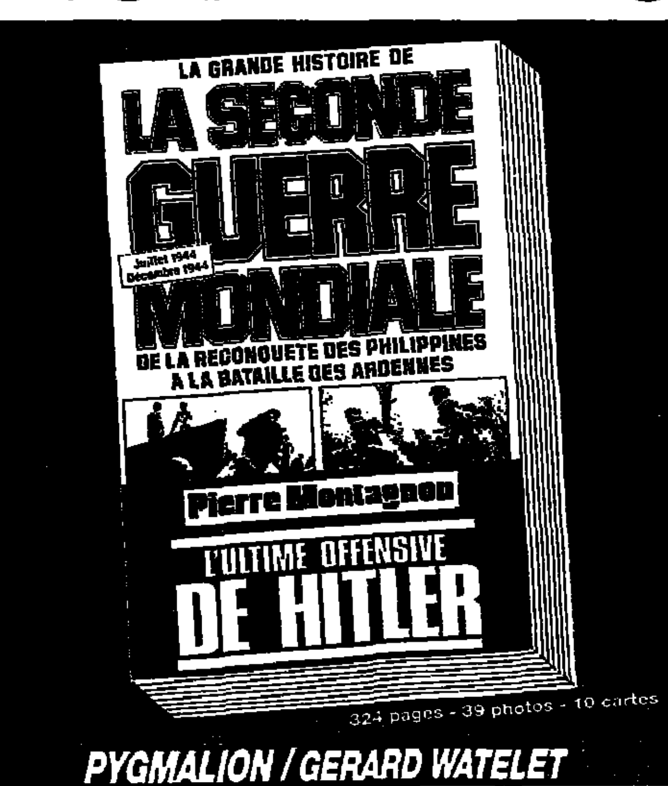
Alchimie indienne

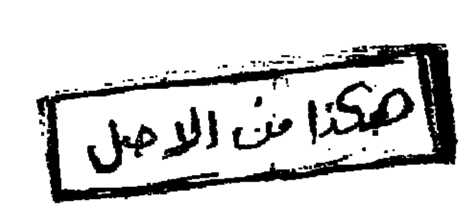
L'AIGLE ET LA SIBYLLE, fresques indiennes du Mexique,
de Serge Gruzinski et Gilles Mermet, Imprimerie nationale, 224 p., 145 ill., 550 F.

La conquête du Mexique par les Espagnols – le 13 août 1521 Mexico-Tenochtitlan, ville de plus de trois cent mille âmes, tombait aux mains d'Hernan Cortés et de ses *conquistadores* – en même temps qu'elle détruisait l'essentiel de la culture indienne constitua *« une entreprise colossale qui mobilisa plusieurs générations d'Indiens et d'Européens en épousant les formes les plus inattendues »*. Cette *« entreprise »* est sans doute, pour le néophyte, la chose la plus difficile à concevoir. Car il faut penser ensemble destruction, négation d'une culture et surgissement d'une autre, dans laquelle subsistent, métamorphosés, des éléments de ce qui est détruit.

Le magnifique ouvrage de Serge Gruzinski (pour le texte) et de Gilles Mermet (pour les photographies) donne à voir et à comprendre ce paradoxe. Il montre comment les sujets d'une grande civilisation conquise intègrent la culture, l'art et la religion des conquérants. Il explique cette étrange alchimie – dont l'or se nomme la Thébaïde d'Actopan, l'Apocalypse de Tecamachalco, les Sibylles de Puebla ou les Centaures d'Ixmiquilpan – qui a permis à des artistes indiens non pas d'inventer un art nouveau, mais de redécouvrir la forme, le contenu et les techniques des images de l'Occident chrétien. De cette fabuleuse aventure, Serge Gruzinski, fournit à la fois les clefs et l'admirable témoignage.

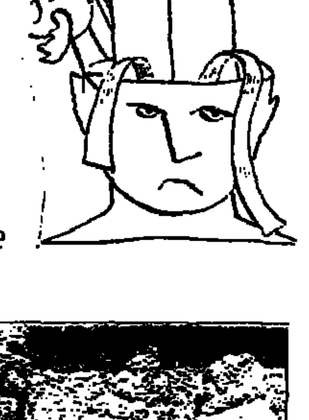
P. K.





هكذا من الاصل

ETRENNES/CIVILISATIONS



L'Asie perdue

L'ART DE L'ASIE DU SUD-EST
de M. Girard-Geslan, M. J. Klokke, A. Le Bonheur, D. M. Stadtner, V. Zaleski, Th. Zéphir. Citadelles & Mazenod, 636 p., 841 ill., 1 130 F.

Pagan et Borobudur, Mandalay et Ayuthayâ, Angkor et Prambanan, Chiang-Mai et le plateau de Dieng, Huê et Bedulu, Sukhothaï et Vientiane : il suffit de ces noms pour espérer d'interminables voyages, de temple en temple, de sanctuaire en sanctuaire, parmi les jungles et les *montagnes noyées de brume*. Il suffit aussi de ces noms pour s'attrister. De ces lieux essentiels de l'art, combien, longtemps inaccessibles, ont souffert des guerres et des tyrannies, combien ont été abîmés, mutilés et pillés par des soldats qui ne ressemblaient même pas aux trafiquants douteux de *la Voie royale* ? Hors quelques sites de Thaïlande, de Java et de Bali, *les autres, tous les* autres, ceux de Birmanie et ceux du Laos, les Vietnamiens et les Cambodgiens exigent des campagnes de restauration difficiles et ruineuses.

Que faut-il préserver ? Rien moins que le patrimoine de l'Asie du Sud-Est, que l'on appelait jadis Indochine et Insulinde, de deux termes qui rappelaient justement l'équivoque de cette région *immense, à mi-chemin* de l'Inde et de la Chine, prise entre leurs empires envahis*sants, leurs civilisations écra*santes, leurs religions, leurs modèles artistiques et architecturaux.

Qui l'emporta ? Aucun des deux protagonistes, mais l'autochtone, le constructeur birman du temple de Sulamani, qui tira partie de la légèreté de la brique pour inventer *des formes dentelées ; et le* sculpteur javanais des dômes, des escaliers, des frises et des colonettes de Prambanan, qui se servit de lave noire pour donner libre cours à sa fantaisie ; et l'artiste khmer qui tailla et polit le grès jusqu'à obtenir bouddhas et rois mélancoliques aux volumes souples et parfaitement proportionnés. De l'un à l'autre, peu de points communs, si ce n'est les *motifs issus de l'hindouisme* et du bouddhisme.

C'est là ce qui se révèle d'abord dans le volume qui réunit l'histoire de ces arts géographiquement proches : la diversité, la singularité des évolutions. La sculpture khmère se développe selon ses lois et ses penchants propres, que n'expliquent pas assez les souvenirs indiens. Elle cultive les lignes serpentines, la stylisation par la courbe et la sphère, le drapé souple et fluide. A en juger par le peu que l'on en connaît, la *sculpture contemporaine du* Vietnam préfère, à l'inverse, une monumentalité plus statique et, si l'on peut dire, plus roide. Pourquoi cela ? Pourquoi les maîtres de Borobudur allèrent-ils dans une direction différente encore, celle d'un dessin des corps plus ramassé et simplifié à la fois ? *Pourquoi les architectes* semblent-ils avoir joué à s'affronter d'une nation à l'autre, d'un royaume à l'autre, rivalisant dans tous les genres, du colossal à l'élégant ?

Admirables inconnus

A ces questions, les auteurs tentent de répondre, suggérant influences et résistances, passages et blocages au fil des époques. Leurs développements sont inégalement convaincants, à proportion du niveau des connaissances actuelles. Or il est clair que si le *Cambodge a été attentivement* étudié par l'Ecole française d'Extrême-Orient depuis un siècle et l'Indonésie examinée avec non moins de zèle par les savants néerlandais, la Thaïlande et le Vietnam ont été jusqu'à présent moins bien traités. De là des déséquilibres et l'alternance de chapitres magnifiquement détaillés et précis et d'autres qui ne peuvent faire mieux que résu*mer un savoir encore* lacunaire et suggérer des hypothèses, faute de pouvoir les vérifier par la fouille et l'enquête sur le terrain.

Il n'empêche : ce volume, à l'instar de la plupart de ceux de la même série, est une somme d'érudition admirablement illustrée par la photo*graphie et le plan et claire*ment exposée. Elle initie, elle précise, elle inventorie, elle organise faits et dates, elle met un peu d'ordre dans le foisonnement déconcertant des styles. Surtout, elle rend sobrement hommage aux artistes, à ces inconnus admirables dont aucune chronique *n'a conservé le nom*. Pour celui qui, dans le premier tiers du IX[e] siècle, au Cambodge, acheva l'effigie d'un grand Vishnou entre sourire et méditation et celui qui, huit cents ans plus tard, déposa dans le temple de Ninh-Phuc un bouddha émacié de bois laqué d'une admirable gra*vité, pour ces sculpteurs* égaux du tailleur de pierre de Moissac, de Donatello et de Rodin, ce n'est que justice.

Ph. D.

Un mandala de pierre

Au centre de l'île de Java, s'élève le Borobudur. Comme un gigantesque signe de pierre dont l'architecture même initie le visiteur à la sagesse bouddhique

BOROBUDUR
de Jean-Louis Nou et Louis Frédric. Ed. de l'Imprimerie nationale, 344 p., 150 photos couleur, nombreux documents et cartes, 690 F.

Les monuments bouddhiques les plus imposants, à Sanchi, Ajanta, Kandy ou Sukotaï, ravivent sans cesse la même interrogation : pourquoi la doctrine qui met l'impermanence au cœur de son enseignement a-t-elle suscité des édifices aussi grandioses et bâtis pour défier les temps ? L'ensemble du Borobudur, érigé au centre de l'île de Java au VIII[e] siècle, échappe moins qu'aucun autre site au vertige d'une telle question. Par son ampleur, par sa magnificence, par sa masse, il apparaît sans égal. Comme un gigantesque signe, *qui ordonnerait des tonnes et des* tonnes de pierres sculptées pour la seule célébration du vide et de la Claire Lumière.

D.R.

Un bas-relief de Borobudur : musiciens assis

Sans doute y eut-il, pour l'initiateur de ce chantier votif démesuré (un roi de la dynastie des Shailendra, très vraisemblablement), la volonté d'affirmer sa puissance et, faiblesse tout humaine, d'immortaliser son passage sur terre. Pourtant, le nom du monarque s'est perdu, son œuvre a connu plus de huit siècles d'abandon et d'oubli. *C'est Sir Stanfort Raffles qui*, en 1814, fut à l'origine de la redécouverte, de la sauvegarde, puis *de la restauration des lieux* – entreprise titanesque que l'UNESCO devait mener à bien et achever en 1983.

Avec la publication du livre somptueux de Jean-Louis Nou et *Louis Frédéric, l'univers* du Borobudur se trouve soudain doté d'un inestimable viatique. Tout *est ici restitué*, exploré, explicité. Le sens s'ajoute à la beauté. Le cheminement découvre la forme, l'aimantation, l'efficacité des symboles.

Car, loin d'être une construction à la gloire d'un dieu, le monument assure à la fois une fonction pédagogique et initiatique. Les bas-reliefs transmettent le message des textes bouddhiques, des plus narratifs aux plus ésotériques. Quant à l'architecture générale, elle impose un parcours d'abord labyrinthique, avant d'effacer graduellement les entraves en favorisant l'ascension, l'élévation. Autant que l'esprit, le corps est mis à l'épreuve. L'expérience spirituelle exige un engagement physique. D'où le gigantisme requis des structures qui allongent et multiplient les circumambulations, qui placent le visiteur, le pèlerin ou l'ascète au sein même du dispositif de l'Eveil.

Louis Frédéric décrit parfaitement l'immense mandala de pierre : *« Conçu sur un plan carré dans lequel s'inscrit un cercle, le Borobudur symbolise à la fois la terre et le ciel. Ses étages successifs suggèrent la lente ascension vers l'Eveil spirituel, tout d'abord semée de difficultés (multiples détours des galeries carrées), puis dégagée des préoccupations mondaines (terrasses arrondies) pour enfin accéder au centre de l'univers, lequel, en définitive, n'est que le point de convergence de l'individu avec la Réalité cosmique, représentée par le stûpa central. »*

Habitué des lieux de mémoire du bouddhisme, Jean-Louis Nou a photographié le Borobudur dans toutes ses dimensions : des perspectives lointaines aux détails qui figurent un récit, une scène légendaire, et font chanter la pierre. Son approche allie la ferveur à la rigueur, ce qu'une mise en page lumineuse souligne encore en maîtrisant la profusion des documents, en multipliant les repères. Dans un souci d'exhaustivité, l'ouvrage présente en annexe l'intégrale des bas-reliefs légendés réalisée, entre 1920 et 1930, par Th. Van Erp et N. J. Krom. Le livre se donne ainsi – à bon droit – pour la somme des représentations et des connaissances attachées au Borobudur : un livre d'art certes, mais aussi un modèle de philosophie appliquée, un guide d'exploration spirituelle, voire un support de méditation.

A l'opposé des édifices voués à la célébration d'un culte particulier et sectaire, le Borobudur est de nature universelle. *« Il représente la Perfection, la Totalité, la Diversité et l'Unique. En ce sens*, précise Louis Frédéric, *le Borobudur peut être considéré comme un des monuments les plus importants du monde, non seulement sur le plan esthétique, mais sur celui de la pensée, car il symbolise l'esprit humain dans son unité comme dans sa diversité. Il est Chartres, il est le dôme du Roc, la Thèbes antique, Delphes, Héliopolis, tous les lieux où souffle l'Esprit. »* Entouré de volcans, il a la stature d'une montagne, mais d'une montagne qui rappelle, tout au long de l'ascension, que le sommet à conquérir est au dedans de celui qui marche en vue du stûpa de pierre.

André Velter



Le Japon de A à Z

La civilisation nippone en dictionnaire ? Bonne idée. Mais...

DICTIONNAIRE DE LA CIVILISATION JAPONAISE
sous la direction d'Augustin Berque, Hazan, 540 p., 530 ill., 550 F jusqu'au 31 décembre, 640 F ensuite.

Tout dictionnaire déçoit. On en attend l'infini, on y trouve quelques parcelles, parfois encore lumineuses, souvent déjà éteintes. En s'attaquant à la civilisation japonaise dans son ensemble, alors qu'ont paru de nombreux ouvrages spécialisés et une longue liste d'albums de vulgarisation de valeur et d'intérêt très inégaux, l'équipe d'Augustin Berque, formée essentiellement d'enseignants, combat les stéréotypes et l'ignorance.

Les instruments qu'elle se donne sont-ils bons ? Parfois trop pointus, ils risquent d'égarer le lecteur ou de le faire sourire devant une certaine cuistrerie. Parfois, au contraire, ils ratissent trop large. Le résumé, un peu rapide, des littératures où sont négligées des informations fondamentales sur des écrivains maintenant largement disponibles en français, déconcerte : les auteurs ne vont-ils donc jamais dans les librairies pour *vérifier du moins* la liste des ouvrages traduits et les titres français sous lesquels ils sont proposés aux lecteurs ? Les universitaires ont-ils à ce point l'habitude de leurs thèses qu'ils ne visent que leur public habituel, plus friand de paraphrase que de retour au texte ?

Une bonne bibliographie mise à jour manque à ce dictionnaire : celles qui suivent chaque article sont parfois de simples hommages appuyés à des collègues et ne seront d'aucune utilité à l'acheteur désireux d'élargir ses connaissances. Cela relève souvent de la désinformation systématique. Par ailleurs, il y règne une incontestable anarchie dans le choix des entrées : on trouvera des concepts extrêmement précis comme *« kikô-bungaku »* – littérature de voyage – ou *« otogi-zôshi »* – un genre de récits en prose –, au demeurant fort honnêtement traités, à côté de catégories très générales comme « Existence », « Japonais » (!) ou « Bois »... C'est à mi-chemin entre la *célèbre énumération* de Borgès, citée par Foucault au début des *Mots et les Choses* et la fantaisiste classification du dictionnaire de *Bouvard et Pécuchet*.

Une fois passé l'amusement ou l'agacement, il faut cependant lire attentivement les articles et constater la rigueur et la beauté stimulante de plusieurs analyses, si lacunaires puissent-elles être pour un œil sévère. Les articles consacrés aux jardins, aux sculptures, au théâtre (nô, bunraku et kabuki, ainsi que théâtre moderne), à la peinture, *au(x)* bouddhisme(s), à l'architecture seront à juste titre les plus lus, et avec le *plus* grand profit. Et le lecteur pourra se reporter à l'index, quand un terme ne fait pas l'objet d'une entrée spécifique. Quelques lacunes toutefois : une notion comme *aware* n'a pas été répertoriée, alors qu'elle est importante pour comprendre une forme de sensibilité littéraire et qu'elle est citée, sinon véritablement analysée, à propos de Motoori Norinaga, sous l'entrée *« kokugaku »* (« études nationales »).

Par manque de place, les illustrations sont souvent de petite taille malgré l'excellente qualité des reproductions et le soin avec lequel elles ont été choisies. Parfois, cependant, quelle austérité ! Plus de vingt pages privées d'illustrations pour le très riche article « confucianisme » ! On peut également regretter la faiblesse des représentations de villes modernes et, de manière générale, de paysages. Pourquoi pas de portraits de personnalités (artistes, écrivains, hommes politiques) ? Pourquoi aucun plan de villes ? Pourquoi un survol aussi allusif de l'écriture, alors que les étrangers sont impressionnés et souvent découragés par l'usage des idéogrammes ? Les tableaux des syllabaires et une sélection de caractères n'auraient pas alourdi inutilement l'iconographie. On a lieu de déplorer un manque général d'esthétisme et d'enthousiasme, tout en respectant le sérieux – certes peu alléchant – du style « Que sais-je ? ».

René de Ceccatty

ETRENNES/SELECTION

Jeunesse de La Fontaine

L'« année La Fontaine », en 1995, pour le tricentenaire de la disparition du fabuliste, s'annonce chargée : déjà ont paru un essai de Marc Blancpain, *La Fontaine avant La Fontaine* (éd. Nº 1), un *Au pays de La Fontaine* (Castermann), guide littéraire et iconographique de la Champagne *« fontainiste »*, par G. Compère, Y.-M. Lucot et G. Gréverand, et trois rééditions illustrées des *Fables* (deux chez Albin Michel, une chez Castermann), en attendant celle de Diane de Selliers, avec des reproductions d'Oudry.
La même éditrice vient de sortir, avec les lavis bistres *ad hoc* de Fragonard, coquinement brossés vers 1770, les fameux *Contes* non moins coquins, qui, avant les *Fables*, firent la réputation de La Fontaine, mauvaise au regard des cagots et envieux de son temps, au point que l'ancien *« maître triennal des Eaux et forêts »* de Château-Thierry, qui avait déjà à se faire pardonner d'avoir reçu une pension de Fouquet, devait renier ses *Contes* de peur d'être exclu de l'Académie française, voire du Paradis...
Heureusement pour nous, on ne brûla point jusqu'au dernier lesdits *Contes* qui sont la quintessence de cette civilisation de la galanterie si typiquement française, civilisation ayant atteint sa perfection sous Louis XIV et Louis XV avec La Fontaine et Bussy-Rabutin, sous la Régence avec Boucher. On peut, tel Boileau, reprocher aux *Contes et nouvelles* d'avoir rendu *« le vice aimable »*, on ne peut, comme le même, en trouver les vers *« infâmes »*. Car, ainsi que le dit La Fontaine : *« Qui pense finement et s'exprime avec grâce fait tout passer. »* De « la Courtisane amoureuse » au peintre jaloux qui peignit un âne sur le nombril de sa femme, La Fontaine fait encore souffler, trois cents ans après nous avoir quittés, un vent frais d'érotisme spirituel et jeune, à trois cent mille lieues de la pornographie mastoc et ennuyeuse de notre fin de siècle.

J.-P. P.-H.

▶ **Contes et nouvelles en vers**, *de Jean de La Fontaine, illustrés par Fragonard et présentés par José-Luis de Los Llanos, éd. Diane de Selliers, 352 p., 80 ill. couleur, 50 en noir et blanc, 780 F jusqu'au 31 décembre, 950 F ensuite.*

Erro et Augé

C'est la rencontre la moins attendue : d'un côté Erro, peintre surabondant, sarcastique, blasphématoire ; de l'autre Marc Augé, anthropologue et président de l'EHESS. Ils s'entendent à vrai dire fort bien, accomplissant tous deux le même travail de spectrographie de la société contemporaine. *« Le peintre,* écrit Marc Augé, *prend à son compte les excès de tout genre offerts à son regard par l'histoire qu'il a vécue et continue à vivre : il en fait sa matière, les recompose, les rapproche, les synthétise (...). »*

Le livre – très richement illustré – prend donc la forme d'un monstrueux catalogue des horreurs d'aujourd'hui, crimes, mensonges, lâchetés, injustices, mythologies idiotes et escroqueries en tous genres, rassemblées en collages et tableaux. Le résultat est impressionnant et légèrement terrifiant. – Ph. D.

▶ **Erro peintre mythique**, *de Marc Augé, Le Lit du Vent, 300 p., 256 ill., 690 F.*

Le peintre et l'historienne

Il a fallu cinquante ans pour que ce livre existe. En 1944, Ortega y Gasset demanda à l'historienne d'art Maria Luisa Caturla une monographie sur Zurbaran. Elle commença ses recherches, s'aperçut que l'on connaissait mal l'artiste et son œuvre et entreprit de dépouiller archives et documents. A sa mort, en 1984, elle n'avait pas achevé son livre mais fait considérablement progresser l'étude de son héros, reconstituant des épisodes de sa vie et lui restituant des œuvres.
L'ouvrage qui paraît enfin rassemble des chapitres de la main de l'historienne, ses principaux articles et des annexes innombrables – actes tirés des archives, comptes et correspondances. Il s'agit là d'un monument d'érudition follement détaillé. Sa présentation serait cependant moins sévère et son emploi plus aisé s'il y était fait un usage moins parcimonieux des planches en couleur. – Ph. D.

▶ **Francisco de Zurbaran**, *de Maria Luisa Caturla, traduction, adaptation et appareil critique d'Odile Delenda, Wildenstein Institute, Bibliothèque des Arts, 370 p., 720 F.*

La chair selon Saura

« Vision panoramique où le pèlerinage mental et la mascarade moderne se fossilisent en un instant de bonheur, et qui se prolonge, d'une œuvre à l'autre, jusqu'à l'épuisement » : Antonio Saura semble ici décrire sa propre peinture, âpre et cruelle, *« tension envahissante de la chair qui se découpe dans la nuit obscure »*. La monographie que présente Gérard de Cortanze ainsi que les notes de l'artiste espagnol qu'il traduit par ailleurs (*Mémoires du temps*, La Différence, 174 p., 138 F) donnent toute la mesure du travail de Saura, dans la diversité de ses techniques et de sa thématique. – P. K.

▶ **Antonio Saura**, *de Gérard de Cortanze (et autres auteurs), La Différence, coll. « Mains et merveilles », 376 p., 340 ill., 495 F jusqu'au 31 décembre, 600 F ensuite.*


D.R.
***Chardin** : Dame prenant son thé, 1735.*

Chardin « grand magicien »

Suivant le schéma classique *« l'homme, l'œuvre »*, Marianne Roland-Michel a composé une monographie parfaitement informée, savante, nourrie de correspondances, de mémoires du temps et, comme il se doit, des Salons de Diderot. Au virtuose de la couleur juste et de la lumière trompeuse qu'elle surnomme le *« grand magicien »*, elle consacre des analyses techniques, iconographiques et chronologiques fort développées. Ainsi aperçoit-on plus nettement la méthode de Chardin et ses oscillations entre compositions complexes et dépouillées, entre entassement harmonieux de fruits et de vaisselles et épuration de l'image. De l'auteur de portraits et de scènes de genre énigmatiques, de l'admirable pastelliste des autoportraits ultimes, elle semble moins proche.
Il convient d'ajouter qu'illustration et mise en page sont d'une particulière qualité, comme en hommage aux beaux livres du Siècle des Lumières. – Ph. D.

▶ **Chardin**, *de Marianne Roland-Michel, Hazan, 294 p., 247 ill., 690 F jusqu'au 15 janvier, 750 F ensuite.*

L'esprit de Picasso

Pour une fois, les statues sont seules, abandonnées à elles-mêmes, dans les pièces vides de l'hôtel Salé. Personne pour les interrompre ou pour les contredire, on les découvre discrètement au travers des portes, au hasard des pas perdus. Portraits et bustes font le guet depuis le fond d'une salle : on dirait qu'ils prennent le temps de nous dévisager, et c'est à se demander qui de nous ou d'eux est rivé sur son socle.
Ce petit livre a l'air d'un conte: il n'invente rien, pourtant, que de nous ouvrir les portes du Musée Picasso. Comme les tableaux, les sculptures semblent avoir été surprises en train de faire la fête, en cachette : elles se seraient raidies soudain sans trop y croire, comme pour s'empêcher de rire, tâchant de tenir une pose d'urgence à l'arrivée du photographe. Celui-ci est intervenu juste à temps pour rendre compte de leur lumière et de leur étonnant silence.
Dominique Bozo, qui avait suivi le projet de ce livre avant sa disparition, voyait dans l'hôtel Salé le *« musée idéal »*, parce que la collection *« dialogue avec le lieu »*. Werner Spies nous y introduit, avec le même tact que les photographies d'Annie Assouline : nous voici, fugitivement, là où les sculptures *« jouent comme joueraient des acteurs »*. – M. V. R.

▶ **Musée Picasso, Hôtel Salé**, *textes de Werner Spies et de Dominique Bozo, photographies d'Annie Assouline, Editions Carré/RMN, 64 p., 120 F.*

Le mariage Cocteau-Massin

Ecrit en 1921 par Cocteau à l'intention des ballets suédois de Rolf de Maré, *les Mariés de la tour Eiffel* est un texte joueur, insolent et joliment provocateur. Une manière de fête des mots moderniste, avec défilés, flonflons, néons, caravane publicitaire et feux d'artifice. Massin y ajoute, dans cette édition, les fastes joyeux de la féerie typographique. Il interprète graphiquement Cocteau comme les danseurs l'interprétaient sur l'espace de la scène. Farandoles des caractères, arc-en-ciel des papiers, acrobaties de la mise en pages, c'est un hymne dédié tout à la fois au bonheur de l'artisanat et à la magie des techniques nées de l'informatique. Fidèle en somme à Cocteau, qui voulait chanter les noces de la poésie éternelle et du monde industriel. – P. L.

▶ **Les Mariés de la tour Eiffel**, *de Jean Cocteau, typographie de Massin, Hoëbeke, 226 p., 300 F.*

★ Pour les amateurs de l'art typographique, rappelons également le superbe ouvrage de Jérôme Peignot, *Typoésie*. Parue l'an dernier, cette anthologie regroupe des œuvres poétiques où le visible s'accorde – ou bien joue – avec le lisible (Imprimerie nationale, 462 p., 190 F). Dans un autre genre, beaucoup plus conventionnel, signalons *le Livre des livres*, de Jean-Paul Fontaine, qui raconte, par l'image, l'histoire du livre, des manuscrits médiévaux au livre-objet (Hatier, 192 p., 295 F).

Rêve autour de Bosch

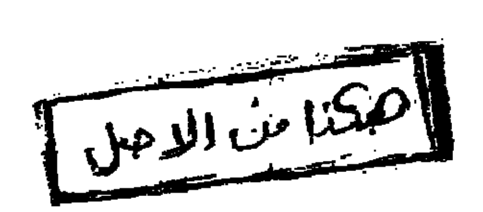
Le dix-septième volume de la belle collection « Musées secrets », publiée par Flohic (1), fait apparaître comme inévitable la rencontre du peintre Jérôme Bosch et du poète belge Eugène Savitzkaya (2). La reproduction de détails de *la Tentation de saint Antoine*, du *Chariot de foin* ou des *Sept Péchés capitaux* insiste sur l'insolite bestiaire du peintre – du monstre à tête d'oiseau à la candide girafe – mais aussi sur le fourmillement des êtres humains, qui assument leurs *« sept libertés fondamentales »*.
Le texte de Savitzkaya, sans jamais mentionner Bosch, prolonge ce monde étrange, l'enrichit de toutes les sensations, de tous les vertiges. Ainsi il en donne la lecture la plus intime, la plus fantasmagorique qui soit. C'est une lente rêverie continue, qui, égrenant la kyrielle des créatures bizarres – poisson volant, salamandre tricéphale, licorne et varan –, montre la confusion des règnes et des espèces.
Au cœur de cet univers chatoyant, un « je » polymorphe, indifférencié, se mêle aux animaux familiers, bouscule allègrement les monstres par de simples chiquenaudes. Et dans le bleu mirifique de l'air s'élèvent ses *« questions musicales »* : *« De quel troupeau suis-je la brebis ? de quel cheptel l'étalon ? de quel champ la pomme de terre ? de quel panier le fruit pourri ? de quel cordeau la framboise ? Harmonieusement coupé de tout, écarté de tous, harmonieusement colérique, harmonieusement sec, sans cœur, pleutre et béat, je me ronge les ongles et les talons, ne sachant où je commence ni où je finis. »*

Monique Petillon

▶ **Jérôme Bosch**, *d'Eugène Savitzkaya, Flohic éd., coll. « Musées secrets », 80 p., 144 F.*

(1) Rappelons, entre autres, les précédentes rencontres entre Georges de La Tour et Pascal Quignard, Egon Schiele et Patrick Grainville.

(2) Auteur, notamment, de *Bufo bufo bufo* et de *Marin mon cœur* (Editions de Minuit).



Beaton, le dandy magnifique

Photographe de mode, « peintre portraitiste », voyage dans le monde raffiné d'un esthète mondain

CECIL BEATON
de Philippe Garner et David Alan Mellor. Schirmer/Mosel, 320 p., 300 ill., 498 F.

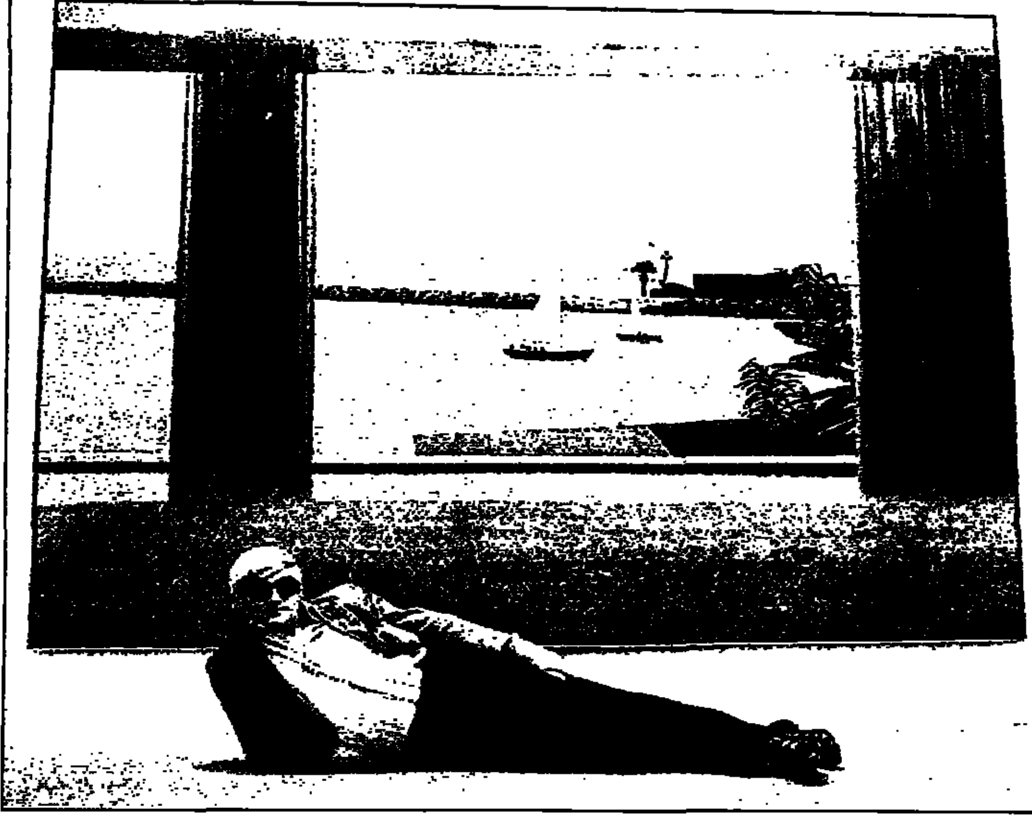
Beaton était *Sir* Cecil, ce qui donne le ton de cet Anglais raffiné dont *« le tout premier souvenir est celui d'une femme dansant sur une table chez Maxim's »*. Ça vous marque un bambin, il en gardera un visage harmonieux, un goût pour les costumes de dandy, des gestes polis et une allure élégante. Ses photographies ? Tout autant impeccables. D'une élégance exquise, fort agréables à l'œil, sans faute de goût et jamais dérangeantes. Même chose enfin pour le livre qui lui est consacré : typographie sobre, images bien imprimées sur papier glacé.

Ouvrons l'ouvrage à la page 187. La photographie s'appelle *la Mode est indestructible*. Elle a été réalisée pour *Vogue* en 1941, en plein *blitz* londonien. Une femme chic, avec son tailleur ajusté, portant chapeau, sac et gants, tourne le dos au lecteur et contemple un bâtiment détruit par un bombardement. L'image n'est pas un chef-d'œuvre, mais elle est symptomatique d'un photographe qui a toujours voulu imposer ses rêves somptueux de beauté à un monde où *« la laideur conserve la primauté »*.

Un rare éclectisme

Né en 1904 à Londres, Cecil Beaton aurait dû travailler à la City. C'est du moins ce que souhaitait son père. Mais il n'avait qu'un rêve : *« Entrer dans le royaume de la High Bohemia. »*

Fasciné, « dès l'âge de trois ans », par les cartes postales *glamour* que collectionnait sa mère, Cecil a plongé très jeune dans un monde d'images, construisant ainsi son univers de dandy magnifique. La réalité le rattrape pourtant toujours. Il le reconnaît en posant sur son lit, submergé par des journaux froissés aux titres alarmistes. Il le dit encore dans une « nature morte » intitulée *les Nouvelles du jour*, un assemblage de quotidiens où il n'est question que de meurtres, de terrorisme et de violence.



Le peintre David Hockney, vu par Cecil Beaton.

Une seule fois, il est forcé de plonger dans l'actualité, quand il devient photographe officiel du ministère de l'information pendant la deuxième guerre mondiale. Mais là encore, ses images hésitent entre l'instantané qui lui échappe et la mise en scène qu'il contrôle à merveille.

Le monde de Beaton, ce sont d'abord ses sœurs Nancy et Baba, qu'il photographie à dix-huit ans, comme Avedon imprimait Louise pour lui déclarer son affection. C'est aussi son propre visage, qu'il enregistre dès ses premières images de gamin. Cecil Beaton a pratiqué très tôt l'autoportrait – dépouillé, habillé en femme ou en George IV – usant toute sa vie de jeux de miroirs, d'ombres élégantes, de reflets dans la patine du piano, de glaces qui lui renvoyaient l'image narcissique d'un double rassurant et artificiel.

Beaton s'est d'abord défini comme un *« peintre portraitiste »*, ajoutant qu'il prenait des photos *« pour passer le temps »*. Plus tard, il affirma que *« les photographes devraient être considérés comme des artistes. Aucun technicien, si bon soit-il, ne peut faire un photographe »*. Entre ces extrêmes, Cecil Beaton a témoigné d'un rare éclectisme : peintre, auteur de dessins (on lui doit de nombreuses expositions), créateur de décors et de costumes (pour *My Fair Lady* et un *Turandot* au Metropolitan de New-York), acteur, auteur de pièces de théâtre, écrivain, érudit de l'image fixe, auteur de plusieurs ouvrages spécialisés.

Beaton reste aussi une figure britannique célébrissime, photographe officiel du royaume, notable couvert d'honneurs. En 1957, la reine Elisabeth lui décerne le titre de *Companion of the British Empire*. En 1960, chargé de la décoration pour une soirée de gala en l'honneur du général de Gaulle, il utilise 25 000 œillets roses et 600 mètres de soie.

Entre le personnage et le photographe, les contradictions suscitent des images ambiguës. En pleine époque moderniste – les années 20-30 qui ont vu s'affirmer, en Europe, les Rodtchenko, Moholy-Nagy, Renger-Patzsch, mais aussi Cartier-Bresson, Kertész ou Brassaï –, Cecil Beaton s'amuse à plagier, avec talent et érudition, quelques « attitudes d'artistes » un brin nostalgiques. L'ancien régime édouardien le passionne, mais aussi la rigidité du portrait victorien, le néo-romantisme, et même la photographie symboliste. Plus tard, il accumule les références au XVIII[e] siècle dans des images de mode ou de la famille royale.

Un sens inné du style

Aussi son œuvre fut-elle jugée académique. Dès 1927, Beaton fut qualifié par un journal britannique de *« dernière recrue venue grossir les rangs des photographes mondains »*. Serait-il seulement le photographe du luxe et du futile ? C'est oublier que ces références tenaient souvent du jeu, qu'il pratiqua le photogramme cher à Man Ray, qu'il fit des *« études dadaïstes »*, qu'il fut le seul représentant britannique à la mythique exposition Film und Foto de Stuttgartt, en 1929. Beaton a été, en Angleterre, le photographe qui a coupé avec l'esthétique pictorialiste : on ne trouve, dans ses images, *« ni brume, ni crachin susceptibles d'estomper les traits familiers »*, explique Osbert Sitwell. Et *Vogue* le qualifia de représentant de la *« nouvelle photographie »*.

La force du personnage Beaton est d'avoir réussi à ne jamais être catalogué comme photographe commercial tout en étant un des grands de la photographie de mode, travaillant pour *Vogue* pendant cinquante ans, où il a montré *« un sens inné du style »*, selon Philippe Garner. Sa vision de la mode représente, avec le portrait mondain, l'essentiel de sa production. Dans la folie des années 30, l'afflux d'ornements ne lui faisait pas peur : *« Des colombes en bois, d'énormes fleurs du papier du Mexique, des lanternes chinoises, napperons, papillottes, chasse-mouches, escarcelles, fouets de cuisine et étoiles de toutes formes, atterrissaient sur nos photos, délirantes, et même, n'ayons pas peur des mots, plutôt ridicules. »*

Le livre de Philippe Garner et David Alan Mellor rappelle tout cela dans deux textes longs et remarquables, portés par des rapprochements d'images judicieux. C'est suffisamment rare pour être signalé. Dans la seconde partie du livre, on retrouve les célèbres portraits de Marilyn Monroe, Katherine Hepburn, Buster Keaton, Gary Cooper ou Francis Bacon. On peut « suivre » aussi, sur cinquante ans, le profil vieillissant de l'étonnante Edith Sitwell. Une seule faiblesse, l'accumulation de citations en exergue, parfois plates.

Reste que Cecil Beaton n'est pas Bill Brandt, le grand photographe britannique, et que l'on peut vite se lasser de l'afflux d'artifices. Et quand Lartigue, un autre fabricant de rêves, trahissait son angoisse dans une volonté vaine d'arrêter le temps, Cecil Beaton s'est placé résolument sur un autre terrain : le monde n'existe pas.

Michel Guerrin

Gentleman Rodger

Réhabilitation d'un grand reporter au regard profondément humain

LE VOYAGE PHOTOGRAPHIQUE DE GEORGE RODGER
de Bruce Bernard et Peter Marlow. Phaidon, 320 p., 300 photos, 495 F.

A la création de l'agence Magnum, en 1947, ils étaient quatre : Robert Capa, Henri Cartier-Bresson, David « Chim » Seymour et George Rodger. On oublie souvent ce dernier qui, à quatre-vingt-six ans, vit retiré dans un village du Kent, à quelques kilomètres de Londres. Un livre retrace l'aventure photographique du reporter de *Life*, puis de Magnum, l'acteur du *blitz* de Londres, le journaliste qui a suivi la deuxième guerre mondiale, le témoin des camps de concentration, l'aventurier qui a parcouru Le Cap-Le Caire en voiture, a photographié, dans les années 40, nombre de tribus africaines, avant d'explorer le Moyen-Orient et l'Asie.George Rodger, c'est d'abord une allure de *gentleman farmer*, une « gueule » incroyablement racée qui photographiait « classique », en noir et blanc, carré ou rectangulaire. Un photographe profondément humain, pudique, au cadre sobre. Dans ce gros livre, tout son travail est là. On peut s'en contenter et saluer une réhabilitation justifiée, dans un ouvrage plutôt bien imprimé.

On peut aussi regretter les nombreuses limites d'un livre dont la couverture fait apparaître – en gros caractères – le nom de l'éditeur et non celui du photographe, voire ceux des auteurs. On peut aussi regretter l'accumulation sans choix ni hiérarchie des images, et des textes sommaires, anecdotiques – et fort mal traduits –, qui ne donnent pas la dimension du photographe.

Il y a deux sujets-clés dans le travail de George Rodger, où il s'est retrouvé en premier témoin : la libération du camp de concentration de Bergen-Belsen (1945) et les tribus Noubas, au sud du Soudan (1949). L'horreur du premier reportage l'a conduit vers le second, comme une quête aux sources de l'homme. Il faut rapprocher ses portraits de déportés et de gardiens de camp de ceux des lutteurs africains qui n'avaient jamais vu un visage occidental. Des portraits bruts, impressionnants, que l'auteur laisse vivre. L'horreur et l'innocence mêlées.

M. G.

La star Watson

Un ouvrage de très haute définition par l'un des maîtres du portrait

CYCLOPE
d'Albert Watson. Ed. du Collectionneur, 192 p., 250 photos, 690 F.

Attention, exploit. Ce livre s'appelle *Cyclope*, sans doute parce que son auteur, le photographe Albert Watson, n'a qu'un œil. L'exploit n'est pas là, mais dans la réalisation de l'ouvrage, à la fois expérimental et abouti, dépouillé et d'une rare complexité. Réalisé en photogravure sans trame, il est imprimé en quatre noirs différents. D'où l'impression spectaculaire de voir non pas des images publiées mais des photographies « en direct », à peine sorties du laboratoire, tant la reproduction des noirs et des blancs est parfaite. Rien de tel pour « traduire » le cou épais du boxeur Mike Tyson, le grain de peau du mannequin Kate Moss, le corps parfait de la chanteuse Sade, le visage lisse de Dennis Hopper, celui éclaboussé de lumière de B. B. King, le torse du rappeur Treach Méchant...

Il y a également une affiche fort médiatique au générique de ce livre consacré au portrait de stars : le photographe d'abord, un des deux ou trois grands portraitistes sur le marché des magazines internationaux, qui a réalisé plus de 250 couvertures de *Vogue* ; l'auteur du texte, James Truman, qui a fait de *Details* un magazine réputé ; l'artiste Jeff Koons, auquel on doit des *« interventions visuelles »* sur les textes ; et Laurie Kratochvil, du magazine *Rolling Stone*, responsable du choix des images...

Le mariage de ces *ego* prononcés est réussi, séduisant. Il n'y a pas deux pages qui se ressemblent, pas deux légendes réalisées avec la même typographie, et pourtant c'est bien l'unité et la sobriété qui ressortent de l'ensemble. Restent les images d'Albert Watson. On peut d'abord être agacé par les mises en scène téléphonées, les attitudes un peu simplistes mais spectaculaires des chanteurs, acteurs, artistes, sportifs, mannequins... La presse illustrée raffole de ces effets sans nuances (la fumée qui sort de la bouche de Keith Richards, un pistolet dans la main d'un singe). Par rapport au magazine, il y a dans un livre – et dans l'exposition quand c'est le cas – une perte de sens qui peut gêner.

Comme au cinéma, les Etats-Unis possèdent une ribambelle de photographes – Annie Leibovitz, Herb Ritts... – dotés d'un « savoir-faire » porté par des budgets confortables, une technique de virtuose, un sens du spectaculaire et une bonne dose d'imagination. Albert Watson y ajoute, parfois, des images moins imprégnées de références et de compromis. Ses photos plus banales, parfois floues et grises – un chien sur une plage, un cheval de corrida, le portrait de Charlotte, quelques natures mortes –, annoncent un autre photographe moins sophistiqué et qui parle un peu de lui.

M. G.

ETRENNES / SÉLECTION

Boullée ce héros

Il y a vingt-cinq ans, l'auteur proposait la redécouverte d'un architecte méconnu : Etienne-Louis Boullée (1728-1799). Il ne reste pratiquement plus rien de son œuvre bâti : un hôtel particulier, quelques décors intérieurs et quelques pièces de mobilier. En revanche, son enseignement a marqué et sa postérité fut considérable. Précurseur du retour à l'antique à partir des années 1770, c'est l'un des pères du néo-classicisme. Le XX[e] siècle en a fait, avec Claude-Nicolas Ledoux, un héros. *« Une des grandes lignes de partage de l'histoire de l'architecture européenne passe par les méditations et l'enseignement de Boullée »*, écrivait André Chastel dans sa préface à l'édition de 1969.

Cette « architecture des Lumières » fascine plus que jamais. Le cinéma et la littérature se sont emparés de ces constructions mycéennes, utopies minérales qui renvoient à une société idéale. On y voyait rôder hier les fantômes de la liberté. On y perçoit aujourd'hui un totalitarisme diffus. *« Le développement erratique de la fortune récente de Boullée appelait une révision »*, écrit Jean-Marie Pérouse de Montclos, qui a amplifié et réécrit sa savante monographie. – E. de R.

▶ **Etienne-Louis Boullée,** *de Jean-Marie Pérouse de Montclos, Flammarion, 288 p., 595 F.*

Bijoux rituels

Clochettes d'argent berbères, bracelets de cheville du Burkina-Faso, cache-sexe en fer martelé des Kirdis du Cameroun, bracelets turkmènes, couronnes d'or de Flores... Ce pourrait n'être qu'un catalogue de musée, celui du Musée Barbier Mueller de Genève, riche de cinq mille pièces issues de l'Afrique, de l'Inde, de l'Asie et des mers du Sud. C'est une véritable invitation au voyage, lancée autant par les parures elles-mêmes que par la beauté des coutumes, des attitudes qu'elles révèlent et magnifient. Loin du bijou placement qui enferme la création occidentale dans des coffres, une autre richesse surgit. Elle célèbre, au pays où la beauté est d'abord un rituel, les noces de la couleur, des formes et de la matière, sculptée, coulée, martelée, incisée. – L. B.

▶ **Parure, collection du Musée Barbier Mueller,** *Imprimerie nationale, 245 p., 650 F.*

Le paradis du jeu

Lorsque vous enjambez une dame, que vous vous perchez pour échapper au chat, que vous avancez le fou, que vous faites le morpion, que vous touchez le cuirassé, que vous vous cachez derrière un tronc d'arbre ou que vous préparez le dix de der, vous ne soupçonnez pas la longue épopée qui vous a précédé, depuis l'Antiquité, dans les tripots, au milieu des jardins ou sur les tables à jouer de la planète tout entière. L'histoire de l'humanité n'irait pas sans l'histoire des jeux de société : celle-ci commence avec le dieu Thot, qui proposa à la lune de *« jouer au dieu des tables »* pour obtenir d'elle de la lumière, afin de détourner la malédiction du soleil. Elle s'achève (provisoirement) avec les jeux télévisés, les jeux de rôle, les jeux vidéo. A travers ses représentations dans la peinture, la littérature, le cinéma, par la place qu'il occupe dans la vie quotidienne, le jeu de société est à la fois une émanation et un élément constructif de la société elle-même. C'est cette conception du jeu comme expression d'un lieu et d'une époque qui donne son piquant à l'étude savante de Jean-Marie Lhôte. Dans une seconde partie, un dictionnaire critique rend compte de 900 jeux de tous les pays et de tous les temps. Sur un sujet mineur, un livre de référence. – M. V. R.

▶ **Histoire des jeux de société,** *de Jean-Marie Lhôte: Flammarion, 672 p., 650 F jusqu'au 31 janvier, 795 F ensuite.*

Mason au quotidien

Ce serait peu dire que Raymond Mason, sculpteur britannique établi à Paris depuis près de cinquante ans, travaille à rebours des modes. Après des dessins sur le motif – villes, foules, paysages, objets –, il conçoit un bas-relief ou un groupe. Ce sont *le Départ des fruits et des légumes du cœur de Paris, St Mark's Place, East Village* ou encore *l'Agression au 48 de la rue Monsieur-le-Prince le 23 juin 1975.* Les personnages, polychromes, expriment, par leurs gestes et leurs visages, des passions violentes, Mason ayant une préférence marquée pour le tragique du quotidien. Des natures mortes et des morceaux de panoramas vus en perspective ajoutent au vérisme de ces sculptures qui cherchent à frapper plus qu'à séduire.

Jusqu'ici, cet art cruel, entre pop et satire sociale, n'avait fait l'objet d'aucun ouvrage détaillé et complet. Celui de Michael Edwards ajoute à ses qualités la précision des analyses et l'abondance de l'iconographie. – *Ph. D.*

▶ **Raymond Mason,** *de Michael Edwards, éditions Cercle d'art, 254 p., 145 ill., 390 F.*

Noël noir

Ce ne sont pas de « beaux livres ». Ils sont petits – 15 cm de hauteur, 10 cm de largeur –, avec des illustrations qui résistent mal au cadre étroit du format. Mais c'est une bonne idée. Voici un coffret en forme de clin d'œil – le titre pastiche Agatha Christie et les couleurs de la jaquette sont celles de la « Série noire » – des éditions Mille et une nuits, « inventeur », en France, du livre à 10 francs. Il réunit « dix petits noirs » qui constituent non seulement un cadeau original, mais jouent avec bonheur sur la variété de cet univers romanesque, en mêlant, par le biais d'une nouvelle pour chacun d'entre eux, grands « classiques » – Poe, Hammett, Thompson et Chester Himes – et contemporains américains – Jerome Charyn, James Crumley –, français – Pouy, Raynal, Krivine (Frédéric) – ou italien – Cesare Battisti. A pâlir la nuit, disait feu Hitchcock... – **B. A.**

▶ **Dix petits noirs,** *coffret 21 × 17 regroupant dix nouvelles (de 40 p. à 105 p., texte intégral), éd. Mille et une nuits, 150 F.*

Des artistes et des cercueils

Deux d'entre eux, un requin et une Mercedes, figuraient à l'exposition des Magiciens de la terre du Centre Pompidou, en 1989. Ces œuvres, strictement figuratives, sont des cercueils. Elles peuvent avoir la forme d'un oignon, d'un poisson rouge, d'un avion, d'un éléphant, d'un bidon d'huile, d'une colombe ou d'une chaussure. Elles sont fabriquées, depuis trois générations, le long de la côte ghanéenne, la plupart du temps par de véritables dynastie d'artistes : Laï, Paa Joe, Kane Kwei, Sowah Kwei. Ils travaillent à la demande, à la commande, comme naguère en Europe. Pour son dernier voyage, le chasseur voudra être logé dans un lion, le pêcheur dans une langouste ou une pirogue, un pasteur dans une bible, un transporteur routier dans un bus. Ces bières, enterrées avec le défunt, disparaissent avec lui. Les excellentes photos de Thierry Secretan fixent l'image de cet art éphémère, et ô combien conceptuel, qui n'a pas encore trouvé – Dieu merci – le chemin des musées. – E. de R.

▶ **Il fait sombre, va-t-en. Cercueils au Ghana,** *textes et photos de Thierry Secretan, Hazan éd., 128 p., 290 F.*

Le mystère du buto

Guy Delahaye, photographe réputé du spectacle vivant, présente, avec son livre *Sankaï Juku,* un hommage à la compagnie de danse buto d'Ushio Amagatsu. Il a le bon œil pour restituer, sans théâtralisation excessive, les attitudes et les atmosphères que met en scène le Japonais. Les visages expriment des états proches de la transe. Les corps, secs, creusés par un entraînement intensif, disent l'infinie violence et l'infinie sérénité. Les doigts crochètent l'espace. Des lumières paradisiaques ou glauques dessinent les danseurs, enfermés dans des aquariums, recroquevillés tels des fœtus ou dépliés vers le ciel. L'eau, le sable, la pierre, une végétation de grottes se mêlent à la chorégraphie. Danse des Ténèbres est le nom courant donné au buto. Cet enfermement des corps luttant pour l'harmonie et la liberté est sensible d'un bout à l'autre du livre, qui va de *Sholiba,* créée en 1978 à Tokyo, jusqu'à *Yuragi,* dont la première fut dansée en 1993 au Théâtre de la Ville, lieu d'accueil et de production du groupe depuis 1982.

DR

Livre formidable pour les initiés, livre énigmatique pour les autres. Il manque cruellement d'un texte expliquant l'importance du buto, né en réaction à Hiroshima, au Japon fasciste, à l'occupation américaine de 1945. Danse de survie mentale tournée vers le surréalisme, Genet, Lautréamont, l'expressionnisme allemand. Pas un mot sur le choc que provoquèrent les Sankaï Juku lors de leur premier passage en France, au Festival de Nancy en 1980, puis au Festival d'Avignon en 1981. Pas un mot non plus de l'influence du buto sur le développement de la jeune danse européenne. Dommage. Le travail de Delahaye, qui s'étend sur plus d'une décennie, aurait mérité un beau texte.

Dominique Frétard

▶ **Sankaï Juku,** *d'Ushio Amagatsu et Guy Delalaye, Actes Sud, 208 p., ill. noir et blanc, 290 F.*

Folies en cheveux

Il est rare que l'étude en profondeur d'un sujet, aussi frivole soit-il, coïncide avec une telle fantaisie : signé par une passionnée des modes, l'ouvrage retrace l'histoire des coiffures extraordinaires, véritable roman de l'art capillaire, où coupe, frisage et teintures se révèlent être, au cours des siècles, des objets de séduction et de cultes érotiques ou allégoriques. Des Grecques aux boucles poudrées d'or et de pollen aux marquises fin de siècle à chignon en pièce montée illuminé de bougies, voici une promenade dans la galerie des extravagances. Avec ses gravures représentant un coiffeur juché sur une échelle, ses martyrs de la mode – comme cette jeune aristocrate dont la perruque prit feu sous un chandelier –, le XVIII[e] est le siècle des « tours », des « commodes » et des « poufs », bourrés de gaze, de crin, de rubans, de perles et de fleurs artificielles. De toupets en catogans, de « Merveilleuses » en blondes platine, voici l'histoire des cheveux passée au peigne fin.
– L. B.

▶ **Histoires des coiffures extraordinaires,** *de Mary Trasko, Flammarion, 143 p., 250 F.*

La pierre et l'épargne

Les plus anciennes sont installées dans des monuments plus ou moins historiques. Les plus nombreuses, et les plus intéressantes, sont gothiques-troubadours, néo-Renaissance, mauresques ou art nouveau. Elles sont hérissées de clochetons, de campaniles, couronnées de dômes, de pavillons, agrémentées d'horloges et de colonnes, décorées d'un immense concours de statues, masques, cariatides, atlantes, allégories. Les plus récentes déclinent tous les degrés de la transparence. Les caisses d'épargne, ces hôtels de la vertu récompensée, sont ici savamment recensées et leurs architectures non moins savamment disséquées. Une belle tranche du patrimoine ordinaire de la République.
– E. de R.

▶ **Hôtels de caisses d'épargne,** *de Madeleine Leveau-Fernandez, Les éditions de l'Epargne, 208 p., 390 F.*

La cuisine s'affiche

Du réfrigérateur à la machine à coudre, des aspirateurs au fer à repasser, l'histoire des arts ménagers épouse celle de notre société de consommation. Le bonhomme Frigéco à moitié gelé et la célèbre mère Denis, figure emblématique des machines à laver Vedette *(« C'est ben vrai, ça !... »),* ont été des compagnons familiers de notre vie quotidienne. L'affiche constitue le reflet fidèle de l'évolution des techniques, du graphisme et des mœurs. On voit, au fil des ans, la cellule familiale se transformer. L'épouse fidèle et ménagère modèle, cordon bleu et mère attentive laisse peu à peu sa place au couple moderne, femme active, homme attentif aux soucis du ménage. Le discours publicitaire est soigneusement décortiqué, l'art de l'affiche – ses maîtres et ses chefs-d'œuvre – clairement analysé et répertorié dans ce livre amusant et plus instructif qu'il n'y paraît. – J.B.

▶ **Le Plumeau, la cocotte et le petit robot. Un siècle d'arts graphiques et d'arts ménagers,** *Somogy, 228 p., 275 F.*

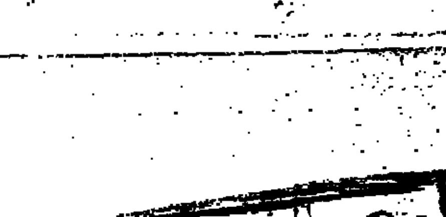
Raconter la vie en moins de cent cinquante pages. Il n'y a qu'un éditeur pour risquer un tel pari : la naissance de l'univers et les origines de l'homme, l'énigme de l'intelligence et l'éventualité d'extra-terrestres. Sans oublier, après le « qui sommes-nous ? » et le « d'où venons-nous ? », l'inévitable « où allons-nous ? ». Le plus drôle est qu'Anna Alter (pour le texte) et Jean-Pierre Cagnat (pour le commentaire graphique) ont osé relever le défi. C'est un comprimé de synthèses que l'humour des auteurs fait accéder à la légèreté.

▶ **La Saga du vivant,** *d'Anna Alter et Jean-Pierre Cagnat (avec la collaboration de Philippe Testard-Vaillant), Editions du Félin, 144 p., 178 F.*




CAGNAT

Ont collaboré à la sélection : Bertrand Audusse, Laurence Benaïm, Jacques Buob, Philippe Dagen, Patrick Kéchichian, Pierre Lepape, Emmanuel de Roux et Marion Van Renterghem.



Passion jazz

LES ANNÉES « JAZZ MAGAZINE »
Quarante ans de passion
Ed. Filipacchi, 448 p. 11, dont 320 ill. noir, 339 F. jusqu'au 31 décembre, 420 F ensuite.

Il y a quarante ans, Parker n'est pas mort, la querelle des « figues moisies » et des « raisins aigres » retranche toujours les amateurs de jazz dans des chapelles d'où ils se canardent âprement pendant que Sidney Bechet rafle la mise auprès du grand public. Eddie Barclay et sa femme Nicole, propriétaires d'une maison de disques, créent, en décembre 1954, *Jazz Magazine*, avec Lionel Hampton en couverture. Succès mitigé. Barclay demande à Frank Ténot et Daniel Filipacchi, qui animent alors, sur Europe 1, la très populaire émission « Pour ceux qui aiment le jazz », de reprendre le magazine, pour presque rien. C'est ainsi qu'ils apprennent le métier d'éditeur, de maquettiste, de rédacteur en chef.

Comme on sait, la leçon fut profitable : *Salut les copains* sortit de là, puis tout un empire de presse et d'édition. Le jazz, pendant les années yé-yé, allait cahin-caha, mais jamais Ténot et Filipacchi ne laissèrent tomber *Jazz Magazine*, qui accompagna le développement du jazz un peu comme *les Cahiers du cinéma* s'aimantaient sur le cinéma neuf. D'ailleurs, Serge Daney, à ses débuts, donna des articles à *Jazz Magazine*, parmi les plus sagaces de cette revue austère et élégante, où l'intelligence et *la qualité d'écriture primaient*, ce qui parfois agaçait un milieu où la passion est supposée s'exprimer « nature », avec exclamations et claques dans le dos.

Jazz Magazine, à quarante ans, se commémore dans un album magnifique, une compilation, un *best of*, qui rassemble, dans l'ordre chronologique, après une interview *des deux patrons par les deux* derniers rédacteurs en chef (Jean-Louis Ginibre et Philippe Carles), les entretiens, les études, les articles de circonstance, les polémiques, les *blindfold tests* de musiciens, les reportages qui ont fait date. Toute une vie du jazz moderne défile sous nos yeux, littéralement et dans tous les sens, car la photo a toujours occupé une place de choix dans la présentation d'une musique qui, pour ne pas appartenir à la société du spectacle (ou si peu), n'en a pas moins cultivé avec art son côté spectaculaire.

D'Armstrong à Rolling

De Parker à Derek Bailey interviewé par Noël Akchoté, de Louis Armstrong photographié par Daniel Filippacchi, de Michel-Claude Jalard épluchant le « Dossier Coltrane », de Jacques Réda écoutant Ellington, de Martial Solal racontant son premier séjour à New-York, de Jean-Louis Comolli définissant Eric Dolphy comme « le Passeur », de Philippe Carles exposant sa passion libertaire pour Jimmy Giuffre, à Jean-Louis Chautemps auscultant Sonny Rollins, à Toots Thielemans saisi amoureusement par l'objectif de Guy Le Querrec, à la dernière rencontre de Francis Marmande avec Miles Davis, quarante ans d'histoire du jazz par ceux qui l'ont fait et par ceux qui l'ont aimé et l'aiment toujours aussi généreusement.

En même temps que cet album d'étrennes paraît le numéro 443 de *Jazz Magazine, qui donne lui aussi une anthologie*, ce qu'on peut regretter (c'eût été une belle idée pour ce quadragénaire de s'ouvrir entièrement sur l'avenir au lieu de ne lui consacrer qu'une ultime page). Est offert avec lui un CD où Daniel Filipacchi a choisi vingt titres des années 20 qui sortent joyeusement des sentiers battus.

Michel Contat

L'indicible blues

Une tentative courageuse pour percer les mystères d'une musique universelle, née noire dans le delta du Mississippi

NOTHING BUT THE BLUES
Le blues : sa musique et ses musiciens
Ouvrage collectif sous la direction de Lawrence Cohn. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sabine Porte et Stan Barets, Ed. Abbeville, 432 p., 350 F.

Le blues est une évidence, un lieu commun de la culture contemporaine. N'importe quel apprenti guitariste sait en ânonner les trois accords. Le plus obtus des fans de rock a entendu parler de cette musique qui a donné naissance à la sienne. Et qui a vu une réclame pour du riz long, des pantalons de toile bleue ou des automobiles connaît l'image du vieux Nègre assis dans un rocking-chair, sous la véranda de sa cahute, occupé à jouer de la *slide guitar*.

Pourtant, le blues reste un mystère. Si l'on a une vague idée de ses lieu et date de naissance – entre 1890 et 1900, dans la région dite du delta du Mississippi (1) –, sa généalogie, la manière dont les musiques de l'Ouest africain se sont transformées n'ont jamais été établies. De même, il n'existe pas d'explication rationnelle à la manière dont cette musique, créée par des métayers africains fils d'esclaves, est devenue, au fil de ses avatars, la bande-son de la migration noire vers les métropoles avant d'enfanter le rhythm'n'blues et le rock'n'roll pour finalement devenir la source de la musique de la jeunesse occidentale.



FRANK DRIGGS COLLECTION

Chicago 1930, trois bluesmen typiques du Sud

Nothing but the Blues, gros ouvrage collectif, cerne très précisément ces zones d'ombre, dressant une cartographie précise et vivante du blues, alignant une galerie de portraits qui vaut toutes les vies d'hommes illustres. La parution de ce livre en France est d'autant plus remarquable que – pour l'instant – la bibliographie que cette musique a suscitée aussi bien aux Etats-Unis qu'en Grande Bretagne n'a pas été traduite chez nous. Lawrence Cohn, l'inspirateur et l'ordonnateur de ce projet, est un quinquagénaire que le blues a vacciné dans sa plus tendre enfance. C'est lui qui a récemment mené à bien la réédition de l'intégrale des enregistrements de Robert Johnson. Il a rencontré et parfois enregistré tous les musiciens encore actifs dans les années 60. Il a également vécu plusieurs années en France et s'est soucié d'y faire paraître son ouvrage.

Nothing but the Blues se préoccupe avant tout des musiciens, s'appuyant sur une iconographie d'une formidable diversité, mise en page et légendée avec un soin affectueux. Face aux stéréotypes ruraux, on découvre, par exemple, les portraits de Memphis Minnie ou de Lonnie Johnson, d'une extrême sophistication. Ces photos apportent à des textes très informatifs un contrepoint assez subversif. Lorsqu'on aperçoit une jeune Américaine en minijupe assise sur les genoux de Howlin' Wolf, géant quinquagénaire, photographiés à l'occasion d'un festival universitaire à Ann-Arbor, on devine que la relation entre ces musiciens noirs et leur public blanc était bien plus compliquée que ne veut le faire croire la légende dorée du mouvement pour les droits civiques.

Les onze chapitres du livre sont respectivement consacrés aux racines africaines de la musique, à sa naissance dans les Etats du Sud, aux femmes dans le blues, aux liens entre gospel et blues, à la musique des villes, à celle des Etas du Sud-Est (Géorgie, Carolines), au blues blanc, à la collecte des blues par les musicologues, à l'enfantement du rhythm'n'blues, à la renaissance des années 60 et enfin au blues contemporain. Ce système permet de couvrir toutes les personnalités importantes de cette musique, et d'en évoquer les événements principaux. Dans le merveilleux chapitre que Charles Wolfe consacre aux bluesmen blancs, on apprend que lorsque les frères Allen, deux Blancs de la région de Chattanooga, enregistrèrent *Laughin'and Cryin'Blues* pour le label Columbia, en 1927, la maison de disques sortit l'enregistrement dans sa collection de *race records*, réservée aux magasins servant les Noirs. Le disque fut un succès mais les frères Allen intentèrent un procès à Columbia pour atteinte à leur réputation.

On peut suivre aussi, sous la plume de Mark A. Humphrey, la carrière en montagnes russes de Lonnie Johnson, formidable guitariste, qui enregistra avec Ellington et Armstrong, mais qui fut aussi métallo et portier, tant la condition du bluesman, artiste pauvre jouant pour les pauvres, était sensible aux aléas économiques.

Volontairement, Lawrence Cohn et son équipe ont éludé les questions d'esthétique et de critique, au point d'ignorer, dans le chapitre consacré au blues contemporain, la terrible désaffection de la communauté afro-américaine. On est d'autant plus sensible à ces manques que, pour l'instant, *Nothing but the Blues* est la seule source d'information globale disponible en France. C'est son second mérite. Le premier est d'appartenir à cette catégorie de livres qui donnent envie d'écouter de la musique.

Thomas Sotinel

(1) Cette région désigne le triangle formé, dans l'Etat du Mississippi, par le fleuve du même nom et la rivière Kazoo, dont le centre est la ville de Clarksdale, et non pas le delta que forme le Mississippi à son embouchure.

MODE

Haute culture et prêt-à-voir

L'intention était louable : fixer un monde en perpétuelle métamorphose
Las ! le « Dictionnaire de la mode » tient plus de l'annuaire professionnel que de l'ouvrage de référence

DICTIONNAIRE DE LA MODE AU XXe SIÈCLE
Ed. du Regard, 592 p., 590 F.

Dans les années 60, la mode, alliée à l'euphorie de la consommation et à la génération du *baby-boom*, se conjuguait au futur : ce fut le choc Courrèges, avec des femmes habillées comme pour aller dans la lune. Vinrent les années 70, l'avènement de la mode grand-mère et du style rétro. Puis, les années 80, lancées dans une course à la nouveauté : chic de la *superwoman* et choc de l'instant, vêtements gags et images zappées ici et là.

La crise a enrayé la machine. Six ans avant l'an 2000, le phénomène le plus marquant reste cette volonté de tout accumuler, cette manière de faire des provisions de passé, comme pour survivre à ses propres peurs, à l'avènement d'un monde nouveau et lisse, où la mémoire informatisée dispenserait les hommes d'avoir des *souvenirs, et, surtout*, d'en inventer. Deux mois après le défilé-rétrospective de la mode du XXe siècle, présenté par Jean-Paul Gaultier, voici que paraît un imposant ouvrage sur le même thème. C'est le premier d'une série d'ouvrages consacrés au design, au bijou, ou encore au textile *« de l'antiquité à nos jours »*.

Un nouveau pari, pour un éditeur dont les albums sur Dior, Vionnet, Poiret ou la série « Les années 20 », « Les années 30 », etc. ont admirablement mis en scène les époques à travers leurs styles. L'entreprise est ambitieuse : pas loin de six cent pages, quelque deux mille cinq cents entrées, et mille illustrations. Il s'agit d'un collectif dirigé par Bruno Remaury, responsable du département création à l'Institut français de la mode. Son ambition est d'être un *« outil concret, permettant d'apporter des réponses aux questions usuelles que pose un secteur d'activité multiforme et dispersé »*. Autant dire qu'avant d'être un ouvrage de référence, il est d'abord un ouvrage à la mode, dans lequel les historiens de demain décrypteront sans doute tous les paradoxes de cette fin de siècle : la volonté de tout savoir et le goût pour la culture en *digest*, l'obsession du rangement et la tendance au grand bazar culturel, qui place « Hoyningen Huene » sous « houppelande », et « constructivisme » en face de « contrat de licence ». Accessoires, associations, boutiques, étoffes, fils, fibres, créateurs, directeurs artistiques, parfumeurs, photographes : les « champs sémantiques », au nombre de quarante, justifient une incroyable succession d'entrées, définitions, notes biographiques, ou commentaires sur la machine mode, qu'il s'agisse de bureaux d'études, de distribution, de styles, d'acteurs et de matières, noms propres et noms communs étant mélangés.

Un maniement difficile

Essayer d'en repérer quelques-uns tient de l'aventure : si Théophile Gautier – qui *« s'est penché sur l'habillement »* – est classé à la lettre G, Jean-Paul Gaultier, lui, est à la lettre J. Le maniement est un peu difficile, même si l'inventaire («décadent», « décolleté », « découpe »... ou encore «thermocollant », « thermolactyl », « Thierry Mugler »...) ne manque pas de renvoyer chaque lecteur à l'âge d'or de l'enfance et des grandes encyclopédies illustrées. Caressant les professionnels dans le sens du poil, ce dictionnaire, où nombre de définitions ont été communiquées par les maisons elles-mêmes, manque peut-être, sous son apparente exhaustivité, de parti pris, même si se reconnaissent, ici ou là, telle sympathie pour une attachée de presse, telle complaisance pour une figure parisienne : la vicomtesse de Ribes, figure de la *jet society*, justifiait-elle de tels *dithyrambes lorsque le texte sur* Richard Avedon se limite à un simple énoncé de dates ? L'envie de fixer un monde soumis à de perpétuelles métamorphoses est louable ; mais à trop vouloir citer les créateurs de la dernière minute, le dictionnaire fait parfois davantage figure d'annuaire professionnel, numéros de téléphone en moins...

Il lui manque, en fait, l'essentiel : une recherche plus approfondie, un regard assez lucide pour rendre véritablement compte de l'importance de tel acteur par rapport à tel autre, de sa place réelle dans l'histoire de la mode, que les faits seuls ne peuvent résumer. Signé Jacqueline Demornex, le texte sur Balenciaga se distingue par sa qualité, au milieu de beaucoup de notes floues et de généralités flatteuses (*« Linda Evangelista incarne la plus internationale des beautés des années 90*). Et Carla Bruni ? Pas de chance, elle n'est pas là. Ni Lacloche (orfèvre), ni Jeanne Fardeau (couturière) ne remplaceront l'*absence du photographe* André Ostier, disparu en 1993, ni celle de Claire Mac Cardell.

« Tirer l'éternel du transitoire » : c'est ainsi que Baudelaire définissait la modernité. Entre *press-book* du siècle et Who's Who sur papier glacé, le *Dictionnaire de la mode* a cédé à l'urgence de son temps, aux diktats de la fausse objectivité qui ne distingue plus la copie de son modèle, et le détail de l'ensemble.

Laurence Benaïm

ETRENNES/ARCHITECTURE

Bruxelles en son bel âge

La fin du siècle dernier fut fastueuse pour la capitale belge. Regards sur une ville aujourd'hui largement défigurée

BRUXELLES FIN DE SIÈCLE
sous la direction de Philippe Roberts-Jones. Flammarion, 280 p., 495 F.

« C'était au temps où Bruxelles bruxellait, c'était au temps du cinéma muet », chantait Jacques Brel. C'était même un peu avant : à la fin du siècle dernier. La Belgique fêtait son cinquantenaire en érigeant des palais pompeux au milieu d'une ville qui grandissait à toute vitesse. La bourgeoisie, enrichie par l'industrie lourde et le négoce colonial, happée à son tour par la modernité, se faisait construire des résidences aux murs incurvés, aux charpentes métalliques torturées, à la lumière métamorphosée par des vitraux multicolores. Les grands magasins allongeaient démesurément leurs facades en hauteur et même les syndicats voulaient élever des palais au peuple.

Au rythme des destructions qui défigurent aujourd'hui Bruxelles, il faudra bientôt faire appel à un Cuvier de l'urbanisme pour imaginer la physionomie qu'avait cette cité, pourtant modelée il y a si peu de temps. A l'aide de quelques « vertèbres » abandonnées par les promoteurs immobiliers, on tentera de reconstituer son visage au tournant du siècle. Pour comprendre le développement de cette ville-phare de l'Europe du Nord, un guide sera nécessaire : l'ouvrage publié sous la direction de Philippe Roberts-Jones et rédigé par une pléiade d'universitaires bruxellois tombe à pic.

Un constat, d'abord : l'idée de décadence, dont la France se repaît à la même époque, est absente de ce laboratoire. Préservée de la défaite militaire et des soubresauts qui ont marqué Paris après 1871, enrichie par la révolution industrielle, Bruxelles est un carrefour. Elle s'ouvre à tous les courants qui traversent le continent. En 1879, la critique parisienne découvre Félicien Rops, l'illustrateur sulfureux de Barbey d'Aurevilly. Octave Mirbeau vante les lourds travailleurs de bronze modelés par Constantin Meunier. Autour du cercle des XX se regroupent des peintres comme James Ensor, Ferdinand Khnopff ou Théo van Rysselberghe. Félicien Rops les rejoint avec Henry De Groux, pompier halluciné célébré par Léon Bloy, mais aussi Jan Toorop, Hollandais qui garde un pied à Amsterdam. Le poète Emile Verhaeren sert d'agent de liaison avec Paris. Khnopff signe des chroniques dans des revues britanniques et participe aux expositions de la Sécession viennoise. L'engagement des XX s'incarne dans la modernité, mais le groupe, qui récuse tout esprit de chapelle, hésite entre le néo-réalisme d'un Eugène Laermans *(les Emigrants, Un soir de grève)* et le post-impressionnisme prêché avec succès par Félix Fénéon. Le symbolisme devient une affaire nationale en débordant largement du domaine littéraire pour toucher tous les arts. Un expressionnisme belge s'affirme avec Ensor.



BASTIN ET EVRARD

Square Ambiorix, la maison du peintre Saint-Cyr, 1898

Bruxelles accueille Wagner mais aussi César Franck. Gide célèbre Maeterlinck que Debussy met en musique. L'avant-garde ne renie pas les arts décoratifs. Bruxelles devient une des capitales de l'art nouveau. *« Le mouvement, c'est la vie »*, proclame l'architecte Victor Horta, dont les arabesques métalliques esquissent l'avenir d'une société accordée au progrès. La moyenne bourgeoisie participe à la fête grâce à des architectes-promoteurs comme Ernest Blérot, qui donne au style une quasi-diffusion industrielle. Avec le palais Stoclet, construit, à la veille de la première guerre mondiale, par Josef Hoffmann et décoré par Klimt, la Sécession viennoise y laisse un de ses joyaux.

L'itinéraire d'Henry Van de Velde, né au début du règne de Leopold II en 1863, mort presque centenaire en 1957, symbolise cet activisme débridé. Il commence par des études de peinture à Anvers, puis à Paris ; découvre le pointillisme de Seurat avant d'épurer considérablement sa palette, puis, à trente ans, abandonne la peinture pour se consacrer aux arts décoratifs. Son activité est immense : reliure, meubles, bijoux, typographie, vêtements, vitraux, papiers peints et céramiques. A Paris, son décor de la galerie Bing, consacrée à l'art nouveau, est accueilli fraîchement – Rodin le traite de barbare – et il se fait voler la paternité du théâtre des Champs-Elysées. Il préfère le public allemand de Berlin et de Dresde. De 1907 à 1914, il dirige l'Ecole des arts de Weimar où ses thèses, gagnées au fonctionnalisme, préfigurent celles du Bauhaus, mais aussi des constructivistes russes et hollandais. A partir de 1926, il est à la tête de l'Institut des arts décoratifs de la Cambre, à Bruxelles.

Ce mouvement interdit toute délectation morose à la française. La capitale belge échappe à tout *« frisson apocalyptique, fût-il joyeux*, estiment les auteurs de l'ouvrage. *Bruxelles fin de siècle ouvre une fenêtre sur l'avenir »*. Un avenir ébranlé par la première occupation allemande, de 1914 à 1918. La ville conserve son inventivité entre les deux guerres. On y retrouve, tout aussi enthousisate, Victor Horta converti à l'art déco. Le mouvement surréaliste y a une antenne particulièrement active. A la fin des années 40, Bruxelles est un des centres du groupe Cobra.

L'Exposition universelle de 1958, dernier pari de la ville sur un avenir radieux, ouvre l'âge des grands séismes. Les querelles linguistiques, la spéculation immobilière, l'installation de l'administration européenne ont eu raison de Bruxelles, qui n'est plus, en cette fin de XXe siècle, qu'une banlieue américaine, hérissée de gratte-ciel au rabais, coupée de voies rapides. Les flamingants et les francophones s'y déchirent sous l'œil indifférent des fonctionnaires de l'Union européenne, qui s'expriment en anglais et n'habitent pas la ville. Les indigènes ont inventé un néologisme pour évoquer le saccage systématique d'un ensemble urbain : la « bruxellisation ».

Emmanuel de Roux

Pari urbain

Quarante ans d'interrogations chasteliennes sur le patrimoine français

ARCHITECTURE ET PATRIMOINE
Choix de chroniques du journal « le Monde »
d'André Chastel. Introduction de Jean-Marie Pérouse de Montclos, Imprimerie nationale, 228 p., 130 F.

Le titre de ce recueil est ambigu et chastelien : *Architecture et patrimoine*. Ambigu parce que le terme patrimoine ne prend son sens qu'au début des années 80, mais chastelien parce que l'auteur des articles – une cinquantaine des chroniques qu'il donna au *Monde* entre 1945 et 1988 – est l'un de ceux qui auront donné sa signification moderne au même terme, contribué à son extension, à la perception de sa complexité. En outre, la première préoccupation de Chastel, telle qu'elle se manifeste ici, relève en fait de l'urbanisme. L'architecture et le patrimoine n'étant que les instruments incertains de la reconstruction dans les années d'après-guerre. Puis on le suit, de la villa Savoy à la Maison de la Radio, de Viollet-le-Duc à Le Corbusier, des interrogations que suscite la voie sur berge à la véritable bataille qu'il livrera pour la sauvegarde des Halles de Paris – comme Fermigier le fera de son côté dans les colonnes du *Nouvel Observateur* – jusqu'à la série de ses derniers articles, à partir de 1975, année depuis laquelle, il prend de la hauteur, comme s'il se mettait à analyser lui-même la pensée chastelienne.

La préface de Jean-Marie Pérouse de Montclos apporte des éléments d'analyse singulièrement efficaces sur le travail de l'historien et journaliste, sur les méthodes souvent invisibles qui permettent au premier, lent dans sa démarche, de venir étayer les propos du second, confronté par métier à l'urgence. Et au second, le journaliste, de mettre en place des stratégies plus ou moins discrètes conduisant à valider, dans le réel, les hypothèses du premier.

André Chastel, note Pérouse de Montclos, avait cette rapidité d'écriture qui donne l'impression d'une course entre le journaliste et la tasse de thé qui refroidit devant lui. Chastel, comme le montre un fac-similé opportun *(inséré p. 128)*, était avare de ratures, mais non d'incises, d'ajouts multiples. L'article avait un objectif bien défini, une structure parfaitement organisée dès la première ligne écrite. Il y ajoutait les rouages de la précision, ces mécanismes de la pensée qui donnent à ses « papiers » une écriture de documentaire, avec ses alternances, merveilleusement orchestrées d'épisodes lapidaires, de ralentis, de commentaires d'ailleurs discrets. Même dans les plus péremptoires de ses affirmations, il y a la trace du doute scientifique, le signe de la pensée à l'œuvre.

Sur le front de la défense

L'intérêt du recueil publié ne tient pas seulement au plaisir de relire ou simplement de lire Chastel. On perçoit clairement la différence qu'établit le journaliste-historien entre l'outil d'analyse et d'investigation que représente l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, entreprise dont il fut l'initiateur, et la liste à fonction protectrice qu'est censé représenter l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, sorte de purgatoire avant le classement. Or, cette différence est capitale, tant pour ses effets positifs que pour ses effets pervers.

L'Inventaire général, dont on célèbre le trentième anniversaire, établit la notion moderne et large – « de la petite cuiller à la cathédrale » – du patrimoine. Il conduit à s'interroger sur la valeur de zones inconnues du spectre légué par le temps, mais aussi sur la valeur ajoutée par ce temps, donc sur la durée minimale qui fait passer un objet ou un monument actuel dans l'univers de l'Histoire. Effet pervers en revanche que l'extension sans limite de la notion de patrimoine qui, à terme, rend sa protection impossible, sauf à risquer, comme le disait récemment Pierre Nora (1), de faire de la France un musée de la France.

Chastel percevait clairement ces difficultés, mais l'indignation devant la sauvagerie destructrice de ces décennies d'après-guerre le conduisait sans cesse sur le front de la défense : défendre les retables ou la Villa Savoye. Où s'arrêter ? La défense du patrimoine se trouve en effet toujours justifiée quand l'interrogation, *a fortiori* l'affirmation critique sur l'architecture ou l'urbanisme contemporains, placent l'auteur, serait-il Chastel, dans l'ordre du pari, peut-être même dans le jeu d'une responsabilité collective qu'on ne peut rejeter sur les seuls et méchants ingénieurs. Heureusement, le temps fait son œuvre, et Royan et Le Havre trouvent, avec leurs premières rides, leurs passeports pour l'Histoire et, le cas échéant, pour l'Inventaire… général ou supplémentaire.

Frédéric Edelmann

(1) *Le Monde* du 29 novembre.

Le laid, le beau et le design

HISTOIRE DU DESIGN 1940-1990
de Raymond Guidot. Hazan, 376 p., 860 ill., 395 F.

« Good design is good business » : ainsi allait répétant Thomas J. Watson Jr., président de la compagnie IBM dans les années 50. Mr. Watson n'était pas un mécène, mais un homme d'affaires comme on sait en forger, là-bas, en Amérique. Son conseil d'administration l'avait chargé de vendre des machines à écrire, et, depuis peu, des ordinateurs dont le marché encore inexploré promettait des montagnes de profits. Il préparait avec un soin particulier le lancement de l'un des premiers ordinateurs d'IBM, le Ramac 305. Or les prototypes de cette première génération étaient très encombrants : c'était un problème.

Thomas Watson fit appel à l'architecte-designer Eliot Noyes, qui avait déjà conçu avec succès plusieurs modèles de machines à écrire pour la firme. Il lui demanda de regrouper tous les modules du Ramac dans un minimum de place et d'en codifier rigoureusement les couleurs, le graphisme, les matériaux. Noyes, élève de Walter Gropius, fondateur, dans les années 20, du Bauhaus de Weimar, berceau du design moderne, fit du Ramac 305 l'exemple même d'un système régi par des règles fonctionnalistes très strictes qui propulsa les ordinateurs IBM à la place qu'ils ont depuis conservée : la première.


DR

Tom Wesselman ; le mariage du design et de l'art moderne

Voilà une histoire qui résume l'importance stratégique du design, fils de l'art moderne et de la révolution industrielle, laboratoire de recherche et faiseur de mode. *« La laideur se vend mal »*, disait Raymond Loewy, créateur du paquet de Lucky Strike, des fontaines de Coca-Cola et de la futuriste locomotive S1 pour la Pennsylvania Railroad Company. Un maître.

Souvenez-vous de tous ces objets-cultes qui ont marqué les étapes de nos vies : la rutilante machine à écrire Valentine d'Olivetti, les tables Knoll, la robe Mondrian d'Yves Saint Laurent, la petite voiture Isetta, le téléviseur portable Téléavia, les coupés italiens Pininfarina, etc. Si on en a eu envie, si on les a achetés, si on en a simplement rêvé comme un enfant, c'est parce que, derrière l'apparence des choses des artistes sont parvenus à réaliser la synthèse parfaite entre impératifs techniques, ergonomiques et ludiques, utilitarisme et séduction.

C'est à une passionnante promenade entre tous ces objets et leurs créateurs, à travers leur histoire qui épouse les évolutions de l'art contemporain, que convie Raymond Guidot, ingénieur conseil au Centre de création industrielle du Centre Georges-Pompidou, et longtemps collaborateur de Roger Tallon, l'homme qui a conçu, notamment, l'aménagement des trains Corail et du TGV Atlantique.

Promenade qui est aussi réflexion sur l'évolution de notre société. Car l'objet usuel n'est jamais neutre. Quand se mêlent en lui valeurs esthétiques et utilitaires, il devient le témoin de notre civilisation, *« aussi révélateur sur nous-mêmes qu'une poterie minoenne sur l'histoire de la Crète »*.

Jacques Buob

هكذا من الاصل